साधारण
काइन्डीस

00032577

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

HISTOIRE
CRITIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES.
TOME II.

HISTOIRE

CRITIQUE

DE L'ÉTABLISSEMENT

DES COLONIES GRECQUES;

OUVRAGE

QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR LA CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNE DE L'INSTITUT, EN 1813;

PAR M. RAOUL-ROCHETTE.

....Aggredior impeditum opus, et facundiæ minimè capax; constat enim ferè gentium locorùmque nominibus;.... verùm adspici tamen cognoscique dignissimum, et quod si non ope ingenii orantis, at ipsa sui contemplatione pretium operæ attendentium absolvat.

POMPONIUS MELA, *Procem.*

TOME DEUXIÈME.

32577 Vol 2

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17.

Et à STRASBOURG, même Maison de Commerce.

1815.

et les bornes de l'état formé par Deucalion, et transmis à son fils Hellen; le partage des états du dernier de ces princes, entre ses trois fils *Eolus*, *Dorus* et *Xuthus*; les premières colonies des *Eoliens*, des *Doriens* et des *Ioniens*; enfin, les colonies qui, composées en partie des Pélasges et des Hellènes de la Thessalie, se répandirent, soit dans l'intérieur, soit au dehors de cette vaste région.

LIVRE PREMIER.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS L'ÉPOQUE D'HELLEN JUSQU'A CELLE DE MINOS.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers établissemens des Hellènes.

Nous avons déjà vu que l'invasion que Deucalion fit dans la Thessalie, y occasiona beaucoup d'émigrations; et il paraîtrait que ce prince étendit sa domination sur toute cette contrée. C'est en effet ce qu'assurent Denys d'Halicarnasse (1), Hellanicus (2) et même Strabon (3). Mais comme son fils Hellen et ses successeurs immédiats ne régnèrent que sur une portion de pays très-bornée, il nous semble que ces conquêtes ont été beaucoup exagérées, et qu'elles se réduisirent à l'invasion de la *Phthiotide*, ainsi que l'attestent unanimement les auteurs, à la tête desquels je dois placer Strabon lui-même (4). Ce pays était celui qu'occupaient les Pélasges,

(1) Dionys. *Antiq. rom.* lib. I, c. 17.

(2) Hellanic. *apud* Schol. Apollon. lib. III. v. 1085.

(3) Strabo, lib. IX; p. 432.

(4) Strabo, *ibid.*, et p. 443; Herodot. lib. I, c. 56; Apollodor. liv. I, c. 7, §. 2; Conon. *narrat.* XXVII; Apollon. Schol. *ad Argonaut.* lib. III, v. 1085.

au témoignage du scholiaste d'Apollonius (1); et ces Pélasges, issus de ceux que nous avons vus amenés de l'Argolide, portaient alors le nom de *Grecs* (2). Forcés de céder leur pays aux armes victorieuses de Deucalion, le plus grand nombre émigra de la Thessalie, comme nous l'avons rapporté. Mais les Pélasges, établis dans les autres provinces de la Thessalie, ne prirent point de part à ces émigrations, parce que les conquêtes de Deucalion ne s'étendirent point jusqu'à eux. En effet, il y eut long-temps après l'époque de Deucalion un état indépendant, qui conservait le nom des *Pélasges*, et dont la capitale Larisse obéissait à la dynastie des rois Pélasges, issus du deuxième Pélasgus : cet état est nommé *Pelasgia* par le scholiaste de Lycophron (3), *Pélasgiotide* par Apollodore (4); et *Teutamius*, qui y régnait au temps de Persée, suivant le même Apollodore, était sans doute le même que le *Teutamidès* dont parle Denys d'Halicarnasse (5), qui descendait de Pélasgus. Cet état subsistait encore dans des temps plus rapprochés du siége de Troie, puisque l'écrivain Hiéronyme, cité par Strabon (6), parle

(1) Schol. Apollon. *ad* lib. 1, v. 14.

(2) Sur ces *Grecs*, *voy.* Etienne de Bysance, *v.* Γραικός; *Marm. Oxon. epoch.* VI; Aristot. *Meteor.* lib. 1, c. 14; Apollod. lib. 1, c. 7, §. 2.

(3) Schol. Lycophron. *ad* v. 840.

(4) Apollodor. lib. II, c. 4, §. 4.

(5) Dionys. Halic. lib. 1, c. 28.

(6) Hieronym. *apud* Strabon. lib. IX, p. 443. Τῆς πεδιάδος Θετταλίας καὶ Μαγνήτιδος τὸν κύκλον, τρισχιλίων σταδίων ἀποφαίνεται, οἰκῆσθαι δ' ὑπὸ Πελασγῶν....

d'une grande émigration de Pélasges, qui furent chassés par les Lapithes; et il assigne à ce royaume une étendue de trois mille stades, qui comprenait toute la plaine de Thessalie et de Magnésie. Parmi les villes que renfermait cette région, il en cite plusieurs, telles que *Phères* et *Mopsium*, qui devaient leur origine, ou du moins leur nom, à des princes Hellènes; ce qui prouve que les états des deux peuples n'étaient point séparés par des limites bien sûres. Enfin, le nom des Pélasges se conserva toujours dans cette contrée, même après le siége de Troie, puisque la colonie qu'Antiphus y amena, s'établit, selon les auteurs (1), *dans le pays des Pélasges*. Les alliances que les princes Hellènes contractèrent avec ceux des Pélasges, et, plus que tout cela, les nombreux essaims de ce peuple que nous verrons se joindre aux premières colonies des Hellènes (2), prouvent à la fois, et la permanence des Pélasges dans la Thessalie, et l'union qui existait entre eux et les sujets d'Hellen.

Il me paraît donc bien certain que l'établissement formé par Deucalion se borna à la *Phthiotide*, ou pays des *Grecs*, et que cette région fut la première demeure des *Hellènes*, issus par conséquent des colons amenés par Deuca-

(1) Scholiast. Lycophr. v. 911; Scholiast. Apollon. lib. III, v. 1089.

(2) Il serait trop long de citer, à l'appui de cette première assertion, des exemples que, d'ailleurs, je dois supposer connus. Quant à la deuxième, j'en développerai les preuves à mesure que je décrirai les colonies helléniques.

lion, ou des Curètes et Lélèges, et des Pélasges, que les armes du conquérant ne purent chasser du pays qu'ils habitaient. Le mélange entre les deux peuples fut d'autant plus rapide et plus facile, que les uns et les autres, quoique séparés par de fréquentes révolutions, avaient sans doute une origine commune, comme *Autochthones de la Grèce*. Quant aux limites de la *Phthiotide*, telle qu'elle était au temps de cet établissement, il me semble impossible de les déterminer d'une manière certaine. En effet, on ne peut guère croire qu'elle occupât alors le même espace de terrain, qu'aux temps où Strabon en traçait ainsi les bornes (1); elle s'étendait le long de l'Éta, depuis les golfes Maliaque et Pylaïque, jusqu'à la Dolopie et au mont Pindus, et dans l'intérieur des terres jusqu'à Pharsale. Le territoire qui était resté aux Pélasges s'oppose à ce que nous accordions autant d'étendue à l'établissement primitif des Hellènes; et je crois que nous devons lui assigner le même terrain que les auteurs donnent aux états d'Hellen, c'est-à-dire, la région comprise entre l'*Enipée* et l'*Asopus* (2). La ville de *Melitæa*, située sur la première de ces rivières, paraît avoir été la capitale de cet état; car elle avait porté originairement le nom de *Pyrrha*, selon la tradition même de ses habitans (3); et le voisinage de

(1) Strabo, lib. IX, p. 430, B.
(2) Conon. *narrat.* XXVII.
(3) *Apud* Strabon. lib. IX, p. 432, A.

l'antique *Hellas*, et le tombeau même d'Hellen, qui se voyait sur sa place publique, confirment notre conjecture; mais il serait téméraire d'insister sur de semblables inductions. Strabon lui-même avoue (1) que rien ne lui paraissait plus difficile que de déterminer l'emplacement des divers états qui avaient occupé la Thessalie, parce que les limites avaient éprouvé, comme la constitution politique de ces états, une foule infinie de variations; et, dans un siècle où nous manquons des documens mêmes qui pouvaient éclairer Strabon, nous serions coupables de témérité si nous prétendions être mieux informés que lui. Ce qu'il importe de faire remarquer ici, c'est que l'extension que reçut la puissance des Hellènes fut due sans doute à leur union avec les Pélasges. Les noms de *Phthiotes* et d'*Achéens* qui, dans la suite, furent appliqués à des tribus helléniques, avaient été portés dans l'origine par des tribus pélasgiques fixées sur le même territoire; et ces noms ne devinrent sans doute communs aux deux peuples que lorsqu'ils furent habitans de la même contrée.

Nous ne savons rien de l'histoire d'*Hellen*, si ce n'est qu'il donna son nom au peuple appelé

(1) Strabo, lib. IX, p. 429, C; et 433, B. Plusieurs contrées se vantaient de posséder des monumens du séjour de Deucalion (*v. Marm. Oxon.* ep. IV; Arrian. *apud M. Etymol. v.* Αφισίος); et Prideaux (*Comment.* p. 96.) en conclut que Deucalion régna sur tous ces pays, et que la Grèce, partagée depuis entre ses descendans, fut réunie toute entière sous son pouvoir. Cette conclusion me paraît au moins fort hasardée.

avant lui *Grecs* (1), et qu'il fonda probablement la ville d'*Hellas* (2), dont le nom, porté d'abord par la région voisine, fut successivement appliqué à la Grèce entière (3). Ses états, selon Conon (4), s'étendaient entre l'*Asopus* et l'*Enipée*. Strabon dit (5) entre le *Pénée* et l'*Asopus*; mais comme ces limites comprendraient presque toute la Thessalie, je soupçonne que le texte

(1) *Marmor. Oxon.* ep. VI; Apollod. liv. I, c. 7, §. 3.

(2) Strabon paraît incertain si, dans Homère, le nom d'Hellas s'applique à une ville ou à une province, et les vers qu'il cite (*Geograph.* lib. IX, p. 431) étaient en effet bien propres à produire cette incertitude; mais on peut, je crois, résoudre affirmativement l'une et l'autre question, et dire que tantôt ce nom désigne une ville, et tantôt la province dont elle était la capitale. Il est bien certain qu'il exista originairement une ville appelée *Hellas*; les scholiastes d'Apollonius (*ad Argonaut.* lib. I, v. 904. Ὅμηρος δὲ μίαν Θεσσαλίας πόλιν οἶδε τὴν ἑλλάδα.) et d'Homère (*ad Iliad.* lib. X, v. 474. Ἑλλάς, πόλις ὁμώνυμος τῇ χώρᾳ. *Vid.* et *ad Iliad.* lib. X, v. 395.) l'assurent en termes positifs; et Strabon lui-même atteste son existence (*Geograph.* lib. IX, p. 433, A.), lorsqu'il nous décrit sa situation au-delà de l'Enipée, à dix stades de *Mélitæa*. Les progrès de la puissance des Hellènes étendirent peu à peu l'usage de ce nom, et Prideaux a fort bien distingué (*Comment. ad Marm. Oxon.* p. 132.) les passages d'Homère, qui tantôt désignaient une cité, et tantôt une région. Le même embarras se reproduisait à l'égard de *Phthie*, qui d'abord avait été sans doute une ville fondée par les Pélasges, et dont le nom était devenu par la suite des temps celui de la province circonvoisine. Je ne m'arrête point à l'opinion d'Etienne de Bysance (*in Urbib. v.* Ἑλλὰς.), qui attribue la fondation d'*Hellas* à un Hellen, fils de Phthius et de Chrysippe. Cette tradition, qui supposerait l'existence de deux princes du nom d'Hellen, ne nous paraît pas admissible, et est d'ailleurs sujette à beaucoup de difficultés.

L'abbé Gédoyn, qui a traduit les *Narrations* de Conon (dans le tom. XIV du *Recueil de l'Acad. des Bell. Lett.* p. 206.), prend l'Asopus dont parle cet auteur, pour le fleuve qui coulait en Béotie; et il fait remarquer l'agrandissement qu'avait déjà reçu la puissance d'Hellen; mais cette remarque est malheureusement dénuée de fondement; et il est question ici de l'Asopus qui coulait en Trachinie, dont Strabon parle en plusieurs endroits, et entr'autres dans son *huitième livre* (p. 382.). Sur les différens fleuves qui ont porté le nom d'*Asopus*, *Voyez* encore Strabon (lib. IX, p. 408, D, et 428, D.).

(3) Dicæarch. *in Stat. Græc.* p. 178, edit. græc. Hœschel.

(4) Conon. *narrat.* XXVII.

(5) Strabo, lib. VIII, p. 383.

de cet auteur est altéré, et qu'il faut lire l'*Enipée* au lieu du *Pénée* (1). Mais ce qui rend l'existence d'Hellen importante, c'est que les trois principaux peuples helléniques rapportaient à ses trois fils leur origine et leur nom, et que leurs émigrations, que nous allons faire connaître, prirent naissance immédiatement après le partage qu'il leur fit de ses états.

On convient assez généralement (2) que les fils d'Hellen se nommaient *Eolus*, *Dorus* et *Xuthus*; et la plus ancienne mention qui soit faite de ces princes, se trouve dans Hésiode (3). Eolus, l'aîné de ces princes, régna sur les états de son père, et l'expression de Conon (4) et de Strabon (5); indique qu'Hellen résigna entre ses mains la puissance suprême, et qu'il envoya ses autres enfans se fonder ailleurs des établissemens. Cette opinion est bien plus vraisemblable que celle de Pausanias (6), selon laquelle Xuthus, le plus jeune des trois frères, aurait été chassé par ses deux aînés, pour s'être approprié tout l'argent de la succession de son père. Quoi qu'il en soit, le récit de Conon marque *clairement* que le royaume d'Eolus (7)

(1) Ce qui autorise cette correction, c'est que le schol. d'Apollonius (*ad* lib. III, v. 1093) atteste, comme Conon, que les états d'Hellen étaient entre l'*Asopus* et l'*Enipée*.

(2) Diodor. Sic. lib. IV, c. 67; Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 143.

(3) Hesiod. *apud* Schol. Lycophron. v. 284; Apollod. lib. I, c. 7, §. 2.

(4) Conon. *narrat.* XXVII.

(5) Strabo, lib. VIII, p. 383.

(6) Pausan. lib. VII, c. 1.

(7) M. Clavier, dans ses *notes sur Apollodore* (tom. II, p. 94.), traite d'abord ce royaume d'*imaginaire*; ensuite il le place dans

fut le même que celui d'Hellen; et je ne sais pourquoi les critiques modernes se sont tant tourmentés pour en chercher ailleurs la situation, ou même pour le traiter d'*imaginaire*. Le nom d'*Eolide*, chez les Anciens, ne désigne point une contrée particulière de la Thessalie; il s'appliquait à toute la région occupée par les *colonies éoliennes*; et cette région était plus vaste que celle qui avait été soumise au sceptre d'*Hellen*, et ensuite d'*Eolus*. Si la puissance du dernier de ces princes se fût perpétuée dans la ligne issue directement de lui, ses états eussent pu retenir son nom; mais comme après lui, et même de son vivant, ses nombreux enfans se fondèrent des états au voisinage des siens, le nom d'*Eoliens* put bien être appliqué à tous les peuples gouvernés par ces princes; mais le nom d'*Eolide* ne pouvait convenir à plusieurs états indépendans les uns des autres. Voilà sans doute pourquoi cette dénomination, commune à plusieurs peuples de même origine, ne servit jamais à en désigner aucun en particulier.

---

l'Etolie, *aux environs de Calydon*; enfin, dans son *Histoire de la Grèce* (tom. I, p. 57.), il en fixe la situation *le long du golfe Pagasétique*. Il paraît que ce savant ne s'est point formé une idée bien précise du problème qu'il a cherché à résoudre; mais, sans m'arrêter à l'une ou à l'autre de ces conjectures, je suis à la lettre le témoignage de Conon et du scholiaste d'Apollonius.

CHAPITRE II.

Colonies Eoliennes au-dedans et au-dehors de la Thessalie.

Il est certain que la Thessalie fut couverte de colonies éoliennes; et c'est sans doute dans ce sens qu'il faut entendre l'expression d'Apollodore, qui prétend qu'*Eolus* domina sur toute la Thessalie (1). Les habitans de l'*Hellade* prirent sous ce prince le nom d'*Eoliens*, ainsi que l'attestent ce même Apollodore (2), Eustathe (3) et le scholiaste d'Apollonius (4); et ce nom fut porté dans toutes leurs colonies. Telle est, selon nous, la manière la plus naturelle d'expliquer l'extension donnée au mot d'*Eolide* par les Anciens.

Ces colonies reconnaissaient pour leurs fondateurs des fils ou petits-fils d'Eolus; et il est probable que, selon l'usage de ces temps, et à l'exemple d'Hellas, la plupart de ces princes, à l'exception de l'aîné qui dut succéder à son père, allèrent fonder des états indépendans. *Créthée*, qu'Apollodore nomme le premier (5) parmi les fils d'Eolus, conduisit une colonie d'Eoliens à *Iolcos*, ville occupée alors par les

(1) Apollodor. lib. 1, c. 7, §. 2.
(2) Apollodor. *ibid.*
(3) Eustath. *ad* Dionys. v. 820.
(4) Schol. Apollon. *ad* lib. III, v. 1093.
(5) Apollod. lib. 1, c. 7, §. 3.

Pélasges. Il les en chassa, et s'y établit à leur place (1). Cette ville, sur l'origine de laquelle Etienne de Bysance ne nous a transmis qu'une tradition mythologique (2), devint par la suite mère de plusieurs colonies que nous indiquerons en leur lieu. *Magnès* conduisit (3) une colonie dans la région située au pied des monts *Ossa* et *Pélion*, et donna son nom à tout ce pays, ainsi qu'à la ville capitale qu'il y fonda. *Cercaphus*, qui ne se trouve point dans la liste d'Apollodore, non plus que *Macednus*, mais dont l'existence est attestée par Démétrius de Scepsis (4), s'établit le long du golfe Pagasétique, dans le voisinage d'Iolcos; et l'on peut conjecturer que cet établissement se fit de concert avec Créthée. Le fils de ce Cercaphus fonda *Orminium*, suivant le même Démétrius (5), et cette ville n'était qu'à vingt stades d'Iolcos (6). *Macednus* ou *Macedo* est ajouté par Hellanicus (7) à la liste des fils d'Eolus; et son témoignage est fortifié de celui d'Eustathe (8). Il y avait cependant sur l'extraction de ce prince une autre tradition, selon laquelle il descendait de Thyia, fille de Deucalion; c'était l'opinion d'Hésiode (9), laquelle paraît avoir été suivie

(1) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 2; Schol. Hom. *ad Iliad.* l. 11, v. 591.
(2) Stephan. *v.* Ἰωλκός.
(3) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. 11, v. 756.
(4) *Apud* Strabon. lib. IX, p. 438, D.
(5) Demetrius, *ibid.*
(6) Strabo, lib. IX, p. 438.
(7) Hellanicus, *apud* Constant. Porphyrog. *Themat.* lib. II, c. 2.
(8) Eustath. *ad* Dionys. v. 427.
(9) Hesiod. *apud* Constant. Porphyrog. *Themat.* lib. II, c. 2.

par Solin (1), lorsqu'il appelle *Macedo : Deucalionis maternus nepos ;* et dans ce système, *Macedo,* descendant de Deucalion à la troisième génération, aurait été contemporain des fils d'Helle. Comme nous verrons un de ces princes fonder une colonie au voisinage de la Macédoine, dans les mêmes lieux où les auteurs placent les établissemens de *Macednus,* l'union qui paraît avoir existé entre ces deux colonies, et le synchronisme que la tradition d'Hésiode établit entre leurs chefs, me font pencher pour cette dernière ; ainsi, je réserve à parler de la colonie de *Macednus* jusqu'à l'époque de celle de l'*Histiæotide.* Un autre fils d'Eolus, oublié par tous les mythologues, *Mimas,* s'établit à *Arné,* ville située sur les bords du golfe Pagasétique, et y établit le premier le nom et l'empire des Eoliens. En effet, Diodore de Sicile assure (2) qu'il gouverna, après la mort de son père, la partie de la Thessalie qui porta la première le nom d'*Eolide ;* et l'on ne peut douter qu'Arné n'ait été dans l'origine la capitale d'un état nommé *Eolide,* puisque la région d'où furent chassés les Béotiens (3), que nous savons être le territoire d'Arné, est appelée *Eolide* par Hérodote (4), et que ce fut pendant leur séjour à Arné que ces Béotiens prirent le nom d'*Eo-*

(1) Solin. c. IX, p. 26, edit. Salmas.
(2) Diodor. lib. IV, c. 67. *Voy.* M. Clavier, *Histoire,* tom. I, p. 57.
(3) Thucydid. lib. I, c. 12.
(4) Herodot. lib. VII, c. 176.

liens (1), que Thucydide leur donne toujours (2). Rien ne s'oppose donc à ce que nous adoptions la tradition que Diodore nous a transmise sur l'établissement de *Mimas*.

Quant à l'époque où doivent être rapportés la plupart de ces établissemens, nous n'avons aucun document positif à cet égard (3); nous pouvons seulement présumer qu'ils suivirent, à peu de distance, la mort d'Eolus. M. Larcher, dans son *Canon Chronologique*, marque la naissance de la plupart de ces princes, entre l'an 1434 et l'an 1422 avant J. C. Leurs établissemens, postérieurs d'une génération à la date de leur naissance, doivent donc être placés entre l'an 1401 et l'an 1389 avant notre ère; et ce calcul doit s'appliquer aux colonies conduites hors de la Thessalie par les autres fils d'Eolus.

---

(1) Pausan. lib. x, c. 8.

(2) Thucydid. lib. vii, c. 57.

(3) M. Larcher (*Canon chronol.* p. 572) marque la naissance de Salmonée à l'an 1443 avant J. C., neuf ans avant celle de Créthée, qu'Apollodore nomme le premier parmi les fils d'Eolus; et quelques lignes plus bas il rapporte la naissance du même Salmonée sous l'an 1426, huit ans après celle de Créthée. J'ai de la peine à concilier cette contradiction, et je suis la dernière date, qui me paraît préférable.

CHAPITRE III.

Colonie de Déion en Phocide.

(An 1392 avant J. C.)

Déion se mit à la tête d'une colonie éolienne, fonda un état dans la *Phocide*, au témoignage d'Apollodore (1), et étendit sa domination sur toute cette contrée. La proximité où elle était des états d'Hellen favorisa cette invasion, et les relations intimes qui existaient entre les peuples des deux pays, depuis le règne de Deucalion, ne furent pas sans doute une des moindres causes des progrès rapides de cette colonie. On sait en effet que Deucalion avait d'abord habité aux environs du Parnasse (2), d'où il était venu s'établir à *Opunte* (3); et lorsqu'il eut fondé un état dans la Thessalie, il est vraisemblable que ses anciens sujets entretinrent un commerce étroit avec ceux qu'il venait de conquérir. Ce fut donc probablement à ces liaisons nationales que Déion dut le succès de son établissement.

Il est fâcheux qu'Apollodore ne nous ait point appris le siége de la colonie amenée par ce

(1) Lib. 1, c. 9, § 4.
(2) *Marmor. Oxon. epoch.* 11; Euseb. *Chronic.* l. 11, p. 75, *et alii.*
(3) Strabo, lib. IX, p. 425, C.; Schol. Pindar. *ad Olympic.* IX, v. 64.

prince. S'il nous était permis de hasarder une conjecture, je crois que ce fut Opunte, ville fondée par Deucalion, qui lui-même avait emporté le nom d'*Opûs*, selon le scholiaste de Pindare (1). En effet, nous voyons Actor, un des fils de Déion, établi à *Opunte*, et le mariage d'une des filles de ce prince avec un petit roi des environs du Parnasse (2), prouve que ses états n'étaient pas fort éloignés de cette côte. Nous y rencontrons d'ailleurs plusieurs homonymies, relevées par Strabon lui-même (3), qui lui sont communes avec la région d'où était partie la colonie de Déion, entre autres deux villes d'*Alos* et d'*Alopé*, qui se trouvent également sur la côte maritime de la Locride Opuntienne, et dans l'ancienne Phthiotide (4). L'une d'elles, Alopé, avait encore son homonyme dans le pays des Locriens Ozoles issus, selon Strabon (5), des Locriens Epicnémidiens. A une autre extrémité de la Phocide, une ville d'*Anticyra* rappelle à ce même Strabon (6) le nom d'une ville située dans la Phthiotide; et *Trachis* est encore une homonymie, commune aux deux régions, remarquée par cet habile géographe (7).

(1) *Ad Olympic.* IX, v. 72.

(2) Schol. Homer. *ad Odyss.* lib. XVIII, v. 432.

(3) Strabo, lib. IX, p. 432, D.

(4) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 681 et sqq.

(5) Strabo, lib. IX, p. 427, B; Scymn. Ch. v. 480, 481.

(6) Strabo, *ibid.* p. 434, B.

(7) Strabo, lib. IX, p. 423, D. Je me suis écarté à regret du sentiment de M. Clavier, qui place les états de Déion sur les bords du golfe Pagasétique, par la seule raison que ceux de *Protésilas*, son arrière petit-fils, s'étendaient depuis *Pirasus* jusqu'à *Antron*. Il est vrai que Simson lit Φθιώτιδος au

Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochemens, qui, joints aux raisons que j'ai données, et au témoignage formel d'Apollodore, paraîtront peut-être suffisans pour confirmer la tradition de l'établissement formé par Déion en Phocide. Je ne me dissimule pas la difficulté d'accorder cette tradition avec celle qui fait régner *Amphictyon* à Opunte, où sa postérité était encore établie au temps du siége de Troie (1). Mais l'existence de cet Amphictyon, la place qu'il occupe parmi les souverains de l'Attique (2), et la succession de ses descendans, sont peut-être sujettes à des difficultés plus grandes et plus nombreuses encore. Dans ce conflit d'opinions diverses et contradictoires, il est permis de suivre celle qui paraît soutenue des probabilités les plus fortes, sans toutefois lui attribuer, par-dessus toutes les autres, un degré de certitude et d'authenticité dont elles sont toutes également privées.

---

lieu de Φωκίδος (*ad Her. ad annum* 2596.); mais cette correction du texte d'Apollodore n'est appuyée sur aucun manuscrit, et a été réfutée par Prideaux (*ad Marm. Oxon.* p. 138.) et par M. Clavier lui-même (*Notes sur Apollod.* p. 130.), sans doute d'après ce savant.

(1) Voy. *Marmor. Oxon.* ep. v; Didym. *ad Iliad.* lib. XII, v. 117.

(2) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 2.

CHAPITRE IV.

Colonie de Sisyphe à Corinthe

(An 1400 avant J. C.)

Sisyphe, qu'Apollodore nomme (1) le second parmi les enfans d'Eolus, conduisit une colonie d'Eoliens à *Corinthe*, ville qui était alors appelée *Ephyre*. Cette tradition, concernant l'origine d'une des plus fameuses villes de la Grèce, n'est énoncée aussi formellement que par Apollodore; mais d'autres témoignages viennent indirectement à l'appui du sien. En effet, le séjour de Sisyphe à Corinthe est attesté par Homère (2); et Pausanias assure (3) qu'il obtint l'empire de cette ville. Cependant le même Pausanias rapporte sur son origine des traditions entièrement contraires; mais comme il ne les avait trouvées que dans les écrits des Corinthiens, et entre autres d'un certain Eumelus, un des Bacchiades, qui les avait rédigées dans une *histoire* ou *poëme*, dont le judicieux voyageur paraît même révoquer en doute l'authenticité (4), nous pouvons les rejeter sans inconvénient. C'était probablement à ces récits mythologiques que

(1) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 3.
(2) *Iliad.* lib. VI, v. 157.
(3) Pausan. lib. II, c. 1 et 3.
(4) Pausan. lib. II, c. 1.

faisait allusion le savant scholiaste d'Apollonius (1), lorsqu'il dit que l'origine de Corinthe se perdait dans la nuit des temps fabuleux. Les difficultés mêmes qui résultent de l'exposition fidèle que fait Pausanias de ces traditions, jointes à celles que font naître les doutes de cet auteur, nous dispensent d'entrer dans un examen qui ne pourrait offrir de résultat satisfaisant.

La plus ancienne époque de l'histoire de Corinthe est certainement l'établissement qu'y forma Sisyphe, et c'est en effet le premier dont parlent Eusèbe (2) et le Syncelle (3). Cet accord des chronologistes est confirmé par le témoignage des monumens, qui portaient encore, au temps de Strabon (4), le nom de *Sisyphe*. Enfin, la postérité de Sisyphe établie à Corinthe jusqu'à l'époque du retour des Héraclides (5); les colonies qui, de cette ville, sous la conduite des fils ou petits-fils de ce prince, allèrent se fixer en différentes contrées de la Grèce (6); le séjour des *Eoliens* à Corinthe attesté par Thucydide, à une époque antérieure à celle où les Doriens s'en emparèrent; tous ces faits, dis-je, doivent donner au récit d'Apollodore le plus haut degré de certitude qu'il soit possible d'atteindre dans des matières d'une pareille antiquité.

(1) Scholiast. Apollon. *ad Argonaut.* lib. IV, v. 1212.
(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 81.
(3) Syncell. *Chronogr.* p. 158, C.
(4) Strabo, lib. VIII, p. 379, D.
(5) Thucyd. lib. IV, c. 42.
(6) Pausan. lib. II, c. 4.

Quant à la date que je donne à cette colonie, j'ai suivi la chronologie des enfans d'Eol- ; et Sisyphe étant nommé le second par Apollodore (1), j'ai placé sa naissance un an après celle de Créthée, et assigné, selon ce calcul, l'an 1400 avant J. C., pour l'époque de son établissement. Je n'ignore point qu'Eusèbe (2) rapporte cet événement à la trente-septième année du règne de Gécrops à Athènes, et par conséquent à l'an 1533 avant notre ère. Mais ce calcul, qui détruit nécessairement la filiation que tous les auteurs donnent à Sisyphe, m'a semblé inadmissible. Le Syncelle, qui copie partout Eusèbe, ne donne point de date précise (3); et il est difficile de la saisir à travers le chaos de son informe chronologie. Il la rapporte sous la même époque que les colonies phéniciennes de Thasos, Mélos, Calliste, et que le voyage de Thésée en Epire, pour ravir la femme du roi des Molosses. La première de ces époques est beaucoup trop ancienne; la seconde, beaucoup trop récente pour qu'on puisse trouver entre elles un milieu sûr et satisfaisant. Ailleurs (4), il met la fondation de Corinthe avant le départ de la colonie de Cadmus. Quelle lumière tirer d'un amas si sensible d'erreurs et de contradictions?

(1) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 3.
(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 81.
(3) Syncell. *Chronogr.* p. 158, C.
(4) *Id. Chronogr.* p. 152, D.

CHAPITRE V.

Colonie de Périérès dans la Messénie.

(An 1389 avant J. C.)

Périérès, chef d'une colonie éolienne, s'établit dans la Messénie, dont le choix des peuples lui avait déféré l'empire. Apollodore n'entre dans aucun détail sur cet événement, et il est probable que la plupart des monumens qui pouvaient en retracer les principales circonstances, n'existaient déjà plus au temps où fut rédigée sa compilation (1). Mais Pausanias (2) supplée en quelque sorte au silence de cet auteur, et au défaut des monumens, en recueillant les traditions nationales sur cet ancien établissement. Selon ces traditions, la race royale et indigène de Polycaon s'étant éteinte à la cinquième génération, les Messéniens appelèrent pour les gouverner *Périérès*, fils d'Eolus, qui, parti à cette époque de la Thessalie avec une colonie éolienne, cherchait sans doute, à l'exemple de ses frères, à former un établissement. L'alliance qu'il contracta avec Persée, en épousant sa fille (3), servit à affermir sa domination nais-

(1) Apollod. lib. I, c. 9, §. 5.
(2) Pausan. lib. IV, c. 2.
(3) *Idem*, *ibid.*, et lib. II, c. 21.

sante, et une nouvelle colonie éolienne, qui vint s'établir en Messénie, la rendit encore plus assurée. Ses deux fils, *Apharée* et *Leucippe*, qui, à sa mort, se partagèrent ses états (1), mais cependant avec une attribution inégale d'autorité, fondèrent *Aréné* qui fut long-temps une des principales villes de la Messénie. Le même Pausanias parle encore dans un autre endroit (2), d'un *Pisus*, fils de *Périérès*, qui fonda Pise en Elide. Cette tradition ne serait pas absolument invraisemblable, vu l'étroite union qui existait alors entre les souverains des deux contrées; et l'étymologie qu'Eustathe donne (3) au nom de *Pisus* ne suffirait pas pour la détruire (4). Le scholiaste d'Homère (5), publié par M. de Villoison, parle aussi d'un fils de *Périérès* qui fonda Lacédémone, et il le nomme *Œbalus*. Mais l'erreur de ce scholiaste est manifeste, et l'union d'*Œbalus* avec la veuve de Périérès, union attestée par plusieurs passages de Pausanias (6), lui a sans doute suggéré cette étrange opinion. Voilà tout ce que nous pouvons recueillir de plus certain sur la colonie de *Périérès*. L'origine de ce prince n'était pas sans difficulté. En effet, Apollodore dit (7), que selon quelques traditions il descendait des *Atlantides*,

(1) Pausan. lib. II, c. 21.
(2) *Id.* lib. VI, c. 17.
(3) Eustath. *ad* Dionys. v. 409.
(4) *Vid.* Stephan. et *Magn. Etymolog. v.* Πίσα.
(5) Schol. Hom. *Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 88, p. 77.
(6) Pausan. lib. II, c. 24; lib. III, c. 1; lib. IV, c. 2.
(7) Apollod. lib. 3, c. 9, §. 5.

par *Cynortas*, fils d'Amyclas. Mais, sans chercher à discuter ce point, il me semble que la première opinion, suivie par Apollodore, est préférable à celle-ci. Outre les témoignages de Pausanias, que nous avons cités, il en existe un qui doit être d'une grande autorité en ces matières; c'est celui du poète Hésiode, qui nous a été conservé par le scholiaste de Pindare (1). Le *Cynortas* qui, selon l'autre tradition, aurait été père de Périérès, était père d'*Œbalus*, selon Pausanias (2), et ce rapport pourrait peut-être indiquer une identité entre les deux personnages, qui servirait à concilier les deux traditions; mais ce n'est ici qu'une conjecture sur laquelle je n'insiste pas.

CHAPITRE VI.

Colonie d'Athamas en Béotie.

(An 1399 avant J. C.)

La *Béotie*, dès les époques les plus reculées, reçut des colonies éoliennes, et ses habitans portèrent toujours la dénomination commune d'*Eoliens*. Le séjour que les *Cadméens*, chassés

(1) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* IV, v. 253, tom. II, p. 567, edit. Heyn. Il cite les noms des fils d'Eolus; et entr'autres : Σαλμωνέα δ' ἄδικον καὶ ὑπέρθυμον Πειρήνης.

(2) Pausan. lib. III, c. 1.

de leur pays après la guerre des Epigones, firent à Arné en Thessalie, ne peut seul rendre raison de cette dénomination; et nous la trouvons suffisamment expliquée par les nombreuses colonies dont cette contrée fut couverte. Thucydide assure, en plusieurs endroits de son histoire (1), que *les Béotiens étaient Eoliens d'origine*, et Strabon les comprend parmi les peuples situés au-delà de l'isthme, qui portèrent le nom d'*Eoliens* (2). Ce que dit Pausanias (3), que Corinne dut la victoire qu'elle obtint sur Pindare, à l'usage qu'elle faisait dans ses poésies du dialecte éolien, plus facile à comprendre de ses compatriotes que le dorique employé par Pindare, prouve d'ailleurs invinciblement que l'éolien était la langue commune des Béotiens. Mais, d'un autre côté, rien n'est plus obscur que l'histoire de ces colonies qui couvrirent la Béotie d'une population éolienne. L'origine des rapports qui lièrent cette contrée avec la Thessalie remontait, s'il en faut croire la tradition recueillie par Pausanias (4), à un fils d'Amphictyon, dont la postérité régna sur différens cantons de la Béotie. Mais, ainsi que je l'ai déjà observé, l'existence de ce personnage et de ceux de sa race paraît entièrement imaginaire, et il est impossible d'asseoir une

(1) Thucyd. lib. III, c. 2; et lib. VII, c. 57.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 332.
(3) Pausan. lib. IX, c. 22.
(4) Pausan. lib. IX, c. 5.

conjecture historique sur un fond aussi visiblement.

Je crois donc que la colonie d'*Athamas*, un des fils d'Eolus, est la première, ou du moins la plus certaine dont nous puissions parler. Cependant, il s'en faut bien que l'existence de cette colonie elle-même soit exempte de difficultés. Apollodore, qui ne donne aucun éclaircissement, se contente de dire qu'Athamas régna sur la Béotie (1). Pausanias dit (2) qu'il s'établit à *Orchomènes*, et que le souverain du pays lui accorda les terres où furent depuis bâties les villes d'*Haliarte* et de *Coronée*. Cette tradition est confirmée par le témoignage du scholiaste d'Apollonius (3), qui assure qu'*Orchomènes était une colonie thessalienne*, οἱ Ὀρχομένοι ἄποικοί εἰσι Θεσσαλῶν, et par celui d'Hellanicus, qui atteste également, quoiqu'avec moins de précision (4), le séjour d'Athamas à Orchomènes. Enfin, l'épithète d'*Eolienne*, donnée à cette ville par Apollonius (5), confirme et justifie ces différens témoignages. Cependant Orchomènes existait long-temps avant l'époque dont il s'agit, puisqu'elle florissait au temps d'Ogygès sous le nom d'*Athènes* (6); et même avant l'arrivée d'Athamas, elle avait été *rebâtie* par Andréus,

(1) Apollod. liv. I, c. 9, §. 1.
(2) Pausan. lib. IX, c. 34.
(3) *Ad* lib. II, v. 1190.
(4) *Apud Eumd. ad.* lib. III, v. 265.
(5) Apollon. Rhod. l. III, v. 1093.
(6) Stephan. Bysant. *v.* Ἀθῆναι.

prince dont l'origine est incertaine (1) et sous le règne duquel elle reçut le nom d'*Andréis*. Le nom de *Phlegyas*, qui lui succéda, me paraît appartenir à la colonie d'Athamas; car ce nom était originaire de la Thessalie, où il avait été porté dans le principe par les habitans de *Gyrtone* (2); et les fables débitées par les mythologues sur l'origine et les aventures d'un héros *Phlegyas*, rendent au moins son existence très-problématique.

Le siége des états d'*Athamas* était *Orchomènes*; mais il paraît par les différentes concessions qu'il fit aux enfans de Sisyphe, ses neveux, qu'il possédait toutes les terres situées autour du lac Copaïs, depuis Orchomènes jusqu'à la mer. Pausanias dit en effet (3), que les champs qui s'étendaient depuis le mont *Acræphium* jusqu'à la mer, portaient le nom d'*Athamantiens* à cause du séjour qu'y avait fait Athamas. Apollonius de Rhodes (4), et le Grand Etymologiste (5), font aussi mention d'un canton de la Béotie ainsi nommé. Enfin le mont Ptoüs, situé sur le bord de la mer, et célèbre par un oracle éolien d'Apollon, avait reçu son nom de *Ptoüs*, fils d'Athamas (6);

(1) Pausan. l. IX, c. 34. Il était fils du fleuve Pénée, ce qui semblerait lui assigner une *origine Thessalienne*; la facilité avec laquelle les sujets de ce prince accueillirent ceux d'Athamas, et l'union des deux familles qui se succédaient alternativement sur le trône, pourraient favoriser cette induction.

(2) *Vid.* Strabo. lib. IX, p. 442, B; Strabon. *Epitom.* lib. VII, c. 5, p. 330; Homer. *Iliad.* lib. XIII, v. 302.

(3) Pausan. lib. IX, c. 24.

(4) Apollon. lib. II, v. 514.

(5) *Magn. Etymol.* v. Ἀθαμάντιον.

(6) Pausan. lib. IX, c. 23.

ce qui prouve que les établissemens de ce prince ou de sa famille embrassèrent la circonférence du lac *Copaïs*. Une tradition, rapportée par le scholiaste de Pindare (1), pourrait aussi nous faire conjecturer que cette colonie s'était étendue dans les terres, et que *Thèbes* elle-même était un des établissemens qu'elle y avait formés. En effet, elle porte que les *Thébains étaient une colonie éolienne, et avaient reçu ce nom d'Eolus, fils d'Athamas*. Je ne sache pas que, parmi les fils d'Athamas, il y en ait eu un qui ait été appelé Eolus, et sans doute le scholiaste a voulu dire que *Thèbes* tirait son origine et son nom *des Eoliens, sujets d'Athamas*. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par un autre passage du même scholiaste (2), et par le nom même de *Thèbes*, qui rappelle celui de l'ancienne capitale de la Phthiotide (3). A une autre extrémité de la Béotie, et dans le voisinage d'Orchomènes, nous trouvons encore des villes qui paraissent avoir dû leur naissance à la même émigration. Telle est certainement *Cyrtone*, dont le nom seul, d'une existence très-ancienne, selon Pausanias (4), doit la faire regarder comme une

(1) *Ad Nem.* II, v. 137. *Schœnée*, fils d'Athamas, fonda la ville de ce nom en Béotie (*Confer.* Schol. Apollon. Rhod. lib. II, v. 1147, *cum* Schol. Hom. *ad Iliad.* lib. II, v. 497.); mais cette tradition aurait besoin d'être appuyée. Etienne de Bysance (*v.* Σχοινοῦς) et le scholiaste de Lycophron (*ad Cassandr.* v. 22.) font également mention de *Schœnée* comme d'un fils d'Athamas.

(2) Pindar. Schol. vet. et rec. *ad Olymp.* I, v. 162, 164.

(3) *Vid.* Strab. lib. IX, p. 433, A.

(4) Pausan. lib. IX, c. 24.

colonie thessalienne, d'autant plus que des *Phlégyens* de la *Gyrtone* thessalienne paraissent, ainsi que nous l'avons indiqué, avoir communiqué leur nom aux habitans d'Orchomènes. Telle est encore *Asplédon*, à 20 stades de la précédente (1), et qui, selon Etienne de Bysance (2), fut habitée par les mêmes Eoliens qui avaient fondé *Orchomènes*. On ne peut reculer la date de cette colonie à une époque plus ancienne, d'après le témoignage même de cet auteur; ni la rapporter sous une date plus moderne, puisque dans la génération suivante, nous lui verrons prendre le nom d'*Hyettus* (3). Au voisinage d'Orchomènes, était le fameux temple de Minerve, dans lequel se réunissaient les députés des villes béotiennes; et au lieu de chercher l'étymologie du surnom d'*Itonienne*, dans celui d'*Itonus* (4), personnage imaginaire, il me semble plus probable de le faire dériver du nom d'*Itonus*, ancienne ville de la Phthiotide, d'où il fut sans doute apporté par la colonie d'*Athamas*.

(1) Pausan. lib. IX, c. 24.
(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀσπληδών.
(3) *Vid.* Pausan. et Stephan. *loc. cit. adde Magn. Etymol. v.* Ἀσπληδών.
(4) Pausan. lib. IX, c. 34.

CHAPITRE VII.

Colonies Éoliennes en Elide.

Nous connaissons peu les anciennes révolutions de l'*Elide*; mais il est facile de conjecturer que ses premiers habitans furent des *Pélasges Arcadiens*. Nous lisons en effet dans Pausanias (1), que l'Elide faisait originairement partie de l'Arcadie, et l'inspection seule du pays suffirait pour le prouver. Les nombreuses émigrations qui, à des époques plus reculées, sortirent du sein de l'Arcadie, ne purent partir que des côtes de l'Elide. Aussi voyons-nous l'arcadien Dardanus s'embarquer dans un port de la Triphylie, d'où quelques traditions le prétendaient originaire (2). Une position de la même côte avait retenu un nom (3) qui était de la langue des *Pélasges*, et ce nom atteste leur séjour dans cette contrée. Ce qui le prouve encore mieux, c'est que le temple d'Olympie avait été, dans l'origine, consacré à *Chronus* ou *Saturne*, la principale divinité des Pélasges, dont le culte se conserva toujours en ce canton de l'Elide, lorsque celui de Jupiter régnait dans toute la Grèce (4). Le

(1) Pausan. lib. v, c. 1.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 345.
(3) *Samos*; ce nom se donnait, selon Strabon (lib. VIII, p. 346, et lib. X, p. 457), à tous les lieux élevés; et le savant Adelung (*Mithridat.* volum. II, p. 371.) prétend que ce mot était de la langue des *Pélasges*.
(4) Pausan. lib. V, c. 7.

savant Fréret en a donné la raison (1) : c'est que l'Élide n'avait reçu aucune colonie étrangère (2) qui eût altéré la pureté de sa langue éolienne, et la simplicité de ses premiers dogmes.

Colonie d'Aëthlius.

(An 1481 avant J. C.)

Si cette observation de Fréret est fondée, nous ne devons trouver dans l'Elide que des *colonies éoliennes,* puisque, selon Strabon (3), les Eléens avaient conservé dans toute son intégrité la langue primitive des Eoliens. La plus ancienne de ces colonies dont il soit fait mention, est celle qu'*Aëthlius* y conduisit (4), environ l'an 1481 avant notre ère. Ce prince était fils de *Protogénie*, et petit-fils de Deucalion. Les traditions mythologiques sur l'origine de Protogénie, nous la représentent établie d'abord en Elide, où un fleuve de cette région, nommé *Opûs* (5), lui donna le jour; mais comme Deucalion avait porté lui-même le nom d'*Opûs*, la source de cette fiction est aisée à reconnaître. Quoi qu'il en soit, il paraît assez constant qu'elle vint d'Elide dans la Locride, et les auteurs que j'ai cités le témoignent clairement (6). Son fils

(1) Fréret, *mémoire cité*, p. 62.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 333.
(3) Strabo, *ibidem*.
(4) Pausan. lib. V, c. 1; Conon. *narrat.* XIV; Scholiast. Pindar. *ad Olymp.* IX, v. 64, 79, 86.
(5) Il était *fleuve*, selon le scholiaste (*Olymp.* IX, v. 64), *roi*, selon Pindare (*ibid.* v. 86 et 90).
(6) Pindar. *ibid.* ἀπὸ γᾶς Ἐπειῶν, que le scholiaste interprète par : ἐξ Ἠλιάδος ἀρπασθεισαν.

Æthlius, qui sans doute avait été élevé à la cour d'Eolus, puisqu'il épousa *Calicé* sa fille, conduisit une colonie dans l'Elide, où Pausanias et les scholiastes de Pindare nous assurent qu'il se fonda un Empire. Cette colonie était composée d'*Eoliens* et d'habitans d'*Opunte*, ville où il était né (1), et cette tradition nous explique un rapport d'homonymie, remarqué par Strabon (2), mais dont ce grand géographe n'avait pu découvrir la cause. Il existait en Elide une ville d'*Opunte*, dont Etienne de Bysance fait également mention (3); et Strabon dit que ses habitans *étaient de même origine que ceux de la Locride*. On ne peut douter de l'existence de cette ville qui nous est encore attestée par Diodore (4), lequel met *Opunte en Elide*, au nombre des quatre villes tombées au pouvoir du roi Pausanias. Le nom et la fondation de cette ville ne peuvent se rapporter qu'à la colonie d'*Æthlius*, et ce fut probablement dans la partie de l'Elide où elle était située, que s'établit cette colonie.

Colonie d'Endymion.

(An 1448 avant J. C.)

Je ne m'arrêterai point à discuter les fables dont *Endymion* a été le sujet, et qui sont du res-

(1) Apollodor. lib. I, c. 7, §. 5. Schol. Pindar. *Olymp.* IX, v. 85; Schol. Apollon. lib. IV, v. 1780.
(2) Strab. lib. IX, p. 425.
(3) Stephan. Ὀπόεις. (*Vide* et Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 531; (4) Diodor. lib. XIV, c. 17.

sort de la mythologie plutôt que de celui de l'histoire. Si la tradition des Héraclides d'Ionie était exacte, il en faudrait conclure que ce prince, forcé de s'expatrier par quelqu'un de ces événemens si communs alors dans la Grèce, aurait été s'établir dans l'Asie mineure; mais comme rien n'est moins prouvé que cette tradition, contredite d'ailleurs par celle des Eléens (1), je ne crois pas qu'elle mérite une réfutation sérieuse. Quoi qu'il en soit, Endymion, au témoignage d'Apollodore (2), conduisit une colonie d'Eoliens en Elide, et fixa sa résidence à *Olympie*, ville fondée par une colonie crétoise, et qui devint alors ville *éolienne*. Les autres événemens de la vie de ce prince nous sont inconnus. Il eut trois fils, dont l'aîné, *Epéus*, lui succéda; et les deux autres, *Etolus* et *Pæon*, allèrent former des établissemens que nous ferons bientôt connaître. Le règne d'Epéus dut commencer vers l'an 1415 avant notre ère; et soit que ce règne ait été abrégé par quelque révolution, ou par d'autres accidens, c'était Etolus qui occupait le trône d'Elide (3), lorsque *Salmonée* y conduisit une colonie éolienne.

(1) *Apud.* Pausan. lib. v, c. 1, p. 376.

(2) Apollod. lib. 1, cap. 7, §. 5. M. Larcher (*Not. sur Hérod.* tom. V, p. 426, ancienne édit.) dit qu'il fonda *Elis*. Il est vrai que le texte d'Apollodore porte : Ἦλιν ἔκτισε; mais, comme la ville d'Elis ne fut bâtie que long-temps après, cet auteur n'a voulu parler que *du pays*, et non de *sa capitale*.

(3) Pausan. lib. v, c. 8.

Colonie de Salmonée.

(An 1393 avant J. C.)

Salmonée, fils d'Eolus, devait être déjà avancé en âge lorsqu'il quitta la Thessalie. En effet, Apollodore marque (1) qu'il y demeura long-temps; et comme Tyro, sa fille, y épousa *Créthée*, son émigration dut être au moins postérieure à ce fait, qui confirme ainsi le récit d'Apollodore. Quoi qu'il en soit, chassé de son pays par quelque révolution, il se mit à la tête d'une colonie d'Eoliens, et alla s'établir dans l'Elide. Cette émigration est attestée par Strabon (2), Apollodore (3), les scholiastes d'Homère (4), Diodore (5), et d'autres encore (6); et l'on doit s'étonner que Pausanias, écrivain si curieux et si exact, ait omis une tradition si importante. Mais à défaut des témoignages de l'histoire, l'examen même des lieux où s'établit cette colonie en démontrerait la réalité. Comment en effet ne pas reconnaître le séjour d'une colonie issue de la Thessalie, dans un pays qui en est aussi éloigné, et qui nous offre avec cette contrée des rapports aussi frappans et aussi nombreux? Nous retrouvons en Elide

(1) Apollod. lib. I, c. 9, §. 7, 8.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 356, 357.
(3) Apollod. *loc. cit.*
(4) Scholiast. Homer. *ad Odyss.* lib. XI, v. 235.
(5) Diodor. lib. IV, c. 68.
(6) Tzetzès, *Chiliad.* lib. VII, *Histor.* 107; Servius, *ad Eneid.* lib. VI, v. 585. Servius ignore de quel Eolus était fils Salmonée, et il suppose qu'il régnait près de l'Elide.

le nom du *Pénée* et celui de l'*Enipée*. L'ancienne ville de Pise était située entre deux montagnes nommées *Ossa* et *Olympe*, comme celles de Thessalie; et c'est Strabon lui-même qui relève cette homonymie (1). Nous y retrouvons enfin une *Larisse* et un fleuve du même nom, et une ville d'*Ephyre* (2). Il est, je crois, impossible de supposer que des relations géographiques aussi exactes soient l'effet du hasard; et si l'on en tire l'induction contraire, il me sera permis d'en rapporter l'origine à la colonie de Salmonée, que Diodore marque expressément avoir été très-considérable. Ce prince bâtit sur l'Enipée une ville à laquelle il donna son nom (3), et que M. Clavier, avec assez peu de fondement, conjecture avoir été détruite peu de temps après sa fondation (4).

CHAPITRE VIII.

Colonies Eoliennes et Pélasgiques hors de l'Elide.

L'ÉTABLISSEMENT de Salmonée dut causer des révolutions dans l'Elide, et c'est à cette cause que je rapporte les émigrations de *Pæon* et d'*Etolus*, qui eurent lieu à cette époque. Nous avons déjà vu qu'Etolus était monté sur le trône

(1) Strabo, liv. VIII, p. 356, B. Bysant. *v.* Σαλμώνη.
(2) Strabo, lib. IX, p. 440.
(3) Strabo, *loc. cit.*; Stephan.
(4) *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 70.

après la mort de son frère *Epéus*. Il est vrai qu'un Critique moderne révoque en doute (1) le règne d'Etolus ; mais ce savant ne produit aucune raison à l'appui de son sentiment, et je crois pouvoir lui opposer les témoignages d'Ephore (2), d'Eustathe (3) et d'Etienne de Bysance (4), qui assurent unanimement qu'Etolus fut chassé de ses états par Salmonée, et celui de Pausanias (5), qui déclare d'une manière si formelle le règne et la fuite du premier de ces princes : Αἰτωλῷ δὲ μετὰ Ἐνδυμίωνα βασιλεύσαντι..... Il est vrai encore que Pausanias attribue à l'émigration d'Etolus une autre cause (6), le meurtre d'*Apis* tué aux jeux funèbres qui se célébrèrent lors de la mort d'*Azan*. Mais ne peut-on aisément concilier ces deux traditions, en supposant que l'une et l'autre cause contribua à son émigration, c'est-à-dire, que, forcé d'abord de céder une partie de ses états à Salmonée, le meurtre d'Apis le contraignit bientôt après de s'exiler tout-à-fait de son pays ? Enfin la série des faits chronologiques, tels que je les ai établis précédemment, s'accorde si parfaitement avec la date de l'arrivée de Salmonée et la fuite d'Etolus, que je ne vois aucune raison pour m'écarter de la tradition des auteurs.

(1) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 304.
(2) Ephor. *apud* Strabon. lib. VIII, p. 357.
(3) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 643.
(4) Stephan. Bys. *v.* Αἰτωλία.
(5) Pausan. lib. V, c. 8.
(6) *Id. ibid.* c. 1.

Colonie d'Etolus en Etolie.

(An 1392 avant J. C.)

L'Etolie, originairement peuplée par des Curètes et des Lélèges, avait reçu, au temps de Cadmus, une colonie des *Hyantes* de la Béotie; aussi portait-elle le nom d'*Hyantis* lorsqu'Etolus alla s'y établir, suivi d'une nombreuse colonie d'*Eoliens* et de *Pélasges* de l'*Elide*. (1) Cette émigration est attestée par Apollodore (2), Etienne de Bysance (3), Pausanias (4), Ephore (5), Eustathe (6), Scymnus de Chio (7), et les scholiastes de Pindare (8), quoique les causes de cette colonie soient diversement rapportées par ces auteurs, ainsi que je l'ai déjà observé; mais ils s'accordent tous à dire qu'Etolus chassa les Curètes du territoire dont il s'empara, et où il bâtit les villes de *Calydon* et de *Pleuron* (9).

(1) Stephan. Bys. *v.* Αἰτωλία.
(2) Apollod. lib. 1, c. 7, §. 6.
(3) Stephan. Bys. *v.* Αἰτωλία.
(4) Pausan. lib. v, c. 1.
(5) Ephor. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. IX, p. 423.
(6) Eustath. *ad Dionys.* v. 431.
(7) Scymn. Ch. v. 473 et sqq.
(8) Schol. Pindar. *ad Olymp.* III, v. 22.
(9) C'est en effet l'interprétation que je donne au passage d'Apollodore (lib. 1, c. 7, §. 6.), qui assure, aussi bien qu'Eustathe (*ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 645.), que deux fils d'Etolus donnèrent le nom qu'ils portaient eux-mêmes à ces deux villes d'Etolie; et cette explication me semble justifiée par ce que dit Thucydide (*in Histor.* lib. III, c. 102), que le territoire de Calydon conserva toujours le nom d'*Eolide*, nom qui n'avait pu lui être imposé que par la colonie *éolienne* d'Etolus. Il est vrai qu'Ephore marque qu'une colonie d'Eoliens (*apud* Strabon. *Geograph.* lib. IX, p. 423, A.) s'établit en cette contrée après en avoir chassé les *barbares* qui l'occupaient, et précéda l'arrivée des Epéens conduits par *Etolus*; mais il paraît constant que ce historien s'est trompé en distinguant deux colonies éoliennes dont ne parle aucun autre auteur; et Strabon, qui critique ce passage, avait sans doute en vue cette erreur. On peut consulter sur la colonie d'*Etolus* et sur ses démêlés avec les *Curètes*, une longue digression de Strabon (lib. X, p. 463, 474.).

L'établissement d'Etolus ne s'effectua pas sans obstacles; les *Curètes* disputèrent vaillamment le terrain aux nouveaux occupans; et c'est sans doute à cette guerre obscurément indiquée par Strabon (1), que faisait allusion Pausanias dans le passage (2) où, sur la foi du poëme des *Eœæ megalæ*, il parle d'une sanglante querelle entre les Curètes et les Etoliens. Ces inimitiés se prolongèrent au-delà de l'époque de cet établissement, comme le prouve le récit de Phénix, dans l'*Iliade* (3); et le poëme que j'ai cité plus haut, suppose qu'Apollon vint au secours des Curètes (4). C'est probablement à cette antique haine qu'il faut attribuer la distinction établie par Strabon entre les Etoliens et les Curètes. Il observe, en effet, qu'Homère ne désigne jamais les Etoliens que par un seul nom, et qu'il les distribue en des *cités*, mais non en des *tribus* différentes; ce qui prouve que le peuple était réuni en corps de nation, tandis que les Curètes, également habitans de l'Etolie, formaient un état libre et séparé (5). Au reste, les rapports qui subsistèrent toujours depuis entre l'Elide et l'Etolie, suffiraient presque seuls pour prouver l'existence d'une colonie

(1) Strabo, lib. IX, p. 423, A.
(2) Pausan. lib. X, c. 31.
(3) Homer. *Iliad.* lib. IX, p. 525 et sqq.
(4) Apollon était la divinité tutélaire des Doriens issus de ces Curètes, à l'aide desquels Deucalion avait conquis la Phthiotide. Peut-être faut-il entendre ici que les Doriens envoyèrent des secours aux Curètes pour les défendre contre la *colonie éolienne*.
(5) Strabo, lib. IX, p. 429, C.

de l'une de ces contrées dans l'autre. Etienne de Bysance a relevé (1) plusieurs homonymies communes aux deux régions; et ce qui confirme ce témoignage géographique, c'est que toutes les fois que l'un des deux peuples se trouvait en danger, il était aussitôt secouru par l'autre. Diodore en rapporte un exemple (2), et j'en pourrais citer plusieurs autres. Enfin, un monument recueilli par Chishull (3) prouve que la *langue*, aussi bien que le *nom* des Eoliens, se conserva toujours dans l'Etolie, et achève de confirmer les rapports que les témoignages historiques et les traditions nationales nous font reconnaître entre l'*Elide* et l'*Etolie*.

Colonie de Pæon en Macédoine.

(An 1392 avant J. C.)

Nous n'avons aucun détail sur l'histoire de cette émigration qui, la première, se fixa dans l'intérieur du pays appelé depuis *Macédoine*. Nous verrons, à l'article des *Colonies doriennes*, qu'un détachement de Doriens, sous le nom de *Macednes*, s'était établi sur le *Pinde*, et de là s'était répandu sans doute dans les contrées méridionales de la Macédoine, à laquelle ils donnèrent ce nom. Mais le centre de ce vaste pays nous est peu connu. Justin assure (4) que ses

(1) Stephan. Bysant. *vv.* Φύτιον et Φύτειον.
(2) Diodor. Sic. lib. XIV.
(3) *Decret. Etolor. apud Antiq. asiatic.* Chishull, p. 104.
(4) Justin, lib. VII, c. I.

premiers habitans étaient des *Pélasges*, et qu'elle portait alors le nom de *Bœotia*. Ce nom, quoique conservé par plusieurs manuscrits, a paru cependant suspect; et il est probable que celui de *Pæonia*, que porte un seul de ces manuscrits, est la véritable leçon. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par Polybe (1) et Tite-Live (2), qui lisent également *Pæonia*. S'il en faut croire Pausanias (3), ce nom, qui fut originairement appliqué à la région arrosée par l'*Axius*, lui fut donné par *Pæon*, un des fils d'*Endymion*, qui, forcé de s'expatrier sans doute par les mêmes causes qui nécessitèrent l'émigration de son frère, se mit à la tête d'une colonie d'Epéens, et alla s'établir sur les bords de l'Axius. Cette colonie était composée en grande partie des *Pélasges*, ou indigènes de l'Elide, que Pausanias désigne ici par le nom d'*Epéens*, nom qu'ils ne portaient que depuis peu d'années, l'ayant pris, selon l'usage de ce temps, sous le règne d'*Epéus*, l'aîné des fils d'*Endymion*. Voilà sans doute pourquoi Justin appelle (4) *Pélasges* les anciens habitans de la Macédoine; et Strabon confirme ce témoignage (5), lorsqu'il dit que plusieurs nations situées au nord de la Grèce portaient le nom de *Pélasges*, parce que les Pélasges avaient étendu jusque là leur

(1) Polyb. *in excerpt.*
(2) Tit.-Liv. lib. XL, c. 3.
(3) Pausan, lib. V, c. 1.
(4) Justin. *Epitom.* lib. VII, c. 1.
(5) Strabo, lib. V, p. 221.

domination. Un auteur bien plus ancien, Eschyle (1), dans sa tragédie *des Suppliantes*, appelle *Pélasgia* le pays borné au nord par les montagnes de Dodone, le pays des Perrhæbes, celui des Péoniens, et enfin le fleuve Strymon. Ainsi, suivant la réflexion du plus habile critique moderne, de qui j'emprunte cette citation, cette *Pélasgie* comprenait, outre l'Épire, une grande partie de la Macédoine; et les Macédoniens, c'est-à-dire, les Péoniens compris entre le Pinde et le Strymon, étaient des *Pélasges*. Ces différens témoignages sont encore confirmés par Homère (2), qui fait venir les *Péoniens* au secours des Troyens, ce qui prouve également, selon nous, l'origine pélasgique des uns et des autres. La disposition du camp des Troyens, telle que l'a décrite le même poète (3), peut servir encore à appuyer cette induction. En effet, il place les Péoniens parmi les Cariens, les Lélèges, les Caucons, les Pélasges, tous peuples *Pélasges* d'origine, quoique ces derniers en eussent seuls retenu le nom; et il est vraisemblable que les *Péoniens* n'avaient été placés parmi ces peuples, que parce qu'ils avaient avec eux une origine commune. Quelque probables que puissent paraître ces inductions, soutenues des témoignages que j'ai allégués, je ne dissimulerai cependant pas qu'une tradition, qui n'est ap-

(1) *Vid. apud* Fréret, *Mém. cité*, p. 87.

(2) Homer. *Iliad.* liv. II, v. 852.

(3) *Id. ibid.* lib. XXI, v. 87.

puyée que sur l'autorité de Pausanias, ne saurait mériter une confiance entière; et je la rapporte avec les doutes que doit inspirer d'ailleurs le peu de documens qui l'accompagnent.

CHAPITRE IX.

Colonie de Nélée en Messénie.

(An 1368 avant J. C.)

Ici commence une nouvelle période de colonies éoliennes, conduites par des petits-fils d'*Eolus*. Je suivrai, pour la classification chronologique de ces colonies, la méthode que j'ai suivie jusqu'à présent; puisque, dans le défaut où nous sommes de documens certains, le calcul des générations est la seule base que nous ayons. Ainsi, la naissance de Créthée étant de l'an 1434 avant J. C., la naissance de Nélée doit se rapporter à peu près vers l'an 1401 avant notre ère; et comme son établissement en Messénie précéda son mariage, selon Apollodore, je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vraisemblance en fixant l'époque de cet établissement à l'an 1368 avant notre ère.

Les dissensions domestiques qui, à la mort de Créthée, éclatèrent entre les fils de ce prince, et qui portèrent enfin *Pélias* sur le trône d'Iolcos,

forcèrent *Nélée*, son compétiteur, à s'expatrier. Il se mit à la tête d'une nombreuse colonie d'*Eoliens* et de *Pélasges*, et alla s'établir dans la Messénie, où régnaient alors les fils de *Périérès*. Apharée accueillit avec bonté un prince qui lui était uni par les liens du sang, et lui assigna, pour former un établissement, toute la région maritime de la Messénie. *Nélée* partagea ce territoire entre les peuples qu'il avait amenés, et fonda plusieurs villes, entre autres *Pylos*, où il établit sa résidence. Telle est la substance des récits divers des auteurs, dont j'ai recueilli et comparé les témoignages (1). L'opinion unanime de ces auteurs est que la *Pylos* fondée par Nélée était en Messénie; et le sentiment de ceux qui placent l'établissement de Nélée dans la Pylos de Triphylie ou même d'Elide, n'est appuyé que sur l'autorité de Strabon, qu'il est extrêmement facile de concilier avec les auteurs que j'ai cités. On me permettra d'entrer ici dans quelques détails nécessairement liés avec mon sujet, et qu'excusera suffisamment l'importance de la matière.

Strabon pense (2) que la Pylos de Nestor était dans la Triphylie, et il le prouve fort au long par des passages d'Homère, par l'autorité d'Aris-

(1) Diodor. lib. IV, c. 68; Apollod. liv. I, c. 9, §. 9; Pausan. lib. IV, c. 2 et sqq.; Schol. Homer. *ad Odyss.* l. XI, v. 280; Scholiast. Lycophron. *ad* v. 175; Schol. Homer. Villoison, *ad Iliad.* lib. II, v. 98; Conon. *narrat.* XXXIX; Pindar. *Pythic.* VI, v. 35, et Scholiast. *ad H. L.*

(2) Strabo, lib. VIII, p. 347.

tote (1), par d'autres raisons qu'il est inutile de rapporter ici, et que l'on peut voir dans cet auteur. Cette opinion me paraît en effet très-fondée, et je ne crois pas qu'on puisse rien opposer aux preuves qu'il a développées. Mais de ce que Nestor régnait à Pylos en Triphylie, est-on en droit de conclure que la ville de Nélée fût également en Triphylie? Cette conséquence ne me semble pas juste. Strabon reconnaît lui-même (2) que l'*ancienne Pylos* était située au pied du mont Œgalée; et ce passage assignerait l'antériorité à la *Pylos de Messénie*. Selon le même auteur (3), le *Pamisus*, sur lequel était située la *Pylos triphylienne*, avait reçu ce nom de celui de deux fleuves de Messénie; et cette homonymie, ainsi que tant d'autres citées par Strabon, doit être considérée comme ayant été apportée de la *Messénie* par la colonie qui serait venue fonder une nouvelle Pylos dans la *Triphylie*. Strabon est forcé de convenir (4) que l'opinion des écrivains et des poètes qui regardaient Nestor comme *originaire de Messénie*, était la plus générale, et que les prétentions des Messéniens, fondées sur ce que plusieurs lieux de leur territoire portaient le nom de *Gerenia*, étaient appuyées sur les probabilités les plus sûres. Les Eléens faisaient valoir le même genre

(1) Aristot. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. VIII, p. 345.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 359.
(3) Strabo, lib. VIII, p. 344.
(4) *Id.* liv. VIII. p. 339.

de preuve, et citaient dans leur pays un lieu appelé *Geranum*, un fleuve *Géronte*, et un autre appelé *Geranius*. Ce même mot se retrouve dans la Triphylie; et c'est dans cette dernière région que, conformément au système qu'il avait embrassé, Strabon cherche l'origine du surnom donné si fréquemment à Nestor par Homère.

Ces homonymies, jointes au nom de Pylos commun aux trois régions, ne peuvent-elles être regardées comme les preuves des progrès que la colonie de Nélée avait faits successivement dans la Triphylie et l'Elide? Si le premier établissement de Nélée n'eût point été en Messénie, de quel droit, après la mort de Ménélas, les princes issus de Nélée en auraient-ils revendiqué l'empire (1)? Comment, si Nestor n'eût reçu que la Triphylie de son père, eût-il régné sur toute la Messénie, ainsi que l'attestent le *Catalogue* d'Homère et le témoignage de Pausanias (2)? Dans la dernière guerre de Messénie, tandis que les Eléens combattaient sous les drapeaux des Spartiates, les descendans de Nestor combattaient avec les Messéniens. Ce fait attesté par Strabon (3) ne semble-t-il pas prouver une ancienne et étroite relation entre les Pyliens et les Messéniens, qui viendrait à l'appui de l'opinion des auteurs allégués plus haut? Je crois donc qu'on peut aisément concilier le sentiment

(1) Strabo, lib. VIII, p. 359.
(2) Pausan. lib. IV, c. 3, p. 284.
(3) Strabo, lib. VIII, p. 355, D.

de Strabon avec celui que j'ai tâché d'établir, en supposant que la colonie conduite par Nélée se fixa d'abord à Pylos en Messénie; d'où Nestor son fils alla fonder Pylos en Triphylie. Ce second établissement est attesté par Strabon (1), qui prétend que cette dernière ville fut fondée par des *Minyens partis d'Orchomènes* en Thessalie, sous la conduite de Chloris, mère de Nestor; et ailleurs, il dit que *Nestor était parti d'Iolcos*. Une nouvelle colonie, sortie sans doute de cette ville, alla fonder Pylos dans l'Elide. Les homonymies que Strabon compare (2) dans les trois pays, ne peuvent en effet y avoir été portées que par des colonies issues de la même métropole; et les témoignages unanimes des auteurs, joints aux probabilités que Strabon avoue (3), doivent assurer à Pylos de Messénie ce titre de métropole. Si l'on adopte la conjecture que je viens de développer sur l'origine des *trois Pylos*, on concevra comment Nestor put réunir sous sa domination une si grande étendue de pays; et mon opinion me semble d'ailleurs confirmée par un passage du scholiaste de Pindare (4), qui nous apprend que la tradition la plus générale était que les *trois Pylos* avaient obéi à Nélée. Enfin, parmi les villes

(1) Strabo, lib. VIII, p. 347, B; *Confer.* cum Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* 409, tom. IV, p. 75.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 339.
(3) *Id. ibid.* p. 340.
(4) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* VI, v. 35.

qu'Homère donne à Nestor, il en est une, *Ptéléum*, que Strabon assure (1) avoir été fondée par une *colonie thessalienne;* et comme cette ville se trouve en *Messénie*, il paraît donc que cette colonie thessalienne s'établit en Messénie, ce qui ne peut convenir qu'à la colonie de Nélée. *Gerenia*, lieu de Messénie, qui donna un surnom à Nestor, renfermait, au témoignage de Strabon (2), un temple d'Esculape, bâti à la manière du temple de *Tricca* en Thessalie, d'où il portait le nom de Τρικκαῖον Ἱερὸν. Ce nouveau rapport, auquel je pourrais ajouter les homonymies qui se trouvent entre la *Messénie* et l'*Hestiæotide*, telles que *Tricca*, *Ithome*, *Œchalia*, confirme la tradition d'une *émigration thessalienne*, qui, établie primitivement dans la Messénie, se serait répandue de là dans l'*Elide* et la *Triphylie*.

Un nouvel ordre de faits vient à l'appui de ceux-ci, et nous aide à les lier entre eux. On sait qu'*Amythaon*, frère de Nélée, l'accompagna dans son émigration; en effet, Apollodore (3) marque qu'il demeurait à Pylos, et Pausanias dit (4) expressément qu'après la dispersion de la famille de Pélops, Amythaon renouvela les *jeux olympiques* (5). Il fallait donc qu'il

(1) Strabo, lib. VIII, p. 349, D.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 360, A.
(3) Apollod. lib. I, c. 9, §. 11.
(4) Pausan. lib. V, c. 6 et 8.
(5) Je profite de cette occasion pour rétablir un passage de Pausanias (*Eliacor.* lib. V, c. 8, p. 393.) qui me paraît défiguré; il dit qu'*après lui* (Amythaon), *Nélée et Pélias, de concert, célébrèrent les*

fût établi en Elide, et même qu'il y jouît d'une certaine autorité. Ces témoignages sont confirmés par ce que dit Etienne de Bysance (1), qu'une contrée d'Elide portait le nom d'*Amythaonie*. Enfin, Pindare atteste clairement (2) le séjour d'Amythaon en Elide, et Strabon fait partir de l'Elide et de la Pisatide les *Amythaonides* (nom par lequel il désigne sans doute *Bias* et *Mélampus*), lorsqu'ils vinrent se former un état dans l'Argolide (3). Tant d'autorités me semblent mettre hors de doute le séjour d'Amy-

---

jeux olympiques. Ἔθηκεν, ὁ Ἀμυθάων τὰ ὀλύμπια· μετὰ δὲ αὐτὸν Πελίας τε καὶ Νηλεὺς ἐν κοινῷ. Il y a dans ce passage des erreurs que l'on ne peut attribuer qu'à la négligence des copistes. Il semblerait, en effet, que Nélée fût postérieur à Amythaon, tandis qu'il est certain qu'ils étaient frères, et probable qu'ils vinrent ensemble s'établir, l'un dans la Messénie, l'autre dans l'Elide. On ne peut donc admettre l'intervalle que la phrase de Pausanias suppose entre l'existence de ces deux princes. Il est encore moins vraisemblable que *Nélée* et *Pélias* aient fait célébrer *ensemble* les jeux olympiques: l'expédition du dernier de ces princes dans le Péloponèse est une fable imaginée par Diodore (*Biblioth.* liv. IV, c. 68.), si toutefois son texte n'est point altéré; et j'ai de fortes raisons de croire que les copistes ont supprimé le nom d'*Amythaon* dans le passage en question. En effet, toute l'antiquité se tait sur cette expédition; il est certain, d'après les témoignages les plus authentiques, que Pélias était roi d'Iolcos; et il vécut si peu en bonne intelligence avec son frère, qu'il le chassa de ses états, ainsi que l'assure Pausanias lui-même (*Eliacor.* lib. V, c. 2.). Sur quel fondement nous représenterait-il donc *Nélée* uni avec *Pélias* pour la célébration des jeux olympiques? Je crois qu'il faut lire ainsi qu'il suit: μετὰ δὲ αὐτοῦ Ἠλεῖος τὰ καὶ Νηλεὺς ἐν κοινῷ, et traduire ainsi tout le passage: *Amythaon célébra les jeux olympiques, et avec lui* (au lieu de *après lui*) *Eléus et Nélée en commun.* En effet, Eléus était roi de l'Elide dans le temps où Nélée vint s'établir dans la Messénie; et ce fut sans doute avec l'approbation de ce prince et le concours de son frère, qu'Amythaon s'empara d'Olympie et de la Pisatide. La correction que je propose me paraît donc concilier assez heureusement les différens récits de Pausanias, et je la soumets au jugement de mes lecteurs.

(1) Stephan. B. *v.* Ἀμυθαονία.

(2) Pindar. *Pythic.* IV, v. 223. Ἐκ δὲ Μεσσάνας Ἀμυθᾶν. Le scholiaste dit à cet endroit, que *Messène* était une *ville* de *Laconie*. Que d'erreurs en ce peu de mots!

(3) Strabo, lib. VIII, p. 372, A.

thaon en Élide, séjour sur lequel M. Clavier n'a cependant pas cru devoir prononcer (1).

Cela posé, je crois que l'établissement de ce prince suivit, à peu de distance, celui de Nélée en Messénie, et que la *Pylos* où Apollodore fixe la demeure d'Amythaon, est celle de Triphylie, la même qu'occupa Nestor lorsque les deux fils d'Amythaon, nommés par Strabon *Amythaonides* (2), eurent émigré dans l'Argolide. Si l'on compare, en effet, les passages que j'ai allégués, et l'accord qui règne entre tous ces faits, aussi bien qu'entre les époques où l'on est convenu de les rapporter, l'arrivée de Nélée, celle d'Amythaon, la dispersion de la famille de Pélops, l'émigration des Amythaonides, l'établissement de Nestor, accompagné d'une nouvelle colonie de Minyens de la Thessalie, il sera, je crois, impossible de ne point reconnaître, dans tous ces événemens, une liaison et un enchaînement qui confirment entièrement les passages isolés des auteurs, à l'aide desquels nous avons cru pouvoir les rétablir.

(1) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 60.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. VIII, p. 372, A.

CHAPITRE X.

Colonies Éoliennes en Béotie.

L'ÉTABLISSEMENT d'*Athamas* en Béotie invita sans doute plusieurs colonies éoliennes à se fixer dans le même pays. Le mariage de *Tanagra*, une des filles d'Eolus, avec *Pœmandrus*, le fondateur de *Tanagre*, doit être à peu près de la même époque; et comme cette ville était éolienne, au témoignage de Pausanias (1), il est probable que le mariage dont parle cet auteur fut cimenté par une colonie d'Eoliens à Tanagre. Mais le plus grand nombre des *colonies éoliennes*, qui, à cette époque, vinrent s'établir en Béotie, partirent de Corinthe sous les ordres des fils de Sisyphe. *Ornytion* et *Holmus*, mécontens sans doute du partage qui suivit la mort de leur père, conduisirent des colonies, le premier en Phocide, le second en Béotie. Nous verrons bientôt ce que devint Ornytion; nous nous occuperons d'abord de l'émigration d'Holmus.

Colonie d'Holmus.

(An 1367 avant J. C.)

Pausanias, qui cite *Holmus* parmi les enfans de Sisyphe, ne parle point de la colonie que ce

(1) Paus. lib. IX, c. 20. C'est ce que trouve aussi le dialecte dans lequel Corinne, née à *Tanagre*, avait écrit ses poésies.

jeune prince conduisit en Béotie; elle est cependant attestée par un autre passage de cet auteur (1), par Eustathe (2) et les scholiastes d'Homère (3), aussi bien que par Etienne de Bysance (4) et le scholiaste d'Hésiode (5). Selon les commentateurs d'Homère, *Holmus* et *Porphyrion*, fils de Sisyphe, bâtirent au pied de l'Hélicon une ville à laquelle ils donnèrent le nom d'*Holmus*. C'est la même dont Pausanias fait mention sous le nom d'*Almones*, et Etienne de Bysance sous ceux d'*Olmones* et d'*Olmion*; car je conjecture que ces deux noms, appliqués à deux villes différentes par une erreur dont il y a beaucoup d'exemples dans cet auteur, ne désignent qu'une seule et même cité. Strabon parle (6) d'un fleuve nommé *Holmius*, qui se jetait dans le lac Copaïs; et Hésiode, qui était béotien, en fait également mention (7). Le même Etienne de Bysance cite encore (8), sur la foi d'Hellanicus, la ville d'*Almus* en Béotie, comme une ville différente des deux dont il parle ailleurs, et il nous apprend qu'il y avait une quatrième manière d'écrire ce même mot, qui était *Salmus*, d'où il prend occasion de faire une quatrième ville de ce nom (9).

(1) Pausan. lib. IX, c. 4; *idem*, l. IX, c. 34, p. 780.
(2) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 10.
(3) Schol. Homer. Villois. *ibid.* v. 18.
(4) Stephan. Bys. *v.* Ὀλμωνίς.
(5) Scholiast. Hesiod. *ad Theogon.* v. 6.
(6) Strabo, lib. IX, p. 407.
(7) Hesiod. *Theogon.* v. 6.
(8) Stephan. Bys. *v.* Ἄλμων.
(9) *V.* cet auteur *aux mots* : Ἄλμων, Ὀλμίαι, Ὀλμωνίς, et Σάλμος.

Minyas, qui, à la même époque, conduisit une colonie à Orchomènes, faisait sans doute partie de la même émigration, si la tradition du scholiaste d'Homère est fondée, et j'avoue qu'elle me paraît la plus sûre. L'origine des Minyens d'Orchomènes est un des points les plus obscurs, et le plus souvent débattus de l'histoire des origines grecques. Le savant Bachet de Méziriac, qui l'a discuté avec son érudition accoutumée (1), et a recueilli les différentes opinions des Anciens, n'ose prononcer entre elles; et nous laisse dans l'incertitude. Si j'osais exprimer à mon tour mon sentiment dans une question si délicate, je penserais que *Minyas*, ou le chef des *Minyens* qui s'établirent à Orchomènes, car cette dispute de noms me semble très-peu importante, était un des fils de Sisyphe, ainsi que le prétend le scholiaste d'Homère (2), et qu'il vint s'établir dans les états d'Athamas, vers la même époque qu'*Holmus*. Il avait sans doute, avant de former cet établissement, passé en Thessalie, d'où le nom des Minyens paraît être *originaire*; car Strabon donne le nom de *Minyens* à la colonie thessalienne conduite par la mère de Nestor en Messénie; et l'on sait que les Argonautes,

(1) *Comment. sur les épît. d'Ovide*, tom. II, p. 56 et suiv. *Voy.* aussi le scholiaste de Pindare (*ad Isthmic.* 1, v. 79.

(2) Schol. publié par Villoison, p. 75, *ad Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 18. Selon une tradition rapportée par le même scholiaste, *Minyas* était fils d'*Olmus*, ce qui fait ce prince postérieur d'une génération sans rien changer à son *extraction corinthienne*.

partis d'Iolcos, adoptèrent le surnom de *Minyens*. Notre conjecture est d'ailleurs confirmée par Simonide (1), qui assure que les habitans d'Iolcos portaient dans le principe le nom de *Minyens* ; et cette opinion est bien préférable à celle de Strabon (2), copié par Eustathe (3), qui prétend au contraire que le nom des *Minyens* était originaire de la Béotie, d'où il avait été porté en Thessalie par une colonie d'Orchomènes. Un fait rapporté par le scholiaste d'Homère (4), prouve que les Minyens de Béotie étaient primitivement établis en Thessalie. Dans une guerre qui s'éleva entre les Minyens et les Thébains, les sujets de Nélée, souverain de Pylos, portèrent des secours aux premiers, *ὡς οἰκείοις*, ajoute le commentateur. Le scholiaste d'Apollonius confirme (5), sur la foi d'Hellanicus, l'extraction corinthienne de Minyas, et cependant il se trompe en le faisant descendre de Sisyphe à la *quatrième génération*, ce qui ne peut s'accorder avec les généalogies de cette famille. Quoi qu'il en soit, l'établissement de Minyas et de sa postérité à Orchomènes (6), est attesté par tant d'auteurs, qu'il nous paraît impossible de le révoquer en doute ; et comme nous verrons bientôt des troubles domestiques forcer Athamas,

(1) Simonides, *apud* Scholiast. Apollon. *ad* lib. I, v. 229.
(2) Strabo, lib. IX, p. 414.
(3) Eustath. *ad Odyss.* lib. XI, v. 115.
(4) Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. XI, v. 689, B. edit. Villois.
(5) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. III, v. 1093.
(6) *Vid.* Pausan. lib. I, c. 36.

après l'extinction de sa famille, à se bannir des états qu'il avait fondés, il est probable que cet établissement fut causé en partie par cette révolution, ainsi que semble l'insinuer le scholiaste d'Apollonius (1).

Un autre fils de Sisyphe, oublié par la plupart des mythologues, et négligé des Critiques modernes, *Messapus* ou *Metabus*, conduisit aussi une colonie en Béotie (2), et son nom, imposé à une montagne de ce pays, y attesta long-temps la réalité de son séjour. Pausanias (3) et Strabon (4) font mention, aussi bien qu'Etienne de Byzance (5), de cette montagne et de cette étymologie; et il est difficile de récuser une tradition appuyée sur de telles autorités, et qui d'ailleurs se concilie si parfaitement avec l'histoire des autres émigrations de cette époque. Nous verrons bientôt ce *Metabus* aller former un établissement en Italie, et la courte durée de son séjour en Béotie a sans doute été cause du silence que les auteurs ont gardé sur ce personnage.

---

(1) Schol. Apollon. lib. II, v. 516.
(2) Stephan. *v.* Μεταβόντιον; Eustath. *ad* Dionys. v. 368.
(3) Pausan. lib. IX, c. 22.
(4) Strabo, lib. IX, p. 405, B.
(5) Stephan. Bys. *v.* Μέσσαπιον.

CHAPITRE XI.

Colonie d'Ornytion dans la Phocide.

(An 1366 avant J. C.)

ORNYTION, le second des fils de Sisyphe, alla fonder une colonie en Phocide. Il est vrai que Pausanias (1) ne dit rien de cette émigration, et l'attribue à *Phocus*, fils d'Ornytion. Mais le scholiaste d'Homère (2), qui paraît avoir puisé dans des sources fidèles et authentiques tout ce qu'il rapporte des émigrations des fils de Sisyphe, assure que *Ornytus* (le même sans contredit que Pausanias nomme *Ornytion*), ayant amené des secours aux habitans d'*Hyampolis*, s'établit parmi eux, et obtint de leur reconnaissance la souveraineté du pays, auquel *Phocus*, un de ses fils, donna depuis son nom. Cette narration, qui porte tous les caractères de la vérité, et qui donne des détails sur la *cause* et le *siége* de cette colonie, qu'on chercherait en vain dans Pausanias, nous paraît mériter d'être préférée, et peut même, à certains égards,

(1) Pausan. lib. II, c. 4. M. Clavier, il est vrai (*Histoire*, tom. I, p. 62.), nomme Ornytion l'aîné; mais outre que Pausanias ne nomme Ornytion qu'après Glaucus, on ne voit pas, s'il eût été l'aîné, pourquoi il aurait quitté un trône qui lui était assuré, pour chercher un *établissement étranger*.

(2) *Vid.* Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 24, edit. Villois.

confirmer celle de cet auteur, puisqu'il en résulterait toujours que, dans la génération qui suivit, Phocus conduisit dans la Phocide une colonie d'Eoliens de Corinthe. Pausanias nous apprend lui-même ailleurs (1) que les *environs de Delphes et de Tithorée* furent les premiers lieux qui portèrent le nom de *Phocide*, de celui du fils d'*Ornytion*. Nous savons encore que *Tithorée* (2) fut le premier établissement de Phocus. Il résulte de là que Ornytion s'étant fixé à *Hyampolis*, ainsi que le prétendent le scholiaste cité plus haut, et celui d'Euripide, qui donne absolument les mêmes détails (3), envoya ensuite *Phocus* son fils, qui s'établit à *Tithorée*.

Un détachement de cette même colonie se porta aux environs d'*Élatée*, et y fonda *Naubolus*, appelée ainsi du nom de son chef, fils d'Ornytion. En effet, Pausanias parle (4) d'une ville de ce nom, qui prit par la suite celui de *Drymæa*, et elle ne pouvait l'avoir reçu que du prince, nommé *Naubolus* par Homère (5), et cité par ce poète parmi les aïeux des généraux phocéens. L'extension que reçut peu d'années après le mot de *Phocide*, vint sans doute des progrès que firent ces colonies, et celles qu'elles envoyèrent à leur tour dans l'intérieur

(1) *Confer.* Pausan. lib. II, c. 4 et 29; lib. IX, c. 17; lib. X, c. 1.

(2) Pausan. lib. II, c. 4, et la note de Kuhn.

(3) *Ivy.* le passage du scholiaste d'Euripide cité par Kuhn dans sa note, p. 120.

(4) Pausan. lib. X, c. 33, p. 884.

(5) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 523.

du pays. Il est vrai que Pausanias (1), Eustathe (2) et les scholiastes de Lycophron (3) et d'Apollonius (4) attribuent cette extension à une nouvelle colonie éolienne, partie de l'île d'Egine, sous les ordres d'un nouveau *Phocus*. Mais comme ce personnage fut tué très-jeune par ses frères Télamon et Pélée, avant qu'il eût pu former un établissement au-dehors, il est évident que cette tradition est mal fondée, à moins qu'on ne suppose, avec Pausanias (5), que ce furent les *fils de Phocus*, et non *Phocus* lui-même, qui conduisirent cette colonie. Au reste, *Panopée* et *Crissa* dûrent leur naissance à la colonie de Phocus; car ces deux villes reçurent leurs noms de *Panopeus* et de *Crissus*, fils de Phocus (6); et cette tradition semble confirmée par ce que dit Homère (7), que *Panopée* était, au temps du siége de Troie, la résidence royale de *Schedius*, un des chefs phocéens. Cependant Pausanias rapporte (8), sur l'origine de cette ville, une autre tradition, selon laquelle elle

(1) Pausan. lib. II, c. 29; lib. X, c. 1.

(2) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 522.

(3) Schol. Lycoph. v. 53.

(4) Schol. Apollon. lib. I, v. 507.

(5) Pausan. lib. II, c. 29. Je me trouve en cela d'accord avec M. Clavier qui, fondé sur le meurtre de Phocus, rejette la colonie en Phocide (*Histoire*, tom. I, p. 265).

(6) *Confer.* Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 523; et Stephan. *v.* Παναπεύς; cum Schol. Lycophron. v. 53; et Schol. Euripid. *ad Orest.* v. 581.

(7) Homer. *Iliad.* lib. XVII, v. 306.

(8) Pausan. lib. IX, c. 4, p. 805. Cette ville changea de nom par la suite, et s'appela *Phanotée* (Strabo, lib. IX, p. 407, C; Stephan. *v.* Φανοτεύς). L'état d'avilissement où elle était réduite au temps de Pausanias fut sans doute l'ouvrage des calamités dont les guerres étrangères et religieuses avaient accablé la Phocide.

aurait été fondée par une colonie éolienne, partie d'*Orchomènes* en *Béotie*. Malgré l'apparente contradiction de ces récits, également dignes de foi, l'union qui régna entre les descendans de Sisyphe, établis en Phocide et en Béotie, peut aisément les concilier; et il est probable qu'un détachement des Eoliens d'Orchomènes se joignit aux Eoliens corinthiens fondateurs de Panopée. Ce qui confirme cette opinion, c'est que nous voyons, à la même époque, une *colonie éolienne* partie d'Orchomènes, sous la conduite d'un fils de Minyas, fonder sur le Parnasse une ville à laquelle elle donne le nom de son chef *Cyparissus* (1); et il est permis de croire, d'après le concours de ces deux événemens, que la même émigration prit part à la fondation de Panopée. C'est ainsi que deux traditions, en apparence étrangères l'une à l'autre, s'appuient et se confirment mutuellement.

(1) Stephan. *v.* Κυπαρίσσος. Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 519.

CHAPITRE XII.

Colonies Eoliennes hors de la Béotie.

Colonie d'Athamas en Phthiotide.

Les calamités qui dispersèrent et anéantirent la famille d'*Athamas*, ont été rapportées par tous les mythologues, et leur récit est étranger à la question qui m'occupe; mais elles forcèrent Athamas, après avoir distribué à ses neveux les différens états de son royaume, à se bannir d'un pays qui désormais n'offrait plus à ses yeux qu'une lugubre scène de désolation. Il erra long-temps au gré des fureurs vengeresses d'une divinité qu'il avait offensée (1); et il se fixa enfin dans le pays où il crut trouver l'accomplissement d'un oracle qui lui avait été rendu après sa fuite. Apollodore ne nous indique point en quelle contrée était situé ce pays, auquel, s'il faut l'en croire, Athamas imposa le nom d'*Athamantie*; et l'on pourrait croire, d'après l'éloignement qu'il lui suppose, que c'était le pays des *Athamanes*, nation épirote, qui habitait au couchant de la Thessalie; telle paraît être l'opinion de Scymnus de Chio (2):

(1) Apollodor. lib. 1, c. 9, §. 2; Stephan. Bysant. *v.* Ἄλος. *Magn. Etymolog. edd. voce.*

(2) Apollod. *loc. cit.* Scym. Chius, *v.* 613.

mais la situation de la ville d'*Alos* en Phthiotide, où les auteurs sont généralement d'accord d'établir son séjour, et où se voyait encore, au temps de la guerre des Perses, le palais qu'il avait occupé (1), nous oblige à chercher dans cette région l'état nommé *Athamantie*; induction que confirme le Grand Etymologiste, et qui peut se concilier avec la première opinion; parce que les *Athamanès*, ainsi que nous le montrerons ailleurs, étaient partis d'un pays voisin du territoire d'*Alos*.

Colonie de Métabus en Italie.

(An 1360 avant J. C.)

Nous avons vu *Métabus* fonder une colonie en Béotie; s'il en faut croire quelques traditions qui, à travers les accessoires mythologiques qui les défigurent, présentent un grand caractère de vérité, ce même *Métabus* ou *Messapus* en partit bientôt après pour aller s'établir en Italie. Nous devons reconnaître, en effet, le même personnage dans le Métabus, fils de Sisyphe et petit-fils d'Eole, selon Etienne de Byzance (2) et Eustathe (3), qui donna son nom à une montagne de Béotie, et le *Messapus*, qui, suivant le premier de ces auteurs (4), et Stra-

(1) *Confer.* Stephan. *v.* Ἄλος, et *Magn. Etymolog. v.* Ἄλος ὄρος Ἀθαμάντιον, *cum* Herodot. lib. VII, c. 197, et Apollon. Rhod. lib. II, v. 514.

(2) Stephan. *v.* Μεταπόντιον.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 368; Hudson. lib. IV, p. 65, 66.

(4) Stephan. *v.* Μεσσάπιοι.

bon (1), alla se fixer en *Italie*, après avoir donné son nom à une montagne de l'*Anthédonie*. L'accord parfait de ces deux événemens, et la coïncidence nécessaire des deux époques, rendent incontestable l'identité des deux personnages. Solin, qui parle sur la foi d'un historien latin d'une grande autorité, atteste également (2) que la *Messapie* d'Italie reçut son nom *d'un Grec appelé Messapus, à Messapo Græco Messapiæ datam originem.* Virgile fait mention (3) de *Métabus*, et de la raison qui le força de s'expatrier; il est vrai qu'il le fait régner à *Privernum*, dans une contrée éloignée de celle où s'établit celui dont il est ici question. Aussi Servius observe-t-il (4) que *le nom seul est historique*, et que les aventures attribuées à ce personnage par le poète sont entièrement de son invention. Mais il résulte toujours de là que l'existence de Métabus était historique, et que même le nom de ce prince avait été attaché à une émigration importante, puisqu'il était consacré dans le poëme de Virgile. En effet, le même commentateur dit formellement que *Métabus fut le chef d'une colonie grecque qui, non loin de la mer Adriatique, fonda la ville de Métaponte.* Un écrivain du plus grand poids, Antiochus de Syracuse (5), faisait men-

(1) Strabo, lib. IX, p. 405, B.

(2) Solin. p. 11, p. 13, edit. Salm.

(3) Virgil. *Eneid.* lib. XI, v. 540. *Pulsus ob invidiam regno.*

(4) Servius, *ad hunc loc. Nomen sumptum de historiâ. Metabus enim fuit dux Græci agminis qui juxtà Adriaticum mare urbem Metapontum condidit.*

(5) Antiochus, *apud* Strabon. lib. VI, p. 265, B.

tion de ce *Métabus* qui donna son nom à la ville appelée d'abord *Métabus*, et depuis *Métapontus*. Asius, ancien poète dont Strabon rapporte les propres expressions (1), avait également consacré son nom dans ses vers, et un *monument héroïque* élevé à la mémoire de ce prince, et cité à l'appui de la tradition par Antiochus de Syracuse, attestait son existence et son séjour en Italie. Les fables mêmes, racontées si complaisamment par Diodore de Sicile (2), reproduites par l'auteur anonyme *des scholies* sur Denys le Périégète (3), et justement soupçonnées d'imposture par Strabon (4), prouvent néanmoins qu'il exista entre cette côte de l'Italie et la famille d'Eolus, des rapports que nous ne pouvons expliquer que par l'émigration antérieure de Messapus, et qui ne peuvent être entièrement le fruit des caprices d'une imagination poétique.

Colonies Eoliennes en Thessalie.

Tels sont les principaux établissemens formés dans cette période par les *Eoliens*. J'aurais pu peut-être étendre encore le tableau que j'en ai tracé; mais dans un sujet si vaste, où l'embarras est de s'imposer des bornes, j'ai dû me restreindre aux points véritablement essentiels. Cepen-

(1) Asius, *apud* Strabon. lib. VI, p. 265, B.
(2) Diodor. l. IV, c. 67; l. V, c. 7.
(3) *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg.* Hudson. tom. IV, p. 36.
(4) Strabo, lib. VI, p. 265, A.

dant je ne dois point passer sous silence quelques colonies qui, durant le cours de cette même période, si féconde en émigrations, allèrent s'établir dans la *Thessalie*. Telle est celle de *Phylacus*, un des fils de *Déïon*, qui, forcé de s'expatrier par des révolutions dont nous ignorons les détails, retourna dans la Thessalie, et y fonda un petit état, dont *Phylacé*, ville bâtie par lui, devint la capitale (1). *Phérès*, un des fils de *Créthée*, fonde aux environs du lac *Bœbéïs*, une ville qui porte son nom (2). Deux fils de *Magnès*, *Dictys* et *Polydecte*, conduisent une colonie éolienne dans l'île de *Sériphe* (3). *Piérus*, autre fils du même prince, va s'établir dans la contrée voisine de la *Magnésie*, vers le nord, et lui donne son nom (4). La suite et les détails de ces émigrations ne nous sont qu'imparfaitement connus (5).

Je termine ici l'exposition des colonies éoliennes de la première époque; nous allons maintenant remonter jusqu'au départ des *émigrations doriennes*, et les suivre jusqu'au terme que nous avons assigné à la période actuelle.

---

(1) Schol. Homer. *ad Odyss.* lib. XI, v. 289; Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 700; Stephan. Byzantin. *v.* Φυλάκη.

(2) Apollod. lib. I, c. 9, §. 14.

(3) Apollod. lib. I, c. 9, §. 6; Strabo, lib. X, p. 487.

(4) Apollod. lib. I, c. 3, § 3.

(5) Pausan. lib. IX, c. 29.

CHAPITRE XIII.

Colonies Doriennes.

Les premiers établissemens de ce peuple, qui devint depuis fondateur d'une des plus belliqueuses cités de la terre, sont enveloppés des plus épaisses ténèbres; et peut-être les travaux des modernes, loin de réussir à les dissiper, n'ont-ils servi, en étayant successivement des systèmes contraires, qu'à en redoubler l'obscurité. Nous ne nous engagerons pas dans une discussion réglée avec les Critiques dont l'opinion est opposée à la nôtre, et nous nous contenterons, fidèles au plan que nous avons suivi jusqu'ici, d'exposer les sentimens des anciens, à l'aide desquels nous croyons pouvoir établir, d'une manière plus sûre, la *marche* et les *progrès de ces colonies*.

Colonie des Doriens dans l'Hestiæotide.

Hérodote, qui applique particulièrement aux *Doriens* le nom d'*Hellènes*, nous trace, en ces termes, les premières émigrations de ce peuple (1). « Sous le règne de Deucalion, ils habi» taient la Phthiotide, et sous Dorus, fils d'Hel-

(1) Hérodot. lib. 1, c. 56.

» len, le pays appelé *Hestiæotide*, au pied des » monts *Ossa* et *Olympe*. Chassés de là par les » Cadméens, ils allèrent s'établir sur le Pinde, » où ils prirent le nom de *Macednes*. » Le premier établissement des Doriens fut donc dans l'*Hestiæotide*, contrée la plus occidentale de la Thessalie (1), qui comprenait les pays situés entre le *Pinde* et la *Macédoine supérieure*. Mais il est probable que cette région n'était pas alors aussi étendue qu'elle le devint par la suite, et que la colonie des *Doriens* occupa d'abord un espace moins considérable. Au reste, un ancien auteur, dont Strabon (2) et Etienne de Bysance (3) nous ont conservé un précieux fragment, atteste également le séjour des *Doriens* dans l'*Hestiæotide*. Strabon lui-même dit ailleurs (4) que cette contrée portait le nom de *Doride* avant de prendre celui des *Hestiæens* de l'Eubée, qui y furent transportés par les *Perrhæbes;* et Charax (5), autre auteur cité par Etienne de Bysance, assure que *Dorus*, fils d'Hellen, eut en partage *la région située au couchant du Pinde, qui prit de lui le nom de Doride, et porta ensuite celui d'Hestiæotide*. Enfin Diodore assure (6) qu'au temps d'Hercule *les Doriens habitaient encore l'Hestiæotide*. Il est, je crois, difficile de refuser sa confiance à des

(1) Strabo, lib. IX, p. 430, C.
(2) Strabo, lib. X, p. 475, D.
(3) Stephan. Bysant. *v.* Δώριον.
(4) Strabo, lib. IX, p. 437, C.
(5) Charax, *apud* Stephan. *ibid.*
(6) Diodor. Sic. lib. IV, c. 37.

témoignages si graves et si nombreux. Cependant le scholiaste de Pindare (1) semble s'éloigner d'une tradition si universellement adoptée, en plaçant cet établissement dans la *Perrhæbie*. Mais qui ne voit pas que ce commentateur, trompé sans doute par le voisinage des deux contrées, ou plutôt parce que les *Hestiæens*, qui changèrent le nom de la *Doride* en leur propre nom, y furent amenés par des *Perrhæbes* (2), a donné ici le nom de *Perrhæbie* au même pays que les autres auteurs nomment unanimement *Hestiæotide*? Au reste, ce passage du scholiaste est précieux, en ce qu'il nous apprend que les Doriens habitaient dans cette région *quatre villes*, dont une se nommait *Pinde*, comme la montagne sur laquelle elle était probablement située.

Colonie des Doriens sur le Parnasse.

Cette tradition est contraire à celle qu'ont suivie Apollodore (3), Conon (4) et Strabon (5). Selon le premier de ces auteurs, Dorus, s'étant emparé du pays situé vis-à-vis du Péloponèse, donna aux peuples qui l'habitaient le nom de *Doriens*. Strabon s'explique plus exactement, et nomme *les environs du Parnasse* comme le lieu

(1) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* 1, v. 121, p. 497, edit. Heynii.
(2) Strabo, lib. IX, p. 437, C.
(3) Apollodor. lib. I, c. 7, §. 3.
(4) Conon. *narrat.* XXVII.
(5) Strabo, lib. VIII, p. 383, B. Je traduis ce passage d'Apollodore comme M. Clavier; mais je crois qu'il est altéré (*Voy. ses Notes sur Apollod.* p. 90.).

où s'établit cette colonie. Enfin Conon, plus précis encore que les deux autres, dit que *Dorus*, à la tête d'une *partie de ses sujets*, fonda une colonie au pied du mont Parnasse, et bâtit trois villes, *Bœum*, *Cytinium* et *Erineum*, qui devinrent la métropole de tous les *Doriens*. De ces trois narrations, celle de Conon, avec laquelle il est facile de concilier le récit de Strabon, paraît avoir été l'opinion générale de l'antiquité (1). En effet Hérodote, Thucydide, Pindare, l'orateur Aristide, s'accordent tous à regarder la *Doride du Parnasse* comme la métropole des *Doriens du Péloponèse*. Je ne m'arrête point à l'opinion de Vitruve (2), qui prétend que Dorus, fils d'Hellen et de la nymphe *Orséis*, régna sur l'*Achaïe* et sur tout le *Péloponèse*, et qui cite, comme une preuve à l'appui de cette tradition, un *fanum* en construction dorique dans le temple de Junon à Argos, le plus ancien monument de ce genre d'architecture, qui d'Argos se répandit dans le reste de la péninsule. Une pareille extension de puissance ne saurait se concilier avec les témoignages historiques, ni même avec la vraisemblance; et ce passage prouve seulement qu'un excellent architecte peut être une mauvaise autorité en histoire.

(1) Herodot. lib. VIII, c. 31; Thucyd. lib. I, c. 107; Pindar. *Pythic.* X, v. 125; Aristid. *Orat. Leuctr.* II; Schol. Pindar. *ad loc. cit. add.* Strabon. lib. IX, p. 427; C.

(2) Vitruv. lib. IV, c. 1, edit. Schneid. Je ne cite point non plus Scymnus de Chio, qui n'a fait que copier Strabon (v. 592, 593, 594, 595, edit. Hudson. tom. II, p. 34.)

Il résulte cependant des faits que nous venons d'exposer, que les Anciens ont connu *deux colonies de Doriens* bien distinctes, l'une dans *la Thessalie*, au couchant du Pinde, l'autre dans le *Parnasse*. Au lieu de donner une explication si naturelle aux récits différens des historiens de l'antiquité, la plupart des modernes (1) n'y ont vu et cherché que des contradictions. Mais comme il est impossible de récuser l'une ou l'autre de ces colonies, attestées par des écrivains d'une si grande autorité, il vaut beaucoup mieux chercher dans leurs récits des moyens plausibles de les justifier l'une par l'autre, que des armes incertaines pour les combattre. Or, un passage d'Andron cité par Strabon, qui, aussi bien qu'Hérodote, reconnaît en plus d'un lieu l'existence simultanée des deux colonies, nous fournit l'explication la plus claire que nous puissions désirer. Cet auteur dit (2), en parlant de la colonie que *Teutamus conduisit en Crète, que ces Doriens étaient partis de la Doride thessalienne, appelée depuis Hestiæotide, la même contrée d'où, selon le même auteur, étaient sortis les Doriens, qui avaient été s'établir aux environs du Parnasse.* Ce passage prouve deux choses : 1°. que la co-

(1) *Voyez* M. Clavier, *Notes sur Apollod.* p. 90 et suiv. Prideaux, dans ses *Notes sur la chronique de Paros*, n'a fait sur l'histoire de ces émigrations que des suppositions gratuites et entièrement dépourvues d'autorités.

(2) Andron, *apud* Strab. lib. x, p. 475, D. ἐκ Θετταλίας ἐλθεῖν φησιν, Ἀνδρων τῆς Δωρίδος μεν πρότερον, νῦν δὲ τῆς Ἑστιαιωτίδος λεγομένης· ἐξ ἧς ἐρμηθησαν, ὡς φησιν, οἱ περὶ τὸν Παρνασσὸν οἰκησαντες Δωριεῖς.

lonie dorienne du Parnasse avait d'abord fait quelque séjour dans l'Hestiæotide; 2°. qu'elle en était partie au temps où une seconde colonie alla s'établir en Crète; et comme cette émigration eut lieu sous Teutamus, fils de Dorus, ainsi que nous le verrons plus bas, il s'ensuit nécessairement que la première s'effectua sous Dorus lui-même, qui, selon quelques traditions (1), était chef en personne de la colonie dorienne du Parnasse. Cette conséquence, qu'il nous semble difficile d'attaquer, est justifiée par ce que dit Conon, que Dorus n'avait avec lui qu'un *détachement* de son peuple, μοῖραν τοῦ λαὸς λαῶν; et comme les Doriens restés dans l'Hestiæotide vinrent se réunir à leurs frères du Parnasse, lorsqu'ils en eurent été chassés, on comprend pourquoi cette dernière colonie a pu être considérée comme la *métropole de tous les Doriens*, quoiqu'elle n'eût pas été leur premier établissement.

Colonie des Macednes.

C'est sans doute à cette première émigration des Doriens vers le Pinde, qu'il faut rapporter celle de *Macednus*, prince qui descendait de Deucalion au même degré que *Dorus*, selon la tradition d'Hésiode (2) et de Solin (3), plus

(1) Apollodor. lib. 1, c. 7, §. 3. Conon. *narrat.* XXVII. Scymn. Ch. v. 594.

(2) Hesiod. *apud* Constant. Porphyrog. *Themat.* lib. II, c. 2.

(3) Solin. c. IX, p. 26.

vraisemblable que celle d'Eustathe (1) et d'Hellanicus (2). En effet, ces deux colonies conduites par des chefs contemporains, dûrent s'effectuer à la même époque; et le pays qu'elles occupaient fut originairement le même, puisque les Doriens, selon Hérodote (3), habitaient au pied des monts *Ossa* et *Olympe*, et que; selon Hésiode, le premier établissement des Macednes fut sur l'*Olympe*. A mesure que la population se multiplia chez eux, ou que de nouvelles colonies les chassèrent de la région qu'ils avaient envahie, ils s'étendirent vers le *Pinde* qu'ils occupaient, lorsque les Doriens repoussés par les Cadméens vinrent se réunir à eux (4). Le mélange qui se fit alors des deux peuples, et le nom de Macednes que prirent les Doriens conjointement avec leurs hôtes, sont des faits qui réclament, plus que tout ce que nous pourrions dire, en faveur de l'origine commune des uns et des autres, et de leur établissement simultané dans les contrées qui couronnent, au nord, la Thessalie. Le nom de Macednes se trouve même joint à celui des Doriens, dans un pays et à une époque où ce peuple avait quitté la région du Pinde; car Hérodote, parlant des Doriens qui envahirent le Péloponèse, les appelle (5) une nation *dorienne* et *macedne* : Δωρικὸν τε καὶ Μακε-

(1) Eustath. *ad* Dionys. v. 427.
(2) *Apud* Constant. *Themat.* II, 2.
(3) Herodot. lib. I, c. 56; Hesiod. *apud* Constant. Porphyr. *ibid.*
(4) Herodot. *loco suprà laud.*
(5) Herodot. lib. VIII, c. 43.

δονικὸν ἔθνος. Du reste, nous ignorons entièrement les progrès que fit ultérieurement cette colonie. Il est probable qu'à l'époque où les Doriens furent chassés par les *Perrhæbes*, les Macednes pénétrèrent dans la région voisine, qui, suivant tous les mythologues, reconnaissait leur devoir son nom. Marsyas, qui avait fait une *Histoire de Macédoine*, assure (1) que l'*Hestiæotide* avait porté le nom de *Macetia*, de celui de *Macédon*; et comme, selon Clidème, autre historien cité par Constantin Porphyrogénète, la Macédoine entière avait reçu ce nom de *Macetia*, c'était sans doute de l'Hestiæotide, contrée voisine, qu'il avait été porté en Macédoine. Ce que dit Strabon, que la langue des Macédoniens conservait beaucoup de rapports avec celle des Thessaliens, prouve que ce peuple devait être issu d'une colonie thessalienne. Ainsi les témoignages historiques viennent à l'appui des récits mythologiques, pour confirmer la réalité de cette ancienne émigration. Mais voilà tout ce qu'il nous a été possible de découvrir à cet égard.

(1) Marsyas, *apud* Constant. Porphyrog. *Themat.* lib. II, c. 2. Le texte grec, de cet auteur, tel qu'il est cité par l'empereur, porte: Ἱριοθείαν. Quelques Mss. donnent Ἱριστίαν. Ces mots sont également altérés. Frédér. Morel propose de lire Ἱστρίαν, parce que, dit-il, cette ville était située sur le *golfe Maliaque qui baigne la Macédoine*. Je crois qu'il faut lire: Ἑστιαιώτιν.

Colonie de Teutamus en Crète.

(An 1415 avant J. C.)

Nous ignorons également ce que devint la postérité de *Dorus* dans l'*Hestiæotide*, et nous ne connaissons de tous ses descendans qu'un *Ægimius*, auquel Hercule porta du secours contre les Lapithes (1), et qui contracta avec ce héros une alliance dont nous verrons bientôt les résultats. Cet Ægimius était, selon toute apparence, issu de la branche directe de *Dorus*. Un des fils de ce dernier, mécontent sans doute du partage que lui laissa son père à son départ, préféra un établissement éloigné, mais indépendant; et rassemblant tous ceux que l'intérêt ou l'ambition attachait à sa personne, il s'embarqua et passa en Crète. Diodore parle en plusieurs endroits de cette colonie (2), et dit qu'elle était composée d'*Eoliens* et de *Pélasges*. Il nomme aussi des *Doriens*, qui même, selon lui, en formaient la plus grande partie, et auxquels se joignirent encore des *Achéens* de la Laconie, *parce que*, dit-il, *Dorus s'embarqua aux environs du cap Malée*. Ces derniers mots renferment sans doute quelque erreur; et peut-être au lieu de Τὸν Δῶρον, faut-il lire Τὸν Δώρου, *le fils de Dorus*, leçon qui rend mieux la pensée de Diodore. On voit donc

(1) Apollodor. lib. II, c. 7; Diodor. Sicul. lib. IV, c. 37.

(2) Diodor. lib. IV, c. 60; et lib. V, c. 80.

qu'il entra dans la composition de cette colonie *quatre peuples* différant de nom, mais qui, à l'exception des Pélasges, étaient d'*origine hellénique*. Homère (1) les nomme également dans sa *Description des anciens Habitans de la Crète*, à l'exception des *Eoliens*, qu'il comprenait sans doute sous la même dénomination que les *Achéens* qu'il cite; et Eustathe (2), qui ne parle que des *Pélasges de la Phthiotide*, semble indiquer que ce peuple en formait la portion la plus considérable. Quoi qu'il en soit, Strabon atteste aussi la réalité de cette colonie (3); et quoiqu'il n'en nomme pas le chef, il est bien certain qu'il a voulu parler de la même, puisqu'il s'appuie du témoignage d'Andron, dont le passage entier est rapporté par Etienne de Bysance (4). Ce passage est très-important, en ce qu'il confirme entièrement le récit de Diodore, et nomme les *Doriens*, les *Achéens* et les *Pélasges*, comme les peuples qui prirent part à cette émigration; on y voit aussi que le point du départ, l'*Hestiæotide*, est le même que celui que donne Diodore (5), savoir *les environs du mont Olympe* (6).

(1) Homer. *Odyss.* lib. XIX, v. 175.

(2) Eustath. *ad* Homer. *loc. cit.*

(3) Strabo, lib. X, p. 475, D.

(4) Andron, *apud* Stephan. Byzantin. *v.* Δώριον.

(5) Diodor. lib. V, c. 80.

(6) Un fait important, omis par tous les autres auteurs, et qui me servira à corriger un passage du même Diodore, c'est que la colonie de Teutamus arriva sous le règne de *Crès*, le même prince qui donna son nom à l'île de Crète. L'existence de ce prince, quoique attestée par Andron (*apud* Ste-

Quant aux établissemens particuliers formés par cette colonie, nous n'avons aucune lumière. Staphylus, cité par Strabon (1), dit que les *Doriens* se fixèrent dans les régions les plus orientales de l'île. Un savant moderne (2) a écrit que Teutamus *soumit les Pélasges et régna sur eux*. Je ne crois pas qu'il ait trouvé dans aucun auteur les preuves de cette assertion. Loin de soumettre les *Pélasges* déjà établis en Crète, il est probable qu'il s'aida de leur secours pour asseoir son nouvel empire sur une base solide; et puisque sa colonie était en grande partie composée de Pélasges, ce n'est pas par la vio-

phan. *v.* Δώριον.), Diodore (lib. v, c. 64.) et Etienne de Bysance (*v.* Κρήτη.), ne m'en paraît pas moins fabuleuse, et je pense que ce nom n'a été forgé que pour trouver une étymologie plus facile; mais enfin, puisque ce fait mythologique était adopté comme tel, ainsi que l'attestent ces auteurs; nous ne devons voir que le nom de *Crès*, et non celui de *Créthée*, dans le prince qui, selon Diodore (*Biblioth.* lib. IV, c. 60.), donna sa fille en mariage à *Teutamus*; et au lieu de Κρηθέως que porte le texte de cet auteur, je n'hésite point à proposer Κρητός, ainsi que l'exige le passage d'Andron et que le réclame le calcul des générations manifestement contraire à la première de ces leçons. Cette faute, que n'a pas aperçue le savant M. Clavier (*Notes sur Apollod.* p. 91.), a forcé Prideaux de se jeter dans des suppositions tout-à-fait chimériques (*Vide in Comment. ad Marmor. Oxon.*). Une autre erreur, mais beaucoup plus facile à corriger, est celle qui est relative au nom même du chef de cette colonie. Ce chef est appelé *Tectaphus* par Andron (*loco suprà cit.*), *Cercaphus* par Eustathe (*ad* Homer. *Odyss.* lib. XIX, v. 175.), *Tectamus*, et plus souvent *Teutamus* par Diodore (*Biblioth.* lib. IV, c. 60, et lib. V, c. 80.). Quoique la leçon d'Eustathe ait été adoptée par Berkélius, elle n'en est pas moins vicieuse, et nous croyons qu'il faut lire *Teutamus*, nom qui se retrouve fréquemment dans les généalogies des rois pélasges de *la Thessalie* et des *colonies pélasgiques*. (*Vid.* Hellanic. *apud* Dionys. Halicar. *Antiq. rom.* lib. I, c. 28; Homer. *Iliad.* lib. II, v. 843).

(1) Staphylus, *apud* Strabon. lib. X, p. 475.

(2) M. Larcher, *Chronol. d'Hérod.* c. VIII, §. 5, p. 236. Ce savant se trompe encore en nommant *Eoliens* les sujets de *Teutamus*. Il était *Dorien*, et le plus grand nombre de ses sujets l'était aussi; mais ce n'est ici qu'une méprise légère.

lence qu'il dut chercher à lui procurer des terres. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter des progrès rapides qu'obtint cet établissement, puisque Minos, qui réunit l'île entière sous sa domination, descendait de Teutamus; et ce n'est qu'à cette colonie que les habitans de la Crète dûrent l'avantage d'être comptés, dès l'époque de ce prince, au nombre des *nations helléniques* (1).

Telles sont les *colonies doriennes* de la période actuelle, dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous. Il est fait encore mention des *Doriens dans la Pélasgiotide;* mais le passage de Dicéarque (2), cité par Etienne de Bysance, est tellement défectueux, que nous n'oserions appuyer des conjectures sur un fondement aussi fragile. Nous verrons, dans la seconde époque, les Doriens chassés de l'Hestiæotide se réfugier dans le Parnasse, et de là venir s'établir dans le Péloponèse sous la conduite des fils d'Hercule.

(1) Pausan. lib. VII, c. 3.
(2) Dicæarchus, *apud* Stephan. Bysant. *v.* Δώριον.

CHAPITRE XIV.

Colonies Ioniennes et Achéennes.

Colonie de Xuthus dans l'Attique.

(An 1430 avant J. C.)

C'est du troisième fils d'Hellen que tous les mythologues, dont Apollodore nous a conservé la tradition, faisaient descendre les *Ioniens* et les *Achéens;* ou, pour parler plus juste, c'est aux fils de Xuthus, appelés *Ion* et *Achæus*, qu'ils rapportent unanimement l'origine des noms d'*Ioniens* et d'*Achéens*, qui servirent dans la suite à désigner deux des plus grands peuples helléniques. Quoique les fables dont la naissance et la vie de ces personnages ont été le sujet, rendent leur existence très-incertaine aux yeux des plus habiles critiques (1), il paraît difficile de révoquer en doute l'*origine hellénique* des princes qui donnèrent leur nom à de nouveaux peuples devenus, par ce changement, *nations helléniques*, de tribus pélasgiques ou indigènes qu'ils étaient auparavant; et je crois pouvoir regarder ces personnages comme des êtres *sym-*

(1) Fréret, *Mémoire déjà cité;* Clavier, *Histoire*, tom. II, p. 52.

boliques, dans l'époque et la vie desquels nous trouvons *allégoriquement* expliqués l'origine et les principaux établissemens des peuples auxquels ils imposèrent leurs noms.

L'abdication volontaire d'Hellen ayant mis le sceptre aux mains d'Eolus, l'aîné de ses fils, il envoya ses autres enfans, *Dorus* et *Xuthus*, se créer ailleurs des états (1). Nous avons vu ce que devinrent le premier de ces princes et la colonie confiée à ses ordres. *Xuthus* dirigea sa marche vers l'Attique, et y fonda quatre villes, *Œnoé*, *Marathon*, *Probalinthe* et *Tricorythe* (2). Cet établissement ne pût se faire que du consentement du prince qui y régnait alors; aussi les mêmes auteurs nous assurent-ils que Xuthus épousa sa fille, et que ce fut de cette alliance que naquirent *Ion* et *Achæus*. Apollodore s'éloigne cependant de ce récit, et prétend (3) que, dans la succession d'Hellen, Xuthus ayant pris pour sa part le Péloponèse, s'y était établi, et que ses deux fils, *Ion* et *Achæus*, donnèrent leurs noms aux peuples qui l'habitaient. Si la réflexion que j'ai faite n'expliquait aisément cette extension donnée à la puissance de Xuthus, il ne faudrait voir dans cette assertion qu'une erreur analogue à celle que commet Vitruve (4), par rapport à *Dorus*. Il n'en est pas

(1) Strabo, lib. VIII, p. 383, B; Conon. *narrat.* XXVII; Pausan. lib. VII, c. 1.

(2) Stephan. *v.* Τετράπολις.

(3) Apollod. lib. I, c. 7, §. 3.

(4) Vitruv. lib. IV, c. 1.

de même de celle de Pausanias, qui prétend (1) que Xuthus fut chassé par ses frères pour avoir voulu s'approprier tout l'argent qui provenait de la succession de leur père. Une pareille accusation, qui tendrait à couvrir d'infamie l'origine des *Ioniens*, en les faisant descendre d'un voleur, est suffisamment réfutée par le récit de Strabon et de Conon, aussi bien que par le témoignage d'Euripide (2), qui assure que ce fut en reconnaissance des services rendus à Erechthée par Xuthus, dans une guerre contre les habitans de l'Eubée, que ce prince obtint la main de Créüse, et un établissement dans l'Attique.

Cette tradition d'Euripide nous sert en même temps à fixer l'époque précise du premier établissement que les Athéniens formèrent dans l'*Eubée*. Il paraît en effet que la colonie athénienne envoyée dans cette île sous la conduite d'*Abas*, père de *Chalcodon*, est antérieure de très-peu de temps à l'arrivée de *Xuthus*, puisque la résistance opposée à cet établissement par les habitans durait encore, et ne fut terminée que *par les armes de Xuthus*. Le succès de cette première colonie en invita bientôt de nouvelles à se transporter en Eubée; et nous verrons, dans la

(1) Pausan. lib. VII, c. 1.

(2) Euripid. *Ionis Prolog.* v. 59 et sqq. Selon ce poëte, *Xuthus* était fils d'Eole, et non pas d'Hellen. M. Clavier (*Not. sur Apollod.* t. II, p. 86.) a expliqué cette contrariété d'opinion d'une manière très-ingénieuse, et qui me paraît très-probable.

génération suivante, la plupart des fils d'*Erechthée* tourner leurs pas de ce côté. Il est probable aussi que quelques-uns des Eoliens amenés par Xuthus prirent part à cette émigration ; car Plutarque (1) place des *Eoliens* dans l'Eubée, avant la colonie athénienne conduite dans la génération qui suivit l'arrivée de Xuthus ; et comme Euripide assure (2) que ce prince était accompagné, il est vraisemblable que quelques-uns de ses sujets se fixèrent parmi les Athéniens dans l'Eubée. Autrement, je ne vois point comment expliquer le récit de Plutarque.

Origine des Ioniens.

La tradition constante de l'antiquité (3) a été d'attribuer l'origine des Ioniens à *Ion*, fils de *Xuthus* et de *Créüse*. Mais la difficulté de concilier les actions que les historiens prêtent à cet Ion, et l'époque où ils le font vivre, avec toutes les traditions historiques, a rendu son existence suspecte aux yeux de quelques Critiques modernes. L'illustre Fréret, surtout, paraît disposé à le reléguer parmi ces êtres imaginaires, que les Grecs plaçaient sans scrupule à la tête de leurs généalogies. Mais M. Clavier a développé et fortifié cette opinion, de manière à ce qu'il soit difficile

(1) Plutarch. *Quest. græc.* tom. II, p. 296.
(2) Euripid. *Ion. Prolog.* v. 61.
(3) Apollod. lib. I, c. 7, §. 3 ; Conon. *narrat.* XXVII ; Strabo, lib. VIII, p. 383 ; Pausan. lib. VII, c. 1 ; Eurip. *in Ione*, v. 70 et sqq. et *alii plurimi*.

d'y adhérer encore (1). Cependant ces Critiques, en cherchant à détruire des erreurs accréditées, ne nous ont point éclairé sur l'origine du peuple qu'elles concernaient. Il est bien certain que les *Ioniens* ne formaient qu'un peuple peu considérable avant le siége de Troie, puisqu'ils ne sont point nommés dans le *Catalogue* d'Homère. Mais leur nom existait avant cette époque, puisque ce poète en fait mention dans l'*Iliade* et dans l'*Hymne à Apollon* (2); et leur contrée est désignée sous le nom d'*Ionie* dans la célèbre inscription (3) rapportée par Strabon, Eustathe et Plutarque. Il est vrai que l'un des Critiques que j'ai cités plus haut, récuse le passage d'Homère où se trouve l'épithète de ἑλκεχίτωνες, qui, selon lui, ne pouvait convenir aux *Ioniens d'Europe*, et attaque même l'authenticité de l'inscription alléguée par ces auteurs. Cependant Eustathe, qui commente ce vers de l'Iliade, n'en paraît point soupçonner la prétendue interpolation; et ce savant commentateur, qui rapporte en plusieurs endroits des exemples d'une semblable fraude, était bon juge en cette matière. D'ailleurs, l'assertion du Critique qui prétend que ce fut des *Ioniens de l'Asie* que les Athéniens empruntèrent l'usage des *robes*

(1) Clavier, *Histoire*, tom. II, p. 52 et suiv.; *Notes sur Apollodor.* tom. II, p. 88.

(2) Homer. *Iliad.* lib. XIII, v. 685; *Hymn. ad Apollin.* v. 147.

(3) Strabo, lib. IX, p. 392; Eustath. *ad Iliad.* lib. XIII, v. 685; Plutarch. *in vitâ Thes.* c. XXV.

traînantes (1), me semble contredite par Thucydide (2), dont il ne sera pas facile de récuser l'autorité. Ce grave historien, décrivant les progrès des mœurs chez les nations grecques, dit que *les Athéniens déposèrent les premiers les armes, et adoptèrent des habitudes plus douces. Ce fut d'eux*, ajoute-t-il, *que les vieillards d'Ionie, à raison d'une origine commune, ont emprunté l'usage de porter de longues tuniques de lin, et les tresses de leurs cheveux relevées avec des cigales d'or.* Quant à la seconde objection, je crois que nous devons être extrêmement circonspects, en rejetant des inscriptions que des auteurs instruits et anciens, tels que Strabon et Plutarque, ont cru pouvoir alléguer en témoignage; et, sans doute, ils étaient aussi bons juges que nous des antiquités de la langue qu'ils parlaient eux-mêmes, et que nous n'avons reçue qu'à travers une si longue suite de siècles.

Je crois donc que nous pouvons regarder comme une chose constante l'existence du *nom* et du *peuple Ionien*, ayant l'époque de la guerre de Troie (3). Mais ce nom était *peu connu*, et ce peuple *peu considérable*; c'est ce

(1) M. Clavier, *Not. sur Apollod.* tom. II, p. 89.

(2) Thucydid. lib. 1, c. 6.

(3) Le nom d'*Iaones*, donné par Homère aux *Ioniens*, est le même que celui d'*Iannes*, donné par Hésychius (*v.* Ἴαννα.); et Bochart (*Geograph. Sacr.* part. I, lib. III, c. 2.), suivi par Mazochi (*Sylv. Phaleg.* part. I, sect. 4.), s'attache à prouver, d'après de nombreuses autorités, tant sacrées que profanes, que cette dénomination fut autrefois commune aux Athéniens, aux Béotiens, aux Achéens, aux Macédoniens, aux Déliens.

que prouve incontestablement le silence d'Homère dans le *Catalogue*. Ce nom était bien certainement originaire de l'*Attique;* car autrement comment croire que ce pays eût été regardé par tous les Grecs, et par les Ioniens eux-mêmes, comme la métropole de la nation *Ionienne?* Le séjour court et précaire qu'y firent les Ioniens chassés de l'Egialée après le retour des Héraclides, ne peut seul expliquer cette tradition constante, universelle; il faut donc en chercher ailleurs la source, et je crois que nous la trouverons dans l'existence obscure et négligée d'un peuple que nous avons vu anciennement établi sur la pointe la plus méridionale de l'Attique (1); je veux parler des *Aones*, nom qui offre la plus parfaite analogie avec celui d'*Iaones*, que les anciens auteurs donnent aux *Ioniens* (2). Nous avons dit (3) qu'une partie de ce peuple émigra avec *Ogygès*, et s'établit dans la Béotie. Il est probable qu'il en resta dans l'*Attique*, et, qu'avec le temps, cette faible tribu s'accrût au point de former une nation considérable. En effet, l'Attique couverte, dès les plus anciennes époques, de nombreux habitans, fut cependant exempte des séditions qui détruisaient ou renouvelaient la population dans les autres pays

(1) Strabo, lib. VII, p. 321; lib. IX, p. 401; Pausan. lib. IX, c. 5, p. 719.

(2) Homer. *Iliad.* lib. XIII, p. 685; et Eustath. *ad eum. loc.;* Eschyl. *in Pers.* v. 176 et 561.

(3) Tom. I, p. 193 *de cette histoire.*

de la Grèce. Thucydide nous en donne la raison (1); c'est que l'infertilité même de son sol la mettait à l'abri des entreprises du dehors, et favorisait ainsi le calme dont elle jouissait au dedans. Les sages règlemens de Cécrops et l'administration équitable de ses successeurs favorisèrent aussi cet accroissement de population, fruit du repos que leurs lois procuraient à l'Attique; aussi voyons-nous sous le règne du second Erechthée et dans les générations subséquentes, sortir de cette seule région une foule de colonies, qui, composées en grande partie de ces *Aones* ou *Iaones*, portèrent le nom *Ionien* dans plusieurs contrées de la Grèce. Il faut croire qu'un fils de Xuthus, soit Ion, soit tout autre, se mit à la tête d'une de ces colonies, qui, devenue *hellénique* par son chef, fut dans la suite incorporée dans la nation hellénique, ainsi que les autres tribus, de *même origine*, parties de la *même métropole*.

(1) Thucyd. lib. 1, c. 2; Strabon (lib. IX, p. 412, B.) fait mention d'une plaine appelée *Ionium* en Béotie. Ne peut-on la regarder comme un monument du séjour des *Iaones* ou *Iones*, qui avaient également habité la Béotie? Il est vrai que ce passage est très défectueux; mais le *nom* subsiste, et cela seul suffit.

CHAPITRE XV.

Colonie des Ioniens dans l'Achaïe.

(An 1406 avant J. C.)

La plus considérable de ces colonies fut celle qui s'établit dans le pays appelé alors *Egialée*, de sa situation sur la mer ou golfe de Corinthe, et qui depuis porta le nom d'*Achaïe*. Nous ignorons les causes et les détails de cette grande émigration. Strabon dit seulement (1) que l'Attique se trouvant *surchargée d'habitans*, envoya dans l'Egialée une *colonie d'Ioniens*. Pausanias, qui met *Ion* à la tête de cette colonie, assure (2) que ce chef s'étant avancé les armes à la main, *Selinus*, roi du pays, lui envoya offrir sa fille en mariage, afin de prévenir la guerre par une alliance, et l'adopta pour son fils et son héritier. Cette relation n'est point contraire à la vraisemblance, et rien n'empêche que nous ne l'adoptions. Ion bâtit une ville qu'il appela *Hélice*, du nom de son épouse ; et cette ville, consacrée à *Neptune* dès son origine,

(1) Strabo, lib. VIII, p. 383, C.

(2) Pausan. lib. VII, c. 1. Je crois que le texte de cet auteur offre une légère altération, et qu'au lieu de Αἰγιαλεῖς, il faut lire Αἰγιεῖς. Il n'est pas probable, en effet, que ce roi étendît sa domination sur toute l'Egialée ; et il paraît, d'après Strabon, que son état se bornait à la ville d'*Ægium* et à son territoire.

devint par la suite l'objet de la vénération particulière des *Ioniens d'Asie*, qui en apportèrent le culte de *Neptune héliconien* (1), leur principale divinité. Elle fut aussi la seule qu'ils bâtirent; du moins c'est la seule que nomme Pausanias, et Strabon confirme le témoignage de ce savant voyageur, lorsqu'il dit (2) que les *Ioniens* n'habitaient que des bourgs, et que les Achéens, qui leur succédèrent dans cette demeure, furent les premiers qui construisirent des villes dans l'enceinte desquelles ils réunirent souvent *six ou sept villages* circonvoisins. Il est à remarquer que le Péloponèse fut, anciennement, presque partout habité de même. C'est encore Strabon (3) qui nous assure, qu'à l'exception d'un petit nombre, la plupart des noms qui se trouvent dans le *Catalogue* d'Homère désignent des *états*, et non des *villes*, et que le Péloponèse n'était guère couvert que de bourgs transformés, par la suite des temps, en brillantes cités. Les exemples qu'il allègue à l'appui de son assertion, tels que ceux d'*Élis*, de *Mantinée*, d'*Hérée*, de *Tégée*, de *Pâtres*, sont même, pour la plupart, postérieurs au siècle d'Homère.

Ces récits semblent cependant être contredits par Hérodote, qui prétend (4) que les *douze*

(1) *Vid.* Scholiast. Homer. *ad Iliad.* lib. XI, v. 203.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 386, A.
(3) Strabo, lib. VIII, p. 336, D, et 337, A.
(4) Herodot. lib. I, c. 146.

villes occupées par les Achéens avaient été auparavant habitées par les Ioniens, et que c'est la raison qui fit que ceux de l'Asie mineure se distribuèrent pareillement en *douze cités*. Mais il est facile de concilier ces témoignages en accordant à Hérodote, que les *douze dénominations* qu'il cite existaient bien réellement dans l'état formé par les Ioniens, mais étaient alors appliquées à des *bourgs* plus ou moins considérables, qui ne furent pour la plupart élevés au rang de *cités* que par les Achéens. Ces villes ou bourgs étaient (1) *Pellène*, *Ægires*, *Æges*, *Bura*, *Hélice*, *Ægium*, *Rhypes*, *Patræ*, *Phœres* et *Olénus*, toutes villes maritimes; *Dyme* et *Tritæa*, les seules des douze cités ioniennes qui fussent bâties dans l'intérieur des terres. Plusieurs d'entre elles existaient même avant l'établissement des Ioniens; elles avaient sans doute été fondées par les *Pélasges*, qui furent, suivant Eustathe (2), les premiers habitans de cette contrée. *Pellène*, selon la tradition des Argiens, avait dû sa naissance à une colonie partie de l'*Argolide*, sous les ordres de *Pellène*, fils de Phorbas, petit-fils de Triopas (3). *Ægires* portait le nom d'*Hyperesia*, lorsque les Ioniens vinrent s'y établir, et ne perdit même qu'assez tard son antique dénomination. On peut voir dans Pausanias (4) et dans

(1) Herodot. l. 1, c. 146; Pausan. lib. VII, *passim*.; Strabo, lib. VIII, p. 385; D, et sqq.

(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 437, tom. IV, p. 81.

(3) Pausan. lib. VIII, c. 26, p. 593.

(4) *Idem*, lib. VII, c. 26.

Etienne de Bysance (1) le stratagème qui la soumit aux Ioniens, et qui paraît avoir fourni le modèle de celui qu'Annibal employa contre Fabius.

Colonie des Ioniens dans l'Argolide.

Ce fut sans doute un détachement de cette même émigration qui alla fonder, sur les confins de l'Argolide et de la Laconie, un petit état inconnu à la plupart des Critiques modernes. Je veux parler des *Cynuriens*, dont Hérodote atteste (2) l'*origine ionique*. Le même auteur assure également qu'ils étaient *indigènes*; et cette qualification donnée à un peuple reconnu *Ionien* par lui-même, me semble une forte preuve en faveur de l'opinion que j'ai développée sur l'origine autochthone des Ioniens. Or, voici sur quoi je me fonde pour regarder les *Cynuriens* comme un détachement de la colonie ionienne de l'Egialée.

Pausanias (3) et Eustathe (4) rapportent qu'un fils d'Erechthée, nommé *Ornéus*, conduisit une colonie d'Athéniens à *Ornées*, dans l'Argolide, et qu'il en fut le fondateur; et d'après ce seul rapport, ingénieusement expliqué par M. Larcher, ce savant a cru pouvoir conclure (5) que les

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἀργεῖρα.
(2) Herodot. lib. VIII, c. 73.
(3) Pausan. lib. II, c. 25.
(4) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 576.
(5) Larcher, *Not. sur Hérodote*, tom. V, p. 454, anc. édit.

Cynuriens étaient issus de la colonie d'*Ornéus*. Un passage d'Hérodote peut servir à confirmer cette conjecture; il dit en effet (1) que *les Cynuriens étant devenus Ornéates, ainsi que leurs voisins, passèrent ensuite sous la domination des Argiens* : καὶ τοῦ χρόνου ἐόντες Ὀρνεᾶται καὶ οἱ περίοικοι. Je suis surpris qu'une phrase si claire, et si évidemment conforme au récit de Pausanias, ait paru suspecte d'altération à M. Larcher, qui propose de lire ὡς δὲ Ὀρνεᾶται, au lieu de ἐόντες Ὀρνεᾶται. Ce savant pouvait mieux qu'un autre saisir le rapport que ces mots avaient avec la tradition alléguée plus haut d'après Hérodote, et je crois inutile de l'indiquer ici, tant ce rapprochement est facile et lumineux. Il paraîtrait donc qu'à leur entrée dans le Péloponèse une *colonie d'Ioniens* alla fonder *Ornées* dans l'*Argolide*, et que de là une seconde *colonie* s'établit dans la *Cynurie*; les mots οἱ περίοικοι ajoutés par Hérodote, indiquent que cet établissement s'étendit sur le territoire voisin. Et, en effet, outre *Thyrea*, qui en fut la capitale, nous y trouvons encore des *homonymies* attiques, dont il est naturel de rapporter l'origine à cette émi-

(1) Herodot. lib. VIII, c. 73. Pausanias rapporte (lib. II, c. 2, p. 207.) sur l'origine des *Cynuriens* une tradition qui paraît contradictoire; il prétend qu'ils étaient venus de l'Argolide s'établir sur ce territoire avec *Cynurus*, fils de Persée (*Vid.* et Stephan. *v.* Κύνουρα.); mais un fils de Persée peut avoir amené une colonie en cette région, sans que cela détruise la réalité d'une colonie athénienne antérieure à celle-là. Par une explication si naturelle, que de contradictions apparentes ne parviendrait-on pas à détruire dans l'histoire ancienne!

gration. Telle est une ville de *Prasiæ* (1), du même nom qu'un *dème de l'Attique;* telle est une ville d'*Athènes,* qui existait aux environs de *Thyrée,* selon le témoignage de Pausanias (2), et dont le nom seul attesterait l'origine athénienne. Etienne de Bysance et Suidas (3) font aussi mention de cette ville qu'ils placent en *Laconie*, différence qu'expliquent aisément les sanglans et longs démêlés que la détermination de cette frontière occasiona entre les Argiens et les Lacédémoniens (4).

Etablissemens des Ioniens dans le Péloponèse et dans la Phocide.

C'est aussi à la même émigration que je rapporte plusieurs établissemens isolés, mais qui tous paraissent remonter à une haute antiquité. Selon une tradition des *Caphyens,* de l'Arcadie, ils étaient *originaires de l'Attique* (5); et ils reçurent, au temps de la guerre de Troie, une *colonie troyenne* (6). Les habitans de *Colonides*, ville de Messénie, se prétendaient également issus de l'*Attique*, et reconnaissaient pour leur fondateur un certain *Colænus* (7), qui, sans doute, avait été le chef de la *colonie ionienne*

(1) Strabo, lib. VIII, p. 368.
(2) Pausan. lib. II, c. 25.
(3) Stephanus Bys. et Suidas, *v.* Ἀθῆναι.
(4) *Vid.* Herodot. lib. I, c. 82; Thucyd. lib. V, c. 41, *et alios.*
(5) Pausan. l. VIII, c. 23, p. 642.
(6) Strabo, lib. XIII, p. 608; Stephan. Bysant. *v.* Καφύαι.
(7) Pausan. lib. IV, p. 281, edit. Sylburg.

établie en leur ville. Forcés dans la suite d'adopter les mœurs et la langue des *Doriens*, ils n'avaient cependant point perdu le souvenir de leur première origine. Enfin, dans l'Elide, aux environs d'*Héraclée*, était un temple consacré à des nymphes nommées *Ionides*; et suivant une ancienne tradition qui nous a été conservée par Pausanias (1), ce nom leur avait été donné par *Ion*, fils de *Gargetus*, qui avait conduit en cette contrée une *colonie athénienne*. L'existence et la filiation de ce personnage nous sont inconnues. Mais le récit de Pausanias prouve qu'il était parti de l'Attique; et le nom de son père, qui est le même que celui d'une *ville* et d'un *dême* de l'Attique (2), indiquerait seul qu'il était originaire de cette région.

La Phocide renfermait aussi plusieurs villes qui rapportaient leur naissance à des *colonies athéniennes*. Nous avons déjà indiqué (3) la prétention des *Lébadéens*, qui attribuaient la fondation de leur ville à un Athénien nommé *Lébadus* (4), et quoique cette tradition nous ait paru mal fondée, à cause du peu de documens qui l'accompagnent, elle n'en prouve pas moins qu'à une époque fort reculée, l'Attique avait formé des établissemens dans cette contrée. On voyait à *Elatée* un temple (5) dédié à la prin-

(1) Pausan. lib. VI, c. 22.
(2) Stephan. Byz. *v.* Γαργηττὸς.
(3) T. I, p. 330 *de cette histoire*.
(4) *Apud* Pausan. lib. IX, c. 39.
(5) Pausan. lib. X, c. 34.

cipale divinité d'Athènes, *Minerve Cranaënne*; les ornemens de la statue étaient les mêmes que ceux de la statue athénienne; et, malgré le silence que l'histoire et les monumens que j'ai consultés gardent sur l'origine de ce singulier rapport, il me semble que ce culte indique entre Élatée et Athènes d'anciennes relations, dont il est naturel de chercher la source dans les émigrations qui se dirigèrent de l'Attique vers la Phocide, à une époque peu éloignée de celle-là. Enfin, la ville de *Stiris* en Phocide reconnaissait hautement (1) devoir son origine à une *colonie athénienne*, conduite par *Pétée*, fils de ce même *Ornée*, qui avait été s'établir dans l'Argolide. La cause que Pausanias assigne à cette émigration, c'est que son chef fut forcé par Egée de se bannir de l'Attique, où il cherchait à exciter des troubles; et le nom de *Stiris* fut donné à la ville qu'il fonda, parce qu'un grand nombre de ses compagnons faisait partie du *dême des Stiréens*. Eustathe fait aussi mention de ce *Pétée*, et lui attribue la fondation de *Pétéon* (2), petite ville de Béotie, située dans le territoire de Thèbes, sur la route qui conduisait à Anthédon (3). Mais je crois que cette tradition n'est fondée que sur une simple analogie de nom, et comme je ne l'ai point trouvé autorisée d'ailleurs, je ne m'y arrête pas.

(1) *Confer.* Pausan. lib. x, c. 35, cum *ejusdem* lib. II, c. 25.

(2) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 500.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Πετεών. Strabo, lib. IX, p. 410.

CHAPITRE XVI.

Colonie des Ioniens en Italie.

(An 1420 avant J. C.)

UNE émigration bien plus importante, mais qui malheureusement ne se présente dans l'histoire que défigurée par les embellissemens de la fable, serait celle qui, sous la conduite d'un *Ion*, alla s'établir en Italie, dans la région que nous avons vue occupée par les *Aborigènes*. Selon Plutarque (1), *Janus*, qui fut un des rois de cet ancien peuple, *était grec d'origine*; et était venu de la *Perrhæbie* en Italie. Si ce mot de *Perrhæbie* n'est point altéré, il est probable que Plutarque s'est trompé sur le point de départ de cette colonie; car l'auteur du traité *Origo gentis romanæ*, imprimé à la suite des *antiquités* de Denys d'Halicarnasse, prétend (2) que Janus était fils de Créüse, et petit-fils d'Erechthée, et que, forcé de s'expatrier, il passa avec une flotte nombreuse en Italie, où il bâtit *Janiculum*.

(1) Plutarch. *Quæst. græc.* tom. II, p. 269.

(2) *Apud* Dionys. Halicarn. p. 772. Selon Philochorus, dont le témoignage nous a été conservé par Macrobe (*Saturnal.* lib. 1, c. 10.), les premiers autels élevés en l'honneur de *Saturne* et d'*Opis* furent consacrés en Attique par la main de Cécrops; ce qui semblerait prouver, et prouve en effet que le culte de ces divinités, naturalisé depuis en Italie par Janus, était d'une grande ancienneté dans l'Attique, d'où nous supposons que Janus était originaire.

Si la tradition rapportée par cet auteur est fidèle, il faudra en conclure que *Janus* est le même personnage que l'*Ion* des *Athéniens*, ou plutôt un être emblématique comme celui-ci, dont le nom aurait été également appliqué à une colonie des *Iaones* ou *Ioniens;* et j'avoue que la conformité du récit de Plutarque avec celui de l'auteur anonyme, dans les circonstances les plus importantes; l'analogie qui se trouve entre les noms de *Janus*, Ἰανὸς, et celui des *Iaones*, dont les émigrations étaient si fréquentes à cette époque; j'avoue, dis-je, que l'accord frappant de ces probabilités me disposerait à adopter cette relation. Il y a d'ailleurs dans le récit de Plutarque une circonstance remarquable; c'est que les peuples sur lesquels Janus établit son empire, le représentaient sur leurs monumens avec deux visages, *et cela*, ajoute-t-il, *par la même raison qui avait fait donner à Cécrops l'épithète de* Διφυὴς. Or, d'où peut venir ce rapport de *Janus* avec *Cécrops*, si nous ne reconnaissons avec Aurélius Victor l'*origine athénienne* (1) de ces personnages?

D'ailleurs, la tradition de l'antiquité était que Janus vint par mer en Italie, et les témoignages

(1) On ne s'étonnera pas de me voir traiter Cécrops d'*Athénien*, quoiqu'il fût d'*origine phénicienne*, ainsi que je me suis attaché à le prouver dans un des chapitres de *cette Histoire* (Tom I, p. 113, et sqq.); mais il s'était *naturalisé Athénien* par un long séjour en Attique, et c'est dans ce sens que Tacite (*Annal.* xi, c. 14.) lui donne l'épithète d'*Athénien*.

positifs d'Ovide (1) et de Dracon de Corcyre (2) sont confirmés par les monumens. Plutarque (3) et Servius (4) citent d'*anciennes médailles*, παλαιὸν τι νόμισμα, qui représentent d'un côté la figure de *Janus Bifrons*, et de l'autre une *proue de vaisseau*, symbole qui, suivant l'induction qu'ils en tirent eux-mêmes, indiquait que Janus était étranger et venu par mer en Italie. Dracon de Corcyre s'appuie également sur ces monumens, et ajoute de plus, que plusieurs villes de la Grèce gravaient sur leurs médailles une *tête à double visage*, et *une barque*, ou tout autre symbole particulier à *Janus*. Ce passage me semble très-important; car à quel titre des *villes grecques* auraient-elles fait mention sur leurs médailles de Janus, si ce héros, prince ou dieu quel qu'il soit, eût été étranger à la Grèce? Ce qu'il ajoute confirme cette induction; c'est qu'une *montagne* et un *fleuve* du Péloponèse avaient reçu leur nom de *Janus*, qui avait fait sa demeure dans ce pays. Je n'y connais point de montagne de ce nom; mais Eustathe y place un fleuve appelé *Iaon* (5).

Il paraîtrait donc qu'un chef de colonie ionienne, établie dans cette péninsule, serait

(1) Ovid. *Fastor.* lib. I, v. 240.

(2) Dracon, *apud* Athen. l. XV, c. 19.

(3) Plutarch. *Quæst. græc.* tom. II, p. 274.

(4) Servius, *ad Eneid.* lib. VIII, v. 357. On ne peut tirer aucune conclusion raisonnable des récits mythologiques recueillis ailleurs par Servius. (*Ad Eneid.* lib. VII, v. 610.) sur l'origine de *Janus*.

(5) Eustath. *ad Dionys.* v. 919, edit. Hudson. tom. IV, p. 164.

parti de quelqu'un des ports de l'*Egialée*, occupée alors par les Ioniens, et, prenant sa route par la mer *Ionienne*, aurait débarqué sur la côte du Latium. Ce même Eustathe (1) fait dériver l'étymologie du nom de la mer Ionienne de celui d'*un prince italien appelé Iaon*; et il est probable, d'après les réflexions que j'ai développées plus haut, que cet *Iaôn* est le même que *Janus*, et que l'épithète d'*italien* ne lui est donnée par Eustathe, qu'en faisant allusion à son établissement *en Italie*. C'est ce que prouve un passage d'un ancien auteur cité par le scholiaste de Pindare, et que je ne crois pas avoir été employé par les Critiques modernes. Cet auteur assure (2), qu'*à une époque fort ancienne, une émigration d'Iaones échoua sur les côtes de la mer Illyrienne, et lui donna le nom d'Ionienne*. Les circonstances renfermées dans ce court passage me paraissent appartenir à l'émigration de Janus, et favoriser fortement l'idée que j'en ai conçue. Que si l'on observe d'ailleurs que Janus, à son arrivée en Italie, règne sur les Aborigènes, peuple grec, dont avant lui aucun prince connu n'avait

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 92, tom. IV, p. 18. C'est à tort que Berckelius confirme la leçon d'Etienne de Byzance qui porte ἀπὸ Ἰονος (*v.* Ἰόνιον); il faut lire ἀπὸ Ἰαονος, comme Eustathe. Je me plais à me rencontrer dans cette conjecture avec M. Letronne qui, dans ses *Recherches critiques sur Dicuil*, ouvrage plein d'aperçus ingénieux, s'exprime ainsi : *Je ne croirai pas me hasarder beaucoup en disant que le nom de mer Ionienne se lie, selon toute apparence, au souvenir d'une des plus anciennes communications des peuplades de la Grèce avec le continent de l'Italie.* (p. 174.)

(2) Archidamus, *apud* Schol. Pindar. *ad Pythic.* III, v. 120.

obtenu l'empire, on ne pourra, je crois, s'empêcher d'en conclure que *Janus* lui-même était *grec d'origine*. L'époque à laquelle Eusèbe (1) le fait régner est parfaitement d'accord avec celle des *émigrations ioniennes* que nous avons décrites. En effet, il rapporte ce règne à l'an 150 avant la prise de Troie, ce qui répond à l'an 1420 avant notre ère; et le règne d'*Erechthée*, sous lequel s'effectuèrent les premières de ces émigrations, commença, suivant M. Larcher (2), l'an 1431 avant la même ère. Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions, auxquelles il nous serait facile de donner plus de développements; mais nous croyons que le peu que nous avons dit, appuyé sur le témoignage positif de deux auteurs anciens, est plus que suffisant pour donner au moins quelque probabilité à la conjecture que nous avons énoncée (3).

(1) Euseb. *in Chronic.* lib. 1, p. 19.

(2) Larcher, *Canon chronolog.* p. 572, *nouvell. édit.*

(3) S'il était permis de traiter légèrement des matières aussi graves, rien ne serait plus propre à égayer mes lecteurs que de leur montrer la peine que se sont donnée d'habiles critiques pour s'éloigner du sens clair et précis des auteurs, et pour se jeter dans de chimériques hypothèses à l'égard de ce célèbre personnage. Selden (*Not. ad Marmor. Oxon.* p. 154), et Vinsingius (*in Hellen, Antiquit. græc.* tom. XI, p. 150.) lui refusent opiniâtrement l'honneur d'être de la famille d'Ion et de la postérité d'Hellen; d'autres auteurs ont voulu l'enter à leur tour sur une tige plus illustre encore, et le sentiment du faussaire Annius de Viterbe, qui l'identifiait avec *Noé*, a trouvé de nombreux partisans, parmi lesquels je citerais le savant Huet (*Demonstrat. evangel.* prop. IV, c. 10, §. 6.), s'il ne s'était contredit lui-même au chap. IX du même ouvrage, en confondant Janus avec Moïse. D'autres enfin, tels que Vossius (*De Origine et Progr. idolatr.* lib. 1, c. 36.) et Blanchinius (*Hist. univers.* décad. III, c. 26, n.° 5, p. 301.) bornent leurs prétentions à le faire reconnaître pour un des descendans de Javan. Pour nous, qui

Quant aux établissemens formés dans l'Asie mineure par *Ion*, je ne crois pas devoir m'y arrêter. Cette tradition d'une *colonie ionienne*, qui aurait précédé celle dont furent chefs les enfans de Codrus, est démentie par le silence des meilleurs historiens et des plus habiles Critiques de l'antiquité. M. Larcher, qui a cru pouvoir l'adopter (1), ne se fonde que sur les témoignages d'Euripide (2), de Vitruve (3) et de Nicander (4). Il est singulier que ce savant ait négligé une autorité d'un plus grand poids, dans le système qu'il avait embrassé, celle de Velleïus Paterculus, qui nomme (5) également *Ion* comme *le chef de la colonie ionienne en Asie*. Mais malgré ces témoignages réunis, qui ne paraissent qu'une interprétation fausse et mal fondée d'un vers d'Euripide, il nous semble incontestable que l'émigration des Ioniens, conduite par Nélée, fut la première du nom ionien qui s'établit en Asie; et la supposition

n'avons ni tant de lumières ni tant d'ambition, nous nous contentons de suivre les traditions des Grecs, moins instruits sans doute de leurs propres antiquités que ne le sont nos savans modernes, mais qui sont enfin nos seules autorités. Au reste, laissant à part la généalogie, au moins fort incertaine, que Vossius et Blanchini créent à *Janus*, je ferai observer que, d'après les mêmes autorités dont je me suis servi, ces deux Critiques décrivent de la même manière l'émigration et la route tenue par cet ancien personnage, et que cette opinion avait pu leur être suggérée par Goropius Becanus, dans un livre *sur l'origine d'Anvers* (*De Orig. Antuerp.* lib. IV.), où l'on ne se serait guère attendu à la trouver, et par Rosini (*Antiq. rom.* lib. II, c. 3.), qui paraissent l'avoir établie les premiers.

(1) Larcher, *Chronol. a Hérodote*, chap. XV, sect. III, p. 426, nouv. édit.

(2) Euripid. *in Ione*, v. 71.

(3) Vitruv. lib. IV, c. 1.

(4) Nicand. *Alexipharm.* v. 9.

(5) Velleius Pat. lib. I, c. 4.

de M. Larcher, qui, pour concilier cette tradition avec l'existence constatée par tous les auteurs d'une deuxième colonie, conjecture que *la première fut très-faible et ne forma que de petites habitations* (1), est détruite par Velléius Paterculus, qui attribue au fabuleux Ion la fondation des *douze cités ioniennes*, dont l'origine est certainement d'une époque postérieure. Il est probable que ce qu'avait dit Euripide, *en style poétique*, des établissemens que la race d'Ion devait un jour fonder dans l'Asie, Ἴωνα σὸν αὐτὸν κλίσιος, Ἀσιάδος χθονὸς, aura été entendu *littéralement* par des auteurs tels que Nicander et Vitruve, peu versés dans la connaissance des antiquités grecques; et cette erreur, propagée sans doute par d'autres écrivains, aura été admise sans examen par Velléius Paterculus.

CHAPITRE XVII.

Colonies Athéniennes en Béotie et en Eubée.

On doit présumer qu'il exista, dès les plus anciennes époques, d'étroites relations entre l'Attique et la Béotie; et la contiguité seule des

(1) Larcher, *Chronol. d'Hérod.* p. 427. Simson (*Ad ann.* 2948, *Chron.*) a proposé une correction du texte de Velléius Paterculus, que le savant Wesseling juge non-seulement inutile, mais mal fondée. Ruhnken se contente de citer les témoignages qui appuient l'opinion de son auteur, mais sans l'approuver. (*Voyez* sa note, et celles de Juste-Lipse et de Burmann.).

deux pays suffirait pour le faire croire. Nous avons vu que, peuplées originairement par la même nation, ces deux contrées avaient été long-temps réunies sous une même domination; et quoiqu'à l'avénement de Cécrops, fondateur d'une dynastie nouvelle, les deux états aient obéi à des souverains différens, il est probable que les rapports qui existaient entre des peuples si voisins ne furent point interrompus. Lorsqu'après la mort du second Erechthée, ceux de ses fils qui se trouvèrent éloignés du gouvernement, eurent résolu de chercher ailleurs des établissemens, la plupart se dirigèrent vers la *Béotie* et l'île d'*Eubée*.

La ville de *Thespie* reconnaissait devoir sa fondation à *Thespius*, fils d'Erechthée. Cette tradition rapportée par Pausanias (1) semble contredite par Eustathe, qui prétend (2) que Thespie dut son origine et son nom à *Thespius*, fils de *Teuthras*, et petit-fils de *Pandion*. Etienne de Bysance s'exprime (3) à peu près dans les mêmes termes. Mais *Teuthras* est un personnage inconnu; ce qui doit rendre suspecte la généalogie alléguée par ces auteurs; et il est plus sûr de s'en tenir au récit de Pausanias. Cependant on retrouve encore dans la tradition d'Eustathe et d'Etienne de Bysance l'existence d'une *colonie athénienne* à Thespie, et c'est là ce qu'il importe

(1) Pausan. lib. IX, c. 26. lib II, v 4 8.
(2) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* (3) Stephan. Byz. *v.* Θέσπεια.

de considérer. Le dernier de ces auteurs fait mention (1) d'un lieu nommé *Ellopia*, dans le voisinage de Thespie. Nous verrons bientôt une colonie athénienne porter ce nom en Eubée; d'où l'on doit présumer que le territoire de Thespie l'avait reçu d'un détachement de cette même colonie; et, ce qui achève de prouver les relations entre les deux villes, c'est que nous verrons les *Thespiens* s'unir aux *Athéniens* pour fonder, avant le siége de Troie, une colonie dans l'île de Sardaigne. Au reste, le témoignage de Pausanias est confirmé par celui de Diodore (2).

Nous avons vu que les premiers habitans de l'Eubée avaient été des *Curètes* et des *Lélèges* (3). Le premier établissement que les Athéniens y formèrent, fut antérieur de peu de temps à l'arrivée de Xuthus, et nous ignorons entièrement les détails de cette colonie; ce qui prouve qu'elle fut peu considérable. Mais après la mort d'Erechthée, plusieurs colonies athéniennes passèrent dans cette île, et l'occupèrent presque toute entière : la plus nombreuse était celle que commandait *Ellops* (4); fils d'Ion, selon la tradition mythologique, c'est-à-dire, chef d'une *colonie ionienne*. Il fonda *Ellopia*, petite ville située sur

(1) Stephan. Byz. *v.* Ἐλλοπία.
(2) Diodor. Sic. lib. IV, c. 29.
(3) Strabo, lib. X, p. 445; Scym. Ch. v. 571, tom. II, p. 33; Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 49. Strabon y ajoute (lib. X, p. 447, A.) des *Arabes de la suite de Cadmus.*
(4) Strabo, lib. X, p. 445; Stephan. Bysant. *v.* Ἐλλοπία.

le territoire d'*Hestiée*, et le nom d'*Ellopia* appliqué à l'île entière (1) attestait les progrès qu'avait faits cette colonie. En effet, outre la ville que nous venons de nommer, Strabon assure qu'elle s'établit à *Hestiée*, à *Cérinthe*, à *Ædepsè* et à *Oropiæ*. Ce qu'il ajoute est bien remarquable, c'est que cette dernière ville renfermait un temple très-révéré, et dont l'oracle, consacré à *Apollon Sélinontien*, passait pour infaillible. Ce nom rappelle trop évidemment celui du prince allié des Ioniens dans l'Egialée, pour ne pas le regarder ici comme un monument de la colonie ionienne établie à *Oropiæ*.

Apollodore ne donne (2) pour fils à Érechthée que *Cécrops II* qui lui succéda, *Pandorus* et *Métion*. Cependant nous avons vu d'après Pausanias et Diodore, qu'il en avait encore eu deux, *Ornéus* et *Thespius*. Pausanias prétend (3) que Cécrops passa lui-même en Eubée, à la tête d'une colonie; mais cette opinion est réfutée par Apollodore (4) qui dit, avec bien plus de vraisemblance, que *Cécrops* succéda à son père, et mourut paisiblement dans ses états. Ce fut *Pandorus* qui, selon Scymnus de Chio, (5), conduisit en Eubée une colonie athénienne, qui y fonda *Chalcis* et probablement *Érétria*; car ces deux villes sont nommées dans le *Cata-*

(1) Strabo, lib. x, p. 445.
(2) Apollod. lib. III, c. 15, §. 1.
(3) Pausan. lib. I, c. 5.
(4) Apollod. lib. III, c. 15, §. 5.
(5) Scymn. Ch. v. 571, 2, 3; tom. II, p. 33, edit. Hudson.

logue d'Homère (1); et Strabon assure qu'elles avaient été fondées par les Athéniens *avant le siége de Troie*. Un autre fils d'Erechthée, oublié par tous les Critiques modernes, mais dont l'existence est attestée par Apollonius de Rhodes (2), et par l'historien Proxène (3); *Alcon*, dont le fils *Phalerus* était un des Argonautes, va se fonder également un état dans l'Eubée, au témoignage de l'historien que j'ai cité plus haut, et qui cependant nous laisse ignorer en quelle ville il s'établit. Mais nous pouvons conjecturer que ce fut à *Erétrie* dont aucun auteur, que je sache, n'a nommé le fondateur (4). Au reste, le passage du scholiaste est important, en ce qu'il nous apprend que le nom d'*Abantes* fut

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 43.

(2) Apollon. Rhod. lib. I, v. 97.

(3) Proxen. *apud* Scholiast. *ad h. loc.* M. Clavier a oublié *Thespius* et *Alcon* parmi les enfans d'*Erechthée* (Voyez *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 126.).

(4) Le nom de ce personnage me fournira l'occasion de corriger un passage du scholiaste d'Homère, qui a induit en erreur un des plus habiles critiques de nos jours. Ce commentateur dit que d'Erechthée naquit Cécrops, qui devint père de Métion, qui le fut de Chalcon, καὶ le fut d'Abas, père de Calcodon et aïeul d'Eléphénor. (Schol. Homer. edit. Villois. *ad Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 43. Γίνονται δὲ ἀπὸ μὲν Ἐρεχθέως, Κέκροψ ὁ [Μητίωνι,... ὁ Χαλκῶν, ὁ Ἄβας,... ὁ Χαλκοδῶν, ὁ Ἐλεφήνωρ.) Suivant cette généalogie, Métion serait fils de Cécrops, au lieu d'être son frère, ce qui est contraire à toutes les traditions; et il y aurait *six générations* d'Erechthée à Eléphénor, tandis qu'il n'y en avait que *quatre* d'Erechthée à Ménesthée, ce qui est incompatible. De plus, le nom de *Chalcon*, quoiqu'adopté par M. Clavier (*Histoire*, tom. I, p. 127.), me paraît évidemment corrompu de celui d'*Alcon*, qu'Apollonius et l'historien Proxène donnent à un fils d'Erechthée. Je crois qu'il faut restituer ainsi ce passage : καὶ Μητίωνι, καὶ Ἄλκωνι, au lieu des mots correspondans qui s'y trouvent. Si l'on adopte cette correction, le récit du scholiaste se trouvera conforme à celui d'Apollodore et de Pausanias, et il n'y aura plus que quatre générations d'Erechthée à Eléphénor.

donné aux sujets des princes Athéniens de l'Eubée, ce qui assigne à ces Abantes une *origine athénienne*.

On n'ignore pas combien les opinions des Anciens étaient partagées sur ce point. Eustathe, qui rapporte plusieurs traditions différentes (1), ne se décide pour aucune. Strabon dit, d'après Aristote (2), que des *Thraces* partis de la ville d'*Abes* en Phocide, imposèrent le nom d'*Abantes* aux habitans de l'Eubée; et l'autorité d'Aristote avait entraîné l'assentiment d'Arrien, dont le témoignage nous a été conservé par Eustathe (3). Cette tradition se rapproche de celle de Pausanias (4), qui les reconnaît *Phocéens*, et issus de cette même ville d'*Abes*. Enfin, il existait une troisième opinion qui attribuait à ce peuple une *origine argienne*; c'était celle qu'avait suivie le scholiaste de Pindare (5), et Eustathe trouve moyen de la concilier avec celle d'Aristote, en accordant *aux Abantes* une *origine thrace* et un *chef argien*. De ces divers sentimens le plus probable est sans contredit celui du scholiaste d'Homère, et son témoignage est confirmé par une autorité imposante, celle d'Ephore (6), dont nous aurons bientôt occasion de rapporter le passage. La vraisemblance seule

(1) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 546; et *ad Dionys.* v. 520.

(2) Aristot. *apud* Strabon. lib. X, p. 445.

(3) Arrian. *apud* Eustath. *ad Dionys.* v. 520.

(4) Pausan. lib. X, c. 35.

(5) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* VIII, v. 74. *Vide* et Stephan. Bysant. *v.* Ἀβαντίς.

(6) Ephor. lib. III, *apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἄβαι.

suffirait pour nous faire assigner aux *Abantes* une origine athénienne. En effet, Homère désigne (1) toujours par ce nom les habitans de l'Eubée, et les Athéniens étaient les seuls (2) qui, à cette époque, y eussent formé des établissemens considérables. D'ailleurs nous verrons les Abantes prendre part à presque toutes les émigrations athéniennes, ce qui indiquerait au moins d'étroites relations entre les deux peuples.

C'est à cette colonie d'*Alcon* que nous devons rapporter l'origine d'*Athenæ Diades*, ville d'Eubée, située sur le promontoire *Caneum*. En effet, selon Ephore (3) cité par Etienne de Bysance, *Dias*, qui la fonda, était fils d'*Abas* et frère d'*Alcon* (4). Strabon atteste également (5) l'origine athénienne d'*Athenæ Diades*, et il la distingue de *Dium*, qui fut probablement aussi fondée par la même colonie, et dont il est fait mention dans Homère; car, suivant un scholiaste (6), la ville de *Dium* rapportait son origine et son nom à *Dius*, fils de Pandorus, qui,

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 536; *et alibi.*

(2) *Vid.* Porphyr. *apud* Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 536.

(3) Ephor. *apud* Stephan. *v.* Ἀθῆναι. Cet historien diffère du scholiaste en ce qu'il fait Abas *père*, et non fils d'*Alcon*; mais cette différence, qui intervertit à la vérité l'ordre des générations, n'empêche pas que *ces deux princes* n'aient été de la même famille; et, sous ce rapport, la tradition d'Ephore confirme celle du scholiaste relativement à l'origine des Abantes.

(4) J'observe que le nom d'*Alcon* est écrit par Etienne comme dans les auteurs que j'ai cités, ce qui confirme ma correction; mais ici l'ordre des générations est intervenu.

(5) Strabo, lib. X, p. 446.

(6) Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. II, v. 538.

selon Scymnus de Chio (1), avait conduit une colonie en Eubée. Eusèbe parle (2) de la fondation d'*Athenæ Diades*, et il en fait honneur à Cécrops, l'an 349 avant le siége de Troie. Mais il est évident que ce compilateur, trompé par les traditions qui attribuaient un établissement en Eubée au second Cécrops, aura mis cette colonie sur le compte de l'ancien, et il commet encore une erreur en prétendant que les Eubéens appelaient cette ville *Orchomènes*. L'Orchomènes de l'Eubée était située à l'autre extrémité de cette île, dans le territoire de Caryste, ainsi que l'atteste Strabon (3). Le Syncelle répète dans les mêmes termes les erreurs d'Eusèbe, et ne mérite pas plus de confiance (4).

CHAPITRE XVIII.

Colonie Athénienne à Céphallénie.

Je range parmi les *émigrations ioniennes* de cette époque, celle que *Céphale* conduisit dans l'île qui reçut son nom. En effet, ce personnage avait épousé *Procris*, une des filles d'Erechthée, selon Apollodore (5); ce qui marque que, quoique plus âgé, il était contemporain des [illegible] de

(1) Scymn. Ch. v. 571, 573.
(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 76; et Scaliger. *Animadv.* p. 29.
(3) Strabo, lib. IX, p. 416, B.
(4) Syncell. *Chronograph.* p. 153, C.
(5) Apollod. lib. III, c. 15, §. 1.

ce prince, dont nous venons de faire connaître les établissemens. La position de Céphallénie, à l'entrée du golfe de Corinthe, dut lui procurer de bonne heure des habitans, et ces colonies y vinrent sans doute des contrées les plus voisines du Péloponèse. Il est probable que les *Téléboëns* que nous avons vus établis, dès une époque très-reculée, dans les îles taphiennes, avaient aussi étendu leurs colonies dans celle de *Céphallénie* (1). Quoi qu'il en soit, un prince de la maison de Persée y ayant formé un établissement, une sanglante guerre (2), dont nous ignorons les vraies causes, détruisit cet état naissant. Amphitryon secondé des forces des *Thébains*, commandés par Créon; des *Phocéens*, commandés par Panopée, et des *Athéniens*, commandés par Céphale, conquit Céphallénie, et il la donna à Céphale, pour récompense des services que ce chef lui avait rendus. Tel est, en abrégé, le récit du scholiaste de Lycophron, et il paraît avoir puisé dans des sources fidèles. Les principales circonstances de cette relation sont d'ailleurs confirmées par les témoignages d'Héraclide de Pont (3), d'Antoninus Liberalis (4), d'Eustathe (5), et de Strabon (6), auxquels j'en

(1) Strabo, lib. x, p. 456, A. Scholiast. Lycophron. *ad* v. 930 *fusè*.

(2) Heraclid. Pont. *fragm.* XVII, p. 213, edit. Coray.

(3) Antonin. Liberal. *Metamorph.* c. XLI, p. 477 et sqq.

(4) Eustath. *ad Dionys.* v. 431.

(5) Strabo, lib. x, p. 456, A; 459, B, 461.

pourrais ajouter d'autres (1). Strabon prétend que Céphale était exilé d'Athènes lorsqu'il rendit ces services à Amphitryon, et son témoignage est conforme à ce que dit Pausanias; mais cela n'empêche pas qu'il ne fût accompagné d'une *colonie athénienne*; et autrement, comment Strabon et tous les auteurs que j'ai cités auraient-ils pu dire que *Céphale fut d'un grand secours à Amphitryon pour la conquête de Céphallénie?* Il dit (2), et Etienne de Bysance (3) le répète d'après lui, ainsi que le Grand Etymologiste (4), que Céphale donna aux quatre villes que renfermait cette île les noms de ses enfans. Cette tradition n'est point probable, et nous développerons bientôt sur l'origine de ces villes une opinion qui nous paraît plus digne de foi. Homère ne parle que de *Samé;* ce qui prouve que les autres ou n'existaient pas, ou du moins étaient peu considérables à cette époque. Cependant, il paraît que la colonie de Céphale ne se borna pas à occuper Céphallénie; elle s'étendit aussi dans l'*Acarnanie*, dont Strabon dit (5) que ce prince eut la domination. Du reste, nous ignorons entièrement les établissemens qu'il put y former. Seulement nous pouvons conjecturer qu'une ville d'*Athènes*, que

(1) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. II, *Catalog.* v. 138; Pausan. lib. I, c. 27; et les *Scholies sur l'Amphitryon de* Plaute.

(2) Strabo, lib. X, p. 461, A.

(3) Stephan. Bysant. v. Κράνιοι.

(4) *Magn. Etymolog.* v. Κεφαλληνία.

(5) Strabo, lib. X, p. 461, A.

Démétrius assure (1) avoir été fondée par des Athéniens dans l'*Etolie*, dut son origine à cette émigration. En effet, il paraît qu'elle remonte à une époque très-ancienne, puisque cette contrée était encore alors nommée *Curétide*. Mais c'est là le seul témoignage que nous puissions produire à cet égard.

CHAPITRE XIX.

Colonies Achéennes.

La plus profonde obscurité couvre le berceau et les premiers établissemens des *Achéens*, et c'est avec regret que nous avouons le triste résultat des recherches que nous avons faites sur ce sujet. Apollodore dit (2) en termes vagues et généraux, que les *Achéens* du Péloponèse prirent leur nom d'*Achæus*, fils de Xuthus. Mais je pense avec M. Clavier (3) que l'existence de cet *Achæus* n'est qu'une fable imaginée par les poètes, pour donner aux *Achéens* une origine *hellénique*; et la seule conclusion raisonnable qu'on puisse tirer de ce récit, c'est que les *Achéens* étaient un démembrement des *Ioniens*, puisque les mythologues ont feint qu'*Achæus* et *Ion* étaient frères. Les aventures attribuées

(1) Demetrius Sceps. *apud* Stephan. *v.* Αθῆναι.

(2) Apollod. lib. 1, c. 7, §. 3.

(3) *Not. sur Apollod.* p. 90.

par les auteurs à ce personnage fabuleux, confirment notre induction. Conon (1), Strabon (2), et les scholiastes d'Homère (3), racontent que, forcé par un meurtre de se bannir de l'Attique, Achæus se mit à la tête d'une colonie, et alla fonder un état dans le Péloponèse. Conon dit qu'il fonda la *Tétrapole d'Achaïe*. Si cette Tétrapole a existé, j'avoue qu'elle m'est inconnue. Strabon prétend qu'il s'établit dans la Laconie; et cette opinion est plus probable, quoiqu'elle soit également dénuée de détails. Didyme (4) et Pausanias (5) ne parlent point de cet établissement intermédiaire, ce qui prouve au moins qu'il fut peu considérable; et c'est aussi l'induction qu'on peut tirer des témoignages de Conon et de Strabon que nous avons allégués. Pausanias ajoute qu'au moyen des secours qu'il tira de l'Egialée et de l'Attique, il recouvra le royaume de ses pères; et Didyme prétend (6) qu'il imposa son nom à ses sujets de la *Phthiotide*, ce qui confirme bien ce que nous avons dit sur la situation des états d'*Hellen*.

Dans la *génération suivante*, deux fils de ce même Achæus, *Archandre* et *Architélès*, partent de la Phthiotide et viennent se fixer à Argos à la tête d'une *colonie achéenne*. Cet établissement,

(1) Conon. *narrat.* XXVII.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 383.
(3) Schol. Hom. *ad Iliad.* l. i, v. 2.
(4) Didym. *ad Iliad. loco citat.*
(5) Pausan. lib. VII, c. 1.
(6) Didym. *loc. cit. adde* Eustath. *ad Iliad.* lib. II, vers. 321; Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 243; Strabon. lib. VIII, p. 383; lib. IX, p. 432, A.

qui, s'il était mieux avéré, serait d'une grande importance dans la question qui nous occupe, n'est malheureusement attesté que par Pausanias (1), et l'anachronisme que renferme le récit de cet auteur, doit lui ôter presque toute autorité. Il prétend en effet que ces princes arrivés à Argos sous le règne de *Danaüs* épousèrent deux filles de ce monarque; mais comme les enfans d'*Achæus* devaient être au moins postérieurs de *sept générations* à Danaüs, on ne peut concevoir et admettre une pareille alliance sans violer toutes les lois de la critique et du bon sens (2). Supposer, avec M. Larcher (3), qu'il y eut un *second Danaüs*, qui vivait à une époque plus récente, c'est tomber dans des inconvéniens plus graves; et d'ailleurs, cette hypothèse est détruite par Pausanias lui-même (4), qui nomme les filles de ce Danaüs, mariées à Archandre et Architélès, *Scæa* et *Automaté*. Or, ces noms sont donnés par Apollodore (5), à deux des filles du premier Danaüs. J'aime donc mieux croire avec M. Clavier (6), que Pausanias a confondu le premier *Achæus* dont

(1) Pausan. lib. VII, c. I.

(2) On peut sans doute penser de même de la tradition rapportée par Hérodote (lib. II, c. 98.) et suivie par Etienne de Bysance (*v.* Ἀρχανδρόπολις.), qui attribue à cet *Archandre*, gendre de Danaüs, la fondation d'une ville d'Egypte qui portait ce nom. Au reste, la généalogie de ce personnage, réel ou imaginaire, est confirmée par Hérodote.

(3) Larcher, *Chronol. d'Hérod.* p. 322 et 428.

(4) Pausan. *loc. supra cit.*

(5) Apollod. lib. II, c. I, §. 5.

(6) *Notes sur Apollod.* tom. II, p. 87.

parle Denys d'Halicarnasse (1), avec l'*Achæus* fils de Xuthus ; et alors s'écroule tout le récit de cet auteur, que d'ailleurs le défaut de documens ultérieurs nous rend vain et insuffisant.

Le premier établissement que les Achéens formèrent dans le Péloponèse, fut donc celui dont nous avons parlé, en décrivant la conquête de Pélops. En effet, nous avons vu qu'une troupe d'*Achéens-Phthiotes* vint alors dans la péninsule, et fonda quelques villes dans la Mèssénie et la Laconie. Cette tradition, que nous avons tirée de Strabon (2), est justifiée par un autre passage du même auteur (3), où il dit que les Achéens du Péloponèse étaient *Phthiotes ;* et, en effet, nous avons vu que les habitans de la *Phthiotide* étaient les vrais Achéens. Lorsque la puissance des successeurs de Pélops se fut étendue dans la péninsule, le nom d'*Achéens* reçut pareillement plus d'extension ; aussi voyons-nous souvent Homère employer le mot *Argos Achaïcum* pour désigner le *Péloponèse* (4) ; et le scholiaste nous assure que ce nom était généralement employé dans cette acception (5). Cependant l'Argolide et la Laconie furent principalement les régions habitées par les Achéens,

(1) Dionys. *Antiq. Rom.* lib. I, c. 17, *add.* Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 689.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 366, C.
(3) *Id.* lib. VIII, p. 383, D.
(4) Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. X, v. 141.
(5) *Vide* Pindar. *Isthm.* I, v. 43, et Scholiast. *ad eum. loc.*

et ce furent en effet celles où les *Doriens* les trouvèrent établis, lorsqu'ils firent la conquête du Péloponèse.

Colonies Argiennes en Phocide.

Je ne dois pas omettre quelques *colonies argiennes* qui, dans le cours de la période que nous venons de parcourir, allèrent s'établir dans la Phocide, région qui, par ses étroites et anciennes relations avec la famille d'Hellen, dut aussi avoir quelques communications avec les *Achéens* d'Argos. *Asplédon*, originairement fondée par des Eoliens, reçut une *colonie argienne*, dont le chef, selon Etienne de Bysance (1), et le Grand Etymologiste (2), se nommait *Hyettus*. Mais cette tradition ne paraît nullement probable; et le récit de Pausanias (3), qui prétend qu'*Asplédon* fut abandonnée à cause de la disette d'eau, et rebâtie à quelque distance sous le nom d'*Hyettus*, nom analogue à la température de sa nouvelle situation, paraît mériter plus de confiance. *Abas*, en Phocide, dut également (4) sa naissance à une *colonie argienne*, qui même en envoya à son tour dans l'*Eubée* (5). Il est vrai que Pausanias lui donne pour chef un petit-fils de *Danaüs*; mais comme ce prince s'établit en Thessalie, au témoignage de Stra-

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ὑπερία.
(2) *Magn. Etymolog. v.* Ὑπερία.
(3) Pausan. lib. IX, c. 24, 36.
(4) Pausan. lib. X, c. 35, p. 887.
(5) Schol. Pindar. *ad Pythic.* VIII, V. 74.

bon (1), il est évident que ce ne peut être le même dont il est ici question ; et Pausanias a sans doute beaucoup trop reculé l'époque de cette colonie. D'après ces établissemens, qui, sans doute, furent suivis ou précédés de quelques autres, dont la mémoire n'est pas parvenue jusqu'à nous, on ne sera pas surpris de voir les Argiens (2) envoyer une armée au secours des Phocéens attaqués par les Phlégyens d'Orchomènes; et cette expédition explique et confirme tout à la fois les rapports que nous venons d'établir.

CHAPITRE XX.

Colonies Argiennes fondées par Persée en diverses contrées de l'Asie, et en Italie par Danaé.

(An 1467 avant J. C.)

Je rangerai vers la fin de la période que je viens de parcourir, les colonies argiennes fondées par Persée dans le cours de ses expéditions d'Asie. Quoique l'histoire de ce héros ait été étrangement défigurée par les poètes et les mythologues, nos savans ne la regardent pas comme entièrement fabuleuse. L'époque où il vivait,

(1) Strabo, lib. IX, p. 431, C. (2) Pausan. lib. IX, c. 36.

vers le quinzième siècle avant J. C. (1), était trop rapprochée de celle où les colonies phéniciennes s'étaient établies dans la Grèce, pour que le souvenir ne s'en fût pas conservé parmi les peuples des deux contrées. D'ailleurs, comme descendant de Danaüs *à la sixième génération*; Persée était de la famille des princes Phéniciens qui régnaient à Argos. Il est bien vrai qu'Hérodote avoue (2) que l'on ne connaissait pas le père de ce héros; mais, quel qu'il fût, il est constant que Persée était issu de la race royale; par Danaé sa mère, fille d'Acrisius; et il est très-vraisemblable, ainsi que le disait Apollodore (3), et que le croyaient d'autres auteurs (4), que ce fut Prœtus lui-même, oncle de Danaé, qui joua *le personnage de Jupiter*, dans la fable imaginée par les poètes (5). Quoi qu'il en soit, les relations de la famille de Persée avec celle des rois Phéniciens, nous autorisent à penser que son

(1) Le règne de Persée, selon le calcul d'Eratosthène (*Apud* Clement. Alexand. *Stromat.* lib. I, p. 236.), tombe à l'an 178 *avant la prise de Troie*, et par conséquent 1448 avant l'ère vulgaire; mais nous prenons un autre guide pour cette évaluation, et nous plaçons le commencement du règne de Persée à Mycènes, vers l'an 1457 avant J. C., comme le fait M. Barbié du Bocage (*Mémoire sur la plaine d'Argos*, 2°. part. p. 42.). Cette date est fixée par un fragment de *la Chronique* d'Apollodore, qui nous a été également conservé par S. Clément d'Alexandrie (*Stromat.* lib. I, p. 401.). Les expéditions de Persée dans l'Asie ayant précédé son règne, c'est dans la période *des dix années* antérieures à ce règne, et par conséquent vers les années 1467 *et suivantes* avant J. C., que nous placerons les divers établissemens fondés par ce héros.

(2) Herodot. lib. VI, c. 54.

(3) Apollodor. *Biblioth.* lib. II, c. 4, §. 1.

(4) *Apud* Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. XIV, v. 319.

(5) Eschine raconte (*epist.* X, p. 111.) plusieurs exemples d'une semblable fourberie, et l'une de ces aventures a fourni le sujet d'un conte à La Fontaine.

expédition en Libye et sur les côtes de la Phénicie, avait un but réel, et les conjectures que M. Clavier propose à ce sujet (1), nous ont paru aussi solides qu'ingénieuses. Il serait en effet bien difficile de croire que des traditions aussi universellement adoptées, n'eussent pas quelque fondement historique. Céphée, à la cour duquel Persée séjourna quelque temps, était de la race de ces rois pasteurs ou phéniciens qui, après leur expulsion de l'Egypte, avaient fondé de nouveaux états dans la Syrie. Car, selon Hérodote (2), et Euripide cité par Apollodore (3), il était fils de ce Bélus qui régna en Libye, et qui depuis, au témoignage de l'historien Istrus (4), conduisit une colonie de Pasteurs dans la Babylonie. D'autres traditions, suivies par Hygin (5), et par le scholiaste d'Aratus (6), assignaient à Céphée une extraction différente, selon laquelle ce prince eût été *fils de Phœnix*; mais, dans le système que nous avons développé ailleurs (7), sur l'identité des *Pasteurs* et des *Phéniciens*, ces traditions se concilient trop aisément avec celle que nous ont transmise Hérodote et Apollodore, pour qu'il y ait sur leur conformité la moindre incertitude.

(1) *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 155.
(2) Herodot. lib. VII, c. 61.
(3) Euripid. *apud* Apollodor. lib. II, c. 1, §. 4.
(4) *Apud.* Diodor. Sicul. lib. I, p. 17.
(5) Hygin. *Poët. Astronom.* l. II, c. 9.
(6) Theon *in* Arat. *Phœnomen.* p. 26.
(7) Première partie, livre I, chap. IV *de cette Histoire.*

Ces mêmes rapports nous serviront encore à lever les difficultés, que la position des états de Céphée a fait naître parmi les anciens. La tradition recueillie par Euripide, et suivie par les Grecs, tels qu'Apollodore (1), Eratosthène (2), Agatharchide (3), le scholiaste de Lycophron (4), et quelques Critiques latins, parmi lesquels il me suffira de citer Hygin (5), et le scholiaste de Germanicus; cette tradition, dis-je, portait que les états de Céphée étaient situés en *Ethiopie*. Cette indication vague désigne en général une contrée avancée vers le midi, que les Grecs reculaient proportionnellement dans cette direction, à mesure que leurs connaissances géographiques s'étendaient de ce côté; de même que le mot de *Scythie* s'appliquait indistinctement à toutes les régions situées au nord de l'Europe et de l'Asie (6). Mais l'Ethiopie, dont il est ici question, ne peut être que cette contrée de la Syrie dont *Joppé* était la capitale. C'était en effet dans ce pays qu'était le royaume de Céphée, au témoignage de Strabon (7), de Conon (8) et d'Etienne de Bysance (9); et les

(1) Apollodor. lib. II, c. 4. §. 3.

(2) Eratosthen. *Catasterism.* cap. XV.

(3) Agatharchid. *apud Geograph. Græc. minor.* tom. I, p. 3, edit. Hudson.

(4) Scholiast. Lycophr. *ad Cassand.* v. 864.

(5) Hygin. *Poët. Astronom.* l. II, c. 9.

(6) *Voy.* les Notes de M. Gosselin *sur le premier livre de la Géographie* de Strabon, dans la traduction française de cet ouvrage (tom. I, *passim.*).

(7) Strabon. *Geograph.* lib. XVI, p. 759.

(8) Conon. *narrat.* XL, *apud* Photium.

(9) Stephan. Bysant. *v.* Ἰόππη.

monumens allégués par Méla (1) et par Pline (2), à l'appui de cette tradition, attestaient encore, dans le siècle même où écrivaient ces auteurs, que c'était aux environs de *Joppé* que s'étaient passés les événemens relatifs à Andromède. Aussi cette ville de Joppé est-elle appelée *ville de l'Ethiopie* par le scholiaste de Lycophron, περὶ πόλιν Αἰθιοπίας Ἰόπην (3). Or, l'émigration des Pasteurs de la Libye, vers les rivages où fut bâtie Joppé, nous explique naturellement et sans qu'il soit besoin de recourir à des interprétations forcées, ou à des corrections arbitraires, comment ce nom d'*Ethiopie*, originairement appliqué aux régions méditerranées de l'Afrique, put s'étendre au canton où se fit l'établissement de Céphée. Cependant, Hérodote plaçait (4) le siége de ses états dans la Babylonie et la Perse, pays alors habités par les Phéniciens que Bélus y avait amenés. Mais l'étroite union et les relations habituelles qu'avaient dû conserver entre eux, des peuples issus d'une même race, gouvernés par des princes de la même famille, régis par les mêmes institutions, et qui d'ailleurs n'étaient pas éloignés les uns des autres, causèrent sans doute, et doivent excuser à nos yeux la méprise de l'historien grec. Il serait même possible que, par les droits de sa naissance, Céphée eût en

(1) Méla, lib. I, c. 2, p. 67, 68.
(2) Plin. *Histor. natural.* lib. V, c. 14.
(3) Schol. Lycophron. ad *Cassand.* v. 836.
(4) Herodot. lib. VII, c. 61.

effet rangé sous sa domination la Babylonie, dont les habitans, appelés d'abord *Céphènes*, au témoignage d'Hellanicus (1), ne prirent que postérieurement le nom de *Chaldéens*. Cette supposition est d'autant plus probable, que Conon, en n'assignant aux états de Céphée d'autres limites au nord que *la Méditerranée*, au midi que l'*Arabie* et la *mer Erythrée*, comprend implicitement la Babylonie dans cette vaste étendue de pays (2), et que la même induction se tire d'un passage de Strabon (3), où ce géographe accorde à l'*ancienne Syrie* une égale extension de territoire.

Mais, sans entrer dans des discussions qui exigeraient, pour offrir un résultat satisfaisant, des développemens étrangers à mon sujet, je me bornerai à indiquer ici, dans l'origine commune de Persée et de Céphée, et dans les rapports naturels qui existaient entre les peuples et les pays soumis anciennement au sceptre de leurs ancêtres, la cause et l'objet des expéditions que les mythologues attribuent au premier de ces princes. Il est certain qu'il forma un établissement en *Afrique*, région couverte autrefois des colonies des Pasteurs phéniciens. C'est Pausanias qui nous l'assure (4), et son témoignage

(1) Hellanic. *apud* Stephan. Byzant. Χαλδαῖοι.

(2) Conon. *narrat.* XL, *apud* Photium.

(3) Strabon. *Geograph.* lib. XVI, p. 737, A.

(4) Pausan. lib. II, c. 21, p. 123.

est confirmé indirectement par Eratosthène qui, rapportant (1) une tradition mythologique, dit que *Persée jeta l'œil des Phorcydes dans le lac Triton.* Le défaut de documens ultérieurs ne me permet pas de hasarder des conjectures sur la nature et le sort de cet établissement, que son extrême éloignement dut rendre bientôt étranger à la Grèce, ou que la jalousie des nations voisines détruisit à sa naissance.

Les colonies fondées par ce héros dans la *Perse*, eurent sans doute la même destinée; mais leur existence ne m'en paraît pas moins constante. La tradition des *Perses*, qui faisaient remonter jusqu'à lui l'origine de leurs rois, ne doit pas être confondue avec ces inventions frivoles du génie poétique des Grecs, dont ils ont tant abusé pour défigurer leurs annales. Les plus graves historiens, tels qu'Hérodote (2) et Hellanicus (3), n'ont pas dédaigné de la recueillir. Ce n'était point d'ailleurs une opinion particulière à ces auteurs; c'était une tradition publique, et avouée des Perses, aussi bien que des Grecs, dont on pourrait croire que la vanité nationale était le plus intéressée à l'adopter. Cette croyance, partagée par les deux peuples, se manifesta surtout dans une ambassade solennelle envoyée par le roi de Perse à Argos, avant

(1) Eratosthen. *Catasterism.* cap. XXII.

(2) Herodot. lib. VI, c. 83; lib. VII, c. 61.

(3) Hellanic. *apud* Stephan. Byzant. *v.* Χαλδαῖοι.

son expédition contre la Grèce (1); et sur un fait aussi notoire, Hérodote invoque le témoignage de tous ses compatriotes. Sa véracité ne doit pas nous être suspecte, quand elle se produit avec de semblables garans. L'historien qui récita son ouvrage dans l'assemblée des jeux olympiques, n'eût pas impunément débité une imposture dont il eût été si facile de le convaincre; et lorsque parmi tant d'hommes, dont plusieurs avaient pu être témoins, et dont la plupart étaient contemporains du fait qu'il raconte, aucune réclamation ne s'est élevée contre une assertion si solennelle, devons-nous nous montrer plus difficiles et plus incrédules, nous qui, placés à une si prodigieuse distance des temps et des lieux que cette tradition concerne, n'avons aucun moyen d'en vérifier l'exactitude? Ce n'est pas au reste le seul endroit de son histoire, où il consacre ces antiques relations des Perses et des Argiens; il en parle à différentes reprises, et toujours avec une égale assurance (2). Enfin, nous retrouvons la même

(1) Herodot. lib. VII, c. 150.

(2) Cette tradition me semble confirmée par des vers de Callimaque, cités dans Etienne de Byzance (*v.* Ἀπέσας.), en même temps qu'elle sert à expliquer ces vers qui, jusqu'à présent, ont paru inintelligibles à tous les Critiques. Callimaque dit que *Darius ne sacrifia point de chevaux arcadiens à Jupiter Apésas.* Ce Jupiter *Apésas*, ainsi surnommé du nom d'une montagne voisine de *Némée*, avait dû à Persée l'institution de son culte (Pausan. lib. II, c. 15.). Ce culte fut sans doute transporté en Perse par ce héros, et c'est pour cela que Darius sacrifiait à *Jupiter Apésas*; mais comme son projet d'asservir la Grèce n'eut pas l'issue qu'il attendait, il ne sacrifia point à cette divinité nationale des *chevaux arcadiens*, ainsi qu'il s'en était flatté; et voilà le sens des vers

tradition dans *un oracle*, dont il cite les propres expressions, et qui prouve à quel point elle était devenue populaire dans la Grèce (1). L'obscur auteur de l'*Alexandra*, Lycophron, en désignant (2) Alexandre et Xerxès par l'épithète de ὁμαίμων, *princes du même sang*, retrace également cette origine mythologique, dont la connaissance était assez familière à ses lecteurs, pour n'avoir pas besoin d'une interprétation plus étendue; et d'ailleurs, il s'explique clairement, contre son usage, dans le vers suivant (3), où les chefs des Perses sont qualifiés de : Ἀργείων πρόμους. Apollodore déclare en termes positifs (4), que les rois de Perse descendaient de *Persès, fils de Persée et d'Andromède*. Platon attribue (5) aux rois de Perse et de Lacédémone, une extraction commune, et se fonde sur la même tradition. Je joindrais à ces témoignages, ceux d'Hygin (6), d'Eustathe (7), et de *la Chronique*

---

de Callimaque. Stace dit (*Thebaïd.* lib. III, v. 460.) que le mont *Apésas* était *sacré pour les Argiens : gentibus Argolicis olim sacer*. L'extension dont ces paroles, *gentibus Argolicis*, sont susceptibles, peut expliquer la dévotion de Darius. Le même Stace dit encore (*Ibid.*) que *ce fut du sommet de cette montagne que Persée prit son vol pour aller combattre la Gorgone*. Ce mont Apésas était célèbre dans les traditions mythologiques; et, selon une de ces traditions (*Apud* Pseudo-Plutarch. *de Fluviis*, p. 37.), il avait reçu son nom de celui d'un fils d'Acrisius, qui y mourut de la morsure d'un serpent. Au reste, je me borne à indiquer ici ces rapports, qui sont susceptibles d'être plus développés.

(1) Herodot. lib. VII, c. 220.

(2) Lycophr. *Cassandr.* v. 1442, p. 144.

(3) *Idem*, *ibid.* v. 1443, ed. Potter.

(4) Apollodor. *Biblioth.* lib. II, c. 4, §. 5.

(5) Plato, *Alcibiad. prim.* tom. II, p. 120.

(6) Hygin. *fabul.* CCLXV.

(7) Eustath. *ad Dionys.* v. 175, tom. IV, p. 31.

d'Alexandrie (1), si je croyais qu'ils pussent leur ajouter plus de poids ; et cependant l'assertion de cette chronique mérite d'autant plus d'être prise en considération sur ce point, qu'elle s'appuie d'un *écrivain perse*, nommé Séméronius, qu'on n'accusera pas de partager les préventions des Grecs.

Mais voici un témoignage d'une plus grande autorité ; nous le devons à Agatharchide, grec imbu des préjugés de l'école d'Alexandrie, qui ne voyait dans cette tradition qu'une *fiction ou rêverie poétique*, et dont, au reste, l'opinion particulière doit nous être assez indifférente (2). Ce témoignage est celui de Ctésias, qui prétendait que *Persée, parti d'Argos, avait abordé en Ethiopie, appelée alors Céphénie, et de là, après avoir délivré Andromède, avait passé chez les Perses.* Cette courte citation ne nous offre que les faits historiques, dégagés de tous les embellissemens qu'y ajouta depuis l'imagination des poètes. Elle n'en est que plus digne de confiance, surtout si l'on considère que Ctésias, nourri chez les Perses, profondément versé dans la connaissance de leur langue et de leurs antiquités, et personnellement ennemi d'Hérodote, dont il avait pris à tâche de contredire toutes les assertions, n'a pu s'accorder avec lui sur un fait aussi

(1) *Chronic. Alexandr.* p. 31 et sqq. ed. Venet.

(2) Agatharchid. *Peripl. Mar. Erythr. apud Geograph. Græc. min.* tom. I, p. 3.

essentiel, que par l'effet d'une conviction intime, qui doit entraîner la nôtre. Je ne puis donc me persuader, dussé-je être à mon tour taxé de crédulité, que des témoignages si nombreux, si graves, si unanimes, ne soient que les échos d'une erreur populaire, et que la croyance de deux peuples, mieux éclairés sans doute que nous ne pouvons l'être nous-mêmes sur les événemens de leur ancienne histoire, n'ait été uniquement *fondée que sur une simple ressemblance de noms* (1).

Les monumens, dont l'autorité du moins ne doit pas être suspecte en ces matières, confirment encore ici la déposition des écrivains que j'ai cités. Un grand nombre de villes du Pont, telles que *Sinope*, *Laodicée*, *Comana*, *Amastris*, *Amisus*, portent, sur leurs médailles, l'effigie de Persée, et les symboles de son expédition contre les Gorgones, ainsi que l'a doctement établi Eckhel (2); et comme ces villes furent sous la domination des rois de Pont, qui, de l'aveu de toute l'antiquité, étaient *Perses* de nation, et de l'illustre et ancienne maison des *Achéménides*; le savant antiquaire conjecture avec beaucoup de raison, que le culte de *Persée* fut introduit par ces princes dans ces villes du Pont, en l'honneur d'un héros dont ils se van-

(1) Clavier, *Notes sur Apollod.* tom. II, p. 242.

(2) Eckhel, *Numi Veteres*, part. I, p. 172 et sqq.

taient de descendre (1). Tout semble donc concourir à prouver la réalité des expéditions et du séjour de Persée dans le pays, qui depuis porta son nom, ou celui de son fils. Mais c'est à cela que se bornent nos connaissances. Les poètes, amis du mensonge et pères des fictions, ne nous ont transmis que les emblèmes de ces grands événemens; ils ont étendu le voile de l'allégorie sur les faits historiques, et la vérité n'a pu se faire jour à travers les ornemens frivoles dont ils l'ont chargée. Nous ignorons les établissemens fondés par Persée; leur existence seule nous paraît avérée; du reste, leur destinée est couverte d'une impénétrable obscurité. Il est probable que ces colonies, isolées au milieu de nations étrangères, et privées de communications avec leur métropole, finirent par se confondre dans la masse générale des peuples

(1) Les mythologues parlent (*Apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἀχαιμενία.) d'un *Achémène* qui était *fils d'Égée*, et cette tradition est sans doute fondée sur celle de l'établissement formé en Perse par Médée et les Athéniens qui l'avaient accompagnée. Selon une autre version, qu'avait suivie Nicolas de Damas, et qui nous a été conservée par le grand Etymologiste (*v.* Ἀχαιμένης.), cet *Achémène* était *fils de Persée*. Je ne me déciderai point entre ces deux opinions, dont le choix est aussi indifférent que difficile à faire. J'observerai seulement que l'une et l'autre confirment la réalité des expéditions de Persée. Au reste, une région de la Perse avait reçu le nom de cet Achémène, ainsi que le marque expressément Etienne de Byzance (*Ibidem*); et la maison des Achéménides, qui avait donné des souverains à la Perse (Hérodot. lib. 1, c. 125.), faisait gloire de tirer de lui son origine. Les mythologues donnaient encore à Persée un fils nommé *Erythras*, le même qui imposa son nom à la mer *Erythrée*. Cette tradition (*Apud* Strabon. *Geograph.* l. xvi, p. 779, B.) ne mérite sans doute aucune confiance; mais elle est également fondée sur la tradition plus ancienne et mieux constatée des voyages de Persée dans l'Orient.

qui les entouraient. Nous n'avons pas plus de lumières sur le sort de la colonie athénienne, qu'un scholiaste (1) prétend avoir été établie en Perse par Médée, à une époque voisine de celle qui nous occupe : ἀπῴκησαν δὲ μετὰ Μήδειαν ἐπὶ Πέρσας τινὲς τῶν Ἀθηναίων. Mais peut-être que cette tradition, dont aucun autre auteur, que je sache, n'a fait mention, ne mérite pas une égale confiance.

Il n'en est pas de même des colonies fondées dans l'*Asie mineure* par les Argiens, compagnons de Persée, et la réalité de ces établissemens est une nouvelle preuve que je puis faire valoir à l'appui des autres raisons que j'ai développées. L'auteur de la *chronique d'Alexandrie* (2) qui, ainsi que je l'ai observé plus haut, s'appuyait du témoignage de l'historien perse Séméronius, rapporte que *Persée, à la tête d'une troupe nombreuse d'Argiens, défit et tua Sardanapale, et qu'une partie des états de ce prince devint sa conquête.* Ce récit explique et justifie la tradition recueillie par Etienne de Bysance (3), que *Tarse, bâtie par Sardanapale, était une colonie argienne* : ἔστι δ' ἄποικος Ἀργείων, κτίσμα Σαρδανα-πάλου. Ces paroles ne sauraient convenir au premier établissement qu'avaient formé dans cette ville les Argiens conduits par Triptolème (4).

(1) Scholiast. Lycophron. *ad Cassandr.* v. 1443.

(2) *Chronic., Alexand.* p. 31 et sqq. edit. Venet.

(3) Stephan. Bysant. v. Ταρσός.

(4) *Voyez* la première partie, tom. I, p. 146 de cet ouvrage.

En effet, la seconde fondation de Tarse, postérieure au règne de Sardanapale, était généralement attribuée à Persée; Ammien Marcellin (1), et Solin (2), le disent formellement; Suidas (3), Cédrénus (4), le scholiaste de Juvénal (5), Nonnus (6), et la foule des compilateurs (7), le répètent dans les mêmes termes. Un ancien poète, dans une épigramme qui fait partie de l'*Anthologie* (8), appelle *Persée le fondateur de Tarse* : Περσέα τὸν κτίστην; et son scholiaste (9), rapprochant cette tradition de celle que rapporte Etienne de Bysance, conjecture que le poète a voulu désigner en cet endroit la colonie argienne. Cette opinion était tellement répandue, que Lucain donne quelquefois à Tarse l'épithète de *Persea* (10); enfin, Dion Chrysostôme, dans la première de ses *oraisons adressées aux Tarséens*, rappelle en plusieurs endroits l'avantage qu'ils ont d'*être Grecs et Argiens* : καὶ.... ὡς ἐστὲ Ἕλληνες καὶ Ἀργεῖοι; et d'avoir été

(1) Amm. Marcellin. lib. XIV, c. 8.

(2) Solin. cap. XXXVIII, edit. Salmas.

(3) Suidas, *in Lexic. v.* Μέδουσα.

(4) Cedrenus, *in Histor. Compend.* p. 321.

(5) Scholiast. Juvenal. *ad Satyr.* III, v. 118.

(6) Nonnus, *in Dionys.* lib. XVIII.

(7) Lutatius, commentateur de Stace (*Ad Thebaïd.* lib. III, v. 460 et seq.), place un mont *Apésas* au voisinage de *Tarse en Cilicie*. Les rapports de Persée avec cette contrée si éloignée de l'Argolide expliquent cette homonymie, en même temps qu'ils sont confirmés par elle. C'est donc mal à propos, je crois, que M. Barbié du Bocage (*Mémoire sur la plaine d'Argos*, IIe. part. p. 12.) reproche à ce scholiaste une méprise, trop grossière en effet pour être réelle.

(8) *Antholog.* lib. I, c. I, *epigramm.* 3.

(9) Scholiast. *ad eum loc.*

(10) Lucan. *in Pharsal.* lib. III, v. 225.

établis dans la ville qu'ils habitent par *un héros tel que Persée*: περὶ τε Περσέως... (1) Nous apprenons du même orateur (2) que Persée était adoré des habitans de Tarse, comme un de leurs principales divinités; et qu'on chantait des hymnes en son honneur dans les solennités publiques. Ces témoignages seraient sans doute suffisans, par leur nombre et par leur autorité, pour confirmer la tradition que nous avons cherché à établir; et les monumens qu'a recueillis et expliqués Eckhel (3), achèvent d'en démontrer la fidélité.

Les mêmes types dont ce savant s'autorise pour prouver l'établissement de Persée à Tarse, se retrouvent sur les médailles de plusieurs villes de Cilicie; et, d'après cet indice, nous pourrions les considérer comme des colonies fondées par ce héros, ou du moins comme étant issues de celles qui lui devaient immédiatement leur naissance. Mais, dans le défaut de documens plus positifs, je dois supprimer des conjectures qui ne paraîtraient peut-être pas appuyées sur une base assez solide. Je ne puis cependant omettre une ville de Lycaonie, appelée *Iconium*, dont les médailles (4) offrent plus fréquemment des emblèmes relatifs à Persée, et à

(1) Dion Chrysost. *orat.* XXXIII, p. 394.
(2) *Idem*, *ibid.* p. 407, 408.
(3) *Num. Veter.* p. 80; *ejusdem*, *Doctrin. num.* tom. III, p. 74.
(4) Eckhel, *Num. Veter.* p. 271 et sqq.

expéditions d'Asie. Les traditions mythologiques de cette ville sont d'ailleurs conformes à ses monumens. On peut voir dans l'auteur des *Fastes Siciliens* (1), l'origine de son nom, et le fait qu'il allègue à l'appui de cette étymologie. Selon cet écrivain, suivi dans les principales circonstances de son récit par Cédrénus (2), et par Eustathe (3), Persée eut à soutenir une guerre contre les Lycaoniens qu'il vainquit; et, à la suite de cette expédition, dont nous ignorons absolument le motif et les détails, il agrandit un *bourg* appelé alors *Amandra*, qui depuis devint une *ville* florissante sous le nom d'*Iconium*. J'avoue que l'étymologie déduite par ces auteurs, d'une *effigie* de la tête de la Gorgone, placée sur une colonne à l'entrée de la ville, me paraît peu digne de foi; mais la tradition qu'ils rapportent est indépendante de cette étymologie, et l'on ne peut du moins refuser sa confiance aux monumens, qui constatent le culte particulier rendu à Persée par les habitans d'Iconium. La tête de ce héros ne se rencontre, ainsi que l'ont établi les plus doctes antiquaires, que sur les médailles des villes qui se prétendaient issues d'Argos, et, d'après ce principe, nous ne pouvons nous empêcher de ranger Iconium au nombre des colonies argiennes des plus an-

(1) *Fast. Sicil.* p. 33, edit. Venet. (2) *Cedren. Histor. Compend.* tom. IV, p. 152. (3) *Ad* Dionys. *Perieges.* v. 857.

ciennes époques, soit qu'elle ait été fondée directement par Persée, soit qu'elle ait dû sa naissance aux villes argiennes, telles que Tarse, dont l'origine est bien constatée (1).

Fondation d'Ardée en Italie.

Une tradition recueillie par Pline (2), et répétée d'après lui par ses copistes Solin (3), et Martianus Capella (4), attribuait à Danaé la fondation d'*Ardée* en Italie. Mais cette tradition est rejetée par Cluvier (5), qui n'y voit qu'une fable imaginée par les Romains, jaloux de se procurer une haute antiquité. Cependant, les raisons sur lesquelles ce Critique fonde son in-

(1) J'ai cru devoir traiter avec quelque étendue l'article qui concerne les expéditions de Persée, et les développemens où je suis entré m'ont paru nécessaires pour restituer ce point d'histoire défiguré par les rêveries de quelques écrivains modernes; mais il est au-dessous de la critique de combattre des systèmes qui se réfutent suffisamment d'eux-mêmes. La manie de rapporter à des constellations célestes tous les événemens de l'ancienne histoire grecque, n'a pas fait tous les progrès qu'on pouvait craindre dans un siècle où les opinions les plus étranges trouvent toujours d'intrépides partisans et de zélés propagateurs. Les esprits sages, dont le jugement forme à la longue ce lui du public, ont maintenu les droits de la raison contre ces audacieuses hypothèses, et lorsqu'elles ont perdu le crédit qu'elles usurpèrent un moment à la faveur de leur nouveauté même, les égards dus à la mémoire d'un académicien respectable commandent le silence sur ses erreurs.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. III, c. 5.

(3) Solin. cap. II, p. 12, edit. Salmas. Dans une compilation géographique écrite vers la fin du XIVe. siècle par Guillaume de Pastrengo, et qui paraît avoir été rédigée d'après d'anciens ouvrages aujourd'hui perdus, on lit ces mots : *Ardea urbs Italiæ, à Danè Acrisii argivorum regis filiâ traxit originem.* Je donne ici la leçon du manuscrit telle qu'elle m'a été communiquée par M. Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc à Venise, dont la vaste et solide érudition est connue depuis si long-temps en Europe.

(4) Martianus Capella, lib. VI, c. 6.

(5) Cluver. *Ital. Antiq.* c. 5.

crédulité, ne me paraissent pas suffisantes pour autoriser un jugement aussi sévère. Il est bien vrai que tous les mythologues, et entre autres Hygin (1) et Apollodore (2), disent que Danaé, exposée sur les flots avec son fils Persée, fut poussée à l'île de *Sériphe*, et que le roi Polydecte leur y offrit un asile dans sa cour. Mais que faut-il conclure de là? que, dans des temps postérieurs, Danaé ne put former un établissement en Italie? Assurément, rien ne prête à cette conséquence; et, dans aucun cas, le silence des mythologues ne saurait prévaloir contre l'assertion d'un auteur tel que Pline. D'ailleurs, un poète dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier les connaissances historiques, et d'invoquer l'autorité, Virgile confirme le témoignage de cet écrivain; il fait remonter la généalogie de Turnus, chef des Rutules et souverain d'Ardée, jusqu'à *Inachus* et *Acrisius* (3); et Servius explique (4) cette extraction, qui n'est indiquée que légèrement par le chantre d'Enée, en disant que *Turnus était Grec et issu d'Acrisius par Danaé sa fille, qui, transportée en Italie, y bâtit la ville d'Ardée.* Ailleurs, ce même poète confirme encore l'*origine argienne* de Turnus, par les ornemens qu'il prête au bouclier de ce héros, Io changée

(1) Hygin. *Mytholog. Fabul.* LXIII.
(2) Apollodor. *Biblioth.* lib. II, §. I.
(3) Virgil. *Eneid.* lib. VII. v. 371.
(4) Servius, *ad hunc locum.*

en génisse, et Inachus qualifié de *père* (1), *non tantùm ut ipsius Ionis, sed ut auctor originis Turni*, selon la réflexion de Servius. Dans un autre endroit, Virgile, fidèle aux antiques traditions dont il se rendait l'interprète, donne à ce même héros des *Argiens* pour compagnons (2), *Argivaque pubes*. Enfin, il dit positivement, en nommant Ardée dans ses vers, que *cette ville fut fondée par Danaé et des colons Argiens* :

.....Quam dicitur urbem
Acrisioneis Danaë fundasse colonis.
Eneid. lib. VII, v. 410 et sqq. (3).

Il faudrait sans doute des preuves bien fortes pour balancer l'autorité d'un pareil témoignage, et ce n'est pas à une aussi grande distance que nous le sommes des temps et des événemens dont il s'agit; ce n'est pas dans le défaut presque absolu où nous nous trouvons de documens authentiques, qu'une critique audacieuse doit s'élever contre des traditions transmises jusqu'à nous par un écrivain instruit et national. Il subsista long-temps, dans les lieux où cette colonie s'était fixée, des monumens de son séjour. Un bois sacré, renfermé dans l'enceinte de Rome, avait reçu le nom d'*Argilet*, de celui d'*Argus*, roi des Aborigènes, qui fut tué par

(1) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 789. *laud.* et Salmas. *Exercitat. Plinian.*
(2) *Idem, ibid.* lib. VII. v. 794. tom. I, p. 57.
(3) *Vid.* Servium *ad loc. suprà*

Danaé et ses fils, auxquels il avait sans doute refusé un établissement sur ses terres. Il est vrai que cette étymologie, peu probable en elle-même, est contredite par d'autres récits non moins invraisemblables (1). Mais la tradition, sur laquelle elle était fondée, est indépendante de l'usage qu'en ont pu faire des grammairiens ignorans ou crédules; et cette tradition, qui, selon Servius, fut adoptée par plusieurs écrivains, portait que Danaé, accompagnée de deux fils qu'elle avait eus de Phinée, était venue en Italie, et avait formé un établissement dans le Latium: *Danaën cùm duobus filiis.... venisse in Italiam, et locum, ubi nunc Roma est, tenuisse.* Si la difficulté de concilier ce fait avec les événemens mythologiques de la vie de Danaé et de Persée combat encore la confiance que doivent inspirer ces témoignages, au moins faudra-t-il reconnaître qu'une colonie argienne s'était, dès les plus anciennes époques, établie à Ardée, et que ce fut cette colonie qui y porta la connaissance des traditions relatives à Danaé et à son fils (2).

(1) *Vid. apud* Servium, *ad Eneid.* lib. VIII, v. 346.

(2) On ne peut douter, et Cluvier lui-même n'a pas cherché à nier qu'Ardée ait été dans le principe une ville grecque; et l'alliance de ses habitans avec les Pélasges du Latium pour aller fonder un établissement dans l'Ibérie (*Voy.* ci-dessus, première partie, tom. I, p. 406 et suiv.), est la meilleure preuve que je puisse alléguer à l'appui de son origine grecque et de son antiquité.

LIVRE SECOND.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS LE RÈGNE DE MINOS JUSQU'A LA PRISE DE TROIE.

La période que nous allons parcourir est surtout féconde en *colonies crétoises*, et ces colonies, fruits de la politique de Minos, offrent un enchaînement de faits qu'il est rare de retrouver dans l'Histoire à une époque aussi reculée. La plupart des anciens auteurs et des Critiques modernes qui ont rapporté quelques-uns de ces établissemens, ne les ont envisagés qu'isolément, et, sans considérer l'ensemble et la liaison qu'ils présentent, n'ont retracé que des faits détachés, dont il eût été difficile de saisir les rapports. Mais une étude approfondie nous a mis à même de recueillir et de comparer les traditions éparses, inaperçues ou négligées avant nous; et ces recherches ont produit le travail dont nous allons offrir les principaux résultats.

A la naissance de Minos, cinq peuples, divers de nom et d'origine, partageaient la *Crète*. Les indigènes, sous les noms de *Cydoniens* et d'*Etéocrètes*, occupaient les régions *occidentales* et *méridionales* de l'île, et leurs villes principales

étaient *Cydonie* et *Prasus* (1). Les trois autres peuples étaient *Helléniques*, et nous avons vu que c'étaient des *Pélasges*, des *Achéens* et des *Doriens* (2). L'ascendant que la civilisation donnait aux Hellènes sur des peuplades plongées à leur arrivée dans la plus grossière barbarie, leur procura en peu de temps la domination de l'île entière; et, quoique la diversité des langues attestât encore au temps d'Homère celle des origines, nous ne pouvons douter que l'influence des loix et des lumières, répandues par le commerce des Hellènes, n'eût changé dès lors la population de cette île en une nation hellénique, divisée seulement en plusieurs tribus. Aussi voyons-nous les *Crétois*, du temps de Minos, appelés *Hellènes* par Pausanias (3). Ce prince, issu du chef de la colonie dorienne (4), réunit le premier sous sa domination les diverses nations que nous venons d'indiquer (5), et, dans le cours d'un règne long et florissant, bâtit de nombreuses cités dans l'intérieur de ses états, étendit au loin ses conquêtes dans les îles et sur le continent de l'Asie mineure, et, par de nombreuses colonies (6), cimenta tout à la fois la puissance qu'il avait

(1) Hérodot. lib. VII, c. 171; Homer. *Odyss.* lib. XIX, v. 175; Diodor. Sicul. lib. V, c. 84; Strabo, lib. X, p. 475.

(2) *Magn. Etymol. v.* Τριχάϊκες.

(3) Pausan. VII, c. 3, p. 387.

(4) Diodor. l. IV, c. 60; l. V. c. 84.

(5) Apollodor. III, c. 1, §. 1, 2.

(6) Platon, dans son dialogue intitulé *Minos*, et Héraclide de Pont, parlent de ces nombreuses *colonies*.

reçue de ses pères, et les conquêtes qui étaient le fruit de sa valeur et de son habileté personnelles. Les villes de *Cnosse*, où il établit sa résidence, de *Gortyne* et de *Phæstos*, furent construites par ses soins (1), et chacune de ces cités devint la capitale d'une province particulière. Les lois établies par ses prédécesseurs reçurent sous son administration une nouvelle vigueur, et favorisèrent la population, qui s'y accrut à un point prodigieux, à n'en juger que par les colonies qui partirent alors de cette île, d'une étendue et d'une fertilité médiocres. Il faut croire que les premières années de son règne furent entièrement consacrées à des soins pacifiques; et la fable rapportée par Ephore (2), que ce prince demeura neuf ans enfermé dans un antre pour y rédiger un *code de lois*, qu'il feignit avoir reçues de Jupiter, ne peut signifier que l'application longue et laborieuse qu'il donna, dans les commencemens de son empire, au règlement intérieur de ses états.

Mais son ambition se manifesta bientôt, lorsqu'il eut acquis les moyens de la satisfaire, et le secret de ses forces une fois connu dut lui inspirer le désir d'en faire l'essai. Malgré la défense des Grecs, il osa se servir de *vaisseaux*

(1) Strabo, *ex* Homero, lib. x, p. 476, B; Diodor. lib. v, c. 84.

(2) Ephor. *apud* Strabon. lib. x, p. 476; Eustath. *ad Dionys. Perieg.* v. 498, tom. IV, p. 93; Hudson; Heraclid. Pont. *Fragment.* III, p. 207, edit. Coray.

longs, dont l'usage ne fut accordé qu'à Jason, tant que ce décret, qui devait assurer l'indépendance et la liberté des peuples qui l'avaient rendu, jouit de son entière exécution (1). Cette première infraction à une loi solennellement jurée de tous les Grecs, ne lui permit plus de contenir son ambition dans de justes bornes, et ses nombreux armemens portèrent l'esclavage dans les îles voisines de la sienne. Tous les historiens de l'antiquité attestent unanimement qu'il fut le premier qui jouit d'une vaste *domination maritime*, et qui, employant tour à tour la voie de la douceur et celle des armes, soumit à ses lois la plupart des îles dont la mer Egée est semée, depuis *Rhodes* jusqu'aux rivages de la *Thrace* (2). Ces îles étaient alors possédées par des pirates, dont les brigandages interceptaient toute communication entr'elles, et portaient souvent la désolation jusque sur le continent. Minos nettoya la mer de ces pirates, les déporta au loin dans des contrées inhabitées, et fonda, dans plusieurs de ces îles, des colonies composées en partie de *Crétois*, et en partie de *Cariens* et d'*indigènes*, dont le mélange avec ses sujets et la

(1) Clidem. *apud* Plutarch. *Vit. Thesei.* Le docte Méririac a démontré par des passages du scholiaste d'Aristophane, de Thucydide et de Démosthène, que ces *vaisseaux longs* étaient des vaisseaux de guerre (*sur Ovide*, tom. II, p. 81); mais il est probable que Clidème s'est trompé en attribuant cette usurpation de Minos au temps de l'expédition de Sicile, qui fut la moins heureuse et la dernière de sa vie.

(2) Hérodot. lib. 1, c. 171, 173; Thucydid. lib. 1, c. 4 et 8; Diodor. lib. v, c. 79 et 84; Isocrates, *Panathen.* xxvi, p. 241, ed. Coray.

douceur de son gouvernement lui garantissaient l'obéissance. Plusieurs villes s'élevèrent aussi sur le continent opposé, par ses ordres, ou du moins par l'effet de sa protection. Nous avons déjà indiqué (1) que l'*établissement des Cariens* dans l'Asie mineure avait été produit par les conquêtes de Minos dans les Cyclades, qu'ils occupaient; et nous apprenons de Pausanias (2), que les *Crétois* se confondirent parmi ces Cariens, et habitèrent conjointement avec eux. Pour mieux affermir sa domination sur cette côte, le prudent Minos en confia le gouvernement à Rhadamante (3), son frère, à qui l'équité de son administration (4) procura bientôt un empire plus solide et plus absolu que celui de la force; et il choisit, pour diriger la plupart de ces établissemens, des princes de sa famille et de son sang (5).

(1) *Première partie*, t. I, p. 380.
(2) Pausan. lib. VII, c. 7, p. 525.
(3) Diodor. lib. V, c. 79 et 84; Scholiast. Apollon. *ad* lib. III.
(4) Plutarch. *de Exilio*, tom. II, p. 603; Schol. Apollon. *loc. cit.*
(5) Thucydid. lib. I, c. 4.

CHAPITRE PREMIER.

Colonie Crétoise à Milet.

(An 1425 avant J. C.)

La *première colonie* qui partit sous son règne, fut sans doute celle qui fonda Milet; car Apollodore attribue (1) la même cause à l'émigration de *Sarpédon* et à celle de *Miletus;* et l'on sait par Hérodote (2), dont l'autorité est plus grande en ces matières, que *Sarpédon*, vaincu par Minos dans ses prétentions au trône, se bannit volontairement de sa patrie. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que *Miletus*, un des principaux citoyens de l'île de Crète, et qui même avait donné son nom à une ville de cette île, dont parlent Homère (3), Strabon (4), Eustathe (5) et Pausanias (6), ayant vainement associé ses projets de révolte avec ceux de Sarpédon, s'enfuit avec ses partisans, et débarqua d'abord dans l'île de Samos, où un lieu, qui conserva son nom, attestait le séjour qu'il y avait fait. De là il passa sur le continent voisin, où il bâtit une ville appelée *Œconte*, par le scholiaste

(1) Apollodor. lib. III, c. I, §. 2. p. 479, D.
(2) Herodot. lib. I, c. 173.
(3) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 652.
(4) Strabo, *Geograph.* lib. X, (5) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 880.
(6) Pausan. lib. X, c. 30, p. 872.

anonyme de Denys le Periégète, *Œcousium*, par Nicénète, dont un fragment curieux est cité en entier dans le *onzième récit* de Parthenius (1). Ce premier établissement demeura à *Céladon* son fils, selon le scholiaste que j'ai cité ; et la ville qu'il gouverna fut dans la suite jointe par un pont à Milet, dont le même auteur, le seul de cette opinion, attribue la fondation à ce prince, et non à *Miletus* lui-même. Mais la tradition la plus universellement suivie (2), est que *Miletus*, admis par les *Cariens* et les *Lélèges* à habiter parmi eux avec ses *Crétois* (3), donna bientôt à la nouvelle ville, successivement appelée avant lui *Anactoria* et *Lélégéis* (4), le nom de *Miletus*, sous lequel elle s'illustra dans la suite. Il paraît même que, dès son origine, elle jouissait de quelque célébrité, puisque *Erginus*, un de ses citoyens, prit part à l'expédition des Argonautes (5) ; et ce fait prouve en même temps qu'elle était dès-lors rangée au nombre des villes helléniques.

Ce premier établissement donna bientôt naissance à deux villes, situées dans la même contrée, dont la tradition mythologique (6) attri-

(1) *Confer.* Apollod. *loc. cit.* ; *Schol. inedit. ad calcem.* Dionys. *Perieg.* tom. IV, p. 37, ed. Hudson ; Pausan. lib. VII, c. 2 ; Antonin. Liberal. c. XXX, p. 460, edit. Galé. *Magn. Etymol. v.* Μίλητος ; Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 186 ; Parthen. *narrat. erotic.* c. XI.

(2) Pausan. lib. VII, c. 2, p. 525.

(3) *Idem, ibid.* Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 6[illegible].

(4) Stephan. *v.* Μίλητος ; Plin. lib. V, c. 31 ; Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 825.

(5) Apollon. Rhod. lib. I, v. 187.

(6) Conon. *narrat.* II ; Parthe-

buait l'origine à deux enfans de Miletus; je veux parler de *Caunus* et de *Biblis*. Quoique les fables attachées à ces noms semblent la rendre indigne de la confiance de l'historien, il s'en faut cependant que cette tradition soit dépourvue de vraisemblance et de fondement. En effet, Strabon dit (1) que les habitans de *Caunus* parlaient une langue semblable à celle des Crétois; et Hérodote assure positivement (2) que cette ville fut fondée par une *colonie crétoise*, quoique les habitans se prétendissent autochthones, ce qui n'est pas absolument incompatible, puisque la population de Caunus peut avoir été dans l'origine composée d'un mélange de *Crétois* et d'*indigènes*. D'ailleurs, Etienne de Byzance (3) et Scylax (4) font mention d'une ville de ce nom en *Crète*; et il est infiniment probable, d'après les autorités alléguées plus haut, que le nom de *Caunus* ne fut imposé à cette ville qu'en mémoire de son homonyme de Crète. Cet exemple doit nous apprendre, s'il en était besoin, à nous défier des principes de quelques Critiques modernes, qui, ne voyant dans les traditions mythologiques que des fables indignes de tout

---

nius, *Erotic.* c. XI; Antonin. Liberal. c. XXX; *Schol. inedit. ad calcem* Dionys. *Periæges.* tom. IV, p. 37; Stephan. Byzant. *v.* Καῦνος.

(1) Strabo, lib. XIV, p. 652, A.

(2) Herodot. lib. I, c. 172.

(3) Stephan. Byzant. *v.* Καῦνος.

(4) Scylax, *Peripl.* tom. I, p. 19, Hudson. Le texte de Scylax porte Βαῦκος, que Vossius et Saumaise ont justement corrigé. Meursius adopte leur correction, ce qui ne l'empêche pas, par une inadvertance dont son ouvrage offre encore d'autres exemples, de placer en Crète une ville de *Baucus*, sur la foi de ce même passage de Scylax. (*In Creta*, lib. I, c. 7).

examen, les confondent toutes dans leur injuste mépris, et se privent ainsi volontairement des lumières qu'un esprit droit et judicieux peut tirer des fables même les plus frivoles en apparence.

CHAPITRE II.

Colonie Crétoise en Lycie.

(An 1425 avant J. C.)

Nous venons de voir que *Sarpédon*, obligé de céder le trône à son frère, avait pris le parti de la retraite. Accompagné des complices de sa révolte, il passa dans l'Asie, et favorisa l'établissement que Miletus, son compatriote, fondait en Carie; c'est ce que veut dire Strabon (1), qui prétend que *Milet fut bâtie par des Crétois*, qui avaient pour chef Sarpédon. De là, ce prince pénétra dans la contrée occupée alors par les *Solymes* (2), nation guerrière, qu'il eut beaucoup de peine à subjuguer, et dont il changea le nom en celui de *Termiles*, qui, lui-même, se changea bientôt après en celui de *Lyciens*, lorsque *Lycus*, fils de Pandion, fut venu s'établir en cette contrée (3). Cependant Hérodote assure

(1) Strabo, lib. XII, p. 573, A.
(2) Strabo, *ibid.* Homer. *Iliad.* lib. XIV, v. 184; Herodot. lib. I, c. 173; Apollodor. lib. III, c. 1, §. 2.
(3) Strabo, Herodot, *loc. cit.*; Pausan. lib. VII, c. 3, p. 529; Eustath. *ad Dionys.* v. 857; Stephan. Bysantin. *v.* Μιλύαι.

que, de son temps, ce mot de *Termiles* était encore en usage, et il avait sans doute en vue la ville de *Termissus* ou *Telmissus,* que Strabon attribue aux Lyciens : plusieurs cités ou lieux de cette région portaient des noms dérivés de celui des Termiles; la ville de *Termessus* en Pisidie était, au témoignage d'Etienne de Bysance (1) et d'Eustathe (2), une de leurs colonies. Une ville de *Termera* en Lycie, était encore, selon le premier de ces auteurs, la même dont les habitans sont appelés *Termiles* par Hérodote, et un cap de la Lycie est nommé *Telmissias* par Artémidore. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces homonymies, toutes renfermées dans la même région, les progrès d'une même colonie, dont l'existence est attestée d'ailleurs par tant de graves auteurs. Termissus, qui paraît avoir été la métropole de ces villes, rapportait, selon la tradition mythologique (3), son origine à *Telmissus,* fils d'Apollon; et comme nous verrons bientôt le culte de cette divinité introduit dans toutes les colonies crétoises, la fable confirme encore ici les témoignages de l'histoire et les rapports géographiques (4).

(1) Stephan. Bys. *v.* Τελμισσὸς et Τερμισσὸς.

(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 857.

(3) *Vid. apud* Eustath. *ad Dionys.* v. 857.

(4) La colonie de Sarpédon ne demeura pas circonscrite dans les limites de la Lycie; du moins, voici quelques probabilités à l'aide desquelles on pourrait conjecturer qu'elle forma des établissemens dans les régions voisines.

Il y avait dans la *Cilicie* un promontoire nommé *Sarpédonien,* près duquel étaient un temple et un oracle consacrés à *Diane Sar-*

Xanthus fut aussi occupée par une *colonie crétoise;* car Etienne de Bysance (1) et Eustathe (2) lui donnent un *Crétois* pour fondateur; et quoiqu'ils se trompent en le confondant avec l'ancien *Xanthus* dont nous avons parlé, leur témoignage n'en est pas moins digne de foi, par la confirmation qu'il reçoit de la colonie *crétoise* en Lycie. Une tradition, rapportée par le même Eustathe (3), semble s'éloigner de celle que nous adoptons. Selon lui, deux frères, sur l'origine desquels il ne nous donne aucune lumière, ayant exercé long-temps la piraterie, et acquis d'immenses richesses, résolurent de quitter un métier si pénible, et s'établirent

---

pédonienne (Strabo, lib. XIV, p. 676). Zozime place également dans cette contrée un temple et un oracle célèbres sous l'invocation d'*Apollon Sarpédonien* (Lib. I, c. 57, p. 92). Il était situé, selon le même auteur, à Séleucie sur le Calycadnus; et cette position prouve qu'il était le même que celui dont parle Strabon. Basile, évêque de Séleucie, qui en fait aussi mention à une époque plus moderne (*De Miracul. sanctæ Theclæ*, lib. II, p. 136; *idem, in ejusd. vitâ*, p. 122, edit. Pantin.), dit qu'il était situé sur le bord de la mer. Au reste, nous apprenons du témoignage de Zozime qu'il subsistait encore avec éclat vers l'an 272 de notre ère, où les Palmyréniens le consultèrent dans leur guerre contre Aurélien. Ce nom, ce culte et ces monumens prouvent que la colonie crétoise de Sarpédon s'étendit jusque dans la Cilicie, où Diodore place aussi un oracle d'*Apollon Sarpédonien*. (*Excerpt.* lib. XXIII, tom. II, p. 519.)

Le même Diodore fait mention (Lib. XVIII, c. 44.) d'une ville de *Pisidie* qui avait retenu le nom des Crétois : εἰς τὴν ὀνομαζομένην Κρητῶν πόλιν. Wesselin remarque (*Ad. h. loc.* tom. II, p. 190.) que Ptolémée (*Geograph.* lib. V, c. 5.) place dans la même région une ville qu'il nomme Κρησσόπολις ou Κρητόπολις (car la leçon varie dans les manuscrits et dans les éditions). Polybe place dans la *Milyade*, contrée de la Pisidie, une ville qu'il appelle également τὴν καλλιμένην Κρητῶν πόλιν. Son origine remontait sans doute au temps de l'établissement des *colonies crétoises* dans cette région.

(1) Stephan. Bys. *v.* Ξάνθος.

(2) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 877.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 129, tom. IV, p. 22; *Confer. Magn. Etymol. v.* Ξάνθος; Salmas. *ad Solin.* p. 783; Vossium *ad Melam*, p. 7.

conjointement sur la côte de Lycie, où l'un des deux fonda *Xanthus*, et l'autre *Patare*. Ce récit, dont je n'ai trouvé ailleurs nulle trace, pas même dans Etienne de Bysance, dont on retrouve ici l'article entier de *Patara*, était cependant, ainsi que l'atteste Eustathe, la tradition la plus généralement suivie : κρατεῖ δὲ περὶ τούτου καὶ τοιαύτη τις ἱστορία. Les principales circonstances, jointes au témoignage du même Eustathe, que j'ai cité plus haut, ne laissent aucun doute que celui des deux frères qui fonda *Xanthus*, ne soit le même personnage auquel il assigne ailleurs une origine crétoise. Il faut donc attribuer la même extraction au fondateur de *Patare;* et c'est ce que prouve un fragment précieux qui nous a été conservé par Servius (1). Nous y lisons qu'*Icadius Crétois, fils d'Apollon et de la nymphe Lycie, s'établit dans le pays auquel il donna le nom de sa mère, et y fonda une ville qu'il nomma* Patora, *en la consacrant à Apollon son père.* Ce fut la même qui, par une légère altération, fut depuis nommée *Patara*, et qu'illustra le culte particulier qu'elle professait pour Apollon, *la principale divinité des Crétois.* Selon une autre tradition rapportée par Parthénius (2), un Crétois appelé *Apteras* conduisit près de Xanthus une *colonie crétoise* qui fonda *Termera;* et une ville de *Dædala*,

(1) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 332.

(2) Parthen. *narrat. erotic.* XXXV, p. 73, edit. Heynii.

sur la frontière de la Lycie, rapportait son origine à Dédale (1), ce qui semblerait lui attribuer aussi une origine crétoise. Mais, outre que les traditions débitées sur cet ancien personnage sont très-incertaines, la plupart des mythologues s'accordent à le faire voyager du côté de la Sicile et de l'Italie : il est donc plus probable que cette ville fut fondée, aussi bien que *Termera*, par des colonies crétoises parties de *Dædala* et d'*Aptera* en Crète; car Etienne de Bysance y place (2) deux villes de ce nom; et ce qui confirme les rapports que nous venons d'établir (3), c'est que, selon le même auteur, il y avait aussi une ville d'*Aptera* en *Lycie*. Après tant de témoignages historiques, et de rapports géographiques qui n'ont pas moins d'autorité à nos yeux, pourrait-on se refuser à croire l'existence d'une colonie crétoise, dont les divers détachemens, conduits par des chefs différens, mais tous dirigés par un même souverain, auraient fondé en Lycie les villes que je viens d'indiquer, et introduit dans toute cette région ce mélange de lois *crétoises* et *cariennes*, qui en formait la jurisprudence, au témoignage d'Hérodote (4)?

(1) Stephan. Bys. *v.* Δαίδαλα. Diodor. lib. v, c. 64; Plin. lib. IV, c. 12.
(2) Stephan. Bys. *v.* Ἄπτερα et Δαίδαλα.
(3) Pausan. lib. x, c. 5, p. 810.
(4) Herodot. lib. I, c. 173.

CHAPITRE III.

Colonie Crétoise en Troade.

Mais ces colonies ne se bornèrent pas à occuper la Lycie. Elles s'étendirent sur la côte appelée depuis *Ionie ;* et nous voyons, d'après Pausanias (1), que des *Lyciens* habitaient *Erythres*, conjointement avec les *Cariens*, les *Pamphyliens* et les *Crétois* qui l'avaient fondée, avant que cette ville tombât au pouvoir des *Ioniens*. La plus considérable de ces colonies fut celle qui se dirigea vers la *Troade*, région peuplée originairement par la colonie crétoise de Scamandre. En effet, les *Lyciens* de la Troade étaient le même peuple que celui qui habitait vers la Carie ; et quoique Strabon ne puisse dire (2) quel était celui des deux peuples qui avait produit l'autre, la marche naturelle des colonies que nous avons suivies jusqu'à présent, pourrait peut-être décider la question. La principale ville de ces Lyciens était *Zélia*,

(1) Pausan. lib. VII, c. 3.

(2) Strabo, lib. XII, p. 572, D ; Eustath. *ad Dionys.* v. 857. Toutes les colonies qui vinrent successivement s'établir sur le continent de l'Asie mineure s'étaient auparavant arrêtées dans les îles dont cet archipel est semé, et qui leur avaient servi de guides dans leur navigation, en même temps que de points de repos. De ces îles elles débarquaient sur le continent opposé, d'où elles envoyaient ensuite de nouvelles colonies à travers les terres, selon que la population s'était accrue, ou qu'ils étaient forcés de céder le terrain à un nouvel occupant.

ville célèbre par un *oracle d'Apollon*, qui y était établi dès une haute antiquité, puisqu'il fut consulté par Priam sur le sort de son fils Alexandre (1). Si j'osais hasarder une conjecture, je trouverais dans Étienne de Bysance la preuve de la fondation de Zélia par une colonie crétoise. Cet auteur dit, en effet (2), que *Zéla*, en Cappadoce, fut fondée par une *colonie crétoise*, au retour du siége de Troie; qu'elle porta dans l'origine le nom de *Cressa*, et qu'ayant été ensuite rebâtie par Zéla, roi de Bithynie, elle prit le nom de ce prince. Mais, outre qu'aucun auteur ne parle de cet établissement, est-il bien vraisemblable que des Crétois, peuple insulaire et navigateur, aient été s'enfoncer dans les terres à une distance aussi considérable de la mer qui les y avait portés? Je soupçonne donc qu'Etienne, ou plutôt celui qui a rédigé son ouvrage dans l'ordre où il nous est parvenu, a confondu cette ville de *Zéla* avec celle de *Zélia* dans la Troade. Strabon en effet ne dit (3) rien de cette colonie crétoise à *Zéla*, et il marque au contraire qu'elle dut son origine aux Perses, dont les divinités y avaient un temple antique et célèbre. Etienne lui-même, à l'article de *Zéla* (4), ne parle point de cette tradition; et son silence, en cet endroit,

(1) Strabo, lib. XIII, p. 588; Schol. Lycophron. v. 581; Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. IV.

(2) Stephan. Bys. *v.* Κρῆσσα.

(3) Strabo, lib. XII, p. 559, C.

(4) Stephan. Bys. *v.* Ζῆλα.

me semble la plus forte preuve de la méprise commise par ses copistes. D'ailleurs, son témoignage est formellement démenti par Diodore (1), qui assure que *Mérione*, auquel Etienne attribue (2) cet établissement, se fixa au retour du siége de Troie dans la Sicile, où les Crétois avaient déjà fondé une colonie sous Minos. Il n'alla donc pas dans la Cappadoce, ainsi que le prétend Etienne; et l'autorité de Diodore, écrivain sicilien, mieux instruit sans doute des traditions vraies ou fabuleuses de son pays, doit ici prévaloir. Appuyé de ces raisons, je crois qu'on doit appliquer à *Zélia* la tradition d'une *origine crétoise*, que le nom de *Cressa* et le témoignage d'Etienne de Bysance assignent à *Zéla*; et nous trouverons alors, dans la colonie lycienne, l'explication en même temps que la confirmation de cette tradition. Plutarque dit (3) dans un de ses *Traités*, qu'*Amisodare était parti de la colonie que les Lyciens avaient fondée à Zélia*. Ce texte, si favorable à notre opinion et si décisif, est le seul que j'aie pu découvrir; mais il suffit, je pense, pour prouver que les Lyciens de la Troade provenaient des Lyciens de la Carie.

Une colonie crétoise ne put subsister longtemps indépendante dans le voisinage de Troie, qui, sans doute, fit valoir sur elle des droits

(1) Diodor. Sic. lib. IV, c. 59.
(2) Stephan. Bys. v. Κρῆσσα.
(3) Plutarch. *de Virtutib. Mulier.* c. X, tom. II.

de métropole, comme fondée plus anciennement par des Crétois. Aussi voyons-nous qu'à l'époque du fameux siége qui détruisit cette cité superbe, *Zélia* était occupée par des *Troyens* (1), et que ses guerriers combattaient sous les ordres d'un *prince troyen* (2). Strabon lui-même nous assure (3) que la plus intime union régnait entre les Troyens et les *petits peuples voisins*, dont les troupes marchaient sous des étendards communs, tels que les *Lélèges*, les *Lyciens*, les *Cilices*. Ces derniers, qui possédaient deux petits états, dont *Thèbes* et *Lyrnesse* étaient les capitales, provenaient du mélange des Pélasges, qui peuplèrent originairement cette contrée, et des *Crétois*. La race de ceux-ci dominait sans doute dans le mélange, ou du moins c'était d'eux que descendaient les rois de Thèbes, puisqu'Étion est appelé *Hellen* par le scholiaste d'Homère (4). Les villes de *Cilla*, de *Chrysé*, de *Ténédos*, célèbres dans l'histoire poétique par le culte qu'elles consacraient exclusivement à Apollon (5), paraissent également, pour cette raison que nous développerons bientôt, appartenir à la même émigration crétoise.

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 824 et sqq.; et Eustath. *ad h. l.*
(2) Homer. *Iliad.* lib. XXI, v. 87.
(3) Strabo, lib. XIII, p. 613.
(4) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. X, 188, edit. Villois.
(5) Eustath. *ad Dionys.* v. 444.

CHAPITRE IV.

Colonies Crétoises dans les Cyclades.

A Délos.

L'île de *Délos* fut sans doute une des premières qu'occupèrent les colonies crétoises répandues par Minos dans les Cyclades. L'illustration qu'elle devait au culte d'*Apollon*, remontait à l'origine même de cette île, s'il en faut croire les *traditions poétiques* (1); mais comme ce culte était encore peu célèbre au temps du siége de Troie, ainsi que l'attestent des vers de l'*Odyssée* d'Homère (2), et que les *traditions historiques* (3) de cette île remontent à peine au-delà de cette époque, il est impossible d'ajouter foi à ces fables des poètes, et il est plus naturel d'attribuer l'introduction du culte d'Apollon à quelqu'une des colonies crétoises qui s'établirent dans cette île au temps de Minos. En effet, le culte d'Apollon, porté en Crète par la colonie dorienne de Teutamus, paraît avoir été professé par les Crétois d'une manière toute particulière. Nous le trouverons établi dans toutes les colonies que l'histoire attribue à ce peuple,

(1) Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 73; *Magn. Etymol. v.* Δῆλος; Schol. Lycophr. v. 401; Callimach. *Hymn. ad Del.* v. 10; Eustath. *in Dionys.* v. 525, tom. IV, p. 98.

(2) Homer. *Odyss.* lib. VI, v. 162.

(3) Thucyd. lib. I, c. 4, et lib. IV, c. 104; Plutarch. *de Exilio*, tom. II, p. 603; Isocrates, *Panath.* §. XXVI, p. 241.

et il est naturel d'en inférer la même chose, pour celles sur l'origine desquelles nous n'avons pas des témoignages aussi positifs. Virgile nous représente (1) des Crétois unis aux *Dryopes* pour le service d'Apollon à *Délos*, et nous avons vu que les Dryopes avaient long-temps habité aux environs de *Delphes*, célèbre colonie crétoise, ainsi que nous le prouverons bientôt. Les plus illustres temples d'Apollon, outre ceux que je viens d'indiquer, étaient ceux de *Didyme* à Milet (2), et de *Claros* à Colophon (3). Or, nous avons vu que *Milet* avait été occupée par une colonie crétoise; et le nom même de *Didyme*, que portait le temple, paraît originaire de Crète, où Dicéarque (4) et Etienne de Bysance (5) nomment un *fleuve*, et un *territoire* homonymes. Quant à *Claros*, on sait, et nous le dirons plus bas, que son oracle fut fondé par une *colonie crétoise*, dont le chef est nommé *Rhacius* par Pausanias (6). Les autres villes ajoutées par Eustathe, telles que *Cilla*, *Chrysé*, *Ténédos*, étaient situées dans la Troade, contrée occupée par des *colonies crétoises*, ou devaient leur naissance à des colonies troyennes. Enfin, *Ismaros*, que nomme encore Eustathe (7), était la même

(1) Virgile, *Eneid.* lib. III, v. 126; *Cretesque Dryopes que Fremunt.*
(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 444.
(3) Q. Curtius, lib. VII, c. 5; Plin. lib. V, c. 29; Macrob. *Saturnal.* lib. I, c. 17.
(4) Dicæarc. v. 18, tom. II, p. 25, edit. Hudson.
(5) Stephan. Bysant. v. Δίδυμα.
(6) Pausan. lib. VII, c. 3.
(7) Eustath. *loc. suprà cit.*

ville que *Maronée*, au témoignage d'Harpocration (1), et nous apprenons de Diodore (2) qu'un des princes *Crétois* fut établi avec une colonie à *Maronée* (3).

L'étroite correspondance qui existait entre la plupart de ces oracles, est un puissant argument qui fortifie la tradition d'une origine commune. Nous voyons en effet que l'oracle de *Milet*, qui portait aussi le nom des *Branchides*, fut fondé par *Branchus*, originaire de Delphes (4), et Denys le Périégète nous dit qu'Apollon visitait alternativement ses demeures de *Délos*, de *Delphes* et de *Claros*. Peut-on marquer plus clairement, en style poétique, les relations intimes qui existaient entre ces oracles si éloignés les uns des autres ? Enfin, suivant une tradition rapportée par Servius (5), et que nous examinerons en son lieu, le fondateur *crétois* de *Patare*, contribua à la fondation de *Delphes* (6). Nous

(1) Harpocrat. *v.* Μαρώνεια; et Stephan. Bysant. *h. v.* et *v.* Ἴσμαρος; *vid.* Vossium *ad Melam*, p. 113.

(2) Diodor. lib. v, c. 79.

(3) *Maronée* est nommée *Ismare* dans Homère (*Odyss.* l. IX, v. 192.); elle reçut son nom de Maron, fils d'*Evanthée* (*Id. ibid.*). Cet *Evanthée* était fils d'*Œnopion*, selon Pausanias (lib. VII, c. 4); et *Maron* était *prêtre d'Apollon*, selon Homère (*ibid.*). Ces traditions, qui se concilient si bien, tendent à attribuer la colonie aux Crétois. Les contes de Diodore (lib. I, c. 10) ne méritent donc aucune confiance.

(4) *Flura vid. apud.* Conon. *narrat.* XXXIII; Varron. *apud* Lactant. *ad* Stat. *Thebaïd.* lib. VIII, v. 198; Strabon. lib. IX, p. 421; lib. XIV, p. 634.

(5) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 332.

(6) M. Clavier indique dans une note (*Histoire*, tom. II, p. 83) que l'*autel* d'*Apollon* à *Délos* fut élevé par les *Cariens*, à cause des liaisons qu'ils avaient avec *la Crète*. Cette conjecture, que je crois avoir changée en certitude, est entièrement conforme à mes idées, si ce n'est que j'attribue cette fondation aux *Crétois* eux-mêmes, d'après le passage de Virgile.

aurons occasion de citer beaucoup d'exemples semblables dans le cours de cette période; et si on prend la peine de les comparer entre eux, il sera, je crois, impossible de nier la conclusion que nous en tirons, c'est que *le culte d'Apollon fut introduit par les Crétois dans leurs colonies, et que ce culte est un signe presque infaillible* d'une origine crétoise.

Pour revenir à *Délos*, Diodore marque expressément que Rhadamante y établit une *colonie crétoise*, dont le chef est nommé *Anion*, par cet auteur (1), *Anius* par Virgile (2), Ovide (3) et Servius (4); il est peu important de s'arrêter sur ce point, le témoignage de Diodore nous dispensant de recourir, pour prouver l'établissement des Crétois à Délos, à la vaine ressource des étymologies. J'observerai seulement que le séjour de Thésée à Délos, à son retour de Crète, et la consécration qu'il y fit dans le temple d'Apollon, d'une statue qu'Ariadne lui avait donnée (5), confirment les rapports que je viens d'établir entre ces deux îles.

Dans les îles d'Andros et de Paros.

Diodore met également l'île d'Andros au nombre des colonies crétoises formées par Rhadamante, et il nomme *Andrus* le chef de cette

(1) Diodor. lib. v, c. 79.
(2) Virgil. *Eneid.* liv. III, v. 80.
(3) Ovid. *Metamorph.* lib. XIII, v. 640 et sqq.
(4) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 80.
(5) Callimach. *Hymn. ad Del.* v. 307.

colonie. Il paraît qu'elle partit directement de *Délos;* car, suivant tous les mythologues (1), et *Andrus* était fils ou frère d'*Anion.* Etienne de Bysance le fait fils d'*Eurymachus;* mais ce personnage nous est inconnu, et il vaut mieux suivre la première tradition. L'île de *Paros* reçut également à cette époque une *colonie crétoise*, à laquelle se joignirent quelques Arcadiens (2), sans doute à cause des anciennes liaisons qui existaient entre les deux peuples. Le chef des Arcadiens donna son nom à l'île, selon Callimaque (3), qui avait fait un traité sur l'*origine des villes grecques*, d'où Etienne de Bysance paraît avoir tiré ce qu'il dit ici de cette colonie. Héraclide de Pont assure également (4) que *Paros* reçut son nom de *Parus*, qui y conduisit une colonie arcadienne. Cependant un autre auteur, cité par le même Etienne de Bysance (5), prétend que cette île avait anciennement porté le nom de *Minoa*, sans doute à cause du séjour qu'y firent des sujets de Minos, et son témoignage est confirmé par celui d'Apollodore (6), suivant lequel *Paros* fut anciennement habitée par *des fils de Minos.* Cette tradition précieuse nous aide à lier la colonie crétoise, rapportée par

(1) Schol. Lycophron. v. 570; Servius *ad Eneid.* lib. III, v. 80; Ovid. *Metamorph.* lib. XIII, v. 643; Pausan. lib. X, c. 13; Stephan. *v.* Ἄνδρος.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Πάρος.

(3) Callimach. *apud eumd. ibid.*

(4) Heraclid. Pont. *Fragm.* VIII, p. 210, edit. Coray.

(5) Nicanor, *apud* Stephan. *v.* Πάρος; Stephan. *v.* Μινῴα.

(6) Apollod. lib. II, c. 5, §. 9.

Etienne de Bysance sans époque certaine, avec les nombreuses émigrations du règne de Minos. Le fondateur crétois de Paros est nommé *Alcée* par Diodore (1).

Dans les îles de Naxos, Amorgos, et Casos.

L'île de *Naxos* changea souvent d'habitans. Les premiers dont le souvenir ait été conservé par l'histoire, sont les *Thraces*, et l'on peut présumer qu'unis aux Pélasges dans plusieurs de leurs établissemens, ils s'y fixèrent conjointement avec eux. Selon une tradition rapportée par Etienne de Bysance (2) et par Eustathe (3), elle avait reçu postérieurement une colonie d'*Eléens* commandés par un fils d'*Endymion*. Mais celle qui y laissa le plus de traces, quoiqu'elle ne fût pas la dernière, ce fut celle des *Cariens*, unis sans doute aux *Crétois* (4). Les auteurs que j'ai cités plus haut font même dériver le nom de cette île de celui d'un roi des *Cariens*. Mais comme Suidas (5) et le scholiaste de Pindare (6) font mention d'une ville de *Naxos* en Crète, il est plus probable que cette dernière fut la métropole de l'autre, et lui donna son nom, comme il paraît que ce fut l'usage des *colonies crétoises* de cette époque (7).

(1) Diodor. Sic. lib. v, c. 79.
(2) Stephan. Bysant. *v.* Νάξος.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 525, tom. IV, p. 99.
(4) Diodor. lib. v, c. 50.
(5) Suidas, *v.* Νάξος.
(6) Scholiast. Pindar. *ad Isthm.* VI, v. 106.
(7) Lorsque Bacchus vint combattre Persée dans l'Argolide, il

Nous n'avons aucun témoignage positif sur l'établissement des Crétois à *Amorgos*. Mais le nom de *Minoa* qu'Etienne de Bysance (1) et Ptolémée (2) donnent à l'une de ses villes, peut suppléer au silence des historiens. L'île de *Casos* reçut son nom de *Casus*, père de *Cléomaque* (3): ces deux personnages sont inconnus. Mais Libanius parle d'un *Casus*, chef d'une colonie crétoise, qui, forcé par Minos de s'expatrier, alla s'établir dans la Syrie, sur les bords de l'Oronte où des Argiens avaient jeté depuis long-temps les fondemens d'Antioche (4). Ces Argiens accueillirent avec bienveillance Casus et les Crétois qu'il avait amenés; et les deux colonies, unies par les mêmes intérêts, se confondirent bientôt en une seule. Cette tradition

était parti de *Naxos* (*Vid.* Nonnus *Dionys.* lib. XLVII, v. 275 et sqq.), et accompagné de femmes, au nombre desquelles se trouvait *Ariadne*. Elle périt dans cette guerre, et le temple que les Argiens élevèrent sur le lieu même de sa sépulture était consacré à *Bacchus Crétois* : Διονύσου τοῦ Κρησίου (Pausan. lib. II, c. 23; Nonnus, *ibid.* lib. XLVIII, v. 528.). Cette épithète annonce que Bacchus était suivi *des Crétois* dans cette expédition, et par conséquent, que l'établissement des Crétois à Naxos avait précédé l'époque de la guerre contre Persée. Le Bacchus dont il est question dans cette fable allégorique, ne peut être le *fils de Sémélé*; c'était quelque chef crétois qui voulait introduire le culte de cette divinité dans l'Argolide; et les femmes dont il s'était fait accompagner, prouvent qu'il avait l'intention d'y faire un établissement. Il n'est pas facile de déterminer l'époque précise de cette invasion des Crétois dans l'Argolide. Ce dut être vers la fin du règne de Persée, qui commença vers l'an 1457 avant J. C., et finit en l'an 1401, selon M. Barbié (*Mémoire sur la plaine d'Argos*, deuxième part. p. 43.), et par conséquent je ne crois pas m'éloigner de la vérité, en plaçant cette invasion vers l'an 1411 avant J. C.

(1) Stephan. *v.* Ἀμοργὸς; *Idem*, *v.* Μινῴα.

(2) Ptolem. *Geograph.* l. v, c. 2.

(3) Stephan. *v.* Κασίη et Κάσος.

(4) Liban. *in orat.* XI Ἀντιοχικός, p. 128, 129, edit. Reisk.

diffère de celle qu'a suivie Etienne de Bysance, selon laquelle (1) la colonie établie sur les bords de l'Oronte, était partie de l'île de *Casos*; et il me paraît difficile de décider laquelle des deux mérite la préférence. Au reste, c'est certainement à l'une de ces émigrations que Servius fait allusion, lorsqu'il assure (2) qu'un jeune crétois, nommé *Cyparisse*, alla fonder une colonie sur les bords de l'Oronte. Que si nous rapprochons ces traditions d'une autre que rapporte Etienne de Bysance (3), que *Gaza* avait été originairement habitée par une colonie crétoise, et qu'en témoignage de cette fondation, elle avait porté le nom de *Minoa;* et d'un passage *des Septante* (4), où il est question des παροικοι Κρητῶν dans le pays des Philistins, dont *Gaza* était la capitale; il sera, je crois, difficile de ne pas reconnaître, dans ces divers récits, un

(1) Stephan. *v.* Κασιον et Κασος.

(2) Servius, *ad Eneid.* lib. III, p. 680.

(3) Stephan. *v.* Γαζα; *Idem, v.* Μινωα.

(4) Sophoniel II, §. 5. Bochart tire de ce passage un singulier argument, et prétend que c'est de ces *Créthim* de la Palestine que les *Crétois* ont reçu leur nom (*Chanaan*, lib. I, c. 15.). On reconnaît ici la prédilection de cet auteur pour les émigrations et les étymologies *phéniciennes*. Cependant l'existence d'une colonie crétoise en Palestine n'en paraît pas moins constante au savant Mazochi (*Sylvar. Phaleg.* Pars III^a. §. 6, p. 281; et *Append. Curetic.* p. 292.); si on cherche la preuve dans un passage du *Deutéronome* (II, §. 23.) et dans un autre du prophète Amos (IX, §. 7.), et il conjecture que c'est cette colonie qui donna naissance aux cohortes des *Cerethi* ou *Crethi* et des *Phelethi*. Toutes ces étymologies me paraissent extrêmement douteuses, aussi bien que la tradition rapportée par Pline, que deux tribus arabes, les *Minæi* et les *Rhadamæi*, se prétendaient issues, la première de Minos, roi de Crète, et la seconde de Rhadamante son frère (*Hist. natur.* lib. VI, c. 28, p. 339; *vide notas* Hardurin. *ad h. loc.*); aussi me borné-je à les indiquer.

grand fonds, sinon de certitude, au moins de probabilité, pour les deux colonies de *Casos* et de *Gaza*, que je viens d'indiquer.

Dans les îles de Scyros, Lemnos, Icus, Péparèthe, Siphnos, Sicinus.

Nous avons vu l'île de *Scyros* peuplée par des *Pélasges*, et probablement par des *Thraces* qui s'étaient joints avec eux. Le voisinage où cette île était de la Thrace et de la Thessalie, contrées fertiles de tout temps en révolutions, dut lui procurer à plusieurs reprises de nouvelles colonies. Selon l'historien Nicolaüs, cité par Etienne de Bysance (1), des *Cariens* vinrent s'y établir; et leur union avec les *Crétois* est attestée par Homère et son scholiaste (2), qui parlent d'une colonie crétoise à *Scyros*, sous les ordres d'*Énée*. Diodore a oublié cette colonie; mais comme son texte paraît altéré en cet endroit, il ne serait pas juste de lui imputer une omission qui peut-être n'y était pas originairement (3). Cette émi-

(1) Nicolaüs, *apud* Stephan, *v.* Σκύρος; Scymn. Ch. v. 582.

(2) Homer. *Iliad.* lib. IX, v. 664; et Schol. *ibid.* edit. Villois. p. 240.

(3) Diodor. Sicul. lib. V, c. 80. J'oserai essayer de rétablir ce passage; on y lit qu'entr'autres concessions faites aux enfans de Minos par Rhadamante, ce prince donna *Cyrnus* à *Egiée*, Κύρνον Ἐγιεῖ. On sait que chez les Grecs le mot de *Cyrnus* signifiait la *Corse*, et je n'ai pas besoin de dire ici que cet établissement des Crétois dans l'île de Corse n'est ni vrai ni vraisemblable. Le nom d'*Egiée* est d'ailleurs absolument inconnu, et ne se retrouve dans aucune émigration crétoise. Je crois donc être fondé à proposer, d'après le passage du scholiaste d'Homère, Σκύρον δὲ Ἐυνεῖ, et je crois avoir, par un changement léger, mais nécessaire, rétabli la véritable leçon du texte de Diodore.

gration n'était sans doute qu'un détachement de la colonie, qui, sous les ordres de *Staphylus*, s'établit dans les îles de *Péparèthe* et d'*Icus*, au témoignage de Scymnus de Chio (1). Diodore parle (2) également de l'établissement des *Crétois* dans l'île de *Péparèthe*, et il nomme *Pamphylus* le chef de cette colonie. La légère différence qui se remarque dans la manière dont ces deux auteurs écrivent le nom de ce prince, pourrait laisser douter de quel côté est la véritable leçon; mais le scholiaste d'Apollonius décide (3) la question en faveur de Scymnus, et nomme *Staphylus* le chef de la colonie crétoise établie à Péparèthe. Le témoignage de cet auteur est confirmé par celui de Plutarque (4), qui nomme *Staphylus* le frère d'*Œnopion*, et nous verrons bientôt ce dernier conduire une colonie à *Chios*. Il ne peut donc rester aucun doute sur la nécessité de corriger le texte de Diodore, et d'y rétablir *Staphylus*, au lieu de *Pamphylus*, leçon vicieuse qui n'a pu provenir que de la négligence des copistes.

L'île de *Lemnos* reçut aussi à la même époque une *colonie crétoise*, dont le chef est unanimement nommé *Thoas* par Diodore (5), le scholiaste d'Apollonius (6), et Scymnus de Chio (7);

(1) Scymn. Ch. v. 579, 580, 581, 582; tom. II, p. 33, edit. Hudson.
(2) Diodor. lib. v, c. 79.
(3) Schol. Apollon. l. III, v. 748.
(4) Plutarch. *in vit. Thesei.*
(5) Diodor. lib. v, c. 79.
(6) Schol. Apollon. *loco supra cit.*
(7) Scymn. Ch. v. 642, 643.

ce prince était, suivant la fable, fils de Bacchus et d'Ariadne, aussi bien que Staphylus et Œnopion. La seule conclusion que nous puissions tirer de cette tradition mythologique, c'est qu'il était petit-fils de Minos. Il y a une génération de plus dans la généalogie que lui donne le scholiaste d'Horace (1), et, selon la tradition rapportée par ce commentateur, la colonie, dont Thoas fut le chef, serait partie de Chios. Mais la première opinion paraissant la plus généralement suivie (2), nous nous contentons d'indiquer l'autre. Au reste, il paraît que ce fut cette colonie qui fonda *Myrine*, et probablement *Hephæstia*, les deux seules villes que renfermât l'île de Lemnos; car la première avait reçu son nom de Myrine, femme de Thoas, suivant l'auteur du *Grand Etymologique* (3), et le scholiaste d'Apollonius (4).

(1) Schol. Horat. Flacci, *ad Od.* lib. 1, od. 17.

(2) Bachet de Méziriac, *sur Ovide*, tom. II, p. 19.

(3) *Magn. Etymol. v.* Μυρίνη.

(4) Schol. Apollon. lib. 1, v. 634. Le texte de ce dernier renferme une faute qui n'a été aperçue, ou du moins corrigée par aucun Critique. Il ajoute en effet que cette princesse était fille de *Créthée*: Κρηθέως δὲ θυγατρός. Comment n'a-t-on point remarqué l'anachronisme que renferment ces paroles, en vertu desquelles une petite-fille d'*Eolus* épouserait un petit-fils, ou même un arrière petit-fils de *Minos*? Il est évident qu'au mot Κρηθέως il faut substituer ici celui de Κατρέως, *Catrée*, roi de Crète et fils de Minos (Apollod. lib. III, c. 2, §. 1.), dont la fille a pu épouser un prince du même sang et descendu de ce prince au même degré qu'elle. Cette correction me semble indispensable. La même erreur se trouve dans ce passage de Dictys de Crète: *Cuncti reges, qui Minois Jove geniti pronepotis Græciæ imperitabant, ad dividendas inter se Cretei opes Cretam convenêre* (Lib. 1, c. 1.). Les manuscrits et les plus anciennes éditions portent *Atrei*, et quelques lignes plus bas, *Atreus*, nom beaucoup plus près de la véritable leçon, qui est *Catreus*. Madame Dacier s'est trompée en corrigeant *Crétée*,

Les îles de *Siphnos* et de *Sicinus* doivent être mises au nombre des îles qui reçurent à cette époque des colonies crétoises; car la première possédait, au témoignage d'Etienne de Bysance (1), une ville et une fontaine appelées *Minoa*. Quant à la seconde, elle reçut son nom de *Sicinus*, fils de Thoas, qui y conduisit de Lemnos une colonie crétoise (2); et ce qui achève de montrer les relations qui existaient entre ces deux îles, relations fondées sur une origine commune, c'est que, selon la fable, *Thoas* se réfugia dans cette île après le massacre des *Lemniennes* (3). Enfin, la *colonie crétoise* que Diodore place (4) à *Maronea*, sous les ordres d'*Evamès*, me paraît appartenir à la même émigration, vu le voisinage des lieux où s'établirent ses divers détachemens. L'île de *Pholégandrus*, une des Sporades, reçut également son nom et ses premiers habitans d'une colonie crétoise qui y fut amenée par Pholégandrus, fils de Minos; probablement aussi à la même époque (5).

---

sans doute d'après une mauvaise version d'Apollodore. Du reste, elle a raison d'avertir qu'il ne faut pas confondre ce *Catrée* (ou *Crétée*, selon elle) avec le *Créthée* fils d'Eolus.

(1) Stephan. Bysant. *v.* Μινῶα.

(2) Xenagoras, *apud* Scholiast. Apollon. *ad* lib. 1, v. 624.

(3) Apollon. Rhod. lib. 1, v. 625; et Schol. *ibid.*

(4) Diodor. Sicul. lib. v, c. 79.

(5) Stephan. Bysantin. *v.* Φολέγανδρος.

CHAPITRE V.

Colonies Crétoises dans les îles et sur le continent de l'Ionie.

Le prince qui présidait à l'établissement de ces colonies avait fixé son séjour sur le continent asiatique. La douceur et l'équité de son gouvernement ne contribuèrent pas moins efficacement que les armes et la puissance de Minos, à l'affermissement de cette vaste domination (1); et nous pouvons présumer, par le nombre des établissemens que nous venons d'indiquer dans les îles voisines de ce continent, qu'il dut lui-même se couvrir de cités crétoises. *Colophon* fut une de ces colonies (2). Les Cariens étaient déjà maîtres du territoire sur lequel elle fut bâtie. *Rhacius*, parti de Crète avec une flotte nombreuse, aborda sans obstacle sur cette côte occupée par un peuple allié, et, joignant aux Crétois qui l'avaient suivi ceux des indigènes ou des peuples voisins qui voulurent prendre part à ce nouvel établissement, il fonda la ville de *Colophon* et l'oracle de Claros, un des plus illustres de la Grèce par son antiquité. Une seconde colonie partie sous les auspices du dieu qu'on commençait d'invoquer à Delphes,

(1) Diodor. lib. v, c. 79. (2) Pausan. lib. VII, c. 3, p. 527.

vint bientôt se réunir à celle-ci; et l'accroissement de forces qui en résulta, amena, dans la génération suivante, l'expulsion des Cariens du territoire de Colophon. Lorsque les Ioniens vinrent à leur tour former des établissemens sur cette côte, loin de chercher à chasser les Grecs de Colophon, τοὺς ἐν Κολοφῶνι Ἕλληνας, ils conclurent un traité d'alliance, et consentirent à partager avec eux l'habitation et le gouvernement de la ville (1). *Erythres* rapportait également son origine à une colonie crétoise (2), dont le chef *Erythrus*, fils du sage Rhadamante, lui donna ce nom, qu'elle conserva même sous la colonie ionienne. Aux Crétois qu'il avait amenés se joignirent les *Cariens*, les *Lyciens* et les *Pamphyliens*, tous peuples grecs, dont Pausanias explique très-bien les rapports et les liaisons avec la colonie d'Erythrus. Les premiers, nous dit ce savant voyageur, à cause de l'ancienne amitié qui les unissait aux sujets de Minos; les seconds, comme étant eux-mêmes originaires de la Crète, d'où ils avaient émigré avec Sarpédon; et les Pamphyliens, dont nous expliquerons plus bas l'origine, comme étant de *race hellénique* aussi bien qu'eux; ὅτι γένος μέλεστιν ἑλληνικὸν καὶ τούτοις.

Ce fut aussi à la même époque qu'*Œnopion*, venu de Crète à la tête d'une colonie, s'établit

(1) Pausan. lib. VII, c. 3, p. 528.
(2) Pausan. *ibid.* p. 529; Diodor. Sicul. lib. V, c. 79.

dans l'île de *Chios* (1); déjà habitée par des Pélasges de la Thessalie. Ce prince, sur l'origine et les aventures duquel les mythologues ont débité tant de fables (2), était certainement petit-fils de Minos; ainsi qu'il résulte des témoignages de Diodore (3), du poète Ion (4), de Plutarque (5), et des scholiastes d'Aratus (6) et d'Apollonius (7); l'opinion de Théopompe (8), qui le prétendait fils de *Bacchus*, était, ainsi que nous l'apprenons de Diodore, la tradition mythologique. Le récit que Pausanias nous a transmis, d'après le poète Ion de Chios, confirme cette extraction crétoise, puisqu'il le fait venir de *Crète*; et j'ignore sur quelle autorité, après un témoignage si positif et si conforme à toutes les traditions, même mythologiques, M. Clavier a pu dire (9) qu'*Œnopion était un des rois des Pélasges thessaliens*. Cet Œnopion était, selon Pausanias, ou plutôt le poète dont il traduit la narration, accompagné de ses fils, *Talus*, *Evanthe*, *Mélas*, *Salagus* et *Athamas*. Le scholiaste d'Horace (10) lui donne encore un frère, qu'il nomme *Thyoneus*, et qui, selon ce commentateur, régnait conjointement avec lui. Au

(1) Diodor. lib. v, c. 79; Pausan. lib. vii, c. 4, p. 532.
(2) Parthen. *narrat. erot.* xx; Apollod. *Bibliothec.* lib. i, c. 4, §. 3; et *la note* de M. Clavier, p. 50 et suiv.
(3) Diodor. *loc. cit.*
(4) *Apud* Pausan. lib. vii, c. 4.
(5) Plutarch. *in vitâ Thesei.*
(6) Schol. Arat. p. 145.
(7) Schol. Apollonii, *ad* lib. iii, v. 1098.
(8) Theopomp. *apud* Athen. lib. xi, c. 23.
(9) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 79.
(10) Scholiast. Horat. Flacci, *ad od.* lib. i, ode 17.

reste; tous les auteurs que j'ai cités attestent unanimement le séjour d'Œnopion à Chios, et cette colonie jouissait même d'une certaine célébrité, puisque *Chios* est appelée *la ville d'Œnopion* dans des vers du poète Critias cités par Athénée (1). Mais Théopompe (2) se trompe certainement lorsqu'il regarde cette colonie comme la première qu'eût reçue l'île de Chios, et nous croyons avoir démontré qu'elle avait été précédée d'une colonie de Pélasges, qui même ne fut probablement pas la première.

CHAPITRE VI.

Colonie Crétoise à Delphes.

On ne peut douter que la ville de *Delphes* et son oracle ne dussent leur origine à quelque colonie dorienne, puisque le culte d'Apollon, auquel cet oracle était spécialement consacré, était le culte propre et particulier aux Doriens; mais nous ignorons les circonstances relatives à cet établissement, et il est difficile de soulever les voiles épais dont les plus graves historiens ont cherché eux-mêmes à obscurcir la vérité (3). Cependant, comme cette question est une des

(1) Critias, *apud* Athen. lib. II, c. 23. p. 28.

(2) Theopomp. *apud* Eumd. *ibid.*

(3) Ephor. *apud* Strabon. lib. IX, p. 421.

plus importantes, je me permettrai de la discuter avec quelque étendue, et je profiterai, en développant des vues nouvelles sur ce sujet, des idées qu'a proposées M. Clavier (1).

Ce savant a démontré que l'origine du temple de *Delphes*, et même de la ville de ce nom, ne remontait pas beaucoup au-delà du siége de Troie; et la meilleure preuve, à mon avis, qu'on puisse alléguer à l'appui de cette opinion, c'est que jamais cet oracle n'est appelé dans Homère (2) que du nom de *Pytho*. Le résultat des raisons développées par cet habile critique, est, *que ce temple fut l'ouvrage de quelque colonie dorienne, qui s'y serait établie environ une génération avant le siége de Troie.* Cependant, loin d'avoir des preuves positives à produire, il confesse (3), en parlant de cette colonie, *que nous ne la connaissons pas;* et il ne peut prouver *son existence* que par une induction assez faible en elle-même, et surtout pour l'importante conséquence qu'il en tire. Il nous semble qu'en suivant une autre route, nous arriverons plus sûrement au but que nous nous sommes proposé l'un et l'autre, qui est de montrer la fondation de Delphes par une colonie dorienne.

Et d'abord, je m'appuierai du témoignage d'Homère (4), qui assure dans son *hymne à Apollon*,

(1) *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 20 et suiv.
(2) *Iliad.* lib. II, v. 519 *et alibi.*
(3) *Loc. cit.* p. 20, lig. 7.
(4) Homer. *Hymn. ad Apoll.* v. 388 et sqq., 535 et sqq. Les raisons

que *les premiers prêtres du temple de Delphes furent des Crétois.* Il est vrai que M. Clavier fait un autre usage de cette importante tradition, et prétend que ces prêtres furent mandés par la colonie dorienne, qui se considérait comme issue de la Crète, à cause des Telchines. Mais outre qu'Homère ne fait aucune mention des Doriens, est-il nécessaire de remonter jusqu'aux Telchines pour reconnaître l'affinité des Doriens et des Crétois? Et peut-on admettre cette conjecture du savant critique, que *l'île de Crète était la métropole des Telchines, de qui descendaient probablement les Doriens?* Est-il bien certain d'ailleurs, que l'usage dont il s'autorise, d'après Spanheim (1), usage dont on rencontre à peine quelques exemples dans les siècles les plus policés de la Grèce, fût déjà connu et suivi à cette époque? Il paraît donc que, pour n'avoir point voulu prendre les paroles d'Homère dans le sens le plus naturel, le Critique s'est jeté dans des suppositions imaginaires et dans des difficultés réelles. Pour nous, nous suivons à la lettre ce témoignage du plus ancien des poètes, et nous y voyons une raison de conjecturer que le temple, dont

que j'oppose à celles de M. Clavier, je ne les propose qu'avec défiance de moi-même, et j'ose croire que mes lecteurs ne verront dans cet aveu qu'un nouveau témoignage de ma profonde déférence pour les lumières de cet habile critique.

(1) *De Usu et Præstant. Num.* tom. I, p. 575. On peut voir à ce sujet la dissertation de M. de Bougainville et l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, *de l'état et du sort des anciennes colonies.*

des *Crétois* furent les premiers ministres, fut lui-même fondé par une *colonie crétoise*.

Ici, des témoignages confirmatifs se présentent en foule. Pausanias assure (1) que des *prêtres crétois* desservaient le temple, et il rapporte les propres paroles de l'oracle où il est question de ces ministres : φόγε δὲ Κρῆσιοι ἄνδρες χεῖρας ἁγιστεύσι. Pindare (2) et son scholiaste (3) parlent d'une statue d'Apollon consacrée au pied du Parnasse par des Crétois ; et les principales circonstances de ce récit font évidemment allusion au ministère dont parlent Homère et l'oracle cité plus haut. Pausanias (4), qui paraît avoir mis un soin extrême à recueillir les diverses traditions des Grecs sur l'origine et la fondation de Delphes, fait mention d'un *Castalius*, aïeul de *Delphus* qui donna son nom à cette ville ; et l'on reconnaît à ce nom le personnage qui, selon Plutarque (5) et l'auteur du *Grand Etymologique* (6), conduisit à Delphes une *colonie crétoise*, dont les circonstances, quoique merveilleuses, se trouvent cependant conformes à plusieurs pratiques de l'oracle, et ne sont sans doute qu'une allégorie relative à sa fondation historique. Le même récit est rapporté, avec les mêmes détails, par le scholiaste de Ly-

(1) Pausan. lib. x, c. 6, p. 812, 3.
(2) Pindar. *Pythic.* v, v. 54.
(3) Scholiast. *Jusè*, *ad eum loc.*
(4) Pausan. lib. x, c. 6.
(5) Plutarch. *de Solertiâ Animal.* tom. II, p. 984.
(6) *Magn. Etymol. v.* Δωφοι.

cophron (1), qui donne également le nom de *Castalius* au chef de cette colonie crétoise: Καστ]αλίῳ τῷ Κρητὶ πρὸς ἀποικίαν στελλομένῳ. Pausanias parle encore ailleurs (2) de ce *Castalius*, qu'il appelle *Phocéen*; ce qui ne contredit pas le témoignage des autres auteurs, puisque son séjour en *Phocide* l'avait naturalisé *Phocéen*. Il ajoute que son frère *Laphrius* s'établit en Etolie, et institua à *Calydon* le culte de *Diane Laphrienne*. Comme les anciens habitans de la *Crète* et de l'*Etolie* étaient le même peuple, et que l'origine du culte de *Diane* est certainement liée à celle du culte d'*Apollon*, ce nouveau rapprochement peut servir à confirmer l'origine crétoise de Castalius.

Mais ce qui achève de prouver que, selon Pausanias, l'origine du temple de Delphes était due à des Crétois, c'est que, dans un autre endroit (3), il assure que sa fondation fut l'ouvrage d'un Crétois nommé *Ptéras*, le même personnage de qui la ville d'*Aptéra* en Crète avait reçu son nom. Nous avons déjà vu *Ptéras* fonder une colonie crétoise en Lycie (4); et cette tradition ne paraît pas contradictoire, vu l'étroite relation qui devait nécessairement exister entre des colonies d'un même peuple, que je suppose fondées à la même époque, et sous l'influence d'un même gouvernement. Nous

(1) Scholiast. Lycoph. v. 208.
(2) Pausan. lib. VII, c. 18.
(3) Pausan. lib. X, c. 5, p. 810.
(4) Parthen. *narrat. erotic.* XXXV.

avons déjà rapporté des exemples de cette relation; et Servius m'en fournit une nouvelle preuve (1), qui confirme en même temps ce que j'ai dit sur l'origine crétoise de *Delphes*. Deux Crétois, nommés *Iapyx* et *Icadius*, partis de Crète avec une colonie, se dirigèrent vers des régions diverses; Iapyx s'établit en Italie, et Icadius en Phocide, où il aborda guidé par un dauphin, du nom duquel il appela la ville qu'il fonda sur le *Parnasse*. Il y a sans doute du merveilleux dans cette dernière partie du récit de Servius, conforme cependant à ceux de Plutarque, du Grand Etymologiste et du scholiaste de Lycophron. Mais ce merveilleux lui-même était sans doute fondé sur quelque fait, dont l'ignorance des contemporains et la superstition des âges suivans ont dénaturé la source. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que le *dauphin* était, dès la plus haute antiquité, au nombre des symboles sacrés qu'on employait dans le culte d'Apollon (2), et l'usage singulier qui se pratiquait encore au temps du commentateur dont j'ai tiré ces détails, atteste

(1) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 332.

(2) Servius (*ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 332.): *hinc ergò et Delphinum aiunt inter sacrata Apollinis receptum.* Ce témoignage des cérémonies antiques, et, si l'on veut, des préjugés superstitieux, est confirmé par des monumens plus respectables. Les médailles de *Delphes* recueillies par Goltzius offrent toutes le même type que celles des *villes de Crète*. Il est vrai que les monumens de Goltzius sont justement suspects aux yeux de nos Critiques; mais comme Eckhel ne croit pas devoir contester l'authenticité de ceux-ci (*Doctrin. Num.* tom. II, p. 104.), il ne m'appartient pas d'être plus difficile ou de me croire plus éclairé que lui.

cet emploi mystérieux du *dauphin* dans les cérémonies du dieu de Delphes. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces preuves positives, jointes aux probabilités qui résultent des faits que j'ai exposés plus haut, tels que les étroites relations qui existèrent, dès l'origine, entre cet oracle et ceux de *Milet* et de *Délos*, fondés par des colonies crétoises; le séjour aux environs de Delphes des Dryopes, unis depuis aux Crétois pour le service d'Apollon à Délos; la part qu'une colonie partie de Delphes sous les auspices du dieu qu'on y adorait, prit à la fondation *crétoise* du temple et de l'oracle de Claros; tous ces faits, d'accord avec l'époque moderne que nos Critiques assignent à l'origine de Delphes, me semblent porter au plus haut degré de certitude, ou du moins de vraisemblance, car il faut toujours s'exprimer avec défiance quand il s'agit d'événemens si reculés, la fondation de *Delphes* et de *son temple* par *une colonie crétoise*.

Que si l'on m'accorde cette conséquence, il me sera facile de trouver, dans les nombreux établissemens du règne de Minos, l'explication naturelle, en même temps que la date certaine de cette colonie. Il est vrai que le temple construit par *Agamède* et *Trophonius* est d'une époque plus récente (1); mais ce temple avait

(1) Homer. *Hymn. ad Apollin.* v. 296, 297; Pausan. lib. x, c. 5.

été précédé de *trois autres* moins considérables (1); et quoique leur existence ait été défigurée par des fables, ces fables elles-mêmes prouvent que le temple des fils d'Erginus ne fut pas le premier. Peut-être même pourrait-on trouver dans la tradition mythologique de ces *trois temples*, une allusion aux trois colonies, successives ou simultanées, dont les chefs sont nommés *Ptéras*, *Castalius* et *Icadius* par les auteurs que j'ai cités. Cette supposition du moins n'a rien de contraire à la vraisemblance, et paraît, si je ne m'abuse, aussi plausible que les objections proposées par M. Clavier contre l'existence de ces trois temples (2). Au reste, la mésintelligence qui éclata toujours entre les *Delphiens* et les *Phocéens*, suffirait seule pour prouver la diversité d'origine de ces peuples. Les premiers repoussaient avec mépris le nom de *Phocéens*, au témoignage de Pausanias (3). Dans tous les différens qui s'élevèrent entre eux, nous voyons les Lacédémoniens, issus des Doriens, prendre le parti des Delphiens, et les Athéniens, au contraire, embrasser la querelle des Phocéens (4). Lorsque les Spartiates, au commencement de la guerre du Péloponèse, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur l'issue qu'elle devait avoir, le dieu répondit qu'*il les*

(1) Pausan. lib. x, c. 5.
(2) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 19.
(3) Pausan. lib. IV, c. 34.
(4) *Vid.* Thucyd. lib. I, c. 112.

secourrait s'ils l'invoquaient, et même s'ils ne l'invoquaient pas (1). On reconnaît à ce langage partial l'affection que les ministres d'un dieu Dorien, et Doriens eux-mêmes, portaient ouvertement à un peuple dont l'origine leur était commune.

Je pense que c'est aussi à la même époque, et au même ensemble d'émigrations crétoises, qu'il faut rapporter la colonie qui, sous la conduite du Crétois *Tettix*, fonda *Ténare* en Laconie. Plutarque, qui nous a conservé cette tradition (2), n'ajoute aucun détail qui puisse guider nos conjectures; et Hésychius (3), qui transcrit sans doute les paroles d'un poète, se contente de dire que *le Crétois Tettix fonda Ténare*. Etienne de Bysance rapporte (4) sur l'origine de cette même ville une tradition mythologique, qu'il ne paraît pas facile de concilier avec celle-ci. Du reste, je n'ai rien trouvé qui confirme le récit de Plutarque, ou même qui y fasse allusion; et dans cette absence de documens, je m'abstiens de proposer des conjectures qui ne pourraient porter sur aucune base solide.

(1) Thucyd. lib. I, c. 118; *vide* et Strabon. lib. IX, p. 423, D.
(2) Plutarch. *de Sera Num. vindictâ*, tom. II, p. 560.
(3) Hesychius, *v.* Τέττιγος.
(4) Stephan. Bysant. *v.* Ταίναρος.

CHAPITRE VII.

Colonies Crétoises en Sicile, en Italie, en Thrace.

(An 1370 avant J. C.)

Quelques années avant l'arrivée des *Sicules*, une colonie crétoise s'établit sur la côte méridionale de l'île qui reçut leur nom. Le prétexte de cette expédition conduite par Minos, était de poursuivre Dédale, qui, selon les poètes et les mythologues, s'était réfugié en Sicile. Mais on ne croira pas sans peine qu'un monarque aussi puissant que nous le représentent Hérodote (1), Thucydide (2) et Diodore (3), n'ait été dirigé dans une semblable entreprise que par un motif aussi léger. Quoi qu'il en soit, Minos ne retira pas de cette expédition le fruit qu'il en avait espéré, et qui était sans doute, outre le châtiment d'un hôte perfide, d'ajouter la Sicile aux conquêtes maritimes qu'il avait faites dans la mer Egée. Rien n'est plus connu que la fin tragique de ce prince, assassiné en trahison par les filles de Cocalus, roi de *Camicum* (4). Les Crétois qu'il avait amenés

(1) Herodot. lib. VII, c. 170.
(2) Thucyd. lib. I, c. 4.
(3) Diodor. Sicul. lib. IV, c. 79.
(4) Diodor. *loc. cit.* Pausan. lib. VII, c. 4; Schol. Homer. *ad Iliad*, lib. II, v. 145; Schol. Pindar. *ad Nem.* IV, v. 95; *add.* Conon. *narrat.* XXV.

furent livrés par sa mort à toutes les horreurs de l'anarchie; leur flotte avait été brûlée par les Sicaniens sujets de *Cocalus;* et ainsi tout espoir de retour leur était interdit. Ils prirent donc la résolution de demeurer en Sicile. Une partie fonda sur la côte même où ils étaient débarqués, dans le territoire où fut depuis construite la ville d'*Agrigente*, une ville qu'ils nommèrent *Minoa.* Les autres s'avancèrent à travers les terres, et bâtirent une ville à laquelle ils donnèrent le nom d'*Engyum*, de celui d'une source qui coulait dans son enceinte. Telle est la narration de Diodore, confirmée par le témoignage d'Héraclide de Pont (1), qui ajoute qu'avant de porter le nom de *Minoa,* la ville fondée par le conquérant crétois portait celui de *Macara,* et que *Minos* y établit les lois et les institutions de la *Crète.* Cependant, ce récit est contredit par Strabon, qui prétend (2) que *les Crétois quittèrent la Sicile*, et que dans leur traversée, accueillis de violentes tempêtes, ils furent jetés sur le promontoire d'Iapygie, où ils s'établirent. Mais il paraît que cet auteur a confondu les deux expéditions si clairement indiquées par Hérodote. Selon ce dernier (3), les

(1) Heraclid. Pont. *fragment.* XXVIII, p. 215; Stephan. Bysant. *v.* Μινῶα.

(2) Strabo, lib. VI, p. 279, A.

(3) Herodot. lib. VII, c. 170. Je ne conçois pas que Cluvier, après avoir cité la première partie de la narration de cet auteur (*Sicil. Antiq.* lib. I, p. 33.), se montre embarrassé de concilier l'opinion de Diodore avec celle de Strabon, et ajoute: *quò locorum abiverint, non addit* (Herodotus); *haud dubiè tamen in Cretam rediisse intellexit.*

Crétois, indignés du meurtre de leur roi, et excités par un dieu à venger sa mort, passèrent tous en Sicanie, à l'exception des *Polychnites* et des *Prasiens;* mais après cinq ans d'un siége mis devant *Camicum,* forcés de le lever et de se rembarquer, à cause de la famine qui les désolait, ils furent poussés par une tempête sur les côtes de Iapygie, où ils s'établirent. Il est évident que c'est de cette dernière expédition que Strabon a voulu parler, puisque les circonstances de son récit sont les mêmes que celles du récit d'Hérodote; et c'est ainsi qu'au moyen de cet auteur, nous pouvons concilier aisément les traditions, en apparence contradictoires, de Strabon et de Diodore. Quant à l'époque de l'établissement de Sicile, elle est naturellement fixée par celle de la mort de Minos, qu'Hérodote assure (1) avoir précédé *de trois générations;* ou environ un siècle, la prise de Troie; et ainsi je pense qu'elle est de l'an 1370 avant J. C.

Avant même les événemens dont je viens de parler, il paraît que des *colonies crétoises* s'étaient établies dans le Latium, au centre de l'Italie. Leur existence est, il faut l'avouer, étrangement défigurée par les fables. Le compilateur Athénée (2) parle d'une troupe de Cré-

N'avait-il pas lu la suite du récit d'Hérodote, où cet auteur déclare en termes si formels que les Crétois se fixèrent en Italie? Cette négligence, ou cet oubli, de quelque nom qu'on veuille le qualifier, me semble difficile à excuser.

(1) Herodot. lib. VII, c. 171.

(2) Athen. *Deipnosoph.* lib. XII, c. 7; *add.* Clitarch. *de Vicis,* l. IV, c. 5, p. 522.

tois envoyés par Minos à la recherche de son fils *Glaucus*. Serviús atteste (1) l'arrivée en Italie d'un *Corybante*, qui donna naissance au peuple désigné par Virgile sous le nom de *Sacranæ Acies*. L'étymologie qu'il ajoute, pour confirmer cette tradition, est manifestement fausse; mais elle est sans doute l'ouvrage du grammairien qui la rapporte; et l'on serait mal fondé à porter un semblable jugement de la tradition elle-même. Servius fait mention (2) du voyage de *Glaucus* en Italie; *Glaucus, Minoïs filius, venit in Italiam*; et il prétend que les *Labiei*, peuple nommé par Virgile, et qui était soumis à Turnus, devaient à ce prince leur nom et leur origine. Ailleurs, il parle encore (3) de *Glaucus*, et d'un combat livré entre les soldats de ce prince et un roi des Aborigènes, qui y périt et donna son nom au *Tibre*. Silius Italicus attribue à un chef des Etrusques une *origine crétoise* (4), et il faisait sans doute allusion à une colonie crétoise établie au voisinage de cette contrée. Enfin, et

(1) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 796.

(2) Servius, *loc. suprà cit.* L'établissement de *Dédale* sur le rivage de *Cumes*, où il bâtit le temple d'Apollon (Virgil. *Eneid.* lib. VI, v. 14; cf. le Prés. de Brosses, *Hist. rom.* de Salluste, *not.* tom. I, p. 479.), ne ferait-il pas allusion à ces traditions?... Etienne de Byzance fait mention (*v.* Δαιδάλεια) d'une ville de *Dédaléa*, en Italie, et il assure qu'*elle fut fondée par Dédale* : Δαιδάλεια κτίσμα. Cette ville, dont il ne fixe pas la position, m'est inconnue. Il ajoute qu'elle porta depuis le nom de *Julia*, et qu'*il y fut établi une colonie romaine* : Ῥωμαίων ἀρχόντος κληρουχήσαντος. Le traducteur latin, en interprétant ces derniers mots par ceux-ci : *cùm duci Romano sorte obtigisset*, fait un contre-sens manifeste.

(3) *Idem, ad Eneid.* lib. VIII, v. 72. *Ab eo rege quem Glaucus, Minoïs filius, in Italiâ interemit.*

(4) Silius Italic. lib. VIII, v. 469.

c'est une observation que je dois à M. Clavier (1); le nom même du *Latium* pourrait faire conjecturer que ce pays l'avait reçu d'une colonie crétoise; car nous connaissons, par une inscription rapportée dans les *Antiquités asiatiques* de Chishull (2), et par le témoignage de Pline (3), une ville de Crète qui portait le nom de *Latii*; et ce rapport, qui paraît en effet bien léger, lorsqu'il est dénué d'autres probabilités, acquiert, par celles que j'ai alléguées plus haut, une autorité qu'on ne saurait lui disputer.

Mais une colonie, sur l'existence de laquelle il est impossible d'élever des doutes, c'est celle des Crétois, qui, après la levée du siége de *Camicum*, furent poussés par une tempête sur le promontoire d'*Iapygie* (4). Strabon raconte (5) d'une autre manière l'histoire de cet établissement. Selon lui, ou plutôt selon les auteurs qui lui servent ordinairement de guides, une partie des Crétois qui avaient assiégé *Camicum*, s'étant mis sous la conduite d'Iapyx, fils naturel de Dédale et d'une femme de Crète, abordèrent malgré eux sur la pointe méridionale de l'Italie, et donnèrent le nom de leur chef aux habitans de cette contrée. Cette narration, quoique suivie par Pline (6), par Etienne de Bysance (7), et

(1) *Histoire*, tom. II, p. 222.
(2) *Antiq. asiat.* p. 134 et suiv. *Voyez* une médaille, *apud* Eckhel, *Doctrin. num.* tom. II, p. 325.
(3) Plin. lib. IV, c. 20.
(4) Herod. lib. VII, c. 171.
(5) Strabo, *Geograph.* lib. VI, p. 279.
(6) Plin. lib. III, c. 16.
(7) Stephan. Bys. *v.* Τρία.

par Eustathe (1), n'en est pas pour cela plus digne de foi. Car la côte où ces *Crétois* s'établirent, portait déjà le nom d'*Iapygie*, comme le témoigne clairement Hérodote (2), dont le récit est encore confirmé par Conon (3). L'existence de cet *Iapyx* est donc une circonstance fabuleuse, ajoutée sans doute par Strabon pour fournir une étymologie commode. Du reste, le récit de cet auteur est entièrement conforme à celui du Père de l'Histoire. Ces Crétois fondèrent *Hyria*, et quittant leur nom pour mieux se confondre avec les habitans du pays, ils prirent celui d'*Iapyges-Messapiens* (4). Hérodote ajoute que *cette colonie devint par la suite mère de plusieurs autres*, ἀπὸ δὲ Ὑρίης πόλιας τὰς ἄλλας οἰκῆσαι. Ce fut sans doute lorsque de nouvelles colonies sorties de la Crète furent venues se joindre à celle-ci. En effet, Strabon marque (5) qu'une troupe de *Crétois* partis de Cnosse, sous la conduite de Thésée, vint se réfugier en Italie, et y fonda *Brundusium;* et rien, dans ce récit, ne choque la vraisemblance, si ce n'est peut-être en ce qu'il donne Thésée pour chef à cette colonie. Cependant la même tradition est rapportée par Plutarque (6), qui l'avait tirée d'Aris-

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 379, tom. IV, p. 69.

(2) Herodot. lib. VII, c. 170.

(3) Conon. *narrat.* XXV.

(4) Herod. *ibid.*; Strabon. *Geograph.* lib. VI, p. 282; Dionys. v. 380. Eustath. et Paraphrast. *ad hunc loc.* p. 22. Eustathe dit qu'ils s'appelèrent Μεσάπυγοι. C'est sans doute Μεσσαπίοι qu'il faut lire. (*Vid. et* Conon.).

(5) Strabo, lib. VI, p. 282.

(6) Plutarch. *in vit. Thesei*, et rursùs, *Quæst. græc.* tom. II, p. 298, 299.

tote; et tous les détails qu'il ajoute sont extrêmement curieux. Selon lui, les Crétois, en accomplissement d'un vœu qu'ils avaient fait à Apollon, envoyèrent à *Delphes* leurs premiers nés; et quelques esclaves athéniens eurent la permission de se joindre à ce *Printemps sacré*. Mais une partie de ces bannis, mécontens de leur établissement, passèrent en *Italie*, et habitèrent parmi les Iapyges. Cette circonstance des *esclaves athéniens* est sans doute ce qui a induit Strabon à donner Thésée pour chef à la colonie qui fonda *Brundusium*.

Que si nous rapprochons maintenant cette tradition de Plutarque de celle que rapporte Servius (1), et suivant laquelle *Icadius* et *Iapyx*, partis tous les deux de Crète, fondèrent, l'un la ville de Delphes, l'autre une colonie dans l'Iapygie, il nous sera facile de conclure que Plutarque, et l'historien latin cité par Servius, avaient puisé à la même source la connaissance de ce fait; et de ces témoignages, qui s'appuient et se confirment mutuellement, nous pourrons tirer encore une conséquence favorable aux idées que nous avons indiquées plus haut sur l'origine de Delphes, en même temps qu'à l'établissement des *Crétois* en Iapygie. Athénée suit une autre version, et prétend (2) que les *Iapyges* sont issus des *Crétois* envoyés par

(1) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 332. (2) Athen. *Deipnosophist.* lib. XII,

Minos à la recherche de Glaucus; mais cette opinion, sans doute erronée, vient de ce que les Crétois, établis dans le Latium, étant de même origine que ceux de l'*Iapygie*, furent aisément confondus par des écrivains peu attentifs. *Tarente* et son territoire furent occupés par cette colonie; car nous verrons que lorsque Phalante vint s'y établir avec des Lacédémoniens, il fut obligé d'en chasser les *Crétois* (1). C'est peut-être à cette même émigration qu'il faut rapporter un fait dont Etienne de Bysance nous a conservé le souvenir (2). Cependant, comme ce fait peut, avec autant et même plus de vraisemblance, se rattacher à *la colonie d'Idoménée*, je réserve à en parler pour cette époque.

Quant à la date de ces établissemens, nous ne pouvons guère la fixer que par conjecture. Rickius a cru devoir l'assigner (3) vers la douzième année avant le siége de Troie. Mais il prend pour base de son calcul Eusèbe, qui marque (4) la mort de Minos dans la cinquième année du règne de Ménesthée à Athènes, c'est-à-dire, dix-huit ans avant le siége de Troie; et d'ailleurs, il suppose un intervalle trop court

(1) Strabo, *Geograph.* lib. VI, p. 279, A.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Βίεννος.

(3) Rickius, *Dissertat. ad calcem. hist.* Holsten. *de prim. Italiæ incolis*, c. VIII.

(4) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 92; Rickius ne met qu'un an entre la mort de *Minos* et le siége de *Camicum*. Or l'expression d'Hérodote, ἀνὰ χρόνον, répugne à cette évaluation.

entre la mort de ce prince et l'expédition de *Camicum*. Hérodote est un guide bien plus sûr en chronologie qu'Eusèbe; or, cet historien dit (1) expressément qu'il s'écoula trois générations, ou un siècle, entre la mort de Minos et la prise de Troie; ce qui, comme l'on voit, s'éloigne prodigieusement du calcul d'Eusèbe. En mettant donc un intervalle de *dix années* entre les deux expéditions de Sicile, et ajoutant à ce nombre celui des *cinq années* que dura le siége de *Camicum*, selon ce même Hérodote, nous pourrions fixer la date de la *colonie iapygienne*, la première de celles qui s'établirent dans cette partie de l'Italie, vers l'an 1355 *avant J. C.*

Tous les *Crétois* ne restèrent pas dans les demeures qu'ils avaient occupées. Une partie s'avança le long de la mer Adriatique, cherchant un nouvel établissement, et, après avoir fait tout le tour du golfe, pénétra dans la Macédoine, et obtint la permission d'y fonder *une colonie*. Strabon, dont je viens de rapporter les expressions (2) ajoute, sans en dire la cause, qu'ils y prirent le surnom de *Budei*. Mais ce mot est sans doute corrompu; et tous les auteurs qui ont parlé de ce fait, et Strabon lui-même, dans un autre endroit de son sixième livre (3), appellent *Bottiène* le canton de la Macédoine

(1) Hérodot. lib. VII, c. 171.
(2) Strabo, lib. VI, p. 279, A.
(3) *Idem*, lib. VI, p. 280, B.

où ils allèrent s'établir. Le motif qu'il donne à cette séparation, savoir la difficulté que les deux colonies éprouvèrent à se confondre, s'accorde aisément avec le récit de Conon, qui prétend (1) que des troubles domestiques forcèrent une partie de ces Crétois à se bannir du milieu de leurs frères. Les autres détails ajoutés par Conon, paraissent conformes à l'esprit et aux usages des temps où s'effectua cette colonie. Le Grand Etymologiste, qui en fait également mention, nous apprend (2) que son chef se nommait *Botton*, et que ce fut de lui que les Crétois prirent le nom de *Bottiéens*, *le troisième*, dit Conon, *sous lequel ces Crétois, appelés dans l'intervalle* Iapyges *et* Messapiens, *furent successivement connus.* Les esclaves athéniens, dont nous avons parlé plus haut, prirent part à cette émigration (3); et voilà pourquoi Aristote, qui, dans son *Traité des Républiques*, ouvrage dont nous ne saurions trop regretter la perte, avait décrit les mœurs et le gouvernement des Bottiéens, attribuait à ce peuple une *origine athénienne.* Plutarque, en témoignage de ces traditions, nous a même conservé, d'après Aristote, un refrain que chantaient les *filles bottiéennes*, dans une de leurs solennités, qui avait pour objet de

(1) Conon. *narrat.* XXV.
(2) *Magn. Etymol. v.* Βόττιαια.
(3) Plutarch. *in vit. Thesei*, et *in Quest. græc.* tom. II, p. 298.

perpétuer le souvenir de cette origine. Il est difficile de refuser sa confiance à des témoignages si constans et si positifs. Le nom des *Crétois* se conserva même fort long-temps dans la Macédoine, puisque Jean Cantacuzène fait mention (1) d'un lieu nommé *Cretensium*, au voisinage de *Thessalonique*, et par conséquent dans un canton peu éloigné de l'ancienne Bottiène. Il nous apprend lui-même qu'une colonie crétoise s'y était autrefois établie, quoiqu'il ignore la cause de cette émigration; *quòd illic è Cretâ insulâ, nescio quam ob causam, pulsi milites habitaverant.* Mais en rapprochant ce témoignage de ceux que j'ai cités plus haut, je crois qu'on trouvera facilement dans la colonie crétoise de la Bottiène, l'explication des difficultés que se propose Jean Cantacuzène.

Je termine ici l'exposition des *colonies crétoises* de cette époque. Je les ai rapportées sans interruption, pour en mieux faire saisir l'enchaînement et la liaison, et parce que, dirigées par un même esprit, elles durent se succéder à de courts intervalles, et appartiennent toutes au temps de la domination de Minos. On sera peut-être surpris de voir un si grand nombre de colonies sortir, dans un espace de temps si peu considérable, d'une île d'une étendue si médiocre. Cependant, je crois que les autorités,

(1) Joan. Cantacuzen. lib. II, c. 25; *idem*, lib. III, c. 12.

sur lesquelles je me suis fondé, permettent difficilement de les révoquer en doute. Elles justifient d'ailleurs ce que dit Hérodote (1), qu'après la mort de Minos et l'expédition contre *Camicum*, la Crète se trouva déserte, et qu'il fallut pour la repeupler, que la plupart des princes grecs y envoyassent des *colonies*. Mais nous ignorons entièrement l'histoire de ces seconds établissemens, qui, sans doute, reçurent un prompt accroissement, puisqu'au temps de la guerre de Troie, les Crétois se montrèrent des plus empressés à venger la cause de Ménélas (2).

CHAPITRE VIII.

Colonie des Eoliens Myrmidons dans l'île d'Egine.

(An 1358 avant J. C.)

ÆAQUE, fils d'un roi de la Phthiotide, conduit une *colonie d'Eoliens* dans l'île d'Egine. L'existence de ce personnage et celle de la colonie dont il fut le chef, ont été défigurées par des fables qu'il serait inutile de réfuter ici. Contentons-nous de savoir que les *Myrmidons*, sur lesquels il régnait, étaient un peuple de la Phthiotide,

(1) Herodot. lib. VII, c. 171. (2) *Id. loco suprà cit.*

qui ne différait que de nom d'avec les *Eoliens* et les *Achéens*, habitans de cette contrée. Et, en effet, Homère place toujours les *Myrmidons* au nombre des sujets d'Achille (1); et le prince qui leur donna son nom était établi dans la *Phthiotide*, selon Apollodore (2) et Eratosthène (3). *Æaque*, parti d'*Œnone*, ville de ce pays (4), passa d'abord dans le Péloponèse, dont quelques habitans se joignirent sans doute à sa colonie. Car, selon l'historien Théagène cité par le scholiaste de Lycophron (5), Æaque vint s'établir à Egine avec des *Lacédémoniens*; et le scholiaste de Pindare, qui s'appuie du témoignage du même auteur, assure également (6) que ce prince était accompagné de *colons venus du Péloponèse*. Mais la plus grande partie étaient des *Myrmidons*, ainsi que l'attestent Pindare et son scholiaste, au témoignage desquels on peut ajouter celui d'Eustathe (7). Le nom même que porta le plus anciennement l'île d'Egine, déposait en faveur de cette origine. Elle est effectivement appelée universellement *Œnone* par tous les Anciens (8); et nous venons de voir

(1) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 684.

(2) Apollod. lib. I, c. 7, §. 3.

(3) Eratosth. *apud* Servium *ad Eneid.* lib. II, v. 7.

(4) Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. I, v. 9, *edit.* Villoison.

(5) Theagenes, *apud* Schol. Lycoph. v. 176.

(6) Schol. Pindar. *ad Nem.* III, v. 21. Il le nomme *Theogenes*, et dit qu'il avait fait une *histoire d'Egine*.

(7) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 511, tom. IV, p. 95.

(8) Herodot. lib. VIII, c. 46; Strabo, *Geograph.* lib. VIII, p. 375; Plin. lib. IV, c. 19; Pausan. lib. II, c. 5, p. 122; Stephan. Bysant. *v.* Αἰγινα; Eustath. *in* Dionys. v. 512; Scholiast. Lycoph. v. 176; Apollodor. lib. III, p. 229.

que le scholiaste d'Homère place une ville de ce nom dans la *Phthiotide*.

A ces Myrmidons se joignirent encore quelques *Eoliens* de la Béotie. C'est ce que peut faire conjecturer la fable allégorique des filles d'Asopus, deux desquelles, *Thèbe* et *Egine*, avaient, selon les mythologues, donné leur nom à la ville de *Thèbes* et à l'île d'*Eginè*. C'est du moins de cette manière que le scholiaste de Pindare explique (1) l'alliance qui existait entre les premiers habitans de ces deux régions. Mais sans recourir à des interprétations fabuleuses, nous trouverons la cause de ces relations dans l'origine éolienne commune aux deux peuples. D'ailleurs, une tradition historique qui nous a été conservée par le même scholiaste (2), porte que *les Eginètes étaient originaires de Thèbes*; ce qui, joint aux rapports indiqués par Pindare, doit rendre certaine la conjecture que nous avons énoncée. Au reste, quoique cette île eût été précédemment habitée par les Cariens, et ensuite par les Crétois (3), ses traditions historiques ne remontent pas au-delà du siècle d'Æaque, ainsi que l'a judicieusement observé Fréret (4). Nous verrons bientôt de nouvelles colonies s'établir dans cette île, demeurée sans souverain après l'émi-

(1) Schol. Pindar. *ad Nem.* IV, v. 30.

(2) *Idem*, *ad Isthmic.* VII, v. 18. Ἔνιοι δέ φασιν Αἰγινήτας Θηβαίους τὸ ἀνίκαθεν εἶναι.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. VIII, p. 375, D.

(4) Fréret, *Mém. sur les anciens habitans de la Grèce*, p. 49.

gration de *Télamon* et de *Pélée*, fils d'Æaque. Mais avant de les faire connaître, il nous reste encore à indiquer quelques *colonies éoliennes* dans la Béotie.

Deux arrière-petits-fils d'Eolus, *Otus* et *Ephialte*, dont on peut voir la généalogie dans Apollodore (1) et le scholiaste d'Apollonius (2), conduisent une colonie à *Ascra:* Les aventures mythologiques de ces deux personnages sont étrangères à mon sujet; mais je ne dois pas omettre la tradition recueillie par Pausanias, d'une *colonie éolienne* conduite par eux en Béotie, et qui fonda *Ascra*, la patrie du poète Hésiode. Pausanias cite (3) des vers d'un ancien poète nommé Hégésinoüs; et le tombeau de ces princes qui se voyait aux environs d'Ascra, et les institutions qu'on leur attribuait, sont des monumens qui doivent encore ajouter plus de poids à cette tradition. Il est vrai que, suivant Diodore de Sicile (4), ils conduisirent une colonie dans l'île de Naxos, et y périrent mutuellement des coups qu'ils s'étaient portés. Mais les récits mythologiques entassés par cet auteur ne paraissent mériter aucune confiance; l'incohérence des faits qu'il raconte, et surtout des dates auxquelles il les rapporte, empêche de pouvoir en

(1) Apollod. lib. 1, c. 7, §. 4. *et alios.*
(2) Scholiast. Apollonii, *ad* l. 1, v. 482; *add.* Diodor. lib. v, c. 50; Homer. *Odyss.* lib. xi, v. 320,
(3) Pausan. lib. ix, c. 29.
(4) Diodor. Sicul. *Biblioth.* lib. v, c. 50.

faire usage, et je n'ai trouvé nulle part des traces de cette *colonie éolienne* à Naxos, immédiatement après le séjour qu'y firent les *Cariens*.

Les nombreux établissemens que les enfans de Sisyphe avaient fondés dans la Béotie, invitèrent sans doute deux de ses petits-fils, *Haliartus* et *Coronus* (1), à suivre la même route. Tous les deux partis de Corinthe, à la tête d'une troupe d'*Eoliens*, allèrent demander des terres à leur grand-oncle Athamas, qui, pressé par des malheurs domestiques de s'éloigner des murs qu'il avait bâtis, n'eut pas de peine à les leur accorder. Ils fondèrent sur le territoire d'*Orchomènes* deux villes, auxquelles ils donnèrent leur nom, *Haliarte* et *Coronée*; et Etienne de Bysance confirme (2), pour *Haliarte*, la tradition suivie par Pausanias et Eustathe. Ce fut sans doute vers la même époque, ou du moins à une distance peu considérable, qu'un petit-fils d'Athamas fonda *Erythres* en Béotie (3). Un autre prince, issu d'Athamas au même degré, et portant le nom de son aïeul, alla fonder un état dans l'*Asie mineure*, et, à la tête d'une *colonie de Minyens*, bâtit la ville de *Téos* (4). Ces Minyens habitèrent, mêlés avec des Cariens, jusqu'à l'arrivée de la *colonie ionienne*, qui, respectant leur origine

(1) Pausan. lib. IX, c. 34; Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 503.
(2) Stephan. Bys. *v.* Ἁλίαρτος.
(3) Pausan. lib. VI, c. 21, p. 508.
(4) Pausan. lib. VII, c. 3.

hellénique, n'entreprit point de les chasser, et se borna, comme nous le verrons plus bas, à s'établir parmi eux.

CHAPITRE IX.

Colonies Eoliennes dans l'Asie mineure.

(An 1354 avant J. C.)

Les peuples que le Crétois Sarpédon avait établis dans l'Asie mineure, portaient encore le nom de *Termiles*, lorsque *Lycus*, un des fils de Pandion, chassé d'Athènes par son frère Egée, passa dans cette contrée, et, accueilli par le souverain, imposa son nom à ses sujets (1). Lycus avait introduit précédemment le culte des *grandes déesses* dans la *Messénie*, ainsi que l'atteste Pausanias (2), et que le témoignent les vers d'une ancienne inscription citée par cet auteur. De là il avait passé en Béotie, où le même Pausanias assure qu'il fit connaître aux Thébains le culte des *Cabires*; enfin, il se mit à la tête d'une colonne d'*Eoliens d'Orchomènes* (3), et alla s'établir dans la Lycie. Il est probable

(1) Apollodor. lib. III, c. 14, §. 6; Herod. lib. I, c. 173; Stephan. Byzant. *v.* Αυκία; Dionys. *Perieg.* v. 847; et Eustath. *ad h. loc.* tom. IV, p. 150.

(2) Pausan. lib. III, c. 1; Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 573, A; lib. XIII, p. 667, A.

(3) *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tom. VII, p. 104 et suiv.

que cette colonie fut peu considérable; et le caractère religieux que les Anciens donnent à ce prince, la profonde connaissance qu'il avait des mystères et des cérémonies sacrées, doivent nous faire présumer qu'il se consacra tout entier au service des autels. De là vint sans doute que les peuples au milieu desquels il était venu s'établir, adoptèrent son nom, moins à cause du nombre des colons qu'il avait amenés avec lui, que par suite du respect qu'imprimait son saint ministère.

Mais peu de temps après, une colonie plus nombreuse, et composée d'*Eoliens de Corinthe*, vint fortifier cet état encore mal affermi. Cette colonie était conduite par *Hipponoüs* (1), si fameux dans l'histoire poétique sous le nom de *Bellérophon*. Quoique les aventures de ce héros semblent plutôt appartenir à la mythologie qu'à l'histoire, son expédition en Lycie est trop attestée pour qu'on puisse la révoquer en doute, et les monumens confirment les récits des historiens. C'est, en effet, dans ce pays que les médailles nous offrent le plus fréquemment la figure de ce héros et le *pégase* qui l'accompagne ordinairement. Les guerres que les mythologues prêtent à Bellérophon (2) furent sans doute entreprises de concert avec les Lyciens,

(1) Homer. *Iliad.* lib. VI, v. 155, et scholiast. *fusè ad eum loc.*

(2) Schol. Homer. *ad Illiad.* l. VI, v. 200, edit. Villois.

contre les naturels du pays, appelés *Solymes* par Hérodote (1) et par Strabon (2), qu'il fallut réduire par la force à souffrir le partage de leurs terres avec des étrangers; et une plaine d'*Aléïum*, en Lycie, attestait encore long-temps après (3) les fatigues qu'avait essuyées Bellérophon dans ces guerres domestiques. Mais les établissemens que forma ce prince, débarrassé de ses ennemis, ne se bornèrent pas à la Lycie. La ville de *Chrysaoris*, dans les régions méditerranées de la *Carie*, fut fondée par les Lyciens, au témoignage d'Apollonius, cité par Etienne de Bysance (4); et comme elle reçut ce nom du frère de Pégase, selon les mythologues (5), il est probable que Bellérophon était lui-même à la tête de cette colonie, qui trouva d'autant moins de peine à s'établir parmi les Cariens, qu'ils étaient eux-mêmes alliés ou sujets des Crétois, dont nous avons vu qu'étaient issus les Lyciens. Cette colonie de *Chrysaoris* fut sans doute très-florissante, puisqu'au témoignage d'Epaphrodite (6), *la Carie entière avait porté son nom*. Ce nom devint même celui d'une des principales divinités du pays, κοινὸν ἁπάντων Καρῶν (7), et les Cariens avaient pour ce Jupiter Chrysaorien une dévotion particulière, ainsi que le

(1) Herodot. lib. I, c. 171.
(2) Strabo, lib. XII, p. 573.
(3) *Magn. Etymol. v.* Ἀλήϊον.
(4) Apollon. *apud* Stephan. Bys. *v.* Σραλονίκεια et Χρυσαορίς.
(5) Hesiod. *in Theogon.* v. 280.
(6) *Apud* Stephan. *v.* Χρυσαορίς.
(7) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 660.

témoignent encore leurs médailles (1). Lorsque cette ville eut reçu une *colonie macédonienne*, sous Antiochus Ier, elle prit le nom de *Stratonicée* (2); mais elle conserva toujours sur ses monumens les types qui attestaient son ancienne origine. On voit en effet sur plusieurs de ces médailles, l'effigie de Bellérophon et le pégase volant (3). On retrouve les mêmes types sur les médailles d'*Alabanda* (4), ce qui est une preuve, ajoutée à la première, de l'union qui exista entre les *Cariens* et la colonie de *Bellérophon*. Ce nom d'*Alabanda* lui fut donné de celui d'un fils de Car (5); et l'époque que cette tradition mythologique indique, jointe à ce que, dans l'ancienne langue des Cariens, la première partie de ce mot, *Ala*, signifiait un cheval (6), pourrait peut-être nous faire soupçonner quelques rapports entre l'origine de cette ville et le pégase des mythologues, symbole de la colonie éolienne dont Bellérophon était accompagné. Les Anciens attribuaient aussi à ce héros la fondation de *Bargylie* en Carie. En effet, selon Etienne de Bysance (7), il lui donna le nom de *Bargylus*, un de ses compagnons tué par le cheval pégase. Quelle que soit la vérité de cette

(1) *Apud* Eckhel, tom. II, p. 591.
(2) Stephan. Bysant. *v.* Στρατονίκεια.
(3) Eckhel, *Doctrin. num.* tom. II, p. 590.
(4) Pellerin, *Rec.* tom. II, p. 116.
(5) Cicero, *de naturâ Deorum*, lib. III, cap. 15 et 19.
(6) Stephan. *v.* Ἀλάβανδα et Ἄλλοαλα.
(7) Stephan. *v.* Βαργυλία.

tradition, la croyance où l'on était que Bellérophon avait fondé cette ville, est attestée par la seule médaille *autonome* qui nous en reste, et sur laquelle est représenté le pégase volant (1).

CHAPITRE X.

Expédition des Argonautes.

(An 1350 avant J. C.)

On ne doute plus aujourd'hui de la réalité et de l'importance de l'expédition de Jason; et les fables mêmes qui défigurent cette tradition, ne paraissent qu'un garant de plus de la vérité des événemens qu'elle retrace. Quelles que soient les causes de cette grande expédition, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître des vues de commerce et de politique, soutenues d'un imposant appareil de guerre (2). Avant même que les Argonautes se fussent ouvert cette route peu fréquentée avant eux, les Grecs avaient cherché à trafiquer dans le Pont, et le voyage mythologique de *Phrixus* et d'*Hellé* n'était sans doute qu'une tradition dégénérée de ces premières tentatives. Les monumens du séjour de Phrixus dans ces régions éloignées, étaient encore de-

(1) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. II, p. 579.

(2) Le grave et docte Varron avait écrit un traité en *quatre livres* sur l'expédition des *Argonautes* (*apud* Probum *ad* Virgil. *Georgic.* lib. II, v. 126.)

bout au temps de Strabon (1), et ce grave écrivain cite un temple de *Leucothée* dans la région des *Mosques*, qui, fondé par Phrixus, subsistait encore avec éclat. Ce pays des *Mosques* fut par la suite divisé entre trois peuples, les Colches, les Ibères et les Arméniens; et dans la contrée des Ibères, le même Strabon cite une ville bâtie par Phrixus, et qui existait de son temps sous le nom d'*Idëessa*.

Mais nous devons nous former une idée plus

(1) Strabo, *Geograph.* lib. I, p. 45, 46; *idem*, lib. XI, p. 498, 499. Une ville d'*Athènes*, dans le Pont, paraît aussi un monument de l'ancienne expédition de *Phrixus*. Le temple, *bâti à la manière des Grecs*, qu'elle renfermait, suffit seul pour prouver qu'elle était d'*origine grecque*. Ce temple, dont parlent Arrien (*Peripl. Pont. Euxin.* p. 4, edit. Hudson, tom. I.) et Procope (*de Bell. Persic.* lib. II, c. 24.) était d'une époque antérieure à celle où les Argonautes reconnurent les côtes du Pont-Euxin, ainsi que nous l'apprend Pausanias (lib. III, c. 24.); et ce fut même sur son modèle que les Dioscures construisirent à leur retour le temple de *Minerve Asiatique*, que Pausanias vit dans la *Laconie*. Il faut donc en attribuer la fondation à *Phrixus*, qui paraît avoir laissé de pareils monumens sur toute cette côte. C'est ainsi qu'on retrouvait dans la Colchide même le nom d'*Argos* donné à une plaine (Scholiast. Apollon. l. II, v. 406.), de celui d'*Argus*, un des fils de Phrixus (*id. ad* lib. II, v. 390.). Mais ce serait peut-être aller trop loin que de trouver dans ce nom d'*Athènes* la preuve que cette ville fut fondée par une *colonie athénienne*, ainsi que le prétend Stuckius (*ad Peripl. P. E.* pag. 83.) sans aucune autorité, et même contre le sentiment d'Arrien et de Procope.

Nous devons encore regarder la ville de *Cytore* comme un monument de l'expédition de Phrixus, et ranger cette ville parmi les établissemens qui en furent la suite. On peut consulter à ce sujet Apollodore (lib. I, c. 9, §. 1.), Strabon (lib. XII, p. 544, D.) et Méla, qui dit positivement que *Cytorus fut fondée par Cytisore, fils de Phrixus* (lib. I, c. 19.). Ce Cytisore est le même que le *Cytorus* de Strabon, ou plutôt ce dernier nom est dérivé du premier par altération. L'identité de personnages est trop bien prouvée par les témoignages de ces auteurs, auxquels on peut ajouter celui d'Apollonius (*Argonaut.* lib. II.). Hygin, sans doute par corruption de texte, fruit de l'ignorance de ses copistes, le nomme *Cylindrus* (*fabul.* III, et *fabul.* XIV, XXI.). Le scholiaste de Lycophron (*ad Cassand.* v. 22.) nomme deux des enfans de Phrixus, *Catis* et *Sorus*. Ces noms sont absolument inconnus, et je soupçonne qu'ils ont été mal à propos séparés par les copistes, et qu'il faut lire, par une correction très-légère, Κυτίσωρος.

relevée de l'expédition dont Jason fut le chef. Ce héros vivait dans un siècle trop voisin des événemens de Troie, et des exploits maritimes de Minos, pour qu'il soit possible de croire que cette expédition, à laquelle concoururent tous les états de la Grèce, n'eût pas été dirigée dans des vues très-importantes. Long-temps avant cette époque, les Grecs Pélasges avaient formé des établissemens sur les côtes de la Propontide et du Pont-Euxin : les Cariens, sous l'empire de Minos, portèrent fort loin leurs navigations, et le défaut de documens peut seul borner nos conjectures à cet égard. Mais un passage de Pline (1), où il nous les représente très-anciennement établis sur les bords du Tanaïs, doit nous porter à conjecturer que leurs voyages eurent d'autres bornes que celles qui nous sont généralement connues. L'époque où l'on place l'expédition de Jason est d'ailleurs fertile en émigrations lointaines; c'est celle où les Pélasges-Tyrrhéniens passèrent de l'Asie mineure en Italie, et où les Pélasges-Thessaliens qui l'habitaient remplirent de leurs nombreuses colonies les côtes opposées de l'Ibérie et les îles de la Grèce, et s'étendirent jusque dans le fond de la Thrace. Une impulsion si vive, donnée à la population de cette partie du monde, dut occasioner beaucoup d'autres émigrations, dont

(1) *Histor. natur.* lib. VI, c. 7.

les traces ne sont point arrivées jusqu'à nous, ou n'y sont parvenues qu'après avoir perdu tous leurs traits historiques sous les ornemens étrangers et frivoles de la fable et de la poésie. De ces fréquentes émigrations naquirent sans doute les pirateries, qui, à cette époque plus qu'en aucune autre, infestaient les mers de la Grèce, et pour la répression desquelles Minos employa utilement toutes les ressources de sa puissance.

Ce fut aussi pour purger les mers des pirates qui en rendaient le commerce impraticable, que fut entreprise, selon un ancien historien (1), l'expédition des *Argonautes;* et ce fut pour en assurer le succès, que tous les peuples grecs voulurent y prendre part. Aussi permit-on à Jason, ajoute le même auteur, de rassembler sur sa flotte autant d'hommes qu'il s'en présenterait, et l'usage des vaisseaux longs lui fut-il, par une exception honorable, exclusivement accordé par un décret des Grecs. Un autre historien, Charax (2), dont le témoignage nous a été conservé par les commentateurs de Denys le Périégète, atteste également que la flotte de Jason était composée d'*un grand nombre de vaisseaux*. On peut présumer que le désir de s'emparer des trésors de la Colchide (3) entra pour beaucoup

(1) Clidem. *apud* Plutarch. *in vitâ Thesei.*

(2) Charax, *apud* Eustath. *ad Dionys.* v. 688; *Paraphrast. ad Eumd. apud* Hudson, t. IV, p. 20; et *Schol. inedit. ibid.* p. 37.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. 1, p. 45, D.

dans la direction de cet armement. Rien en effet n'est plus connu que la richesse métallique du sol de cette contrée (1). Strabon parle (2) des abondantes mines d'or et d'argent qu'on y trouvait. Pline en fait la plus magnifique description. Il cite (3), ainsi qu'Arrien (4), le fleuve *Chobus*, qui charriait de l'or dans ses flots. Eustathe parle des torrens qui roulaient de l'or chez les *Soanes* et les *Phthirophages*, peuples voisins de la Colchide; et la manière dont le recueillaient les grossiers habitans de ces contrées, a sans doute fait imaginer par les poètes la fable de la *Toison-d'Or* (5).

D'ailleurs, les avantages que cette expédition promettait au commerce, étaient faiblement balancés par les difficultés qui l'accompagnaient. La navigation du Pont-Euxin offrait peu de dangers, et n'exigeait point de grands bâtimens. On se servait de légers bateaux plats, construits en bois seulement, sans aucun mélange de fer, et sur lesquels, dès que la tempête approchait, on disposait un petit toit incliné (6). On appelait ces barques *camaræ*, et elles pouvaient au plus contenir 25 ou 30 hommes. C'est sur de semblables bâtimens que les Goths, maîtres de

(1) Strabo, lib. XI, p. 499.
(2) *Id. loc. suprà cit.*
(3) *Plin.* lib. XXIII, c. 3.
(4) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 6; et Stuck. *Comment.* p. 28; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 689.
(5) Agricol. *de re Metallic.* VIII. Consultez sur l'origine de cette fable le savant Méziriac (*Comment. sur Ovide*, tom. II, p. 35 et suiv.
(6) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 495 et 496; Tacit. *Histor.* l. III, c. 47; Dionys. *Perieg.* v. 700; et Eustath. *ad h. l.*

la Crimée, débarquèrent, dans le troisième siècle de notre ère, sur le continent de l'Asie (1); et les Turcs de nos jours, peu supérieurs en lumières aux anciens habitans de ces contrées, n'en usent pas autrement (2). Les connaissances que les Grecs avaient acquises jusqu'au siècle de Jason, dans l'art de construire et de diriger des vaisseaux, devaient donc leur rendre cette navigation peu dangereuse. Mais leur flotte ne se borna pas à parcourir les rivages du Pont-Euxin. On retrouvait, selon Strabon (3), jusque dans la *Crète*, en *Italie* et au fond de la mer *Adriatique*, des traces du passage de Jason, et des établissemens formés par les Colches qui s'attachèrent à sa poursuite. Selon quelques traditions, qui, à la vérité, paraissent suspectes à Strabon (4), une division de la flotte grecque aurait remonté l'*Ister*, et serait parvenue dans la mer *Adriatique*. Mais ce grave écrivain regarde (5) comme des faits historiques le départ de cette flotte par les ordres de Pélias, son retour, et les établissemens formés dans le cours de cette longue expédition. C'est par des monumens, genre de preuves le plus irrécusable, qu'il s'attache à en prouver la réalité. Il cite plusieurs monumens de cette espèce (6), répan-

(1) Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire rom.* c. x.
(2) *Voy. la Descript. de la navigat. de la mer Noire dans la* XVIe. *lettre de* Tournefort.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. I, p. 46; Callimach. *fragment.* CIV, *apud* Bentlei.
(4) Strabo, *ibid.*
(5) *Idem*, lib. I, p. 45, A.
(6) Neanthes, *apud* Strabon. *Geograph.* lib. I, p. 45; Strabo,

dus aux environs de *Sinope* et de *Cyzique*, sur toute la côte de la *Propontide* et de l'*Hellespont* jusqu'à *Lemnos;* une foule de temples et de lieux honorés du nom de Jason, dans l'*Ibérie*, l'*Arménie*, la *Médie* et les contrées voisines. Ces monumens, également attestés par Arrien (1) et par d'autres encore (2), subsistaient tous au temps d'Alexandre, où Parménion, pour plaire à son maître, en fit détruire la plupart. Mais la mémoire et même le culte de ce héros continuèrent toujours d'être en grande vénération parmi les Barbares, ainsi que nous l'apprenons des témoignages réunis de Strabon, de Tacite et de l'abréviateur de Trogue-Pompée.

Il paraît que Jason fit deux voyages. Le premier ne fut sans doute entrepris que dans l'intention de reconnaître ces parages, et ne produisit pas de grands établissemens. Mais la renommée lui attira à son retour de nombreux compagnons. Cette inquiète curiosité, que nous avons déjà signalée comme un des traits caractéristiques du génie national des Grecs, semble plus particulièrement distinguer l'époque dont nous parlons. Jason se vit bientôt à la tête de forces considérables, avec lesquelles il retourna dans la Colchide. C'était l'opinion de Tacite (3) et de

Geograph. lib. VI, p. 252; lib. XI, p. 530, 531.

(1) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 9, 11, 17, edit. Stuck. et *Comment.* p. 72 et sqq.

(2) Plin. lib. VI, c. 4; Justin. lib. XLII, c. 3.; Tacit. *Annal.* lib. VI, c. 34; Eustath. *ad Dionys.* v. 694, *apud* Hudson, t. IV, p. 124.

(3) Tacit. *Annal.* lib. VI, c. 34.

Trogue-Pompée (1), et il est fâcheux que l'abréviateur de ce dernier ne nous ait transmis que peu de détails sur cette seconde expédition. Cependant le peu qu'il en donne suffit pour nous faire entrevoir, et le but qu'elle s'était proposé, et le succès qui la couronna. *Il assigna*, dit Justin, *aux peuples qu'il avait amenés, une grande partie des terres qu'il conquit* : ainsi Jason forma des *colonies*, non-seulement sur les *rivages* et dans les *îles* des mers qu'il parcourut, mais encore dans *l'intérieur des terres*, afin de protéger les différentes routes du commerce, que cette expédition avait pour objet d'établir entre les *Grecs* et les *Barbares*.

L'île de *Lemnos* fut sans doute la première colonie que fondèrent les Argonautes. C'est en effet la seule interprétation que l'on puisse donner aux récits mythologiques débités par les poètes (2). Cette île, récemment occupée par une colonie crétoise, se trouvait alors déserte, soit par le meurtre que les Lemniennes avaient fait de leurs maris, soit par la retraite de *Thoas* dans l'île de *Sicinus*. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain que les habitans de Lemnos furent toujours connus, depuis cette époque jusqu'à celle de leur expulsion par

(1) Just. *Epitom.* lib. XLII, c. 3.

(2) Apollodor. lib. I, c. 9, §. 17; Pindar. *Pythic.* od. IV; Apollon. lib. I; Stat. *in Thebaïd.* lib. V. *Vid.* Bachet de Méziriac, *Comment. sur l'épît. d'Hypsipyle à Jason*, t. II, p. 130.

les Pélasges, sous le nom de *Minyens*, nom qui fut appliqué aux Argonautes, et qui était originairement celui d'un peuple Eolien de la Thessalie. Strabon assure (1) que la postérité de Jason était établie à Lemnos, et que ce fut la raison pour laquelle Achille épargna cette île, lorsqu'il porta le ravage dans toutes celles de la mer Egée. Enfin, il fallait que l'origine grecque de ces Minyens de Lemnos fût bien vraie et bien reconnue, puisque, chassés de leur île, ils vinrent réclamer et obtinrent, *à titre de frères*, un établissement dans la Laconie.

Nous pourrions conjecturer aussi que les Argonautes formèrent quelque établissement sur le territoire de *Cyzique*, d'après ce que nous dit Apollodore (2), de l'accueil amical que leur fit Cyzicus, roi de ce petit état, et d'après les monumens que l'historien Néanthe (3) assure y avoir été fondés par eux. La guerre qui survint depuis entre les deux peuples, et où périt le roi des *Dolions*, guerre attribuée par Apollodore (4) à l'erreur d'une surprise nocturne, pourrait, avec plus de vraisemblance, être imputée à la jalousie qu'occasiona aux *Dolions* ou *Pélasges*, un établissement formé par un peuple rival et ennemi.

Mais une colonie sur l'existence de laquelle

(1) Strabo, *Geograph.* lib. 1, p. 45, A.
(2) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 18.
(3) Neanthes, *apud* Strabon. *Geograph.* lib. 1, p. 45, A.
(4) Apollod. *loc. cit.*

nous pouvons produire des témoignages plus positifs, c'est la fondation de la ville de *Cios*, sur un fleuve et un golfe de même nom. Ce fut aux environs de cette ville qu'arriva l'aventure d'*Hylas*, si célébrée par les poètes (1); et ce fut, selon Apollodore, pour perpétuer le souvenir de cet événement, que Polyphème, un des compagnons d'Hercule, fonda la ville de *Cios*. Cependant Strabon s'éloigne de cette tradition (2), et prétend que ce fut *Cius* qui, au retour de la Colchide, bâtit cette ville à laquelle il donna *son nom*. Mais quoique ce soit aussi l'opinion d'Eustathe (3), le récit d'Apollodore, confirmé par Antoninus Liberalis (4), et par Nymphodore et Charis, cités dans le scholiaste d'Apollonius (5), nous paraît mériter la préférence. Au reste, la différence qui en résulterait pour l'époque où elle fut fondée, est trop légère pour mériter que nous nous y arrêtions, et il nous importe assez peu, de savoir si ce fut *Cius* ou *Polyphème* qui fut le fondateur de *Cios*. Le point principal est que cette ville, renouvelée depuis par une *colonie milésienne*, dont le chef est encore nommé *Cius* par Aristote (6),

(1) Apollod. lib. I, c. 9, §. 19; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 805; Theocrit. *idyll.* XIII, vi 30; Antonin. Liberal. *Metamorph.* XXVI.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 564.

(3) Eustath. *loc. suprà cit.*

(4) Anton. Liberal. c. XXVI.

(5) Schol. Apollon. *ad* lib. IV, v. 1470.

(6) Aristot. *apud* Scholiast. Apollon. *ad* lib. I, v. 1177, et *ibid.* v. 1346.

soit reconnue *ville et colonie grecque*, à l'époque du voyage des Argonautes, et par suite de cette expédition. Or, c'est ce qui résulte également des témoignages que j'ai cités.

Je rapporte aussi sous la même date, la fondation d'une ville qui se prétendait bâtie par Thésée. Cette tradition est déduite fort au long par Plutarque (1), sur la foi de Ménécrate, qui avait fait une étude particulière de l'*histoire de Nicée*. Selon cet écrivain, Thésée, pendant le séjour qu'il fit en Bithynie, sans doute lors de l'expédition des Argonautes dont il faisait partie (2), perdit un des jeunes Athéniens dont il était accompagné, et bâtit en cette contrée, une ville qu'il nomma *Pythiopolis*, en mémoire d'un oracle qui lui avait été rendu à *Delphes*, de fonder une ville aux lieux où il serait le plus profondément affligé. Conformément au même oracle, il laissa le gouvernement de la nouvelle ville, *peuplée d'Athéniens* de sa suite, aux deux frères du jeune homme mort, qui s'appelait *Soloon*, et dont il donna le nom au fleuve sur lequel était bâtie sa colonie. Il leur joignit aussi un des plus nobles citoyens d'*Athènes*, nommé *Ermus;* ce qui fit que dans la suite les habitans de Pythiopolis appelèrent leur ville Ἑρμῶ οἰκία, *transportant ainsi, par un léger changement d'accens* (selon la réflexion de

(1) Plutarch. *in vit. Thesei.* (2) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 16.

Plutarque), l'*honneur de cette fondation au Dieu Hermès, au lieu de l'athénien Ermus.* Quoi qu'il en soit de la vérité de cette étymologie, il paraît du moins certain que cette ville était d'*origine athénienne*, et que sa fondation remontait à une haute antiquité. Il serait injuste de récuser ici l'autorité d'un écrivain, qui, ayant fait une étude approfondie des antiquités du pays, avait été à portée de consulter des monumens fidèles et authentiques dont nous sommes aujourd'hui privés. Etienne de Bysance fait mention (1) de cette ville, qu'il place près du golfe d'*Astacus*, et qu'il nomme *Pythium.* Elle portait aussi le nom de *Therma*, au témoignage du même auteur (2), parce qu'il y avait en ce lieu des sources d'eaux chaudes, dont parle Procope (3).

En avançant sur la même côte, nous retrouvons plusieurs traces de la navigation et des établissemens des *Argonautes.* Un promontoire de la région occupée par les *Caucons*, portait le nom des *Tyndarides*, aussi bien qu'une ville située aux environs d'Héraclée, dans le même territoire, et qu'Arrien cite comme un monument de cette ancienne expédition (4). La ville de *Tium* lui dut aussi sa naissance. En effet, le scholiaste d'Apollonius fait mention (5) d'une

(1) Stephan. Bysant. *v.* Πύθιον.
(2) *Id. v.* Θέρμα.
(3) Procop. *de Edific.* lib. v, c. 3.
(4) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 14, edit. et *Comment.* Stuck.
(5) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. II, v. 785.

ille appelée *Titium*, dans le pays des *Maryandiniens*, qui avait reçu son nom de *Titius*, vaincu par Hercule, lors de l'expédition des Argonautes; et cette étymologie, vraie ou fabuleuse, me paraît préférable à celle de l'auteur des *Bithyniaques*, dans Etienne de Bysance (1). On ne pourrait douter que cette ville de *Titium* ne fût la même que celle de *Tium*; car la contrée est la même, et le *Billæus*, à l'embouchure duquel était située *Tium*, selon tous les géographes, se jetait dans la mer près de *Titium*, selon le même scholiaste (2). D'ailleurs, Scylax, dans son *Périple*, dont la date est encore incertaine, quoiqu'elle paraisse fort ancienne, fait mention d'une ville de *Tithium*, Τίθιον, dans la même région (3); et la seule correction qu'il faille faire à ce mot, c'est le changement du θ en τ, conformément aux passages du scholiaste d'Apollonius. Il paraîtrait donc que la ville de *Tium*, fondée originairement par les *Argonautes*, aurait reçu le nom de *Titium*, en mémoire de la victoire d'un de leurs compagnons sur un indigène qui s'était sans doute montré contraire à cet établissement. Par la suite des temps, ce nom se chan-

(1) Stephan. Bysant. *v.* Τίος.

(2) Schol. Apollon. *ibid.* v. 791. Ἔξηνσι παρ' αὐτὴν τὴν Τιτάνων πόλιν. Seulement, il faut lire ici: Τιτίανων.

(3) Scylac. *Peripl. apud* Hudson, tom. I, p. 34. Saumaise et Vossius ont voulu corriger ce mot en celui de Τίον; mais le témoignage du scholiaste, qui paraît avoir été inconnu à ces deux habiles Critiques, exige que nous ne fassions au texte de Scylax que le changement très-léger que nous proposons.

gea en celui de *Tium*, peut-être à l'occasion de la *colonie milésienne* qui y fut envoyée, et dont nous parlerons ailleurs. Mais à l'époque où Scylax rédigea son *Périple*, elle portait sans doute encore le nom de *Titium*.

La ville de *Sésamos*, voisine de la précédente, et, comme elle, renouvelée depuis par une colonie milésienne, fut sans doute fondée à la même époque par *Ancée*, un des Argonautes. En effet, cet Ancée avait fondé une colonie à *Samos*, dont le nom paraît avoir été donné, avec une légère addition, à cette ville du Pont; et le fleuve *Parthenius*, sur lequel elle était située, rappelle l'ancien nom de *Parthenia* qu'avait porté l'île de *Samos* (1).

La ville de *Sinope*, qui devint depuis si florissante sous l'empire des *Milésiens*, et dont le nom a survécu aux révolutions qui ont détruit la Grèce, reconnaissait aussi pour ses fondateurs *Autolycus*, *Phlogius* et *Déiléon*, qui faisaient partie de l'expédition des *Argonautes* (2). En effet Strabon dit que les *Sinopéens* révéraient cet *Autolycus* comme leur fondateur, qu'ils lui décernaient les *honneurs divins*, et qu'il avait même chez eux *un oracle*. Il ajoute que, selon

(1) *Vid.* Hygin. *fab.* XIV; Apollod. lib. I, c. 9, §. 16; Stephan. Bysant. *v.* Σάμος; Scholiast. Apollon. *ad* lib. I, v. 187; *idem*, *ad* lib. II, v. 874 et 943.

(2) *Confer.* Strabon. *Geograph.* l. XII, p. 546; Apollod. lib. I, c. 9, §. 16; Appian. *in Mithridat.* p. 227; Plutarch. *in vit. Luculli*; Schol. Apollon. *ad* lib. II, v. 947; et fusius, *ibid. v.* 948; *add.* Valer. Flacc. *Argonaut.* lib. V, v. 108.

toutes les conjectures, ce héros était un des compagnons de Jason, et qu'il s'établit à Sinope, lors du passage des Argonautes. Cette tradition est confirmée par Apollodore, qui nomme *Autolycus* parmi les Argonautes (1). Mais Plutarque, Appien, et le scholiaste d'Apollonius ont suivi une autre tradition, selon laquelle *Autolycus*, accompagné de ses deux frères, que le scholiaste nomme *Phlogius* et *Déiléon*, ayant été séparés de l'expédition d'Hercule contre les Amazones, allèrent se rejoindre à celle des Argonautes, et devinrent les fondateurs de *Sinope*. Mais ces récits se concilient aisément, et d'ailleurs il n'en résulte aucune différence pour l'*époque* de cette *colonie*.

On rencontre, dans la région voisine, des traces de *colonies grecques* qui paraissent remonter à une date ancienne, ou du moins peu éloignée de celle-là. Tels sont les *Macrones*, peuple situé sur le rivage du Pont-Euxin, entre les *Philyres* et les *Béchires*, et qui étaient, au témoignage du scholiaste d'Apollonius (2), une *colonie de l'île d'Eubée*. Il est vrai que le seul argument qu'il allègue en faveur de cette origine, c'est la ressemblance du nom de ce peuple avec l'ancien nom de l'Eubée, *Macris*; et que lui-même semble détruire ailleurs (3) l'autorité de cette

(1) Hygin nomme également cet *Autolycus* parmi les Argonautes (*fabul.* XIV.).

(2) Schol. Apollon. Rhod. *ad* lib. II, v. 396.

(3) *Id. ad* lib. I, v. 1084. Διὰ τὸ πλείστους εἶναι παρ' αὐτοῖς μακροκεφάλους.

preuve, lorsqu'il donne à ce mot une autre étymologie tirée de la *grosseur de leurs têtes*, défaut de conformation qui paraît avoir porté Scylax à leur donner le nom de *Macrocéphales* (1). Cependant il ne faudrait pas se hâter de rejeter l'opinion de ce commentateur. Les peuples de cette contrée envoyèrent du secours aux *Troyens* (2), ce qui tend à leur attribuer une *origine grecque:* parmi ces peuples il s'en trouve un spécialement nommé par Homère, les *Alizons*, auxquels un scholiaste (3) assigne une *origine béotienne*, ce qui se rapproche beaucoup de la tradition du scholiaste d'Apollonius. Mais pour prononcer sur cette question avec plus de certitude, il faudrait avoir réuni un plus grand nombre de documens. Le même scholiaste parle encore (4) d'une ville d'*Orchomènes*, située sur les bords du *Pont-Euxin*, et dont la position est inconnue à tous les géographes. Si, comme je le conjecture d'après le *nom seul* de cette ville, elle fut fondée du temps de l'expédition de Jason, la détermination plus précise de sa situation pourrait servir à appuyer les traditions que je viens d'indiquer.

Mais ce fut surtout sur le rivage de la *Colchide*, terme et objet principal de cette navigation, que furent fondés le plus grand nombre

(1) Scylac. *Peripl.* tom I, p. 33.
(2) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 856.
(3) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. II, *Catalog.* v. 363, edit. Villoison.
(4) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. II, v. 1190.

de ses établissemens. Trois peuples considérables, qui occupaient l'espace compris entre la Colchide et les environs du Palus-Méotide, les *Tyndarides*, les *Hénioques* et les *Achéens*, rapportaient leur naissance à cette émigration. L'existence des premiers est attestée par Denys le Périégète (1), et par Charax (2), ancien auteur cité par son scholiaste; ils habitaient la région la plus intérieure du Pont, et *Dioscurias*, dont le nom rappelle celui des *Dioscures*, était la capitale de cet état. La fondation de cette ville est rapportée par Méla (3) *aux Dioscures eux-mêmes*, qui faisaient en effet partie de l'expédition de Jason; mais selon Charax, dont l'opinion paraît avoir été embrassée par toute l'antiquité, c'étaient les *cochers* des Dioscures, qui, séparés par un coup de vent de la flotte des Argonautes, furent poussés sur cette côte; et y fondèrent *Dioscurias* (4). Les noms de ces personnages sont fort diversement rapportés par les auteurs; mais ces différences ne sont nullement importantes, et nous ne nous arrêterons pas à chercher la véritable leçon.

La même colonie produisit aussi la nation des *Hénioques*, dont le nom, en grec, indi-

(1) Dionys. *Perieg.* v. 688.
(2) Charax, *apud* Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 687.
(3) Pompon. Méla, lib. I, c. 19.
(4) Charax, *apud* Eustath. *ad* Dionys. v. 687; Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 495, 496; Plin. lib. VI, c. 5; Justin. lib. XLII, c. 3; Solin, c. 15, p. 35; Isidor. *Origin.* lib. XV, c. 1; *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg. apud* Hudson, tom. IV, p. 37; Lucan. *in Pharsal.* lib. III, v. 243; Ammian. Marcellin. lib. XXII, c. 8.

quait la *profession* de ceux que les auteurs allégués plus haut en reconnaissent pour *les fondateurs.* Les principales villes occupées par ce peuple, furent *Héracléum,* située à huit milles de *Dioscurias*, et *Phasis*, à l'embouchure d'un fleuve de même nom. C'est en effet aux *Hénioques* qu'Héraclide de Pont attribue (1) la première fondation de cette ville, qui depuis, renouvelée ainsi que *Dioscurias* par une colonie milésienne, devint, par sa position et les mœurs hospitalières de ses habitans, une ville de commerce très-importante. Ces deux peuples, les *Tyndarides* et les *Hénioques*, étaient originaires de la Laconie; aussi Strabon, et d'après lui Eustathe, les appellent-ils *Lacons;* et Lucain leur donne l'épithète de *Lacedæmonii*, sans doute en faisant allusion à cette *origine lacédémonienne.*

Quant aux *Achéens*, quelques auteurs leur attribuaient une origine postérieure à l'époque dont nous nous occupons, et nous en reparlerons ailleurs. Mais il est facile de reconnaître *deux colonies*, où la plupart des Anciens n'ont vu qu'un seul et même établissement. Strabon, dont l'autorité est grande en ces matières, dit (2) que des *Achéens-Phthiotes*, de l'expédition de Jason, se fixèrent dans une région du

(1) Heraclid. Pont. *fragment.* xviii, p. 213, edit. Coray.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. xi, p. 495, D.

Pont, à laquelle ils donnèrent le nom d'*Achaïe*. Eustathe ajoute (1) qu'ils y fondèrent une ville de *Phthie*; ce qui est vraisemblable, et s'accorde avec le récit de Strabon. Ces mêmes *Achéens*, appelés aussi *Hellènes* par l'auteur anonyme de la *paraphrase* sur Denys le Périégète (2), s'établirent, selon une tradition rapportée par Ammien Marcellin (3), et par d'autres auteurs (4), au retour de la première guerre de Troie, et par conséquent à une époque peu éloignée de celle-là. Les *Zigi* ou *Zichi*, établis parmi eux, étaient, selon Denys le Périégète, *originaires du pays des Pélasges*, Πελασγίδος ἔκγονοι αἴης (5), ce qui marque que les *Pélasges* s'étaient associés à cette émigration; mais aucun des scholiastes n'explique l'expression vague de *terre pélasgienne*, qui, selon moi, désigne la *Thessalie*, pays d'où sortirent dans les anciens temps les plus nombreux essaims de *Pélasges*, et qui prit le plus de part à l'expédition de *Jason*. Ce peuple habitait, au témoignage de Strabon (6) et d'Etienne de Bysance (7), une ville de *Zygopolis*; et la même région renfermait, suivant l'historien Procope (8), plusieurs villes d'une grande ancienneté, entre autres *Archæopolis*, mentionnée

(1) Eustath. *ad* Dionys. v. 680, *apud* Hudson, tom. IV, p. 122.
(2) *Apud Eund.* tom. IV, p. 20.
(3) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.
(4) Scholiast. Juvenal. *ad sat.* XV.
(5) Dionys. *Perieges.* v. 687, et Eustath. *ibid.*
(6) Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 548, D.
(7) Stephan. Bysant. Ζυγοί.
(8) Procop. *de Bell. Persic.* l. II, c. 24.

également par Agathias (1). Au reste, tous ces peuples perdirent bientôt, par leur commerce avec les barbares, et par le défaut de communications avec leur métropole, tous les traits de leur origine grecque. Strabon (2) et Denys d'Halicarnasse (3) se plaignent des mœurs féroces que l'âpreté de ces climats sauvages, et l'éloignement de la Grèce, leur avaient fait contracter. L'indifférence pour une patrie qui les négligeait, se tourna même chez eux en une haine sanguinaire; tous les Grecs, que la tempête jetait sur leurs côtes inhospitalières, étaient impitoyablement mis à mort; et les dépouilles de leurs frères égorgés étaient aux yeux de ces barbares les plus agréables trophées (4). Les colonies grecques, qui postérieurement s'établirent dans leur voisinage, n'entretinrent que peu de relations avec eux; ce qui contribua encore davantage à éteindre chez eux jusqu'aux plus simples lumières de la civilisation.

Plusieurs colonies, détachées de cette expédition, s'établirent aussi dans l'intérieur des *terres*. Les *Albaniens*, selon Pline (5), se prétendaient issus d'une *colonie thessalienne* amenée par Jason; et Tacite étend aux *Ibères* la splendeur de cette origine (6). Un Thessalien, nommé

(1) Agathias, lib. II, p. 56, B; 60, A.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 496.
(3) Dionys. Halic. *Antiq. rom.* lib. I, c. *ultim.*
(4) Ammian. lib. XXII, c. 8; Aristot. *Polit.* lib. III, c. 4; Appian. *in Mithridat.* p. 241.
(5) Plin. lib. VI, c. 13.
(6) Tacit. *Annal.* lib. VI, c. 34.

Ormenus par Justin (1), ayant réuni sous son commandement une troupe de ses compatriotes, fonda un état dans l'*Arménie*. Strabon répète la même tradition, ajoute quelques détails, et cite des autorités (2); selon lui, *Armenius*, natif de la ville d'*Ormenium* en Thessalie, se joignit à l'expédition de Jason, et donna son nom à l'*Arménie*. Sans doute une pareille étymologie mérite peu de confiance, quoiqu'elle soit bien aussi vraisemblable que celle que propose Bochart (3); mais on ne peut porter le même jugement de ce qu'ajoute Strabon, à l'appui de ces traditions; des nombreux *monumens* répandus en Arménie, qui conservaient encore le nom de Jason; de plusieurs *usages* et *dénominations locales*, évidemment empruntées à la nation grecque; des *armes*, des *vases*, et des *inscriptions* grecques, trouvées chez un peuple voisin de la mer Caspienne, et de plusieurs autres preuves qu'il serait trop long de rapporter ici (4). Strabon dit encore que ces *Thessaliens* se répandirent en partie dans l'*Acilizène*, en partie dans la *Syspiritide*, jusqu'à la *Chalachène* et l'*Adiabène* (5). Une colonie des Ænianes de la Thessalie s'établit dans la *Vitia* (6), petit pays qui s'étendait sur la rive occidentale de la mer Caspienne,

(1) Justin. lib. XLII, c. 3.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 530, 531.
(3) Bochart, *in Phaleg.* lib. I, c. 3.
(4) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 508.
(5) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 530.
(6) *Id.* lib. XI, p. 508 et 531.

et où l'on trouvait les armes et les tombeaux grecs dont je viens de parler. Une division de ces mêmes Ænianes fonda une colonie sur l'*Abus* et l'*Imbarus* (1), montagnes qui sont des branches du Taurus. Une troupe d'Athéniens, qui faisaient partie de la seconde expédition, s'établit dans le pays des *Mèdes*, au témoignage du scholiaste de Lycophron (2) et du docte Varron (3), et s'étendit jusque dans la *Parthiène*. Justin répète la même tradition, et ajoute que cette colonie bâtit une ville de *Medea*, qui nous est inconnue (4). Mais quoiqu'on puisse, ainsi que je l'ai déjà dit, douter de l'authenticité de l'étymologie alléguée par cet auteur, il faut bien que l'ancienne tradition attestée par Strabon, et confirmée par l'obscur Lycophron, soit fondée sur de véritables rapports; et je ne puis penser que ces rapports soient entièrement le fruit de l'imagination des poètes.

Je crois devoir rapporter aussi à cette même émigration l'existence d'un peuple, auquel toutes les traditions assignent une origine grecque. Ce sont les *Parrhasiens* de Strabon (5) et de Solin (6), les *Parsiens* d'Etienne de Bysance (7), les *Parrhasines* de Pline (8). La légère différence

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 531.
(2) Scholiast. Lycoph. *ad* v. 1435.
(3) Varro, *apud* Probum *ad* Virgil. *Georgic.* lib. II, v. 126.
(4) Justin. lib. XLII, c. 3.
(5) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 508, C.
(6) Solin. c. XXXV.
(7) Stephan. Bys. *v.* Ἀσσία.
(8) Plin. lib. VI, c. 16.

que l'on remarque dans ces trois noms, n'empêche pas d'en reconnaître l'identité. Ce peuple, s'il en faut croire Strabon, descendait des *Parrhasiens* d'Arcadie, qui vinrent s'établir parmi les *Anariaques*, et leur imposèrent leur nom : φασὶ δὲ Παρράσιόν τινὰς συνοικῆσαι τοῖς Ἀναριάκαις. Il paraît peu vraisemblable qu'une tribu d'Arcadie se soit ainsi transplantée sur les bords de la mer Caspienne; mais peut-être y a-t-il ici quelque altération dans le texte de Strabon, et la diversité des leçons que nous avons rapportées, autorise une conjecture qui ne paraîtra peut-être pas dénuée de fondement.

Strabon place immédiatement auprès des *Parrhasiens* une tribu d'*Ænianes*, dont nous avons reconnu plus haut l'origine grecque; et il résulte de ses propres expressions, que ces *Ænianes* ne formaient avec les *Parrhasiens* qu'un même peuple partagé en deux tribus différentes; nous ne pouvons douter que telle ne fût l'opinion de Strabon, puisque Etienne de Bysance le déclare positivement (1). Cela posé, je crois qu'il faut lire Περραιβῶν au lieu de Παρράσιον que donne Strabon. Les Perrhæbes étaient, comme tout le monde sait, un peuple de Thessalie, voisin des Æniânes, et qui même paraît n'avoir fait avec ces derniers qu'une même nation. Car Etienne de Bysance place dans le pays

(1) Stephan. Bys. v. Αἰνία. Στράβων ἄλλους εἶναι, οὓς καλεῖσθαι τοὺς Παρράσιους· δὲ φησὶν ἐν τῷ Πόντῳ Αἰνιᾶνας εἶναι.

des *Perrhæbes* une ville d'*Ænia*, dont il appelle aussi les habitans *Ænianes* (1). On conçoit donc facilement comment une colonie de ces peuples, transplantée sur la mer Caspienne, y retint les noms particuliers d'Ænianes et de Perrhæbes, qui les distinguaient dans leur pays natal; et la part que prit la Thessalie entière à l'expédition de Jason, explique encore plus aisément comment et à quelle époque ils se virent transportés si loin de la Grèce.

CHAPITRE XI.

Colonies à Egine, et hors de cette île.

La puissance qu'Æaque avait fondée, ne se perpétua pas dans sa famille. Le meurtre de *Phocus*, son fils naturel, par *Télamon* et *Pélée*, ses deux autres fils, l'obligea de les bannir, et la succession de ce prince, privée d'héritiers directs, tomba bientôt après en des mains étrangères. Quelques auteurs ont prétendu que ce *Phocus* conduisit une colonie en *Phocide*, et donna son nom à cette contrée (2). Mais nous avons déjà vu qu'elle le tenait de *Phocus*, fils

(1) Plin. lib. II, c. 2; Stephan. *loco suprà laudato*. Ce qui confirme notre conjecture, c'est que le même Strabon, parlant (lib. X, p. 62.) des émigrations des anciens peuples, cite une tribu de *Perrhæbes transplantée loin de sa patrie* : et par ces mots, il me semble désigner ceux dont il s'agit ici.

(2) Pausan. lib. X, c. 1, *et alibi*; Scholiast. Lycophron. *ad* v. 53; Scholiast. Apollon. lib. I, v. 207.

d'*Ornytion;* et d'ailleurs *Phocus*, fils d'Æaque, ayant été tué fort jeune par ses frères, ne put former un établissement en Phocide. *Télamon* et *Pélée*, obligés de se soustraire à la juste indignation de leur père, se mirent chacun à la tête d'une colonie, et allèrent se fonder ailleurs des états (1). Le terme de ἀπῳκίσθησαν, dont se sert le scholiaste de Pindare (2), prouve en effet que ces princes étaient accompagnés, et Strabon confirme pour Pélée l'induction que je tire de ce passage, lorsqu'il dit que les *Myrmidons*, commandés par Achille au siége de Troie, descendaient de ceux qui étaient venus avec Pélée, lorsque ce prince se bannit d'Egine. Nous avons peu de détails sur l'établissement que Télamon forma à *Salamine*, petite île voisine du continent de l'Attique. Nous savons seulement, qu'accueilli favorablement par *Cychréus*, qui y régnait alors, il succéda à ce prince, et que sa postérité conserva la souveraineté de l'île, jusqu'à ce que *un fils* ou *petit-fils* d'Ajax eût transporté ses droits aux Athéniens (3). Quant à Pélée, *il alla*, ainsi que nous l'avons dit d'après Strabon, et que le confirment tous les auteurs dont nous avons rapporté les témoignages, *s'établir dans la Phthiotide*, d'où son peuple et

(1) Pausan. lib. II; c. 29; Diodor. lib. IV, c. 72; Apollodor. lib. III, c. 12, §. 8; Apollon. Rhod. lib. I, v. 93, 94; Scholiast. Pindar. *ad Nem.* V, v. 12 et 25; Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 433, D.

(2) Scholiast. Pind. *ad Olympic.* VIII. v. 39.

(3) Plutarch. *in vit. Solon;* Pausan. lib. I, c. 35.

sa famille étaient originaires. Les autres aventures de ce prince, qui paraît avoir réuni sous sa puissance une région assez étendue, sont étrangères à mon sujet (1).

Colonie Argienne.

L'extinction de la race d'Æaque, et la désertion simultanée de ses sujets firent sans doute imaginer la fable qu'Eustathe (2) et l'historien Théagène (3) prennent la peine de réfuter sérieusement, et qui paraît avoir été l'ouvrage du poète Hésiode (4). Mais Égine ne demeura pas long-temps sans habitans. L'argien Triacon ayant rassemblé une colonie d'Argiens, vint s'y établir, et succéda à tous les droits d'Æacus. Le scholiaste, de qui j'ai tiré ce fait, ajoute que ces Argiens étaient *Doriens*, et que c'est pour cela que Pindare dit qu'*Égine passa de la domination d'Æaque sous celle d'un peuple dorien* (5). Mais à l'époque dont il est ici question, les Argiens n'étaient point encore *Doriens*. La colonie de Triacon, qui succéda immédiatement à la domination d'Æaque, était composée de ces Achéens d'Argos, originaires de la Thessalie,

(1) *Voyez* M. Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 266 et suiv.

(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 511.

(3) Theagen. *apud* Schol. Pind. *ad Nem.* III, v. 21.

(4) Hesiod. *apud* Schol. Pindar. *ibid.*, et *apud* Scholiast. Lycoph. v. 176. Voy. *les Fragmens* d'Hésiode, n° 445. Lips.

(5) Pindar. *Olympic.* VIII, v. 39, et Scholiast. *ibid.* Δωριεῖ· λαῷ τα- μιευομένην ἐξ Αἰακοῦ.

aussi bien que la colonie qui, la première, s'était établie à Egine; et le scholiaste a confondu la colonie argienne qui, postérieurement au retour des Héraclides, occupa l'île d'Egine, avec celle de Triacon. Le scholiaste de Lycophron qui, sur la foi du même Théagène, parle également de cette colonie de Triacon (1), marque expressément qu'*elle vint à Egine immédiatement après la mort d'Æaque*, ce qui s'oppose à ce qu'on la prenne pour une colonie des *Doriens d'Argos*. D'ailleurs, Strabon (2) passant en revue les différens peuples qui, à diverses époques, avaient habité Egine, nomme séparément les *Doriens* et les *Argiens*; et par ces derniers, il ne peut désigner que la colonie de Triacon. Enfin, et cette preuve nous paraît péremptoire, les Doriens qui occupèrent Egine ne venaient point d'*Argos*, mais d'*Epidaure*, où ils avaient formé un *établissement intermédiaire*. C'est Hérodote (3), et d'après lui Eustathe (4), qui le déclarent positivement, Δωριεῖς δὲ ἀνέκαθεν οἱ Αἰγινῆται ἀπὸ Ἐπιδαύρου, et nous donnerons par la suite l'explication de ce passage. Un pareil témoignage réfute sans doute suffisamment l'assertion erronée du même scholiaste (5), qui prétend que les Doriens étaient venus directe-

(1) Scholiast. Lycophronis, *ad Alexand.* v. 176.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. VIII, p. 375, D.

(3) Herodot. lib. VIII, c. 46.

(4) Eustath. *ad* Dionys. *Perieget.* v. 521, tom. IV, p. 95.

(5) Scholiast. Pindari, *ad Pythic.* VIII, v. 29, et *Nem.* III, v. 1.

ment s'établir d'Argos à Egine, et qui allègue à l'appui les fêtes nommées *Héræa*, qui se célébraient dans cette île, en l'honneur de *Junon*, principale divinité d'Argos (1). Ces fêtes ne peuvent-elles avoir été instituées par la colonie argienne de Triacon, aussi bien que par celle des Epidauriens ?

Colonie Ionienne.

Il paraît qu'à cette colonie vint se joindre une troupe d'Ioniens, sous la conduite de *Pithyréus;* car ce prince, un des descendans d'Ion, selon Pausanias (2), régnait à Egine, lorsque les Doriens vinrent s'en emparer. Or, l'époque que lui assigne cette généalogie, cadre avec celle que nous venons de fixer à la colonie de Triacon. Sans doute que Triacon manqua d'héritiers directs, et le sceptre passa après sa mort dans les mains du chef des Ioniens. Mais la suprématie d'Argos, comme métropole, fut toujours respectée, malgré le mélange des Ioniens dans cette colonie ; aussi voyons-nous, au rapport du même auteur, que, lorsque les Doriens partis originairement d'Argos avant de s'établir à Epidaure, vinrent réclamer la souveraineté d'Egine, les Ioniens en sortirent sans essayer la moindre résistance.

(1) *Ad Pythic.* VIII, v. 113. Meursius (*Miscellan. Laconic.* lib. I, c. 7.), qui n'allègue que le passage du scholiaste de Lycophron, avance qu'*Æaque était chef de la colonie dorienne ;* je n'ai pas besoin de réfuter son erreur et d'en indiquer la source.

(2) Pausanias, lib. II, c. 26.

CHAPITRE XII.

Colonies Ioniennes.

Dans les îles de Lesbos, Chios, Cos, Samos et Rhodes.

Nous avons vu les *Ioniens* s'établir dans l'Egialée : l'histoire de leurs progrès ne nous est point connue. Cependant, il est facile de conjecturer que dans la possession paisible de ce pays, la population s'y multiplia rapidement, et que ce peuple se vit bientôt forcé d'envoyer des colonies au-dehors. Celle dont nous venons d'indiquer l'établissement dans l'île d'Egine, fut sans doute occasionée par ce motif, et partit de l'Egialée. Une émigration plus considérable est celle qui, selon Diodore de Sicile (1), alla s'établir dans l'île de *Lesbos* (2), *dont une grande inondation avait fait périr la plupart des habitans*. Le chef de cette colonie était *Macarée*, fils de Crinacus, selon Hésiode et les poètes ; mais Diodore confond ici Macarée, chef de la première *colonie pélasgique* dont nous avons parlé (3), avec celui qui conduisit la colonie

(1) Diodor. Sic. lib. v, c. 81.

(2) Diodore dit qu'elle fut *entièrement dépeuplée* ; mais on sait qu'il faut rabattre beaucoup des exagérations de cet auteur. D'ailleurs, les *Pélasges* étaient encore maîtres de Lesbos à l'époque du siége de Troie ; leur race n'y avait donc pas été *entièrement anéantie*.

(3) *Voyez* tom. I, p. 181 et suiv. *de cette Histoire.*

ionienne; ou plutôt il attribue, par une erreur qui ne peut surprendre dans cet écrivain, à cette seconde émigration, le même chef qui le fut de la première. Mais l'époque où il le fait vivre prouve bien du moins, quelque peu de confiance que mérite d'ailleurs pour les temps anciens la chronologie de Diodore, que cette colonie n'est point celle que conduisit le premier *Macarée*, et tous les détails qu'il ajoute confirment cette induction.

Environ sept générations après l'époque de Deucalion, une inondation exerça de grands ravages dans l'île de Lesbos; *Macarée*, où le chef quel qu'il soit de cette expédition, partit de l'Egialée, appelée alors *Ionïe*, et depuis *Achaïe*, où il habitait *Olénum*. Il avait rassemblé une nombreuse colonie composée en partie d'*Ioniens*, et en partie de *Grecs des régions voisines*; et il s'établit sans obstacle à *Lesbos*. Une colonie éolienne qui, vers le même temps, sortit de la Thessalie, et vint se réunir à la sienne, le mit en état de propager ses établissemens au-delà de l'île qu'il occupait. Plusieurs colonies, parties successivement de Lesbos, sous la conduite de ses fils ou des princes de sa famille, peuplèrent les îles de *Chios*, de *Samos*, de *Cos*, et de *Rhodes*. Diodore ne nous a point conservé le nom du chef de la colonie qui s'établit à *Chios*; il se contente de dire qu'il était un des fils de *Macarée*; mais il nomme les chefs des trois autres, *Cydrolaüs*,

à Samos, *Néandre* à Cos, et *Leucippus* à *Rhodes*. Ces colonies ne furent pas les seules qui sortirent à cette époque de Lesbos. Le même désastre qui l'avait affligée, s'étant étendu dans la plupart des îles voisines, il paraît, d'après le récit de Diodore, que ce même Macarée contribua à y rétablir la population, puisque le surnom d'*îles des Bienheureux*, Μακάρων νήσους, leur vint *des enfans de Macarée et d'Ion* qui y avaient exercé leur domination. Toutefois, ce n'est qu'avec défiance que j'ai rapporté, sur la foi de cet auteur, une tradition dont je n'ai trouvé nulle trace dans les autres historiens de l'antiquité. Il doit paraître singulier qu'aucun de ceux qui ont écrit sur ces matières, ne nous ait conservé le souvenir de tant d'établissemens formés à une époque si voisine des événemens de Troie. Ce qui pourrait expliquer ce silence, c'est que les colonies dont parle Diodore, ne s'établirent point séparément, comme son récit le ferait conjecturer, mais conjointement avec d'autres colonies, telles que celles d'*Ancée* à Samos, d'*Œnopion* à Chios, d'*Althémène* à Rhodes, en supposant qu'elles aient été conduites aux époques indiquées par Diodore.

Colonies à Céphallénie, dans les îles voisines, et à Samos.

Avant de parler de la colonie conduite à Samos par Ancée, je ne dois pas omettre l'établisse-

ment formé par ce prince dans l'île de Céphallénie. Cet établissement ne nous est connu que par un passage de Jamblique, qui nous représente Ancée régnant à *Samé*, la principale ville de Céphallénie (1). Ce prince était fils d'*Actor*, selon le scholiaste de Lycophron (2); de *Lycurgue*, selon Apollodore (3) et Pausanias (4). De quelque côté que soit la vérité, ces auteurs s'accordent également à le faire père d'*Agapénor* (5), ce qui est important pour fixer son époque. Au reste, il paraît que la vie de ce personnage fut fort agitée; car, né dans l'*Arcadie*, nous le voyons établi à *Céphallénie*, puis à *Samos*; et il prit part à l'expédition des Argonautes, aussi bien qu'à la chasse du sanglier de Calydon, où la tradition poétique terminait le cours de sa destinée. Il me paraît cependant facile de concilier ses aventures héroïques avec les établissemens que les historiens lui attribuent. Il avait un frère (6), qui probablement succéda à Lycurgue; et je suppose que ce fut alors qu'à la tête d'une colonie arcadienne, il passa dans l'île de Céphallénie. A ces Arcadiens se joignirent sans doute quelques *Eléens*, et des *Ioniens* de l'Egialée. En effet, le nom de *Samé* que portait originairement (7) la ville la plus considérable de

(1) Porphyr. *in vit. Pythag.* l. 1, c. 2.
(2) Scholiast. Lycophron. *ad* v. 493.
(3) Apollod. lib. 1, c. 9, §. 16.
(4) Pausan. lib. VIII, c. 4, p. 606, et c. 45, p. 693.
(5) Apollod. Pausan. Schol. Lycophron. *loc. cit.*
(6) Pausan. lib. VIII, c. 4.
(7) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 634.

l'île, est évidemment emprunté de celui de *Samos*, cité antique et recommandable de l'Elide, dont le territoire conserva toujours le nom de *Samicum* (1); et d'ailleurs, nous verrons bientôt qu'à une époque très-voisine de celle dont il est ici question, les îles *Echinades* furent peuplées par des colonies parties de l'Elide, ce qui est un préjugé favorable à notre opinion. Une induction de même nature me fait conjecturer que les Ioniens de l'Egialée avaient pris part à cette colonie; car le nom de *Paléa*, que portait une ville de Céphallénie, est le même que portait anciennement *Dymé* (2), ville située sur le promontoire le plus voisin de cette île, et qui ne prit ce nom de *Dymé* que sous la domination des Achéens. Ce qui fortifie encore davantage cette présomption, c'est qu'aux environs de *Dymé Achaïque*, coulait un fleuve appelé *Acheloüs*, comme celui d'Etolie, et qui paraît lui avoir communiqué son nom (3).

Cet établissement d'Ancée à *Céphallénie* ne fut pas de longue durée. Un oracle ordonna à ce prince d'aller fonder une colonie dans l'île de *Samos*, qui ne portait pas encore ce nom, mais bien celui de *Phyllas*; et Jamblique (4), qui, seul de tous les anciens, nous a conservé cette précieuse tradition, a poussé l'exactitude jus-

(1) Strabo, *Geograph.* lib. VIII, p. 347.
(2) Pausan. lib. VII, c. 17, p. 565.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 431, tom. IV, p. 81.
(4) Jamblic. *vit. Pythagor.* lib. I, c. 2.

qu'à citer les propres paroles de l'oracle qui fut alors rendu à Delphes. La colonie fut composée de *Céphalléniens*, auxquels s'étaient joints quelques autres peuples, à raison sans doute des liens qui les unissaient avec ces derniers, tels que des *Athéniens*, des *Arcadiens*, et des *Thessaliens*. La plupart des auteurs (1) font mention du séjour d'Ancée à Samos ; et ce fut probablement de cette île qu'il partit pour l'expédition des Argonautes, puisque nous retrouvons le nom de *Samos* dans celui de *Sésamos*, ville du Pont, ainsi que nous l'avons observé plus haut. Nous ne connaissons pas les anciens habitans de Samos ; seulement nous avons conjecturé (2) de ce que Denys le Périégète l'appelle (3) le *siége de Junon Pélasgique*, Πελασγίδος ἕδρανον Ἥρης, qu'elle avait été primitivement occupée par les *Pélasges*, et Eustathe confirme cette induction par son témoignage (4). La colonie de *Cydrolaïs* (5) dut être contemporaine, ou tout au moins antérieure de peu d'années à celle d'*Ancée* ; de sorte qu'il est probable que les deux peuples se mélangèrent et se confondirent bientôt ensemble. Au reste, la tradition d'une colonie céphallénienne à Samos, qui aurait imposé à cette dernière le nom de l'une de ses quatre villes,

(1) Callimach. *ad Delum*, v. 50, et Schol. *ad eum loc.* ; Heraclid. Pontic. *fragment.* §. 10 ; Pausan. lib. VII, c. 4.

(2) *Voy.* tom. I, p. 293, *de cette Histoire.*

(3) Dionys. *Perieg.* v. 534.

(4) Eustath. *ad eum loc.* tom. IV, p. 101, 102.

(5) Diodor. Sicul. lib. V, c. 81.

est rapportée par Strabon (1); et quoiqu'il n'ajoute aucun éclaircissement; il est bien évident qu'il a voulu parler de la même émigration que Jamblique; ainsi donc son témoignage confirme celui de cet auteur.

Le nombre des peuples qui, selon cet écrivain, prirent part à cette émigration, pourrait faire conjecturer qu'elle ne se borna pas à occuper l'île de Samos, et il est probable qu'une partie s'établit dans l'île voisine d'*Astypalée*, et dans celle de *Cos*. En effet, cette dernière avait aussi porté anciennement le nom d'*Astypalée*, au témoignage de Strabon (2). Or, une portion de l'île de Samos était connue de temps immémorial sous ce même nom, qui paraît lui avoir été donné par Ancée, dont la mère s'appelait *Astypalée*, selon le poète Asius (3) et le scholiaste d'Apollonius (4). Etienne de Bysance confirme lui-même cette conjecture, en ce qui concerne Astypalée (5), et le savant Bochart infère de là la même chose pour l'île de Cos (6). Il est vrai que cet habile homme en conclut que ces îles avaient été peuplées par des colonies phéniciennes, et l'on reconnaît là son attachement pour le système qu'il avait embrassé, de rappor-

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 637, C.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 657, C; Stephan. et *Magn. Etymol. v.* Ἀστυπάλαια; *Polyæn.* l. I, c. 23.

(3) Asius, *apud* Pausan. lib. VII, c. 4.

(4) Scholiast. Apollon. *ad* lib. I, v. 188.

(5) Stephan. Bys. *v.* Ἀστυπάλαια.

(6) Bochart, *de Phœnicum Colon.* lib. I, c. 7.

ter tout à des origines phéniciennes. Mais il paraît avoir ignoré la tradition de Jamblique, et l'étymologie du mot, si évidemment grec, d'*Astypalée*, qu'il cherche dans la langue chaldéenne, me semble entièrement dépourvue de vraisemblance.

La retraite d'Ancée détermina, sans doute les Eléens à envoyer des colonies dans l'île que son départ laissait vacante, et dans les îles adjacentes. En effet, le scholiaste d'Homère (1) nous parle, sur la foi de Callimaque, d'une *colonie d'Eléens* conduite à *Céphallénie*; et *Dulichium*, qui, selon Hellanicus (2), était la même île que *Céphallénie*, avait été peuplée, au témoignage d'Homère (3), de l'historien Andron (4), d'Aristarque et d'Epaphrodite (5), par une *colonie des Epéens de l'Elide*. Strabon lui-même nous assure que ces îles avaient reçu une colonie éléenne conduite par *Phylée*, fils d'Augias, environ une génération avant le siége de Troie, et que cette colonie s'était étendue dans toutes les îles comprises sous le nom d'*Echinades*, sur lesquelles Mégès, fils de ce Phylée, et l'un des chefs du siége de Troie, exerçait sa domination (6). On ne peut refuser sa confiance à des témoignages si constans et si nombreux, quoi-

(1) Scholiast. Homer. *ad Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 136.
(2) Hellanic. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. X, p. 456.
(3) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 628.
(4) Andron, *apud* Strabon. lib. X, p. 456.
(5) Aristarchus et Epaphroditus, *apud* Stephan. *v.* Δουλίχιον.
(6) Strabo, *Geograph.* lib. X, p. 459; Schol. Homer. *ad loc. cit.*

que les circonstances de l'établissement et de la propagation de ces colonies ne soient pas parvenues à notre connaissance.

Peut-être est-ce aussi à cette même époque, qui paraît avoir été fertile en émigrations éléennes, qu'il faut rapporter la fondation de trois villes d'Epire, dont l'*origine éléenne* est attestée par Hégésippe (1), quoiqu'il nous laisse ignorer la date de cet établissement; je veux parler de *Buchette*, d'*Elatée* et de *Pandosia*. Ces trois villes, ou du moins *Pandosia* (2), existaient certainement avant cette époque. Mais le témoignage de l'orateur que j'ai cité, prouve qu'elles durent être renouvelées par des *Eléens*. Je hasarde l'indication de cette date, quoique j'avoue n'avoir aucune lumière précise à cet égard. J'ajouterai même que l'établissement de ces colonies pourrait, avec autant de probabilité, être rapporté à l'époque où des habitans d'une ville d'*Elide* transportèrent leur demeure à Apollonie sur la côte de l'Illyrie, ainsi que nous le dirons ailleurs. Quoi qu'il en soit, ce sera à mes lecteurs à décider laquelle de ces deux époques peut être plus justement assignée à ces colonies, et je crois du moins pouvoir avancer que la vraisemblance porte à choisir entre l'une ou l'autre.

(1) Hegesipp. *de Halones.* p. 73. C'est par une erreur grossière que le scholiaste (*ad eum loc.* edit. Wolf.) place ces trois villes en deçà de l'isthme, *dans l'Achaïe*, où elles n'existèrent jamais.

(2) Sur *Pandosia*, cf. Stephan. Bysant., Suidam, Harpocrat., Hasych., *v.* Πανδοσία; Palmer. *Græc. exercit.* p. 288.

CHAPITRE XIII.

Colonies Béotiennes.

(An 1307 avant J. C.)

La seconde guerre de Thèbes, plus connue sous le nom de *guerre des Epigones*, occasiona plusieurs émigrations que je dois faire connaître. Cet événement, auquel je suis surpris que M. Clavier (1) ait accordé si peu de place dans sa savante *histoire des premiers temps de la Grèce*, exerça cependant une grande influence sur la destinée de la plupart des états qui y concoururent, et prépara l'association plus nombreuse qui, peu d'années après, traversa les mers pour la ruine de Troie; mais laissant de côté tout ce qui ne se rattache pas essentiellement à mon sujet, je me bornerai à décrire les colonies auxquelles cet événement donna lieu.

Colonies Béotiennes en Illyrie.

La défaite de *Glisante* ayant déterminé les *Cadméens* à abandonner leur ville, qu'ils ne se sentaient pas en état de défendre, ils sortirent (2) à la faveur d'une trève qu'ils avaient eu l'adresse d'obtenir de leurs ennemis, et se transportèrent, eux, leurs femmes et leurs enfans, dans un

(1) Clavier, *Histoire*, tom. I, p. 176.

(2) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 3.

lieu appelé *Tilphyssa*, où ils tinrent conseil sur le parti qu'il leur restait à prendre (1). Une partie de ces malheureux habitans, sous la conduite de Léodamas leur roi, alla former un établissement dans l'*Illyrie*. Les auteurs que j'ai cités ne disent rien de cette colonie, et même Apollodore prétend que Léodamas fut tué dans le combat. Mais le silence de ces auteurs est suppléé par Pausanias, qui assure en deux endroits de son ouvrage (2), qu'une division de ces Cadméens se transporta en Illyrie, sous les ordres de Léodamas; et son témoignage est confirmé par Hérodote (3), qui assigne également Léodamas pour chef à cette colonie. L'Illyrie avait d'ailleurs reçu antérieurement à cette époque une colonie de Cadméens (4). Chassé par des chagrins domestiques, dont la cause ne nous est pas bien connue, Cadmus s'était retiré dans le pays des *Enchéléens*, abandonnant à son fils Polydore les rênes de l'état qu'il avait fondé. Beaucoup d'auteurs font mention (5) de cette émigration de Cadmus, et ont essayé d'expliquer la fable de sa métamorphose en serpent, par le changement qui se fit chez ce prince, des mœurs grecques en celles des peuples barbares dont il

(1) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 3; Diodor. Sic. lib. IV, c. 66; Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 413, D.

(2) Pausan. lib. IX, c. 5; *rursùs*, *ibid.* c. 8.

(3) Herodot. lib. V, c. 56.

(4) Pausan. lib. IX, c. 5.

(5) Dionys. *Perieges.* v. 391; Eustath. *ad Euud.* v. 95 et 389; Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* III, v. 153; *add.* Apollon. Rhod. lib. IV, v. 517, et Scholiast. *ibid.*

vivait environné. Quel que soit le véritable sens de ces fictions allégoriques, un témoignage historique, celui de Strabon (1), nous prouve du moins qu'à une époque très-moderne *les Enchéléens d'Illyrie obéissaient encore à la race de Cadmus;* d'où nous pouvons inférer à la fois et l'établissement de Cadmus, et la colonie plus récente conduite par Léodamas, un de ses descendans. Il paraît aussi qu'une troupe d'Argiens profita de cette circonstance pour former en même temps une colonie dans l'Illyrie. Etienne de Bysance parle (2) d'une ville d'*Harpyia*, située dans le pays même des Enchéléens, et dont il attribue la fondation à Baton, compagnon d'armes d'Amphiaraüs. Mais je n'ai pu recueillir d'autre document sur cette émigration, qui fut sans doute peu importante.

Colonies Béotiennes en Thessalie.

L'autre portion des Cadméens se dirigea vers la Thessalie, et s'établit aux environs du mont Homolus, le plus fertile (3) de tous ceux que renferme cette contrée. Hérodote fait mention (4) de cet établissement, lorsqu'il dit que,

(1) Strabo, *Geograph.* lib. VII, p. 326. C. Etienne de Bysance et le Grand Etymologiste attribuent à Cadmus la fondation d'une ville d'Illyrie qu'ils nomment *Iuthoé* (*v.* Βυθόη.). Elle était située à peu de distance du Drilon, selon Scylax (*Peripl.* p. 9, *apud* Hudson, tom. I.), qui place en ce même endroit *les tombeaux et le monument de Cadmus et d'Harmonie.*

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἁρπυία; *vid.* Berkel. *ad hunc loc.*

(3) Pausan. lib. IX; c. 8.

(4) Herodot. lib. I, c. 56.

chassés par les Cadméens de l'Hestiæotide qu'ils occupaient, les Doriens s'étendirent vers le Pinde. Diodore confirme ce récit (1). Selon ce dernier, les Cadméens fugitifs entrèrent à main armée sur le territoire des Doriens, les chassèrent, et s'établirent à leur place. Apollodore n'indique pas (2) la contrée qu'habitèrent ces Thébains; il se contente de dire *que s'étant avancés loin de leur patrie*, ἐπὶ πολὺ διελθόντες, *ils fondèrent une ville appelée Hestiæa;* mais il est évident, ainsi que l'a déjà observé M. Clavier (3), qu'il a fait ici une ville de la contrée entière appelée *Hestiæotide*, et qu'ainsi il a voulu parler du même établissement que rapportent Hérodote et Diodore. Le même savant pense (4) que cette *colonie des Cadméens* fut conduite par les Héraclides, qui, chassés alors du Péloponèse, s'étaient réfugiés à Thèbes. Il ajoute qu'ils furent reçus par les Doriens, à cause des anciens droits qu'avaient les Héraclides sur une partie du pays, depuis le service qu'Hercule leur père avait rendu à Ægimius, roi des Doriens. Cette conjecture est très-ingénieuse, et il est certain qu'elle concilie assez heureusement de grandes difficultés. Mais, d'un autre côté, elle est réfutée par les propres expressions d'Hérodote, peu susceptibles de l'interpré-

(1) Diodor. Sicul. lib. IV, c. 67.
(2) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 3.
(3) *Not. sur Apollodor.* p. 406.
(4) *Id. ibid.* p. 336 et suiv.

tation que leur donne M. Clavier, et que sont confirmées d'ailleurs par le témoignage de Diodore, suivant lequel *les Doriens furent chassés de leur pays par les Cadméens* (1); ce qui détruit l'alliance volontaire que le Critique moderne fait contracter aux deux peuples. D'ailleurs, la série des faits chronologiques ne peut admettre cette supposition; car la défaite, à la suite de laquelle les Cadméens émigrèrent vers la Thessalie, est de l'an 1307 avant notre ère, et, suivant des calculs non moins certains, la première expulsion des Héraclides ne peut être reculée au-delà de l'an 1293 avant la même ère. Or, l'intervalle de *quatorze années* qui sépare ces deux événemens, s'oppose à ce que nous en reconnaissions le synchronisme exigé par l'hypothèse de M. Clavier.

Il nous paraît donc plus sûr de nous en tenir au récit des auteurs allégués plus haut, et qui tous se taisent sur cette union des Héraclides avec les Cadméens. Au reste, je présume que ce peuple ne se borna pas à occuper la demeure des Doriens, puisque Pausanias (2) nous le

(1) Je ne puis dissimuler que M. Clavier se fonde sur le témoignage de Diodore; mais je ne dois simplement opposer à cette assertion que le texte même de cet auteur, le voici : « αὐτοὶ δὲ μεταναστάντες ἐκ τῆς πόλεως, ἐπὶ Δωριῆς ἐστράτευσαν, καὶ μάχῃ νικήσαντες τοὺς ἐγχωρίους, ἐκείνους μὲν ἐξέλασαν ἐκ τῶν πατρίδων.... » Il est trop clair pour que je doive y rien ajouter. Le Critique dit encore que l'*époque est à peu près la même, puisque tout cela eut lieu peu de temps avant la guerre de Troie* (p. 336.). L'exactitude chronologique n'admet point cet *à peu près*; et *quatorze ans* d'intervalle entre deux événemens ne peuvent, dans aucune supposition, peut-être *un synchronisme*.

(2) Pausan. lib. IX, c. 8.

représente établi au voisinage de l'*Homolus*; et cette montagne était éloignée du canton des Doriens. De plus, nous apprenons par d'autres témoignages (1), que les Béotiens demeurèrent à *Arné*, ville qui, suivant une opinion très-vraisemblable, était située à l'extrémité de la Phthiotide, aux environs du *golfe pélasgique*; et c'est dans cette dernière région que le scholiaste d'Aristophane nous assure (2) que se fixèrent les Béotiens. Il paraît donc certain que ces Cadméens formèrent à cette époque trois établissemens bien distincts, celui de l'*Hestiæotide*, celui de l'*Homolus*, et la colonie d'*Arné*, qui, confondue *par une longue habitation avec les Eoliens*, y prit ce nom qu'elle rapporta dans sa patrie (3). De ces *trois colonies*, la première se mélangea sans doute avec les nouveaux habitans qui, peu d'années après, vinrent s'y établir. Les Cadméens du mont Homolus retournèrent presque aussitôt après dans leur patrie, à l'invitation de *Thersandre*. C'est Pausanias qui nous a conservé ce fait curieux (4); et son témoignage est indirectement confirmé par ceux de Diodore (5) et de Strabon (6). Environ douze ans après cette époque, suivant

(1) Thucydid. lib. I, c. 12; Pausan. lib. X, c. 8; Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 401, C.

(2) Schol. Aristophan. *ad Nubes*, v. 153.

(3) Thucyd. lib. VII, c. 57; Diodor. Sic. lib. IV, c. 67.

(4) Pausanias, lib. IX, c. 8.

(5) Diodor. Sicul. lib. IV, c. 67.

(6) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 401, C.

le calcul que nous avons établi dans la première partie de *cette histoire* (1), une invasion de *Thraces* et de *Pélasges* força ces mêmes Béotiens à se bannir une seconde fois de leur patrie, et ils allèrent alors, selon Strabon (2), se réunir à ceux de leurs frères qui avaient formé un établissement à *Arné*, d'où nous les verrons revenir soixante ans après la prise de Troie.

Colonies Béotiennes en Asie mineure et en Italie.

Les captifs que les Argiens avaient faits à la bataille de *Glisante*, ou à la prise de Thèbes, servirent encore à fonder des colonies. En effet, pour obtenir la victoire, les chefs de l'armée ennemie avaient voué aux dieux la plus belle portion de leur butin, et ayant trouvé à Thèbes la fille du célèbre devin *Tirésias*, qui était célèbre elle-même dans l'art de prédire l'avenir, ils l'envoyèrent à Delphes avec les *captifs* (3). Cette troupe infortunée, ayant consulté l'oracle sur la route qu'elle devait tenir, le dieu leur ordonna d'aller fonder au loin une colonie, et d'après cette réponse ils s'embarquèrent sous la conduite de *Manto* (4), et abordèrent sur la côte de l'Asie mineure, aux lieux où s'élevait

(1) *Voy.* tom. I, p. 418 et suiv.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 401.
(3) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 4; Diodor. lib. IV, c. 66. Κατὰ τινὰ εὐχὴν, ἀκροθίνιον τῷ θεῷ.
(4) Pausan. lib. VII, c. 3. Elle est appelée *Manto* par tous les auteurs; Diodore est, je crois, le seul qui la nomme *Daphné* et qui la fasse *Sibylle de Delphes* (lib. IV, c. 66.).

la naissante ville de *Colophon*. Les Crétois, troublés d'abord sur leurs intentions, se disposaient à leur interdire l'entrée de leur territoire; mais, désarmés par les discours pacifiques, et touchés du sort de ces bannis, ils leur offrirent bientôt de partager avec eux leur demeure; et le mariage de Rhacius, chef de ces Crétois, avec Manto, consolida l'union des deux peuples gouvernés; dans la génération suivante, par le fils issu de ce mariage. Tel est le récit de Pausanias, qu'il répète encore dans un autre endroit (1), et que confirme le scholiaste d'Apollonius (2).

Il paraît qu'un détachement de cette colonie se dirigea du côté de l'Italie; car Virgile prétend que ce fut un fils de cette prêtresse qui fonda sa ville natale (3). Je n'ose penser qu'un simple rapport de noms ait induit ce grand poète à imaginer une tradition qu'il jugeait honorable pour son pays. Il faut donc croire qu'il n'a fait que consacrer dans ses vers une opinion nationale et anciennement accréditée. Selon cette tradition, *Manto* aurait été s'établir en Italie, et deux de ses fils, *Aulétès* et *Ocnus*, auraient bâti, le premier *Pérusia*, et le second *Mantoue* (4). Quelle que soit la vérité de cette origine, dont je ne prétends point me rendre le garant, il est

(1) Pausan. lib. IX, c. 33.
(2) Schol. Apollon. Rhod. *ad* lib. I, v. 308; Mela, lib. I, c. 17.
(3) Virgil. *Eneid.* lib. X, v. 199.
(4) Virgil. *loc. cit.* et Servius *ad eum loc.*

du moins certain, et Virgile l'assure positivement (1), que Mantoue avait été anciennement habitée par *trois peuples différens, gens illi triplex*, dont le premier, au témoignage de Servius (2), était les *Thébains*. Ce commentateur ajoute que la même colonie, conduite par *Ocnus*, fonda aussi *Césena* et *Bona*, dans la Gaule. Ce dernier nom est évidemment falsifié, et il faut lire *Bononia*, ville voisine en effet de *Césena*, au lieu que *Bona* en était à une prodigieuse distance. D'ailleurs Silius Italicus (3), dont le témoignage confirme ici celui de Virgile, désigne *Césena* et *Bononia*, par l'expression de *Ocni prisca domus*, paroles qui font certainement allusion à la tradition rapportée par Servius. Sans prétendre tirer de ces témoignages un argument convaincant en faveur de l'opinion de Virgile, je crois qu'il serait néanmoins possible qu'une division des captifs thébains, partis sous les auspices du dieu de Delphes, ait abordé en Italie, conduite par les fils de Manto; et cet établissement qui ne choque en rien la vraisemblance, et qu'il est aisé de concilier avec celui de Pausanias, m'a paru mériter de trouver place ici (4).

(1) Virgil. *Eneid.* lib. x, v. 202.

(2) Servius, *ibid.* Il nomme ensuite les *Tyrrhéniens* et les *Gaulois*. Cette succession n'a rien qui choque l'histoire ni la vraisemblance.

(3) Silius Ital. l. viii, v. 595. 596.

(4) Cette tradition, que j'appellerai *poétique*, puisqu'elle est consacrée par le prince des poètes latins, fut adoptée généralement en Italie, et je la trouve déduite fort au long dans un poète du quatorzième siècle, le Dante, qui met dans la bouche de Virgile lui-même un récit très-circonstancié

CHAPITRE XIV.

Colonies Argiennes.

En Acarnanie.

Les vaincus ne furent pas les seuls que l'exil arracha de leurs foyers; les vainqueurs eux-mêmes furent en butte à divers genres de calamités, qui forcèrent les plus illustres d'entre eux à expier, par une émigration lointaine, la gloire funeste qu'ils venaient d'acquérir. Alcmæon, qu'un oracle avait désigné pour chef aux Argiens, n'eut pas plus tôt vengé par la ruine de Thèbes la mort d'Amphiaraüs, que, trop docile aux ordres d'Apollon, il souilla ses mains du sang de sa mère. Les aventures mythologiques de ce prince, sa fuite à *Psophis*, son séjour à *Calydon*, son expulsion du pays des *Thesprotes*, où il avait essayé de former un établissement (1), tous ces détails sont étran-

de l'établissement de Manto. J'extrairai de ce récit les passages suivans (*dell' Inferno*, cant. xx, v. 55 et sqq.):

Manto fu, che cercò per terre molte,
Poscia si pose là dove nacqu' io:
. . . . . .
Poscia che 'l padre suo di vita uscio,
E venne serva la città di Baco;
Questa gran tempo per lo mondo gio.
. . . . . .
Per la città sovra quell' ossa morte,
E per colei che 'l luogo prima elesse,
Mantova l'appellar senz' altra sorte.

Cette tradition était devenue si populaire, qu'un autre poète, du même pays, postérieur au Dante de deux siècles, Arioste, désigne les champs de Mantoue par ces mots: *i campi ovnei* (*Orlando furios.* cant. xl, st. 31.).

(1) Apollodor. lib. iii, c. 7, §. 5; Pausan. lib. viii, c. 24; *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieges.* v. 497, tom. IV, p. 36.

gers à mon sujet. Les seuls points sur lesquels je doive m'arrêter, ce sont la colonie conduite par ce prince et ses enfans dans l'Acarnanie, et la fondation d'*Argos Amphilochicum*.

L'histoire de cette colonie est sujette à de grandes difficultés. Selon Apollodore (1) et Thucydide (2), cette ville ne fut fondée par Amphilochus qu'*au retour du siége de Troie*, et lorsque ce prince, mécontent de ce qui se passait à Argos, sa patrie, eut pris la résolution de s'en bannir volontairement (3). Mais cette tradition est démentie, comme nous le verrons ailleurs, par tous les auteurs, qui font voyager ce même Amphilochus, au retour du siége de Troie; du côté de la Cilicie, où il fonda plusieurs colonies. D'ailleurs, le texte d'Apollodore paraît défectueux en cet endroit; et ce qui le prouve, c'est que le scholiaste de Lycophron (4) rapportant la même tradition, ajoute des détails qui ne se trouvent point aujourd'hui dans l'ouvrage d'Apollodore, du témoignage duquel il s'autorise. Enfin, c'est à Alcmæon que tous les auteurs, et Thucydide lui-même dans un autre endroit de son histoire (5), attribuent l'établissement en Acarnanie, et la fondation d'*Argos Amphilochicum*. Éphore, dont le récit nous a été conservé par Strabon (6), prétendait

(1) Apollodor. lib. III, c. 7, §. 5.
(2) Thucydid. lib. II, c. 68.
(3) Schol. Thucyd. *ad eum loc.*
(4) Scholiast. Lycophron. *ad Alexand.* v. 440, 441, 442.
(5) Thucydid. lib. II, c. 102.
(6) Ephor. *apud* Strabon. l. VII, p. 325 et 326; *id. rurs.* l. X, p. 462.

qu'après la guerre des Epigones, Alcmæon avait aidé Diomède à se remettre en possession de l'Etolie; et qu'à son tour appuyé des forces de ce prince, il avait conquis l'Acarnanie, et fondé la ville d'*Argos*. Telle est, selon nous, la tradition la plus vraisemblable, et c'est celle que confirment les témoignages de la plupart des Anciens. En effet, Apollodore dit (1) qu'après son expulsion de la Thesprotie, Alcmæon bâtit une ville sur un *atterrissement formé* par le fleuve Achéloüs; Plutarque parle également (2) de cet *atterrissement*, et de la colonie qu'y conduisit Alcmæon; et Thucydide raconte avec beaucoup de détails (3) la *cause* et les *circonstances* de cet établissement. C'est à un fils du même Alcmæon que Thucydide (4), Apollodore (5), Ephore (6), Eustathe (7), et d'autres encore (8), attribuent l'origine du nom d'*Acarnanes*; ce qui prouve l'empire exercé sur ce peuple par Alcmæon lui-même. Un autre de ses fils, oublié par les mythologues, et dont le nom nous a été conservé par Polybe (9), fonda dans l'*Acarnanie* une ville appelée *Phœtiæ*.

Tant de témoignages paraîtront sans doute plus que suffisans pour prouver qu'avant l'époque

(1) Apollod. lib. III, c. 7, §. 5.
(2) Plutarch. *de Exil.* tom. II, p. 602.
(3) Thucyd. lib. II, c. 102.
(4) Thucyd. *ibid.*
(5) Apollod. lib. III, c. 7, §. 7.
(6) Ephor. *apud* Strabon. lib. X, p. 462.
(7) Eustath. *ad Iliad.* lib. X, v. 525.
(8) Pausan. lib. VIII, c. 24.
(9) Polyb. *apud* Stephan. Byzant. v. Φοιτιαι.

assignée par Thucydide à la fondation d'*Argos Amphilochicum*, l'Acarnanie était occupée par la *colonie argienne* d'Alcmæon; et l'origine de ce surnom d'*Amphilochicum* est expliquée d'une manière très-plausible par Ephore (1), à savoir, qu'Alcmæon donna à sa colonie le nom de son frère, comme il imposa à tous ses sujets celui d'*Acarnan*, son fils, afin de ne point perpétuer un nom souillé par son parricide. Si cependant, pour concilier cette tradition avec celle de Thucydide, on veut qu'Amphilochus ait contribué lui-même à la fondation de cette ville, comme un passage d'Hécatée semble l'insinuer (2); il est facile de supposer qu'Amphilochus, uni avec son frère dans les établissemens que ce dernier formait en Acarnanie, donna son nom à une cité fondée par lui. Mais alors il faudra reconnaître dans ce prince un autre personnage que celui qui, au retour de Troie, alla s'établir en Cilicie; et Apollodore favorise encore cette supposition. Car il nomme, d'après Euripide (3), un second Amphilochus, fils d'*Alcmæon* et de *Manto;* et c'était, au témoignage du même Apollodore (4) cité par le scholiaste de Lycophron,

(1) Ephor. *apud* Strabon. lib. x, p. 462, C.

(2) Hecat. *apud Eund.* lib. vi, p. 271, C.

(3) Euripid. *apud* Apollod. l. iii, c. 7, §. 7.

(4) Apollod. *apud* Schol. d. Lycophron. *ad* v. 444. Ces détails prouvent bien que le texte d'Apollodore est tronqué; car dans son ouvrage, tel que nous l'avons, il n'est question que des *premières aventures* du second Amphilochus, et nullement des *événemens* relatifs au *siége* et au *retour de Troie.*

fut Amphilochus qui avait été à Troie, et qui au retour avait fondé *Mallus*, tandis que le premier, frère d'Alcmæon, avait bâti *Argos Amphilochicum*. Cette tradition me semble extrêmement précieuse et très-propre à lever toutes les difficultés qui hérissent ce point d'histoire.

Au reste, c'est à cette colonie, composée en grande partie des *Achéens d'Argos*, qu'a rapport le fait raconté par Plutarque (1), d'une colonie d'*Achéens* et d'*Inachiens*, établie sur les bords de l'*Inachus* de l'Acarnanie. Car, par ces *Achéens*, Plutarque n'a pu désigner que ceux d'Argos, dont une tribu portait sans doute le nom d'*Inachiens*, à cause du voisinage de l'*Inachus*. Selon la tradition poétique (2), l'Inachus de l'Acarnanie, après s'être jeté dans l'*Achéloüs*, continuait son cours par des voies souterraines, et allait se rejoindre à l'Inachus de l'Argolide. Cette fable n'a pu être imaginée qu'à cause des rapports établis entre l'*Argolide* et l'*Acarnanie* par la *colonie argienne* d'Alcmæon. En effet, le géographe Hécatée (3) soutenait que l'Inachus de l'Argolide n'avait aucune communication avec son homonyme; et que ce dernier avait reçu son nom de l'Argien Amphilochus, le même qui donna à une ville fondée par lui celui d'*Argos Amphilochicum*. Ainsi le témoi-

(1) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 294, A.

(2) Sophocl. *apud* Strabon. l. VI, p. 270, C.

(3) Hecatæus, *apud* Strabon. lib. VI, p. 271, C.

gnage d'Hécatée justifie notre conjecture sur l'identité de la colonie indiquée par Plutarque, et de celle d'Alcmæon, en même temps qu'il confirme l'origine argienne d'*Argos Amphilochicum*.

Colonie Argienne en Italie.

Je rapporte à la même époque une émigration argienne qui fonda *Tibur* en Italie. En effet, le chef de cette colonie était *fils d'Amphiaraüs;* et les auteurs qui nous ont transmis cette tradition, ajoutent que ce prince, après la mort tragique et merveilleuse de son père devant Thèbes, rassembla un *ver sacrum*, par l'ordre de son aïeul *Oïclée*, et devint le fondateur de *Tibur* (1). La colonie argienne qui, antérieurement à cette époque, s'était établie à Ardée, servit sans doute à diriger la marche de celle-ci; et le récit de Sextius est confirmé par les témoignages de tous les poètes et de tous les historiens (2), qui reconnaissent unanimement l'*origine argienne* de Tibur. Artémidore, cité par Etienne de Bysance et par Strabon (3), se contente de dire qu'elle était de *fondation grecque;* et Caton, suivi par Martianus Capella (4), est le seul qui attribue à *Catillus*, le chef de cette colonie, une *origine arcadienne*, en qua-

(1) Sextius *apud* Solin. cap. II, p. 13, edit. Salmas.

(2) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 670; Horat. *Od.* lib. II, od. 7; Ovid. *Fastor.* IV; Plin. lib. XVI, c. 44.

(3) Artemid. *apud* Stephan. *v.* Τίβυρις; Strabon. lib. V, p. 238.

(4) Cato, *apud* Solin. cap. II, p. 13; Martian. Capell. VI.

lité de pilote d'Evandre. Au reste, ce récit peut encore se concilier avec le premier; et il est probable; en effet, que la colonie argienne s'établit conjointement avec les Arcadiens amenés par Evandre. Mais la mésintelligence éclata bientôt entre les deux peuples; c'est ce qu'indique un passage de Virgile (1), diversement interprété par les commentateurs. Selon ce poète, un Argien, qui reçut l'hospitalité chez Evandre, fut tué par ordre de ce dernier, dont il tramait la perte, et donna son nom à l'*Argilet*, bois sacré qui se voyait dans l'enceinte de Rome. Le docte Varron parle également de cet hôte Argien, de sa mort et de l'origine du mot Argilet (2); et je crois que ces traditions font allusion à l'établissement des Argiens parmi les Arcadiens d'Evandre, et à la haine qui arma bientôt après les deux peuples l'un contre l'autre. Cette haine était attestée par une pratique superstitieuse qui s'observait tous les ans à Rome, et dont la connaissance nous a été conservée par Plutarque (3). Au mois de mai, on jetait dans le Tibre des statues de bois grossièrement façonnées, auxquelles on donnait le

(1) Virgil. *Eneid.* lib. VIII, v. 345 :

. . . Lethum docet hospitis Argi.

(*Vid. fusius disserentem* Serv. *ad eum loc.*, et v. 346.)

(2) Varro, *de Ling. latinâ*, lib. IV, c. 5.

(3) Plutarch. *Quæst. rom.* t. II, p. 272. Macrobe parle fort au long (*Saturnal.* lib. I, c. 2.) de ces statues jetées dans le Tibre, qu'on nommait *sigillares*. Il rapporte sur l'origine de cet usage plusieurs traditions, dont la plus probable, quoique différente de celle de Plutarque, est celle qui l'attribue aux *Pélasges*.

nom d'*Argiens*, Ἀργείους τὰ ῥιπτούμενα καλοῦσιν. Plutarque prétend, il est vrai, que l'origine de cet usage vient de l'antique inimitié qui divisa toujours les Arcadiens et les Argiens du Péloponèse, et qui avait passé avec Evandre en Italie; mais il me paraît bien plus probable d'en chercher la source dans l'ingratitude de ces Argiens qui voulurent s'armer des bienfaits d'Evandre, pour le chasser avec les siens du territoire où il les avait volontairement accueillis. Le nom d'*Argilet* n'est pas le seul indice du séjour de ces Argiens dans le Latium. Varron cite encore (1) plusieurs autres dénominations locales qui rappelaient, dans cette région, le nom des Argiens. Parmi les institutions religieuses dont Evandre fut l'auteur, Tite-Live nomme (2) des prêtres *Argei*, et Fabius Pictor appelait *Argenus* la plaine qui s'étendait du pied des sept collines jusqu'au Tibre. Ces traces de la colonie argienne dans le Latium doivent sans doute être rapportées au temps où les deux peuples, unis dans des demeures communes, n'avaient point encore manifesté leur funeste jalousie.

Il paraît donc constant que la colonie argienne, conduite par Catillus (3), s'établit d'abord au milieu des Arcadiens d'Evandre, et

(1) Varro, *de Ling. lat.* lib. IV. p. 31.
(2) Tit.-Liv. lib. I, c. 18; Fab. Pictor, *apud* Drackenborg *ad* Liv. (3) Silius Italic. *de Bell. Punic.* lib. VIII, v. 363.

imposa aux lieux qu'elle occupa des noms qui consacraient celui de sa métropole. Mais dans la génération suivante, les trois fils de Catillus, nommés par Sextius (1) et Virgile (2), *Tibur* ou *Tiburtus*, *Cora* et *Catillus*, chassent les Sicaniens d'une ville de *Sicile* ou du Latium (3), et fondent en commun une cité à laquelle ils donnent le nom de leur frère aîné. *Tibur* ne fut pas la seule ville qui dut sa naissance à cette colonie. *Cora*, dont le nom rappelle celui d'un des fils de Catillus, reçut aussi, à la même époque, une colonie argienne, ainsi que l'atteste Servius (4); et plusieurs villes, que ce commentateur ne nomme pas, mais qui regardaient *Tibur* comme leur métropole (d'où le poète donne à cette ville l'épithète de *superbum*), rapportaient leur existence à cette même émigration. Nous pouvons conjecturer que *Préneste*, dont Strabon atteste l'*origine grecque* (5), et dont les étroites relations avec *Tibur* sont également indiquées par cet auteur, fut une de ces colonies. Une ville d'*Heretum*, fondée, selon Solin (6) et Servius (7), par des Grecs qui lui

(1) *Apud* Solin. cap. II, p. 13.
(2) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 670.
(3) Solin entend sans doute ici les *Sicules* par ces *Sicaniens* que les auteurs confondaient assez généralement avec eux, parce que les uns et les autres avaient habité originairement la Sicile, et par ce nom de *Sicile* il désigne le *Latium*, qui, ayant été occupé par les *Sicules*, avait porté quelque temps *leur nom*.
(4) Servius, *ad Eneid.* lib. VII, v. 672.
(5) Strabo, *Geograph.* lib. V, p. 238.
(6) Solin. cap. II, p. 13.
(7) Servius, *ad Eneid.* lib. VII, v. 711.

donnèrent le nom de *Junon* (Ἥρη), divinité des Argiens, fut très-probablement aussi l'ouvrage des mêmes mains; car cette ville existait avant la guerre de Troie, puisqu'elle était au nombre des villes alliées de Turnus, selon Virgile (1), ce qui lui assigne une haute antiquité; et sa fondation grecque, et le culte de Junon qui y florissait dès l'origine, tendent à prouver qu'elle était colonie argienne.

Les mêmes raisons me portent à conjecturer l'origine argienne de *Gabies*; car cette ville reconnaissait aussi pour sa principale divinité la *Junon argienne* (2), et elle envoya des secours à Turnus, roi d'une ville argienne, et lui-même issu d'une race argienne. Enfin, *Gabies* paraît avoir toujours partagé le sort de *Cora*, de *Tibur*, de *Préneste*; et lorsque ces villes reçurent des colonies d'Albe (3); sous le règne de Latinus Sylvius, vers l'an 1164 avant notre ère, une de ces colonies s'établit également à *Gabies*.

Je ne sais si nous ne devons aussi assigner à *Aricie*, cité voisine de toutes celles que je viens d'indiquer, une origine argienne. Le séjour d'Oreste dans cette ville, au retour de la Tauride, est attesté par tous les historiens latins, dont on peut voir les témoignages recueillis par Méziriac (4), et semble confirmé par

(1) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 711.

(2) Servius, *ad Eneid.* lib. VII, v. 681.

(3) *Origo gent. Roman.* ad calcem Dionys. Halicarn. p. 776, lin. 36.

(4) *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, tom. II, p. 285 et suiv.

l'usage des sacrifices humains en l'honneur de Diane, qui subsista long-temps à *Aricie* (1). Ces sacrifices sanglans furent dans la suite abolis par les Romains, et le simulacre de Diane renvoyé aux Lacédémoniens; mais l'usage singulier qui succéda à cette superstition barbare, et qui en propagea long-temps la mémoire, indique l'existence d'une colonie argienne à Aricie (2), dont, il est vrai, l'époque et les principales circonstances nous sont inconnues, mais qu'on peut conjecturer avec vraisemblance avoir appartenu à la même émigration qui fonda les villes environnantes, et adopta ensuite cette superstition *argienne*, en témoignage de son *origine argienne*.

CHAPITRE XV.

Colonie des Doriens dans les environs du Parnasse.

(An 1290 avant J. C.)

Nous avons vu les Doriens, chassés par les Cadméens, se retirer sur le *Pinde*; Hérodote n'ajoute aucun éclaircissement qui puisse nous apprendre s'ils demeurèrent dans cette région,

(1) Solin. cap. II; Hygin. *fab.* 239, D. CCVI; Servius, *ad Eneid.* lib. II et VI; Strabo, *Geograph.* lib. V, p. 181; C. 7.

(2) *Vide* Cluver. *Ital. Antiq.* lib.

ou s'ils en sortirent encore à la suite de quelques nouvelles révolutions. Mais cette dernière opinion est la plus probable. Nous verrons en effet qu'à l'époque où les Héraclides tentèrent l'invasion du Péloponèse, dans laquelle leur chef perdit la vie, ils étaient accompagnés des Doriens (1); ce qui prouve que ces derniers avaient abandonné leur ancienne demeure. Cette induction est entièrement confirmée par Diodore (2), qui assure que *les Doriens, chassés par les Cadméens, parvinrent, au bout d'un certain temps, dans la Doride, où ils habitèrent trois villes, Bœum, Erineum et Cytinium.* Cette *Doride* et les *trois villes* nommées ici par Diodore, sont la région même qu'avait autrefois occupée la colonie amenée par Dorus, fils d'Hellen (3); et il n'est pas surprenant que, forcés de s'expatrier, les Doriens de la Thessalie aient cherché à se réunir à leurs frères. Le scholiaste de Pindare (4) nous trace, à peu près de la même manière, la route tenue par ces Doriens; *partis de Pinde, l'une des quatre villes de la Tétrapole Dorique de Perrhœbie, ils arrivèrent de là dans la Doride du Parnasse.* Ce récit se concilie si heureusement avec ceux d'Hérodote et de Diodore, que je ne crains pas de regarder comme un fait constant cet établissement des Doriens,

(1) Pausan. lib. I, c. 41; lib. VIII, c. 6.
(2) Diodor. Sicul. lib. V, c. 67.
(3) Conon. *narrat.* XXVIII. Strabo, *Geograph.* lib. VIII, pp. 383.
(4) *Ad Pythic.* II, v. 121.

postérieurement à celui des Cadméens dans la Perrhæbie.

Nous avons déjà indiqué les révolutions dont cette Doride du Parnasse avait été le théâtre; et les Dryopes, qui l'avaient enlevée à ses anciens maîtres, en ayant été chassés par Hercule, comme nous l'avons vu (1), rien ne s'opposait à ce que ces Doriens de la Thessalie s'en missent en possession. Quant à l'époque où se fit cet établissement, nous n'avons aucune donnée certaine. Diodore dit vaguement, ὕστερον τισὶ χρόνοις, *un certain temps après*, leur expulsion; ce qui marque que l'intervalle entre ces deux événemens fut assez considérable; mais, d'un autre côté, comme l'invasion d'Hyllus, à laquelle ils participèrent, ne précède que de vingt ans la prise de Troie, et que leur établissement ne peut pas être censé postérieur à cette époque, il faut donc croire que cet établissement s'effectua, lorsque la mort d'Hyllus et la convention conclue avec les Péloponésiens eurent forcé les Héraclides à suspendre l'exécution de leurs projets; et ainsi nous rapporterons cette colonie à l'an 1290 avant notre ère. Chassés sans doute à cette époque de leur dernière retraite par les Perrhæbes, dont nous décrirons bientôt l'invasion, il est probable que les Héraclides les sollicitèrent

(1) *Voyez* dans la *première partie de cette Histoire*, tom. I, p. 434 et suiv.

de se joindre à eux, et que repoussés du Péloponèse, ils se tournèrent du côté de la Doride du Parnasse, qui était alors déserte.

Ils y fondèrent *six villes*, au témoignage des scholiastes de Pindare (1) et de Lycophron (2), savoir, *Bœum*, *Cytinium*, *Erineum*, *Lilæa*, *Carphæa* et *Dryopé*. Les trois premières existaient déjà, et il faut entendre ici que les Doriens ne firent que les rebâtir. Quant *aux trois autres*, dont la fondation, également antérieure à cet événement, appartenait aux Dryopes (3), il est probable, d'après ces témoignages, que les Doriens y établirent des colonies; mais elles ne firent pas partie de la confédération Dorienne. Cette confédération résidait toute entière dans la *Tétrapole Dorique*, composée des *trois anciennes villes Bœum*, *Cytinium*, *Erineum* (4), auxquelles ils ajoutèrent une quatrième cité, appelée *Pinde*, du nom de la principale ville qu'ils avaient habitée dans la Perrhæbie (5). Je n'ignore pas que l'existence de cette dernière ville a trouvé des incrédules parmi quelques modernes (6). Mais le seul argument qu'ils puissent opposer au témoignage affirmatif de Strabon et de Scymnus de Chio, c'est le silence de Thucydide (7) et de

(1) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* I, v. 121.

(2) Schol. Lycophron. *ad Cassandr.* v. 978.

(3) *Voyez* dans la *première partie de cette Histoire*, tom. I, p. 325.

(4) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 427, et Scymn. Ch. v. 592, 593, *apud* Hudson, tom. II, p. 34.

(5) Scholiast. Pind. *loco cit.*

(6) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 8, note.

(7) Thucyd. lib. I, c. 107.

Diodore (1), qui, parlant de la Doride de l'Eta, ne font aucune mention de *Pinde*. Cet argument me semble bien faible, puisqu'en bonne critique une induction négative ne peut détruire une assertion positive. Peut-on croire avec quelque raison, que Strabon ait confondu la *Doride* du pied de l'Olympe, où le scholiaste de Pindare place une ville de *Pinde*, avec celle du mont Eta? Outre l'habileté bien reconnue de Strabon dans ces matières, il détermine, d'une manière trop précise pour qu'on puisse s'y tromper, l'emplacement de *Pinde* sur l'Eta, lorsqu'il dit qu'*elle était la même qu'Acyphas* (2); or, on ne le soupçonnera sans doute pas d'avoir placé *Acyphas* sur l'*Olympe*, et la situation connue de cette ville doit fixer celle de *Pinde*. Ce n'est pas une seule fois que Strabon parle de la *Tétrapole Dorique;* il se sert de cette expression toutes les fois qu'il parle des Doriens (3); et comme ces mêmes Doriens, au témoignage du scholiaste de Pindare, habitaient précédemment une *Tétrapole*, dont la principale ville se nommait *Pinde* (4), quoi de plus vraisemblable qu'ils aient ajouté *aux trois villes* fondées par la première colonie, une quatrième qui leur rappelait le nom et complétait la forme de ré-

(1) Diodor. lib. v, c. 67.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. ix, p. 427, C; 434, B.
(3) Strabo, lib. ix, p. 417, C; 425, B; 429, B; 434, B; *et alibi.*
(4) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* 1, v. 121.

publique qu'ils avaient possédée dans la Perrhæbie? Si Thucydide n'a point parlé de *Pinde*, lorsqu'il nomme les trois autres villes comme la métropole des Doriens, c'est que *Pinde seule* devait sa fondation à la colonie plus récente qui s'était établie dans cette région, et qu'ainsi il ne convenait pas de l'assimiler aux autres pour le titre de *métropole*. Selon cette interprétation qui me paraît très-naturelle, le silence de Thucydide ne se concilie pas moins aisément avec mon opinion, que le témoignage affirmatif de Strabon. Mais une preuve qui, selon moi, doit décider la question, et que je ne crois pas avoir été employée, est celle que me fournit un passage d'Hérodote. Cet historien, en parlant de quelques peuples du Péloponèse, qu'il est inutile de citer ici, dit (1) qu'*ils étaient Doriens et Macednes, venus d'Erinée, de Pinde et de la Dryopide*. En joignant ici *Erinée* à *Pinde*, Hérodote ne marque-t-il pas clairement que cette dernière ville existait dans la *Doride du Parnasse*, puisque tous les auteurs s'accordent à y placer *Erineum*? Et s'il pouvait rester quelques doutes, ne seraient-ils pas levés par le nom de *Dryopide* donné à la région où se trouvaient *Pinde* et *Erinée*, nom qui ne peut convenir en aucune manière à la *Doride de Perrhæbie*, tandis

(1) Hérodot. lib. VIII, c. 43. Δωριεῖς ἐξ Ἐρινεοῦ τε καὶ Πίνδου καὶ τῆς ῥικὸν τε καὶ Μακεδονικὸν ἔθνος Δρυοπίδος.

qu'au témoignage du même Hérodote (1), il fut porté par la *Doride du Parnasse?*

On me permettra d'être entré dans ces détails, qui tiennent de trop près à mon sujet pour y paraître étrangers. Lorsque je m'éloigne du sentiment d'un aussi habile critique que M. Clavier, je ne le dois faire qu'avec beaucoup de défiance et de raisons tout à la fois; et je serais sans doute inexcusable, si, proposant des idées contraires, ou seulement peu analogues aux siennes, je ne m'environnais des preuves les plus fortes, et des autorités les plus imposantes.

C'est de cette Doride que nous verrons sortir, près d'un siècle après la chute de Troie, le peuple qui fonda plusieurs états dans le Péloponèse, et envoya tant de colonies au dehors de cette fameuse presqu'île. D'ici à cette époque, nous ne voyons plus paraître son nom dans les grands événemens qui agitèrent la Grèce. Ils ne prirent, du moins directement, aucune part au siége de Troie, sans doute à cause de leurs liaisons avec les Héraclides, qui, ennemis de la maison de Pélops, ne pouvaient s'intéresser au succès d'une expédition dirigée par des Pélopides. Mais pendant ce long intervalle de repos intérieur, la population, qui s'affaiblit dans les autres états de la Grèce par la guerre et

(1) Hérodot. lib. v, c. 56; *Idem*, lib. viii, c. 31.

les dissensions civiles, s'accrut et se multiplia chez eux, de sorte que lorsque la trêve conclue avec les Péloponésiens fut expirée, et que les Héraclides, leurs chefs, purent réclamer légitimement l'héritage d'Hercule, on les vit déployer des forces imposantes, s'ouvrir sans obstacle le chemin du Péloponèse, et y affermir leur domination sur les ruines des autres peuples dispersés ou détruits. Mais nous ne devons pas anticiper ici sur le récit de ce grand événement dont nous développerons ailleurs les résultats; et avant de décrire les premières tentatives des Héraclides et les colonies qu'elles occasionèrent, il nous reste encore à faire connaître quelques émigrations particulières, dont l'époque est antérieure à celle-ci.

CHAPITRE XVI.

Colonies dans les îles de Sardaigne et de Rhodes.

Colonie Athénienne en Sardaigne.

Avant la colonie dont nous allons parler, l'île de Sardaigne avait reçu plusieurs colonies, telles que celle des *Ibériens*, dont le chef *Norax*, fils de Mercure, fonda la ville de *Nora*. D'autres

monumens attestaient encore la réalité de cette émigration, que M. Petit-Radel, dans un mémoire manuscrit qu'il a bien voulu me communiquer, croit être fondé à regarder comme une colonie des Pélasges, qui, après avoir abandonné la côte du Latium et de l'Etrurie, avaient été s'établir dans l'Ibérie (1). Les homonymies communes aux deux régions, que ce savant a relevées sur les cartes de Ptolémée (2); l'origine que Pausanias assigne au chef de ces Ibères (3), et d'autres raisons, qu'il serait trop long, et que d'ailleurs il ne m'appartient pas de détailler ici, justifient cette conjecture qu'autorisent encore les témoignages de Solin (4) et d'Eustathe (5), ajoutés à celui de Pausanias.

La colonie d'Aristée succéda immédiatement à ces Ibériens, selon Solin, et les précéda, suivant Pausanias. Ces contrariétés confirment ce que j'ai dit ailleurs de l'impossibilité d'admettre la date assignée par le dernier de ces auteurs à l'émigration d'Aristée. En la rapportant, selon une tradition plus vraisemblable, au siècle de Dédale, il faudra reconnaître dans cette colonie, dont le chef mythologique; ou, si l'on

(1) *Voy.* la *première partie* de cet ouvrage, tom. I, p. 418.

(2) On trouve sur la côte Ibérienne décrite par Ptolémée (lib. II, c. 7, p. 44.), les villes de *Lissa* (ou *Lesa* selon le Mss. palatin), d'*Ausa* et de *Celsa*. Dans la Sardaigne, décrite par le même Ptolémée (lib. III, c. 3.), nous trouvons la ville d'*Oscæa*, les *Celsitani*, et une ville de *Lesa*.

(3) Pausan. lib. X, c. 17, p. 837.

(4) Solin, c. IV, p. 18, edit. Salmas.

(5) Eustath. *ad* Dionys. *Perieget.* v. 458.

veut, *symbolique*, était l'Aristée des poètes, une de ces émigrations qui furent si fréquentes sous le règne de Minos. Quoi qu'il en soit, rien du moins ne s'oppose à ce que nous adoptions une tradition autorisée par les témoignages de Pausanias (1), de Salluste cité par les commentateurs de Virgile (2), de Silius Italicus (3), et de Solin (4). L'existence d'une ville d'*Olbia*, antérieure à la colonie d'Iolaüs, dépose en faveur de la réalité de celle d'Aristée, puisque nous retrouvons dans l'Arcadie, d'où Aristée était originaire (5), un *fleuve* et une *ville* du nom d'*Olbia* (6), qui ne put être porté en Sardaigne que par la colonie grecque d'Aristée (7).

(1) Pausan. lib. x, c. 17.

(2) Sallust. *apud* Servium, *ad Georgic.* lib. I, v. 14.

(3) Sil. Italicus, lib. XII, v. 365 et sqq.

(4) Solin, cap. IV, p. 18.

(5) Apollon. Rhod. l. II, v. 518; Schol. *ejusdem*, *ad* lib. II, v. 500.

(6) Pausan. lib. VIII, c. 14.

(7) Bochart rejette également l'existence de la colonie d'*Aristée*, et de celle des *Ibères* (*Vid. Geograph. Sacr.* part. II, lib. I, c. 31.). C'est aux Carthaginois qu'il attribue la fondation de *Nora*, comme de *Caralis*, dans l'île de Corse. Quant aux *Iolaenses* et *Ilienses*, loin de les faire venir, avec tous les auteurs de l'antiquité, ou de la Grèce, ou de Troie, il les fait encore partir de l'*Afrique*; et tous ses argumens, pour réfuter tant de témoignages contraires à son opinion, sont empruntés aux mêmes sources, qui semblent inépuisables sous sa main, celles des *étymologies orientales*. Les fragmens de Salluste (145, 255, 65.) recueillis par le Président de Brosses (*Histoire romaine* de Salluste, lib. II, c. 10, tom. I, p. 477.), portent qu'*Aristée passa dans l'île de Cée jusqu'alors inhabitée, et de là en Sardaigne, accompagné par Dédale, qui y vint avec lui de Sicile*.... Ailleurs le même auteur dit encore (*Fragment.* 43 *bis.*) qu'*Aristée régna dans l'île bientôt après les autres, rassembla les deux colonies dans la ville de* Caralis, *qu'il avait nouvellement bâtie, et que ces deux nations, quoique séparées jusqu'à lui, n'eurent pas de peine à adopter une nouvelle façon de vivre*. Les *deux colonies* dont il est ici question, ne peuvent être que celle des *Pélasges Tyrrhéniens*, dont nous avons parlé, et celle des *Ibères*, commandés par *Norax*. Au reste, ce dernier fragment est précieux, en ce qui concerne la réunion des deux colonies antérieures, avec celle d'Aristée, et la fondation de *Caralis*, qui fut renouvelée par

Mais de tous ces établissemens, le plus considérable, sans contredit, ce fut celui qui, sous les ordres d'Iolaüs, neveu d'Hercule, y fut formé par des *Athéniens* et des *Thespiens*. Pausanias nous fait bien connaître (1) l'importance de cette expédition, lorsqu'il dit qu'avant l'émigration ionienne, la Grèce n'avait produit que *deux colonies, composées de peuples différens, et sous des chefs divers*, et celle d'Iolaüs était une des deux. Diodore raconte dans les plus grands détails l'histoire de cet établissement (2), et prétend que ce fut d'après les ordres d'un oracle que cette colonie fut envoyée par Hercule, qui lui donna pour chefs Iolaüs et les fils qu'il avait eus des filles de Thespius. Aux Athéniens et aux Thespiens nommés par Pausanias se joignirent, selon Eustathe (3), des *Thébains* et des *Locriens*; et, en effet, Solin (4) nomme également des *Locriens* parmi les anciens habitans de la Sardaigne.

Diodore fait sans doute une description trop magnifique et peu digne de foi, des *nombreuses cités* bâties par cette colonie; des *gymnases*, des *temples* et des autres *monumens fastueux*

une colonie carthaginoise, ainsi que *Sulchi*, dans des temps postérieurs. (*Voy.* Claudian. *Bello Gildonic.*; Pausan. lib. x, c. 17.).

(1) Pausan. lib. VII, c. 2; lib. X, c. 17; *add.* Aristot. *Physic.* lib. IV, c. 12, et *in Mir. Auscultat*; Strabon. lib. V, p. 225, A; Apollodor. lib. II, c. 7, §. 6; Silius Ital. lib. XII, v. 363 et sqq. Je ne connais qu'Aristide qui mette cette colonie en *Corse*, et non en Sardaigne (*Hymn. ad Hercul.* p. 76.); mais son erreur est manifeste.

(2) Diodor. Sicul. lib. V, c. 29.

(3) Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 485.

(4) Solin. cap. IV, p. 18.

dont elles étaient décorées. Mais on peut l'en croire, lorsqu'il dit que quelques-uns de ces *antiques monumens* subsistaient encore de son temps, avec le nom de leurs fondateurs. C'est ce qu'atteste également Pausanias, qui ajoute que plusieurs bourgs de l'île portaient alors le nom des *Ioléens*, quoique, selon Strabon, le peuple entier eût pris depuis long-temps le nom de Διαγήβρεις. Aristote fait sans doute allusion (1) à ces monumens, lorsqu'il parle *des héros qui dorment dans la Sardaigne*; et il s'en explique plus clairement dans son livre, περί θαυμασίων ἀκουσματῶν; où il dit qu'*on voyait en Sardaigne beaucoup de constructions grecques, qui passaient pour être l'ouvrage d'Iolaüs, fils d'Iphiclus, qui conduisit une colonie dans cette île.* Cette colonie s'établit à *Olbia*, dont elle changea le nom en celui d'*Agryllé*, selon Pausanias (2).

(1) Aristot. *Physic.* lib. IV, c. 12. *Voy.* ses Interprètes grecs, Thémistius (p. 45.) et Simplicius (p. 167, edit. græc.).

(2) Pausan. lib. X, c. 17, p. 837. On lit Ὀγρυλλὴ dans le texte de Pausanias, et ce nom a justement paru corrompu à plusieurs savans. Quelques-uns ont proposé des corrections, dont j'avoue qu'aucune ne m'a paru satisfaisante; mais le changement d'une seule lettre rétablit la vraie leçon, et je lis Ἀγρυλλὴ. Ce dernier nom était en effet celui d'un dême de l'Attique, qui faisait partie de la tribu *Erechthéide*, au témoignage d'Etienne de Bysance (*v.* Ἀγραυλὴ.) et d'Hésychius (*v.* Ἀγρυλὴ.). Il était dérivé de celui d'*Agraule*, fille de Cécrops, ainsi que nous l'apprend le premier de ces auteurs. Harpocration et Suidas font aussi mention (*v.* Ἀγροίλη.) de ce dême, qu'ils appellent Ἀγροίλη. La correction que je propose est d'ailleurs conforme à l'étymologie donnée par Pausanias, qui suppose que *les Athéniens en particulier appelèrent ainsi leur colonie pour conserver le nom d'un des dêmes de leur métropole* : Ἰδιᾷ δὲ Ὀγρυλλὴν οἱ διασώζοντες τῶν δήμων τῶν οἴκοι τινὸς τὸ ὄνομα. Les Athéniens qui firent partie de cette émigration étaient sans doute du dême d'*Agryllé*, et ils en donnèrent le nom à la ville qu'ils fondèrent en Sardaigne.

Les Athéniens l'occupèrent seuls, et les *Thespiens* formèrent un établissement séparé. Cette induction me semble confirmée par le nom de *Thespia*, qu'Etienne de Bysance (1) et Eustathe (2) donnent à une ville de Sardaigne, nom qui ne put y être apporté que par la colonie *Thespienne*. Voilà tout ce que nous avons recueilli de plus certain sur l'établissement de cette colonie. Diodore dit (3) qu'après avoir réglé l'administration de cette république, Iolaüs retourna en Grèce, et laissa l'autorité entre les mains des *Thespiades*. Mais cette assertion est contredite par Pausanias (4), qui assure au contraire que ce prince mourut en Sardaigne, et qu'il avait chez les Thébains un *monument héroïque*. Le scholiaste de Pindare prétend (5) également qu'Iolaüs n'avait en Grèce qu'un *cénotaphe*, et que ses cendres reposaient en Sardaigne. Au reste, cette différence est peu importante; et si j'ai cité le témoignage de ce commentateur, c'est pour le joindre à ceux que j'ai précédemment allégués concernant l'existence de la colonie d'Iolaüs.

(1) Stephan. Bys. *v.* Θέσπεια.
(2) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 498.
(3) Diodor. Sicul. lib. V, c. 30.
(4) Pausan. lib. IX, c. 23.
(5) Scholiast. Pindar. *ad Nem.* IV, v. 32.

Colonie Crétoise à Rhodes.

L'île de Rhodes n'avait point reçu de *colonie crétoise* au temps de la domination de Minos. Cependant, comme nous voyons les *Cariens* habiter cette île (1) à une époque qui doit peu s'éloigner de celle-là, il est probable que l'établissement de ce peuple avait été favorisé ou dirigé par le monarque crétois. Quoi qu'il en soit, un petit-fils de Minos, que les historiens nomment *Althémène*, effrayé par un oracle qui avait prédit à son père qu'il mourrait de sa main, et voulant détourner l'effet de la fatalité, prit le parti de se bannir volontairement de sa patrie (2). Dans ce dessein, il rassembla une colonie formée de ses compatriotes, et passa à Rhodes. Le lieu où il aborda reçut le nom de *Cretenia* (3), en témoignage de la patrie qu'il abandonnait, et il établit sa colonie à *Camirus*, une des trois villes que possédait alors l'île de Rhodes. Tel est le récit de Diodore et d'Apollodore, auquel on peut ajouter le témoignage d'Etienne de Byzance, qui le confirme dans les principales circonstances. Ce fut à cette colonie que l'île de Rhodes dut l'introduction du culte de Jupiter *Atabyrien*, surnommé ainsi à cause d'une *montagne* de l'île, d'où l'on apercevait celle de

(1) Conon. *narrat.* XLVII. Diodor. Sicul. lib. V, c. 59.
(2) Apollod. lib. III, c. 2, §. 1; (3) Stephan. Byz. *v.* Κρητηνία.

Crète, au témoignage des mêmes auteurs (1).

Nous rapporterons aussi à cette émigration l'origine des rapports qui existèrent toujours depuis entre les Crétois et les Rhodiens, et qui les réunirent souvent dans des colonies communes. Au reste, la fatalité qu'Althémène avait cherché à éviter, triompha de ses efforts. Son père Catrée, près de mourir sans héritiers, et entraîné par un ascendant invincible vers ce fils qui l'avait abandonné, entreprit de l'arracher à son exil. Mais se défiant du succès d'une correspondance trop souvent infidèle, il crut assurer par sa présence l'effet de ses discours. Il se rendit donc lui-même à Rhodes, où l'attendait la mort. Au milieu du tumulte d'un abordage nocturne, la troupe du vieux roi de Crète fut aisément prise pour un amas de brigands qui venaient ravager les terres; Althémène accourut, pour repousser par la force une injuste agression; et un dard égaré dans la mêlée atteignit et tua son père. Apollodore ajoute que, désespéré du crime involontaire qu'il avait commis, ce malheureux fils pria les dieux de permettre à la terre de l'engloutir, et que son vœu fut exaucé. Mais Diodore explique historiquement cette fable, et prétend que s'étant banni de la société et du commerce de

(1) Apollod. et Diodor. *ibid.*; Steph. *v.* Ἀλάσαρνα.

ses semblables, pour expier son crime dans la solitude, il y trouva le terme de ses chagrins et de sa vie.

CHAPITRE XVII.

Colonies, occasionées par les premières tentatives des Héraclides.

Après la mort d'Hercule, ses enfans se virent en butte aux persécutions d'Eurysthée. Céyx, roi de *Trachine*, chez lequel ils avaient espéré de trouver un asile, ne se crut point assez fort pour les défendre. Mais Thésée, qui régnait alors à Athènes, suivant la tradition la plus vraisemblable, fut plus puissant ou plus généreux; il osa embrasser hautement leur querelle. Eurysthée, à la tête des troupes du Péloponèse, fit une invasion dans l'Attique; mais il fut défait et laissa la vie dans le combat (1). Cette victoire, si fréquemment et si complaisamment célébrée par les orateurs athéniens, et surtout par Isocrate, ouvrit à Hyllus l'entrée du Péloponèse, et lui en assura la conquête. Mais cet établissement fut détruit aussitôt que formé, et la peste l'obligea bientôt d'en sortir.

(1) *Confer.* Apollod. lib. II, c. 8, §. I; Diodor. lib. IV, c. 57; Pausan. lib. I, c. 32; Hecatæus *apud* Longin. περὶ ὑψ., c. XXVII; Isocrat. *Panegyric.* §. XV, XVI; Pherecyd. *apud* Anton. Liberal. *narrat.* XXXII; Herodot. lib. IX, c. 27; Strabo, lib. VIII, p. 393.

Ce fut alors que les Héraclides formèrent une colonie dans l'Attique, au témoignage d'Apollodore et de Diodore. Le premier de ces auteurs appelle *Marathon* le lieu où elle s'établit; Diodore le nomme *Tricorythe*. Ces deux *dèmes* ou *villes* faisaient également partie de la Tétrapole Attique; et l'on peut conjecturer que ces princes l'occupèrent toute entière, puisque dans un autre endroit Diodore dit (1) que les Héraclides avaient habité la *Tétrapole Attique*, et que ce fut à cause de cela que les *Péloponésiens*, dans une de leurs invasions, respectèrent ce territoire. Ce fut sans doute aussi, comme le conjecture M. Clavier (2), en mémoire du séjour des Héraclides dans l'Attique, que les *Athéniens* donnèrent à l'une de leurs tribus le nom d'*Antiochide*, de celui d'*Antiochus*, un de ces princes. Quant à l'époque de cet établissement, elle me paraît facile à déterminer. Cette première invasion des Héraclides eut lieu, selon Apollodore (3), *trois ans* avant l'expédition d'Hyllus, qui, elle-même, est de l'an 1290 avant notre ère, ainsi que nous le prouverons plus bas. L'établissement dans l'Attique est donc de l'an 1293 avant la même ère.

Mais cette colonie fut peu nombreuse, à en juger par le peu de traces qu'elle laissa dans le

(1) Diodor. lib. XII, c. 45, tom. I, p. 598.
(2) *Not. sur Apollod.* tom. II, p. 338.
(3) Apollod. *Bibliothec.* lib. II, c. 8, §. 2.

pays, par le silence des auteurs sur son existence, enfin par le récit même de Diodore (1), qui assure que la plupart des Héraclides, accompagnés de leurs fidèles Arcadiens, allèrent habiter parmi les *Doriens*, dont le roi *Ægimius* leur accorda un établissement dans ses états. Ce récit de l'historien est confirmé par l'orateur Isocrate (2), qui prétend également qu'*après la mort d'Eurysthée, les fils d'Hercule habitèrent parmi les Doriens.* Ce fut sans doute pendant leur séjour parmi ces peuples qu'Hyllus les détermina à abandonner leur patrie, pour chercher sur ses pas de nouvelles demeures. Lorsque, *trois ans après*, ce prince revint dans le Péloponèse, *il était*, selon Pausanias (3), *accompagné des Doriens*; et en effet il est difficile d'imaginer comment, sans le secours de ce peuple, il aurait pu chercher à expulser la puissante maison des *Pélopides.* Ce fut sans doute aussi pendant le même intervalle de temps, que s'organisa le corps des Doriens en *trois tribus*, sous les noms de *Hyllus* (qui avait été adopté par le roi des Doriens), de *Pamphylus* et de *Dymas*, fils de ce prince (4). Le scholiaste de Pindare nomme encore (5) un *Dorus*, frère des

(1) Diodor. Sic. lib. IV, c. 58.

(2) Isocrat. *in Archidam.* §. VI. Τελευτήσαντος δ' Εὐρυσθέως, κατῴκησαν ἐν Δωριεῦσιν.

(3) Pausan. lib. VIII, c. 5.

(4) *Confer.* Strabon. *Geograph.* lib. VIII, p. 427; Stephan. Byzant. *v.* Δυμᾶν.

(5) Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* I, v. 121; Scholiast. Aristophan. *ad Plut.*

deux derniers, qui donna son nom à une tribu des Lacédémoniens, et qui paraît être le même personnage que celui que Platon appelle *Dorieus* (1). Mais cette tribu, particulière aux Lacédémoniens, n'exista jamais parmi les Doriens; et celle d'*Hyrnittia*, qui fut postérieurement ajoutée aux trois autres, selon l'historien Ephore (2), avait reçu son nom, selon ma conjecture, de celui d'*Hyrnetto*, fille de *Temenus*.

Colonie Argienne à Rhodes.

(An 1292 avant J. C.)

C'est à la même époque que je rapporte la colonie que *Tlépolème*, un des fils d'Hercule, conduisit dans l'île de Rhodes. Ce prince avait été s'établir dans l'intervalle à Argos, où ayant eu le malheur de tuer *Licymnius*, en croyant frapper son esclave, il fut forcé de s'expatrier, et emmena avec lui une nombreuse *troupe d'Argiens*. Ce récit d'Apollodore (3) prouve bien que la colonie de Tlépolème fut contemporaine de la première invasion des Héraclides, puisqu'il dit expressément qu'*avant leur sortie du Péloponèse* (*sortie* dont nous avons vu plus haut que la peste fut cause), *Tlépolème en partit aussi pour aller à Rhodes*. C'est d'après cette

(1) Plato, *de Legib.* III, p. 682, *v.* Δυμᾶν. edit. Serran.

(2) Ephor. *apud* Stephan. Bys. *v.* Ὑρνηθία.

(3) Apollodor. *Bibliothec.* lib. II, c. 8, §. 2.

autorité que j'ai cru devoir ranger cette colonie sous l'an 1292 avant notre ère. Cependant M. Larcher (1) la place *huit ans après la mort d'Hyllus*, et il distribue, par conjecture, ces années dans les différens établissemens de *Tricorythe* et d'*Argos*, où Tlépolème s'était trouvé avant de passer à Rhodes. Cet habile chronologiste a suivi en cela le témoignage de Diodore, qui rapporte en effet dans le même ordre ces divers événemens (2). On sent qu'il est difficile de se décider entre des autorités à peu près égales. Cependant j'avoue que je penche davantage du côté d'Apollodore, parce que sa narration, plus claire et plus circonstanciée, se concilie mieux avec la chronologie que celle de Diodore, ainsi que nous le verrons plus bas. Une autre raison achève de me déterminer. L'établissement de Tlépolème à Argos ne put avoir lieu que lorsque les Héraclides étaient maîtres du Péloponèse; car assurément les successeurs d'*Eurysthée*, jouissant de l'exercice de leurs droits, n'auraient pas souffert cet établissement d'un fils d'Hercule dans leur ville capitale, et encore moins qu'à la tête d'une *colonie de leurs sujets*, il eût fondé ailleurs un état indépendant. Or, Apollodore place le séjour de Tlépolème à Argos, pendant la courte domination

(1) *Chronol. d'Hérodot.* ch. xv, §. 2, p. 414.

(2) Diodor. Sic. lib. v, c. 58.

des Héraclides, et son départ, à la même époque que leur expulsion, ce qui est entièrement conforme à la vraisemblance; au lieu que Diodore en choque toutes les règles, lorsqu'il place ce séjour après la mort d'Hyllus, dans un temps où les ressentimens, si violemment excités de part et d'autre, ne permettaient ni à un *Héraclide* de chercher un asile aux mêmes lieux où dominaient les persécuteurs de sa famille, ni aux *Pélopides* de protéger cet établissement. Si ces raisons ne paraissent pas convaincantes, elles sont du moins assez plausibles pour justifier le choix que j'ai fait du récit d'Apollodore, contre le sentiment du respectable M. Larcher.

Plusieurs auteurs ont parlé de l'émigration de *Tlépolème*, et à leur tête je dois placer Homère (1), qui donne sur ce point des détails vraiment historiques. Pausanias (2) et Strabon (3) parlent également de la fuite de ce prince à *Rhodes*, sans doute sur la foi d'Homère, cité par le dernier de ces auteurs. Tous conviennent que cette colonie fut *nombreuse* (4) et composée d'*Argiens*, que Strabon appelle *Eoliens*, parce qu'en effet les *Achéens* d'Argos étaient originairement issus des *colonies éoliennes de la*

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 161 et sqq.; et Eustath. *ad eum loc.*

(2) Pausan. lib. III, c. 19.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 653.

(4)... Πολὺν δ' ὅγε λαὸν ἀγείρας.
HOMER.

Φεύγων ἦν μετ' ὀλίγων.
APOLLODOR.

Thessalie. Les *Doriens* ne prirent aucune part à cette colonie; c'est ce que ce même Strabon déclare positivement, et ce qu'indique Homère, lorsqu'il dit que *Tlépolème fuyait le ressentiment de ses frères.* Le secours que ce prince conduisit lui-même à Agamemnon lors du siége de Troie, prouve bien d'ailleurs qu'il s'était séparé de la cause des Héraclides, et que ses sujets n'étaient point des *Doriens*, peuple nécessairement lié à la défense de cette cause. Mais ce sont les scholiastes de Pindare qui nous ont transmis (1) le plus de détails sur cette émigration; et je vais extraire de leur récit les circonstances les plus essentielles.

Après le meurtre de Licymnius, Tlépolème rassembla une colonie d'*Argiens*, et alla consulter l'oracle d'Apollon à Delphes, sur sa destination. Le dieu lui ordonna de conduire une colonie à *Argos*, puis à *Rhodes* (2). Ce passage me semble difficile à expliquer; car il est évident que Tlépolème partant d'Argos avec des *Argiens*, ne put recevoir l'ordre de fonder une colonie à *Argos*. Le commentateur a sans doute entendu parler d'une ville du même nom, et qui devait être située dans le voisinage de *Rhodes*. Je crois donc qu'il a voulu indiquer une ville d'*Argos*, qu'Etienne de Byzance (3) et Phi-

(1) Scholiast. V. et R. Pindar. *ad Olymp.* II, v. 14; *Olymp.* VII, v. 36, usq. *ad* 60; *id.* v. 71.

(2) Ἀριστὸς τὸ λόγιον ἀποικίσαι τὸ Ἄργος, καὶ εἰς Ῥόδον ἐλθεῖν. (*Ad.* v. 36).

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἄργος.

lostrate (1) mettent en *Cilicie*. On retrouve encore le nom d'*Argos* dans des contrées voisines de celle-là. Strabon place (2) dans la Cappadoce un château de ce nom, que les commentateurs d'Etienne de Bysance croyent (3) avec assez de vraisemblance être la même position que l'*Argos* de cet auteur. Une colline, appelée Ἀργαῖος par Zonaras (4), paraît au docte Eckhel (5) avoir reçu ce nom de l'*Argos de Cilicie*, si toutefois, ce que j'ose conjecturer, cette montagne de Zonaras n'est pas le mont *Argée*, qui s'étendait au-dessus de Mazaca, et dont parlent tant de géographes anciens (6). Quoi qu'il en soit, il paraît du moins très-probable que l'origine de cette ville fut due, ainsi que l'indique son nom, à une *colonie argienne*; et cette idée, que Pellerin avait indiquée dans ses *Mélanges* (7), a été changée en certitude par Eckhel (8), qui l'appuie des preuves les plus authentiques, celles que fournissent les monumens. En effet, les types les plus ordinaires des médailles de cette ville offrent *la tête de Persée*, aussi bien que

(1) Philostrat. *in vit. Apollon. Thyan.* lib. VI, c. 30.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 537.

(3) Berkel. *ad* Stephan. p. 158.

(4) Zonaras, lib. XVI, c. 5; lib. XIV, c. 23.

(5) *Doctrin. Num.* t. III, p. 50.

(6) Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 538; Plin. VI, c. 3; Solin. c. XLV; Martian. Capell. lib. VI, p. 222.

(7) Pellerin, *Mél.* tom. I, p. 22.

(8) Eckhel, *Numi Veteres*, p. 76 et 225. Il semble que dans ce traité Eckhel ait voulu préluder à son grand ouvrage, composition pleine de la plus vaste et de la plus saine érudition, et véritablement classique; chef-d'œuvre qu'on pourra difficilement égaler, et qui, même dans ce cas, sera toujours regardé comme le monument le plus précieux de la science numismatique.

celles de *Tarse*, colonie argienne de la même côte; et le *Paon*, oiseau consacré à Junon, la principale divinité d'*Argos*. Je ne crains donc point, d'après l'opinion de cet habile homme, de regarder cette ville d'*Argos* comme une colonie argienne; et je conjecture que c'est la même dont parle le scholiaste de Pindare, et qu'elle reçut, au temps de l'émigration de Tlépolème, un détachement de la colonie que ce prince conduisit à Rhodes. Cette idée explique le passage du commentateur, en même temps qu'elle confirme la conjecture d'Eckhel.

Aux Argiens, conduits par Tlépolème, se joignirent des *Béotiens*. C'est encore le scholiaste de Pindare qui nous l'apprend, sur la foi de l'historien Ménécrate (1). Un des descendans de Cadmus, forcé de se bannir de Thèbes, à cause du meurtre d'un de ses parens, se réfugia à Athènes, d'où ses descendans accompagnèrent Tlépolème à Rhodes. Cette tradition explique et justifie aussi ce que dit Strabon, que les Rhodiens, au temps de la guerre de Troie, étaient Eoliens et *Béotiens* (2). Quelques Athéniens prirent également part à cette colonie. L'alliance qui existait entre les Athéniens et les Héraclides, et le séjour de ces princes dans l'Attique, suffiraient seuls pour le faire croire. Mais nous

(1) Scholiast. Pind. *ad Olymp.* II, v. 14; Menecrat. *apud Eumd. ibid.* v. 16.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 651, D.

pouvons produire un témoignage positif du scholiaste (1), et une fable racontée par le même commentateur, quelque merveilleuse qu'elle paraisse, atteste encore le séjour des Athéniens à Rhodes. Selon cette tradition (2), les Héliades devaient faire un sacrifice à Minerve, pour fixer dans leur île le séjour de cette déesse; mais ayant oublié d'apporter le feu, *les Athéniens les prévinrent.* C'était sans doute de ces Athéniens que les Rhodiens avaient reçu le culte de Minerve, qu'ils portèrent, ainsi que nous le verrons, dans leurs colonies de Sicile; et cela nous explique en même temps pourquoi Agrigente, colonie rhodienne, est appelée par Strabon *colonie ionienne* (3). En effet, nous dirons plus bas qu'Agrigente fut fondée par ceux de Géla. Or, cette dernière ville le fut elle-même, selon l'historien Ménécrate (4), *par les descendans des Athéniens qui jadis avaient accompagné Tlépolème à Rhodes.* Cependant Strabon a été généralement taxé d'erreur par les Critiques modernes; et c'est ainsi que nous découvririons bien plus d'erreurs encore dans les jugemens que nous hasardons nous-mêmes, si nous pouvions comparer ensemble les traditions qui choquent nos connaissances bornées,

(1) Schol. R. *ad Olymp.* II, v. 14. Ἐξ Ἀθηνῶν δὲ μεταναστάντας Ῥόδιοι σὺν Ἀργείοις οἰκῆσαι.

(2) Scholiast. V. *ad Olympic.* VII, v. 71. Συνίζη ἐν πρώτους Ἀθηναίους θῦσαι.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. VI, p. 272.

(4) *Apud* Scholiast. Pindar. *loc. supra cit.*

et les écrits des Anciens qui nous manquent, ou même ceux qui nous restent, mais que nous lisons trop souvent sans saisir les rapports cachés qu'ils renferment.

Au reste, il paraît que ce fut cette colonie de Tlépolème qui fonda, ou du moins qui rebâtit les trois villes, *Linde*, *Camire*, et *Ialyse*, dont l'existence au temps du siége de Troie est attestée par Homère (1). Strabon (2) et Diodore (3) prétendent de même que ces villes furent bâties par cette colonie, et l'un et l'autre rapportent également une autre tradition qui en attribue la fondation aux *Héliades*. On peut conjecturer de là, et de ce que, suivant les mêmes auteurs, on donna à ces villes les noms des trois filles de Danaüs, que leur origine remontait à une époque fort ancienne, et qu'elles furent simplement rétablies et augmentées par Tlépolème. La même colonie s'étendit aussi dans l'*île de Cos*; en effet, Strabon nous assure (4) que cette île et celle de Rhodes étaient occupées par les Héraclides au temps de la guerre de Troie; et nous voyons qu'Homère appelle (5) *fils d'Hercule*, les commandans des guerriers que la première envoya à Agamemnon. Les Héraclides avaient d'ailleurs

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 163.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 654.
(3) Diodor. Sic. lib. IV, c. 58.
(4) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 653.
(5) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 654, et Schol. *ad H. L.*

les droits sur la possession de Cos, depuis la conquête qu'en avait fait Hercule lui-même, et l'asservissement des Méropes (1). Mais nous ignorons entièrement les détails de ces deux établissemens.

Enfin, je crois devoir rapporter à la même émigration une colonie indiquée par Libanius. Cet orateur qui, dans son *panégyrique d'Antioche*, s'est attaché à recueillir toutes les traditions relatives aux diverses fondations de cette ville, sa patrie, raconte (2) que *quelques-uns des Héraclides, lors de leur expulsion par Eurysthée, se mirent à la tête d'une nombreuse troupe d'Eléens, et ne trouvèrent que dans cette région de la Syrie, où était située Antioche, un terme à leurs longues disgrâces.* Libanius ajoute qu'*ils s'y établirent et fondèrent comme une dépendance d'Antioche une ville d'Héraclée.* Les circonstances de ce récit ne peuvent se rapporter qu'à l'époque et à l'émigration dont nous venons de parler; et l'établissement formé en Cilicie par des Argiens, sous les ordres d'un Héraclide, rendrait seul probable cette colonie des Éléens à Antioche, dont l'existence ne saurait nous paraître douteuse, après un témoignage aussi positif de la part d'un écrivain national. La ville d'Héraclée, dont parle Libanius, est sans doute la même qu'Etienne de

(1) Scholiast. Pind. *ad Nem.* IV, v. 40; Homer. *Iliad.* lib. XIV, v. 225; lib. XV, v. 28.

(2) Liban. *Orat.* XI. Ἀντιοχικὸς, p. 128, edit. Reisk.

Bysance met (1) en *Piérie*, et que Strabon (2) et Ptolémée (3) placent dans la *Cyrresthide*, contrée voisine de celle où était bâtie Antioche.

Expédition d'Hyllus, et colonie grecque dans L'Illyrie.

(An 1290 avant J. C.)

Le terrible fléau qui avait forcé Hyllus d'évacuer le Péloponèse, n'avait fait qu'interrompre l'exécution de ses projets. Il consulta l'oracle sur les moyens d'en assurer le succès, et interprétant par *trois années* la réponse du dieu qui lui avait prescrit d'attendre jusqu'*aux troisièmes fruits*, il n'eut pas plus tôt vu écoulé cet espace, qu'il avait employé à se procurer l'amitié des Doriens, qu'il rentra dans le Péloponèse (4). On sait quelle fut l'issue de cette tentative prématurée. Hyllus fut tué, et ses enfans obligés de se retirer sous la condition de ne rien entreprendre *avant la révolution d'un siècle* (5).

(1) Stephan. Bysantin. *v.* Ἡράκλεια.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 751, A.

(3) Ptolem. *Geograph.* lib. V, c. 15.

(4) Apollod. lib. II, c. 8, §. 2; Pausan. lib. I, c. 41; lib. VIII, c. 5.

(5) L'époque de cette malheureuse expédition et de la mort d'Hyllus est fixée par nous à l'an 1290 avant notre ère, et c'est d'après l'autorité du scholiaste de Thucydide (*ad* lib. I, c. 12.). Il est vrai que ce commentateur se sert de l'expression vague de πρὸ πολλῶν Τρωϊκῶν; mais il est évident que ces mots ne peuvent signifier que la *prise de Troie*, et non le *commencement du siége*, puisqu'autrement il se serait écoulé 110 ans et non pas 100 ans, comme il le dit lui-même, entre l'invasion d'Hyllus et le retour des Héra-

Après le mauvais succès de l'expédition d'Hyllus, il est probable que les Héraclides se retirèrent parmi les Doriens, que nous avons vus se

clides. Ce calcul se trouve parfaitement conforme à celui d'Hérodote (lib. IX, c. 26.), qui met également 100 ans d'intervalle entre ces deux événemens. Cependant un savant (M. Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, t. II, p. 3 et suiv.), aux lumières duquel je me fais souvent honneur de déférer, prétend que la mort d'Hyllus arriva durant le siége de Troie, et que l'intervalle donné par Hérodote est fautif; en conséquence il préfère et suit le calcul de Diodore (lib. IV, c. 58.); qui ne met que 50 ans entre la mort d'Hyllus et l'expédition d'Aristomachus. Je pourrais opposer à son sentiment celui du respectable M. Larcher, qui adopte (*Chronol. d'Hérod.* chap. XVI, p. 469 et suiv.) et fortifie par d'excellens calculs celui de son auteur. Il est certain qu'Hérodote mérite plus de confiance que Diodore, écrivain peu exact, surtout en fait de chronologie; et d'ailleurs, l'autorité d'Hérodote est ici appuyée du témoignage d'un scholiaste, auquel je puis joindre ceux d'Apollodore (lib. II, c. 8, §. 2) et d'Isocrate (*in Archidam.* §. 6. p. 116.) négligés par M. Larcher; mais comme il importe de bien fixer cette époque, une des plus essentielles de l'histoire grecque, et surtout pour le sujet que nous traitons, on nous permettra d'examiner les raisons sur lesquelles est fondée l'opinion contraire à la nôtre.

« Il est constant, dit-on, qu'Hyllus fut tué par *Echémus, qui commandait les troupes du Péloponèse*. Il faut donc qu'Agamemnon et Ménélas fussent au siége de Troie; car l'expédition étant dirigée contre eux..... ils n'auraient pas laissé le commandement des troupes à un autre; et d'ailleurs jeunes et vaillans, comme nous les représente Homère, ils n'auraient pas souffert qu'Echémus exposât ses jours pour une cause qui leur était absolument personnelle ». Pour réfuter les idées renfermées dans ce passage, je n'ai qu'à leur opposer le récit même d'Hérodote (lib. IX, c. 26.). Cet historien ne dit nulle part qu'*Echémus commandât les troupes du Péloponèse*, ce qui donne lieu de conclure l'absence d'Agamemnon et de Ménélas; mais il dit que *les Péloponésiens eurent la liberté de choisir le plus brave d'entre eux pour se battre contre Hyllus, et que les suffrages de tous les alliés se réunirent en faveur d'Echémus, roi des Tégéates*. « Echémus, poursuit-on, descendait d'Aléus au même degré qu'Agapénor, et régnait en même temps que lui, ce qui ne laisse aucun doute sur la date de cette expédition ». Mais Echémus ne pouvait-il être de quelques années plus âgé qu'Agapénor? et d'ailleurs, cette expédition n'ayant précédé que de dix ans le départ pour Troie, qui est ce qui empêche qu'Echémus, contemporain d'Agapénor, ait tué Hyllus? Mais comment le Critique a-t-il pu dire qu'Echémus régnait en même temps qu'Agapénor, lorsque Pausanias déclare si positivement le contraire? Voici les propres paroles de cet écrivain : « *Agapénor, fils d'Ancée, et petit-fils de Lycurgue, qui régna après Echémus, commandait les Arcadiens au siége de Troie* ». (Pausan. lib. VIII, c. 5. Ἀγαπήνωρ δὲ ὁ Ἀγκαίου τοῦ Λυκούργου μετὰ Ἔχεμον βασιλεύσας, ἐς Τροίαν ἦγε

fonder, à la même époque, un établissement vers le Parnasse. Je conjecture que ce fut la suite du même événement qu'une partie de ces Doriens, et des autres peuples qui combattaient avec eux, allèrent, sous la conduite de quelques-uns des fils d'Hercule, former une colonie dans l'Illyrie. Selon la tradition mythologique, la ville d'*Epidamne* ou de *Dyrrachium* rapportait son origine à Hercule, et les types de ses médailles confirment cette tradition. Appien l'explique (1) des secours donnés par Hercule aux habitans de cette ville. Une *épigramme* de Christodore (2), recueillie dans les *Analecta* de Brunck, atteste qu'elle fut fondée par *des enfans d'Hercule*; et il ne serait pas impossible, que repoussés de la Grèce, obligés par serment de ne tenter aucune entreprise contre le Péloponèse, durant l'espace entier d'un siècle, quelques-uns de ces princes eussent été s'établir aux environs d'une

σατο Ἀρχάσιν.) Un témoignage aussi formel d'un auteur dont les connaissances en ces matières sont dignes de foi, me dispense sans doute d'examiner les autres raisons alléguées par le Critique. J'ajouterai seulement qu'Hérodote dit que *toutes les forces du Péloponèse étaient réunies dans cette lutte.* (Herodot. lib. IX, c. 26.) Ce qui prouve qu'elles n'étaient pas alors occupées devant Troie; et ce qu'il ajoute que, pour prix de la victoire d'Échémus, les Tégéates reçurent un honneur dont ils furent long-temps en possession, celui de commander une des ailes de l'armée, ne le montre-t-il pas encore évidemment? car si les plus braves troupes du Péloponèse eussent été éloignées alors, croira-t-on qu'à leur retour elles eussent conservé aux Tégéates la jouissance d'un si glorieux privilége usurpé en leur absence? Je conclus de ces réflexions, soutenues des autorités que j'ai citées plus haut, que la date donnée par le scholiaste de Thucydide, conformément au calcul d'Hérodote, est la plus sûre que nous puissions suivre.

(1) Appian. *de Bell. Civil.* lib. II, p. 451.

(2) *Analect.* Brunck. tom. II, p. 472.

ville qui était redevable à leur père de son origine ou de sa conservation. Cette conjecture est encore autorisée par la tradition que rapporte Scymnus de Chio (1), d'une *colonie grecque conduite par un fils d'Hercule en Illyrie ;* et il ne parle que d'après Timée et Eratosthène, écrivains qui ne donnaient point dans les fables.

Le chef de cette colonie est nommé *Hyllus* par Scymnus de Chio. Cette circonstance de son récit pourrait paraître erronée, puisqu'il est certain qu'Hyllus n'existant plus à cette époque, ne put se mettre à la tête de cette colonie. Mais l'*Hyllus*, dont il est ici question, n'est point celui qui se battit contre Echémus. C'est un autre prince du même nom, fils d'*Hercule* et de *Mélite*, nymphe de Corcyre, au témoignage des scholiastes de Sophocle (2) et d'Apollonius (3). Panyasis, cité par le dernier de ces commentateurs, assure qu'il y eut *deux princes du nom* d'*Hyllus*, également *fils d'Hercule* (4); et le nom d'*Hyllus* donné à l'un des ports de l'île de *Corcyre*, selon l'auteur des *Scholies inédites* sur Denys le Périégète (5), est encore une preuve qui vient à l'appui de l'origine assignée à ce prince par les scholiastes. Au reste, Scylax

(1) Scymn. Ch. v. 404 et sqq. *apud* Hudson, tom. II, p. 24.
(2) Schol. Sophocl. *ad Trachin.* v. 54.
(3) Scholiast. Apollon. *ad* l. IV, v. 525 et 542.
(4) Panyasis, *apud* Scholiast. Apollon. *ad* lib. IV, v. 1149.
(5) *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg.* v. 493, *apud* Hudson, t. IV, p. 36.

rapporte également (1), comme étant la tradition du pays, l'émigration de ces Doriens, qui prirent dès lors le nom d'*Hylliens;* et une ville d'*Héraclée,* qu'il place dans cette région, dont il certifie l'*origine grecque,* καὶ πόλις ἐστὶν ἑλληνὶς ἐνταῦθα, et dont Strabon fait aussi mention (2), semble confirmer son témoignage. Ces *Hylliens,* dont Eustathe (3) et Etienne de Bysance (4), sur la foi d'Apollonius et de Callimaque, rapportent l'origine comme les auteurs que j'ai cités, habitaient, au témoignage du même Etienne et de Scymnus de Chio (5), *quinze cités,* dont la principale s'appelait *Hyllé* (6).

Forcé par l'extrême abondance de la matière, de m'imposer à chaque instant des bornes, je passe rapidement sur quelques colonies de cette

(1) Scylax, *in Peripl.* p. 8. t. I, *apud* Hudson.

(2) Strabo, lib. VII, p. 323.

(3) Eustath. *ad* Dionys. v. 384, *apud* Hudson, tom. IV, p. 70.

(4) Stephan Bys. *v.* Ὑλλεῖς.

(5) Scymn. Chius, v. 404 et sqq.

(6) Le peu de connaissances que nous avons sur la géographie ancienne de ces contrées nous empêche de porter plus loin nos conjectures. D'ailleurs, Scymnus dit que ce peuple se confondit par la suite des temps avec les nations barbares qui l'environnaient, et dont il adopta les mœurs et le langage. Je soupçonne seulement que c'est à cette ancienne et nombreuse émigration que fait allusion un passage du scholiaste de Pindare qui me paraît corrompu (*Pythic.* I, v. 120. Ὅτι ἐβασίλευσε τῶν περὶ τὴν Ἰταλίαν οἰκησάντων.). Il y est dit qu'*Hyllus était le plus illustre des princes doriens, et qu'il régna sur ceux de cette nation qui s'établirent en Italie.* Aucune colonie dorienne ne s'établit à cette époque en *Italie* sous la conduite d'*Hyllus*, et il me paraît évident que le commentateur, confondant cet *Hyllus*, fils de la nymphe *Mélité*, avec l'antagoniste, beaucoup plus connu, d'Échémus, a appliqué à ce dernier l'émigration dont il s'agit ici; mais comme, dans aucune hypothèse, on ne peut justifier cet établissement *en Italie*, je crois qu'il serait injuste d'en imputer la faute au scholiaste, et qu'il faut la rejeter sur les copistes. En conséquence je propose de lire περὶ τὴν Ἰλλυρίαν au lieu de περὶ τὴν Ἰταλίαν, et je crois cette correction nécessaire.

époque, que je me contente d'indiquer ici; telles que celle de Ménœtius à *Opunte*, ville qui paraît avoir vers le même temps réuni dans son sein des habitans d'*Argos et de Thèbes*, de l'*Arcadie et de la Pisatide* (1); une *colonie éolienne à Métaponte*; qui de là va s'établir à *Lipare et dans les îles voisines* (2); une *colonie étolienne* qui, sous les ordres d'*Andræmon*, fonde *Amphisse* dans le pays des *Locriens Ozoles* (3). J'en pourrais encore ajouter quelques autres, dont l'existence est moins avérée. Mais je me hâte de terminer ce livre, dont l'étendue a excédé les limites que je lui avais d'abord tracées; et avant de passer aux émigrations qu'occasiona la chute de Troie, je vais exposer brièvement quelques-unes de celles qui eurent lieu chez les habitans de la Thessalie.

---

(1) Eustath. *ad Iliad.* lib. I, v. 337; lib. II, v. 684; Scholiast. Apollon. lib I, v. 71; Schol. Homer. *Iliad.* lib. XV, v. 14; Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 425, D; Schol. Pindar. *ad Olympic.* IX, v. for.

(2) Eustath. *ad Odyss.* lib. XI, p. 1644; Diod. Sic. lib. IV, c. 67; lib. V, c. 7; *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg.* tom. IV, p. 36.

(3) Apollod. lib. 3, c. 8; Anton. Liberal. c. XXXII; Aristot. *apud* Harpocrat. v. Ἀμφισσα; Pausan. lib. X, cap. ultim; *Not.* de M. Clavier *sur Apollod.* p. 507; Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. II, p. 145.

CHAPITRE XVIII.

Colonies Grecques dans l'intérieur et au-dehors de la Thessalie.

Les révolutions qui agitèrent cette belle partie de la Grèce, à l'époque dont nous parlons, nous sont très-peu connues. Les *Pélasges* qui l'habitaient s'étaient peu à peu confondus, sous des dénominations nouvelles, avec les peuples *Hellènes*; c'est ainsi que nous voyons *Triopas*, un des petits-fils d'*Eolus*, régner à *Dotium*, ville originairement fondée par un *prince pélasge* (1); et je pourrais citer encore des exemples de ce genre. Mais l'histoire des changemens successifs qui firent adopter aux *Pélasges* ces nouvelles dénominations, et qui les assimilèrent aux *tribus helléniques*, n'en demeure pas moins incertaine. Cependant, à l'aide de quelques passages de Strabon, à qui seul nous sommes redevables des lumières faibles et imparfaites que nous avons sur l'état ancien de la Thessalie, je vais tâcher d'éclaircir l'*origine* et les différentes *migrations* de ces peuples.

(1) Stephan. Bys. *v.* Δώτιον.

Perrhæbes.

Les *Perrhæbes* étaient une de ces peuplades *pélasgiques*, dont le nom ne paraît pas de beaucoup antérieur à l'époque que nous parcourons. Nous ne pouvons douter qu'ils ne fussent *Pélasges*, puisque Simonide leur donne ce nom (1), et que nous les voyons occuper originairement la contrée la plus anciennement peuplée par les *colonies pélasgiques*. En effet, ils habitaient, selon Strabon (2), la région située sur les bords du Pénée, depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à *Gyrtone*, que cet auteur qualifie elle-même de *ville Perrhæbique*. Dans la suite, les *Lapithes* les ayant affaiblis par des guerres continuelles, les forcèrent de se reculer dans les terres, toujours sur les bords du Pénée; et c'est à cette époque que Strabon rapporte la plupart des émigrations de ce peuple. Une partie se retira sur le mont Olympe, et y fonda aux environs de l'*Eurotas* ou *Titarésius* (3), un petit état dont les principales villes étaient *Cyphos* et *Dodone* (4). Il est difficile de bien distinguer les limites des deux peuples rivaux; cependant il paraît, par le témoignage de Strabon, que les Lapithes occupaient les plaines, et les Perrhæbes,

(1) Simonid. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. IX, p. 441.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 439, D.
(3) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 748.
(4) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 441, A. *Voy.* sur cette *Dodone* Strabon (lib. VIII, p. 339), et les *notes sur Apollodore* (tom. II, p. 79 et suiv.).

les régions montagneuses de l'*Olympe* et de *Tempé*. Mais le plus grand nombre des Perrhæbes, ainsi que l'assure en deux endroits ce même Strabon (1), se rejeta dans les contrées qui avoisinaient le *Pinde* et les montagnes des *Athamanes*, et y forma un état qui subsista longtemps (2), quoique dans une situation peu florissante, sous le nom des *Perrhæbes*.

C'est aussi à la même époque, et comme une suite des mêmes événemens, que je crois devoir rapporter l'invasion du pays des Doriens, appelé alors *Doride*, par les Perrhæbes. Strabon qui nous apprend cette invasion (3), n'ajoute, il est vrai, aucun éclaircissement sur la date de cet événement; mais le nombre et la marche des colonies que les conquêtes des Lapithes occasionèrent parmi ce peuple, nous permettent de conjecturer que celle qui occupa l'Hestiæotide, se rattachait au même ensemble d'émigrations. Une circonstance de son récit peut d'ailleurs servir à confirmer cette induction. Il dit que ces Perrhæbes avaient auparavant subjugué une ville de l'Eubée, dont ils dispersèrent les habitans sur la surface de cette contrée. Scymnus de Chio parle (4) également de cette expédition des *Perrhæbes* dans l'île d'Eubée, avec cette différence

(1) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 439, D; p. 442, C.
(2) *Id. ibid;* Herodot. lib. VII, c. 197.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 437, C.
(4) Scymn. Ch. v. 577, *apud* Hudson, tom. II, p. 33.

qu'il leur attribue la *fondation* et non la *ruine* de la ville d'*Hestiée*. Or, cette émigration paraît être la même que celle des *Centaures*, qui, *vers la même époque*, fondèrent *Caryste dans cette même île*, selon Ænomaüs (1). En effet, ces Centaures, qui, suivant la conjecture très-probable et très-ingénieuse de M. Clavier, ne formaient point un *peuple séparé*, mais une classe d'hommes adonnés spécialement à la pratique de l'équitation, avaient été chassés par les Lapithes à la même époque que les Perrhæbes; et ce fut lors de leur expulsion qu'ils allèrent fonder cet établissement dans l'Eubée. Ces deux émigrations des Perrhæbes et des Centaures dûrent donc être contemporaines; et d'après la conjecture de M. Clavier, les Centaures auraient été les chefs de l'expédition des Perrhæbes (2). Il résulte de là que la date bien connue de l'émigration des Centaures dans l'Eubée, doit déterminer celle de la colonie perrhæbique; et le départ des Doriens, rapporté à l'époque que nous avons établie plus haut, achève de rendre cette date certaine. Au reste, quoique la tradition de Scymnus de Chio paraisse au premier coup d'œil contredire celle de Strabon, il me paraît aisé de les concilier, en disant que les Perrhæbes

(1) Ænomaüs *apud* Euseb. *Præparat. Evang.* VI, c. 7. Voilà sans doute pourquoi Theodoridas (*apud* Stephan. *v.* Κάρυστος, et Eustath. *ad Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 46.) donne à cette ville l'épithète de *Chironia*.

(2) *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. I, p. 225 et suiv.

établirent à Hestiée une colonie de leur nation, ainsi que le prétend Scymnus, et qu'ils emmenèrent *captifs* les habitans de cette ville, ce qui est conforme au *récit de Strabon*.

Ce fut sans doute ces *Hestiéens* dispersés dans le nord de la Thessalie, qui portèrent aux environs de *Dodone* d'Epire, le nom d'*Ellopia*, que nous avons vu originairement appliqué au territoire d'*Hestiée* (1). Les auteurs, il est vrai, semblent croire que ce nom vint de celui des *Elles* ou *Selles*, qui habitaient Dodone, et Philochore citait à l'appui de cette étymologie des vers d'Hésiode, recueillis aussi par le scholiaste de Sophocle (2); mais il est plus vraisemblable que ce nom d'*Ellopia* ait été apporté par les *Hestiéens*, et que sa ressemblance avec celui des anciens *Elli* ait fait imaginer par des écrivains postérieurs cette étymologie. Ce qui confirme mon opinion, que je ne présente cependant que comme une conjecture, c'est que, selon le même scholiaste, les *Ellopiens de Dodone avaient la même origine que ceux de l'Eubée.*

apithes.

Les *Lapithes* étaient *Pélasges* comme les *Perrhæbes*, puisque Simonide leur donne (3) aux

(1) Pindar. Hesiod. Homer. *apud* Strabon. lib. VII, p. 328.
(2) Hesiod. *apud* Schol. Soph. *ad Trachin.* v. 1183.
(3) Simonid. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. IX, p. 441.

uns et aux autres le nom de *Pélasgiotes*. Mais les liens du sang qui les unissaient à ce peuple, n'étaient qu'un frein bien faible pour arrêter l'ambition dont ils étaient dévorés. Leurs fréquentes usurpations avaient restreint le pays occupé par les Doriens, et le puissant secours d'Hercule, put seul délivrer ces derniers des vexations de leurs incommodes voisins (1). Forcés de se contenir de ce côté, ils se rejetèrent sur les Perrhæbes, dont ils envahirent le territoire. Ce fut alors que la ville de *Gyrtone* passa sous leur domination, aussi bien que celles de *Argissa*, *Orthé*, *Elone*, et *Oloosson*, qu'Homère attribue à ce peuple (2); et dont Strabon atteste l'*origine perrhæbique*, en y ajoutant la ville de *Gonnos* (3). *Orthé*, selon le même auteur, servit d'acropole à *Phalanna*, qui était elle-même une cité *perrhæbique*. Mais quoique ces villes obéissent, selon Homère, à des chefs Lapithes, elles étaient cependant habitées conjointement par des *Perrhæbes* et des *Lapithes* (4). Ces derniers étendirent aussi leurs conquêtes jusque sur le mont Pélion, d'où ils chassèrent les *Centaures*, qu'ils forcèrent à se réfugier chez les *Æthices* (5). Mais nous n'avons, sur tous ces établissemens,

(1) Apollodor. lib. II, c. 7, §. 7; Diodor. Sic. lib. IV, c. 37.
(2) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 738.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 440.
(4) Διὰ τὸ διαμίξοικεῖν. Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 441, C.
(5) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 475; Strabo, *ibid.* p. 439, D.

que des données vagues, sans aucun éclaircissement particulier.

Ænianes, Athamanes, Æthices, Dolopes.

Les *Ænianes*, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, paraissent avoir été le même peuple que les *Perrhæbes*, sous un nom différent. Ils habitèrent d'abord dans les environs de *Datium* et de l'*Ossa*, mêlés avec les *Perrhæbes* (1). Ce mot de *Datium* est altéré; mais je ne puis adopter la correction de Casaubon, qui lit *Datum* (2). En effet, cette ville située au-delà du Strymon, ne peut être la même que celle que Strabon place ici au voisinage de l'*Ossa*; et je conjecture qu'il faut lire *Dotium*, ville située dans la position indiquée par cet auteur. Les conquêtes des Lapithes forcèrent également les *Ænianes* à quitter ce pays, et il paraît qu'ils prirent part aux émigrations des *Perrhæbes*. En effet, Homère les place (3) dans les mêmes villes que ces derniers, sur les bords du *Titarésius*, et au voisinage de l'Olympe. Une partie de ce peuple émigra aussi avec les *Perrhæbes*, du côté du Pinde. Car Strabon dit (4) que, dans la suite, les *Ænianes* occupèrent le pays voisin de l'Etolie; mais, épuisés par les guerres continuelles

(1) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 61.
(2) Casaubon, *Commentar. ad* Strabon. p. 13.
(3) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 748 et sqq.
(4) Strabo, *Geograph.* lib. I, p. 61.

qu'ils étaient obligés de soutenir contre les *Athamanes*, et même auparavant contre les Etoliens unis pour les détruire aux Acarnanes, ils furent encore contraints à quitter ces demeures (1), et ce fut alors qu'ils allèrent s'établir sur l'*Eta*.

L'extraction des *Athamanes* n'est pas bien connue. Cependant leur nom paraît originaire de la Phthiotide, où les auteurs placent aux environs d'*Alos* une plaine d'*Athamantium* (2). Ils furent probablement dans le principe une tribu des *Perrhæbes*. En effet, Homère, selon Strabon (3), joint toujours les Athamanes aux Perrhæbes, et leur assigne des demeures contiguës. L'opinion générale des auteurs postérieurs à Homère, qui nous a été transmise par le même Strabon (4), était que les Athamanes habitèrent long-temps la plaine où était située *Dotium*. Or, cette plaine avait été, ainsi que nous venons de l'indiquer, occupée par les Ænianes, tribu des Perrhæbes. Strabon lui-même observe (5) qu'elle était effectivement voisine de l'*ancienne Perrhæbie*; et elle devait même y avoir été comprise, selon les bornes assignées à ce pays par Simonide (6). Strabon ajoute plusieurs circonstances qui justifient ces témoignages.

(1) Strabo, lib. IX, p. 427, D.
(2) Stephan. *v.* Ἄλος. *Magn. Etym. v.* Ἀθαμάντιον. Apollodor. lib. I, c. 9, §. 2.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. IX, p. 442, C.
(4) Strabo, *loc. supra cit.*
(5) *Idem*, *ibid.*
(6) *Apud* Strabon. lib. IX, p. 441, C.

La plupart des Athamanes furent, selon lui, chassés par les Lapithes ; et cette expulsion paraît être la même que celle des Perrhæbes. Les Athamanes chassés se réfugièrent dans la région de l'*Eta*, où ils s'établirent sur un territoire enlevé, partie aux Méliens, partie aux Doriens. Or, cette contrée est précisément celle où quelques auteurs nous représentent les Ænianes fixés après leur fuite de Dotium. Enfin, il y avait des Athamanes à *Cyphos*, ville perrhæbique ; et c'est à *Cyphos* qu'Homère et Strabon placent l'état des *Perrhœbes* et des *Ænianes*, après l'expulsion commune de ces peuples par les *Lapithes*. L'état que ces mêmes Athamanes, sans doute à la suite de ces révolutions, allèrent se fonder dans l'Epire, était encore voisin de celui des *Perrhœbes*, et il est difficile, à des traits si nombreux de conformité, de ne pas reconnaître dans l'origine et les migrations de ces peuples une grande affinité. Dans la suite des temps, les *Athamanes* profitant de l'épuisement des autres peuples épirotes, parvinrent à un certain degré de puissance (1) ; mais elle déchut rapidement, et leur nom n'existait déjà plus au temps de Strabon (2).

Une division des *Perrhœbes* s'établit, vers l'époque où s'effectuèrent ces diverses émigrations, dans les régions les plus septentrionales

(1) Strabo, lib. IX, p. 427, D. (2) *Id. ibid.* p. 429, B.

de la Thessalie, et y prit le nom d'*Æthices*. Ils avaient d'abord habité sur le Pinde, au témoignage d'Eustathe (1), et ils étaient une colonie des Perrhæbes.

C'est sans doute à cette grande émigration des Pélasges de Thessalie, partagés en trois tribus principales de *Perrhæbes*, d'*Ænianes* et d'*Athamanes*, qu'a rapport la tradition déduite par Strabon (2), sur la foi de l'historien Hiéronyme. Selon cette tradition, la plaine de Thessalie et de Magnésie, appelée alors τὸ Πελασγικὸν πεδίον, était occupée par des *Pélasges*, qui furent chassés en Etolie par les Lapithes. L'époque, la cause et la direction de cette émigration étant les mêmes que celles des colonies que nous avons successivement indiquées; l'origine de ces peuples et les demeures qu'ils occupaient étant aussi les mêmes, on est fondé à regarder ces événemens comme dépendant les uns des autres. Au reste, cette colonie des Pélasges en Etolie me semble confirmée par les *homonymies* que présente cette contrée comparée avec celle d'où Hiéronyme fait partir les Pélasges. Quelle autre origine, en effet, pourrait-on donner au nom d'*Achéloüs*, porté par le plus grand fleuve de l'Etolie et par un fleuve de la Phthiotide; à celui d'*Ænia*, ville située sur l'Achéloüs,

(1) Eustath. *ad Iliad.* lib. 1, v. 346.

(2) Strabo, lib. IX, p. 443, C.

et qui rappelle celui des *Æniane*s; enfin, à celui d'*Ephyre*, dans les régions méditerranées de l'Etolie, et qui est le même que l'ancien nom de *Cranon*?

Une égale obscurité couvre l'origine et les premiers pas des *Dolopes*. Il paraît qu'ils étaient une colonie de l'Hellade; car Homère, dans le *Catalogue* (1), n'en fait point un peuple séparé, et ils obéissaient à Pélée, souverain de la *Phthiotide*. C'est ce que prouve un passage d'Homère (2), où il est dit que Pélée leur donna, pour les gouverner, Phœnix, qui commandait leurs guerriers au siége de Troie. Le scholiaste d'Homère dit encore (3) qu'une partie de ces *Dolopes* se révolta contre Pélée; il fallait donc que la nation lui fût soumise. Quant aux limites de leur pays, il faisait partie de la Phthiotide, selon le même scholiaste (4). Selon celui d'Apollonius (5), ils habitaient à l'extrémité de la *Phthiotide*. C'est aussi ce que dit Strabon (6), qui ajoute qu'à l'autre extrémité ils étaient contigus à l'Hestiæotide, et en cela il suit l'autorité d'Homère (7). Leur principale ville était *Ctimène*, selon le scholiaste d'Apollonius (8) et Etienne de Bysance (9). J'ai parlé des *Dolopes*

(1) *Iliad.* lib. II, v. 681 et sqq; Strabo, lib. IX, p. 430, D; 431, A, B; *id.* p. 434, B.
(2) Homer. *Iliad.* lib. X, v. 480.
(3) Schol. Homer. *ad Iliad.* L X, v. 480.
(4) *Id. ad* lib. IX, v. 664.
(5) Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 68.
(6) Strabo, lib. IX, p. 434, B; 437, C.
(7) Homer. *Iliad.* lib. II, v. 729.
(8) Schol. Apollon. *loc. cit.*
(9) Stephan. *v.* Κτιμένη.

révoltés contre Pélée. Selon une tradition que nous a conservée le scholiaste d'Homère (1), ils passèrent dans l'île de *Scyros*, où ils formèrent une colonie. Aussi Homère donne-t-il à cette île l'épithète de *Dolopienne ;* et la guerre qu'Achille y porta, pendant que l'armée grecque se rassemblait à Aulis, eut sans doute pour objet de la punir de cette défection. Au reste, le scholiaste de Lycophron parle aussi de cette ancienne colonie des *Dolopes* (2), et il paraît qu'ils restèrent long-temps en possession de Scyros, puisqu'ils y étaient encore établis lorsque les Athéniens y envoyèrent une colonie (3).

(1) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. IX, v. 664.

(2) Schol. Lycophron. *ad.* v. 1317.

(3) Thucydid. lib. I, c. 98 ; Diodor. Sic. lib. XI, p. 272.

LIVRE TROISIÈME.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS LA PRISE DE TROIE JUSQU'AU RETOUR DES HÉRACLIDES.

La chûte de Troie, si souvent célébrée par les poëtes et les historiens de l'antiquité, n'était pas seulement l'événement le plus considérable et le plus glorieux des temps qu'on nomme *héroïques;* elle devint encore la cause ou l'occasion d'une foule d'émigrations particulières et publiques, chez les vainqueurs comme parmi les vaincus. Quelque disposé que paraisse Thucydide à rabaisser tous les événemens antérieurs à la guerre dont il a écrit l'histoire, il ne peut s'empêcher de reconnaître lui-même (1) l'importance de celle-ci, et la part qu'y prit la Grèce entière. Strabon, plus impartial, déclare (2) que ce fut surtout à la suite de ce mémorable événement qu'arrivèrent le plus grand nombre des émigrations, tant des Grecs que des Barbares; et en rassemblant les traditions que nous trouvons éparses dans les écrits des Anciens, il est en effet aisé de se convaincre qu'aucune autre époque ne fut plus féconde en colonies. Il est fâcheux que

(1) Thucydid. lib. I, c. 10. (2) Strabo, lib. XIII, p. 572, C.

les poètes se soient emparés d'un sujet si riche et si intéressant (1), pour l'embellir à leur manière, c'est-à-dire, pour le défigurer. Mais les fables qu'ils ont ajoutées aux récits historiques, n'en peuvent affaiblir l'autorité, et le fameux discours de Dion Chrysostôme (2) n'a jamais rien prouvé aux yeux de la saine critique, sinon la frivole présomption de son auteur, qui, pour obtenir la renommée, cherchait à détruire des traditions généralement adoptées.

L'écrivain savant et judicieux que j'ai cité plus haut, Strabon reconnaît lui-même la réalité des expéditions d'*Ulysse*, de *Ménélas*, d'*Enée*, d'*Anténor*, et généralement de tous ceux qui, *dispersés au retour de la guerre de Troie, se répandirent par toute la terre* : Ἰοὺς ἐκ τοῦ Τρωϊκοῦ πολέμου πλανηθέντας εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην. Les réflexions qu'il ajoute confirment cette assertion. « Il arriva, dit-il, aux Grecs comme aux Barbares de perdre, à cause de la longueur de » cette guerre, les établissemens qu'ils avaient » formés, et les conquêtes qui étaient le fruit » de leur valeur. Aussi, après la destruction » d'Ilion, vit-on les vainqueurs se tourner vers » la piraterie, dans l'espoir de réparer leurs

(1) Strabo, lib. I, p. 48, B.

(2) Dion Chrysostom. *de Ilio non capto*. J'ai été surpris de voir invoquer l'autorité de ce discours par un savant historien, M. Micali (*l'Italia Antica*, tom. I, c. XII, p. 251, not.); comme si les déclamations de ce rhéteur moderne pouvaient prévaloir sur la tradition constante de l'antiquité. Un Critique qui a recours à de semblables autorités décréditerait sans doute les opinions même les plus raisonnables.

» pertes; et ceux des vaincus, qui avaient sur-
» vécu à la ruine de leur patrie et de leur for-
» tune, diriger leurs pas vers les régions que
» leur éloignement mettait à l'abri de sembla-
» bles calamités. A cette époque, poursuit-il,
» une foule de villes reçurent la naissance, tant
» sur les côtes maritimes que dans l'intérieur
» des terres (1) ». Thucydide ne s'exprime pas autrement sur ces émigrations (2). « Après la
» guerre de Troie, dit ce grand historien, la
» Grèce, toujours sujette aux déplacemens, ne
» put recevoir d'accroissemens; le retour tardif
» des Grecs occasiona une foule de révolu-
» tions; dans la plupart des villes, des troubles
» domestiques forcèrent ceux qui en étaient
» les victimes, d'aller former ailleurs des éta-
» blissemens. » Platon peint cette époque à peu près avec les mêmes couleurs (3). « Pendant
» l'espace de dix années que les Grecs demeu-
» rèrent éloignés de leur patrie, il s'y éleva
» des dissensions domestiques, dont la fureur
» se manifesta surtout à leur retour. Les jeunes
» gens qui, en l'absence des vieux guerriers,

(1) Salluste remarque (*fragment.* 179 et 285) qu'*au temps de la guerre de Troie, le désir de faire des conquêtes et d'envahir de nouvelles terres fit perfectionner l'art de la navigation.*

(2) Thucyd. lib. I, c. 12.

(3) Plato, *de Legib.* lib. III, p. 682, edit. Serran. Virgile déplore par la bouche de Diomède (*Eneid.* lib. XI, v. 260 et suiv.) les malheurs qui accueillirent à leur retour les vainqueurs de Troie, et qui les retinrent presque tous au milieu des nations étrangères. Le récit de ces émigrations remplit la majeure partie du *poëme* de Lycophron, et les *Commentaires* de Tzetzès nous ont été d'une grande utilité.

» avaient usurpé presque partout l'autorité, ne » voulurent point s'en dessaisir ; et la plupart » de ceux qui avaient échappé au glaive en- » nemi, périrent ou par le fer d'un assassin, ou » dans les rigueurs d'un exil éloigné ».

Sans recourir même à ces autorités, il est facile de conjecturer les causes des révolutions qui, à cette époque, agitèrent la Grèce en tous sens. Pendant l'absence des princes grecs, la vengeance et l'ambition, les plus actives des passions humaines, ne dûrent pas demeurer oisives. Les usurpations des Pélopides avaient rempli le Péloponèse des ennemis de cette famille, et le désir d'humilier son orgueil fut sans doute la première cause des malheurs domestiques d'Agamemnon et de ses enfans. L'élévation de Ménesthée sur le trône d'Athènes, au préjudice des enfans de Thésée, avait sans doute excité parmi leurs partisans les mêmes mécontentemens. Plusieurs princes, qui se croyaient offensés par les chefs de l'expédition contre Troie, tels qu'Acamas, dont les sujets, fidèles au ressentiment de leur maître, refusèrent d'y prendre part (1); et les Héraclides, dont les prétentions se voyaient avec peine enchaînées par la trêve conclue avant la mort d'Hyllus, cherchèrent également à profiter de l'absence de leurs ennemis, en leur préparant à leur retour

(1) Strabo, lib. x, p. 462, B.

des chagrins domestiques, ou des embarras politiques. Les liens de la famille et de la société s'étaient relâchés pendant une aussi longue absence, et ce ne fut pas sans peine que les vainqueurs, malgré l'éclat de leur gloire, reprirent dans leurs foyers le cours de leurs anciennes habitudes. La plupart avaient formé de nouveaux attachemens; leurs captives, fruit des conquêtes et du pillage, disputaient à leurs épouses des droits que ces dernières n'étaient plus dignes de réclamer. Dans la confusion de tant de passions jalouses et opposées, plusieurs préférèrent une émigration volontaire, et quelques-uns y furent forcés par la violence.

D'ailleurs, le succès de l'expédition contre Troie, en révélant aux Grecs le secret de leurs forces, avait excité leur émulation et étendu leurs connaissances. Leur activité, pendant la durée de cette guerre, ne s'était point bornée aux opérations lentes et sédentaires d'un siége. Pour assurer la subsistance de l'armée, une partie fut employée à cultiver la *Chersonèse* (1). De fréquentes excursions sur le territoire ennemi les obligeaient à diviser leurs forces, et c'est à cela que le judicieux Thucydide attribue la durée du siége. Ajax de Salamine alla porter le ravage sur les côtes de l'Hellespont, et même dans les régions méditerranées de la Phry-

(1) Thucydid. lib. 1, c. 11.

gie (1). Achille subjugua une partie des îles de la mer Egée, et des villes situées sur le continent opposé (2). Il est souvent question de ces conquêtes, et lui-même en fait le récit dans le IXe Livre de l'*Iliade* (3). Le géographe Méla assure (4) que ce héros pénétra jusque dans le Pont; et ce fut sans doute en mémoire de cette expédition, dont le chef devint depuis si célèbre, qu'une île, située à l'embouchure de l'Ister, fut consacrée à Achille. Eustathe parle (5) des pirateries exercées dans le Pont par Achille, et le scholiaste de Pindare (6), du séjour de ce prince dans une île, la même que celle que nous venons de nommer. Il est probable que ces expéditions, dont l'objet était de châtier les peuples alliés de Troie, indiquèrent aux Grecs des contrées nouvelles, et leur inspirèrent le désir d'y former des établissemens. La destruction de Troie ne mit point un terme aux inimitiés qui l'avaient provoquée, et la vengeance des vainqueurs s'étendit jusque sur les alliés de cette ville infortunée. Ménélas employa les *huit années* que dura son séjour dans les contrées étrangères (7), à punir les peuples qui avaient porté du secours aux Troyens, en *Phénicie*,

(1) Dictys Crètens. lib. II, c. 18.
(2) Strabo, lib. I, p. 45, A.
(3) Homer. *Iliad.* lib. IX, v. 328 et seqq.
(4) Méla, lib. II, c. 1; *Confer.* Strabon. lib. VII, p. 307; Arrian. *Peripl. P. E.* p. 13, edit. Stuck.; Eustath. *ad* Dionys. *Pericges.* v. 306, *et alios.*
(5) Eustath. *ad* Dionys. v. 689.
(6) Schol. Pindar. *ad Nem.* IV, v. 70.
(7) Strabo, lib. I, p. 40, A.

en *Syrie*, en *Chypre* et en *Egypte*. Tandis que ce prince poursuivait le cours de ses vengeances dans les régions de l'orient, Ulysse, dont la *Sicile*, *l'Italie* et le *pays des Ibères* se vantaient de posséder tant de monumens, avait été probablement chargé de reconnaître les mers et les rivages des contrées situées à l'occident, afin de protéger les établissemens que les Grecs y formèrent en foule; et ces voyages, quoique défigurés par des fictions mensongères, ne sauraient perdre à nos yeux le caractère historique qu'ils avaient à ceux de Strabon.

Si à ces causes publiques et générales, dont l'influence fut plus ou moins forte, plus ou moins directe, nous ajoutons les causes particulières, telles que les accidens inséparables des expéditions maritimes, et rendus sans doute plus fréquens à cette époque, par l'ignorance des parages où se trouvèrent lancées à leur retour les divisions de la flotte grecque, et par le peu de perfection qu'avait acquise la navigation de ce peuple, on conviendra sans peine que les récits des auteurs, s'ils manquent de vérité, ne manquent pas au moins de vraisemblance. Les désastres qu'essuya l'armée grecque, avant de rentrer dans ses foyers; les longues erreurs de ses chefs, et leur établissement en des régions éloignées, avaient été célébrés dans des poëmes, intitulés *Retours*; dont la perte n'est pas une des moins graves que nous ayons

à déplorer, et que nous trouvons souvent cités dans les anciens auteurs.

Pour présenter le tableau de ces émigrations, je ne puis suivre aucun ordre, puisque, à l'exception d'un très-petit nombre, elles furent toutes *contemporaines*, et que, produites pour la plupart par des intérêts particuliers, elles ne s'établirent point sous l'influence d'une seule et même volonté. Les plus tardives de ces colonies n'excédèrent point la dixième année après le siége de Troie, et toutes les autres peuvent se ranger indistinctement dans cet intervalle; c'est la seule base chronologique que nous puissions produire. Cependant, pour procéder dans ce récit avec moins d'incertitude, il convient de reprendre les faits au moment où, après la chute d'Ilion, les chefs des Grecs délibérèrent sur la route qu'ils devaient tenir; et le meilleur guide que nous puissions suivre, c'est Homère, dont la narration dépouillée des ornemens poétiques est un véritable morceau d'histoire (1).

« Lorsque la ruine de Troie eut été consom-
» mée (2), Agamemnon et Ménélas assemblèrent

(1) Voy. l'*Essai sur le génie d'Homère* de M. Wood, Anglais, chapitre III. L'expérience du navigateur moderne confirme entièrement le récit du poète Grec.

(2) Homer. *Odyss.* lib. III, *à vers.* 130, *αὐτὰρ ἐπεὶ Πριάμοιο πόλιν..... usquè ad* 184, *ἃς ἦλθον, φίλε τέκνον.* J'ai abrégé de beaucoup tout ce morceau, pour n'en présenter que la substance historique, et je crois qu'on trouverait difficilement ailleurs une introduction plus précise et plus claire aux émigrations dont la prise de Troie fut suivie.

» un conseil dont les avis furent partagés. Mé-
» nélas proposa de se rembarquer pour la Grèce;
» mais Agamemnon voulait auparavant apaiser
» par une hécatombe le ressentiment de Mi-
» nerve. Nestor, Diomède et Ulysse embrassèrent
» l'avis du premier; et tandis que le reste de
» l'armée se déclarait pour celui du général,
» ils mirent à la voile et arrivèrent à *Ténédos.*
» Là, s'éleva une seconde dispute : le parti
» d'Ulysse voulant plaire au chef suprême, re-
» tourna à Troie; Nestor, suivi de Diomède,
» laissant Ménélas en arrière, continua sa route.
» Parvenus à *Lesbos*, ils délibérèrent s'il va-
» lait mieux, dans la saison avancée, faire
» lentement, mais avec sécurité, le tour des
» Cyclades, ou risquer un passage plus court,
» et tendre directement vers l'Eubée. Tandis
» qu'ils étaient encore incertains, Ménélas sur-
» vient, et les détermine à choisir la voie la
» plus périlleuse, mais la plus courte. Ils appa-
» reillèrent de Lesbos, le troisième jour, et un
» vent favorable les porta dans la même nuit à
» *Gerœstum.* Ils y firent un sacrifice à Neptune,
» pour le remercier d'avoir protégé la partie de
» leur navigation qui offrait le plus de dangers.
» Puis, le vent continuant à être bon, ils pour-
» suivirent leur voyage le long de la côte de la
» Grèce. Ménélas se sépara d'eux au promon-
» toire *Sunium;* mais Diomède arriva dans la

» même journée à Argos, quatre jours après son » départ de Troie. Nestor profita du même vent » qui le conduisit à Pylos ».

CHAPITRE PREMIER.

Colonie de Diomède en Italie.

(An 1270 avant J. C.)

D'APRÈS ce récit, qui nous indique si clairement les causes de la division survenue entre les chefs des Grecs, division funeste qui causa tous leurs désastres, il paraît aussi que Diomède fut le premier de ces princes qui revit sa patrie; mais il n'y fit pas un long séjour. Les désordres que son absence avait occasionés dans sa maison (1), ne lui permirent pas d'y demeurer. Servius prétend même (2) que ce prince, instruit des déportemens de sa femme, et craignant de devenir la victime de ses complots criminels, avait refusé de retourner dans ses états; mais cette tradition, non moins contraire au récit d'Homère, que celle de Juba (3), qui faisait échouer Diomède sur les côtes d'*Afrique*, au retour du siége de Troie, ne mérite pas de confiance. Les causes et les détails de cette émi-

(1) Dionys. *Perieg.* v. 485; Schol. VIII v. 9. Homer. *ad Iliad.* lib. v, v. 412, B.
(2) Servius *ad* Virgil. *Encid.* lib.
(3) Juba, *apud* Plutarchum, *Parallell.* tom. II, p. 311.

gration sont exposés avec profusion par le scholiaste de Lycophron (1). Mais malheureusement les fables ne sont pas moins prodiguées dans son récit que les vérités. Il est même un point important sur lequel il est en contradiction avec lui-même. Car, dans un endroit il le fait partir de l'*Etolie*, et quelques lignes plus bas (2), il désigne *Argos* comme le lieu de son départ. Mais cette dernière tradition est la plus suivie, et celle à laquelle ce commentateur lui-même paraît s'être attaché, puisqu'il la répète en deux autres endroits (3). Au reste, un événement raconté par Antoninus Liberalis (4) peut servir à expliquer cette contradiction apparente. Diomède, de retour à Argos, fut appelé en Etolie par son aïeul *Œnée*, qui avait été détrôné par Agrius. Après l'avoir rétabli dans ses états, il se rembarqua pour retourner dans sa patrie; mais des vents contraires l'ayant repoussé *dans la mer ionienne*, il fut jeté sur la côte de la *Daunie*.

C'est sans doute de la même expédition, antérieure à son établissement en Italie, que parlent Héraclide de Pont (5) et le scholiaste de Thucydide (6), le premier en rapportant un voyage à *Corcyre*, et le second une colonie *aux*

(1) Schol. Lycophron. *ad* v. 597. Ἀπὸ Αἰτωλίας, τῆς ἰαυτοῦ πατρίδος.
(2) *Ad* v. 608.
(3) *Idem*, *ad* v. 615 et 620.
(4) Anton. Liberal. *Metamorph.* c. XXXVII, p. 476.
(5) Heraclid. Pontic. *fragment.* XXVI, p. 218, edit. Coray.
(6) Schol. Thucydid. *ad* lib. I, c. 12.

les liburniennes. S'il en faut croire quelques auteurs, tels que le scholiaste d'Homère (1), Denys le Périégète et son commentateur (2), Diomède aurait aussi formé un établissement en *Ibérie;* et ces traditions semblent confirmées par l'existence d'une ville de *Tydé* dans le pays des *Gravii.* Cette ville est appelée Τοῦδαι par Ptolémée (3); mais comme son nom est écrit *Tydé* par Pline (4), Silius Italicus (5) et Méla (6), je soupçonne que le texte de Ptolémée est altéré, et qu'il faut lire Τυδαὶ. L'origine de cette ville est attribuée par le poète des *Guerres puniques* à des Etoliens

Quos Œnœæ misêre domus Ætolaque Tyde.

et cette émigration ne peut se rapporter qu'à celle que les autres auteurs prêtent à Diomède. Mais je crois que par l'épithète d'*Ætola,* Silius Italicus n'a voulu désigner que la *Tydé d'Espagne,* puisqu'aucun géographe, que je sache, ne parle d'une ville de ce nom en Etolie. Au reste, je ne rapporte cette opinion que comme une simple conjecture; et sans insister davantage sur un établissement dont je n'ai pu découvrir d'autres traces, je vais indiquer ceux que Diomède fonda en Italie.

---

(1) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. v. v. 412.
(2) Dionys. *Perieg.* v. 485; et Eustath. *ad eum loc.* tom. IV, p. 89.
(3) Ptolem. lib. II, c. 6.
(4) Plin. lib. IV, c. 20.
(5) Silius Italic. lib. III, v. 367.
(6) Mela, lib. III, c. 1.

Lorsque ce prince aborda en Italie, le souverain de la Daunie était assiégé dans sa capitale par des ennemis limitrophes. Il implora le secours du prince Argien, et promit de payer ce service d'une partie de ses états et de la main de sa fille. Diomède accepta le traité, et par cet accroissement de forces, il lui procura la victoire (1). Il reçut en récompense, du prince délivré par ses armes, un terrain sur lequel il bâtit sa première ville, celle d'*Argos Hippium*, appelée depuis *Argyrippa* et *Arpi* (2).

La fondation d'*Argos Hippium* est attestée par tant d'auteurs (3), qu'il est impossible de la révoquer en doute; et les honneurs divins que Diomède recevait dans cette ville, au témoignage de l'historien Polémon, confirmeraient seuls cette origine. Un lieu du territoire d'*Argyrippa* portait le nom de *Diomedea*, selon Etienne de Bysance (4); et Silius Italicus décrivant la même région, y place également une plaine appelée *Diomédée* (5), qu'ailleurs il dé-

(1) Schol. Lycophron. *ad* v. 597; Anton. Liberal. c. xxxvii; Heraclid. Pontic. *fragment.* xxvi, p. 215.

(2) Antoninus Liberalis donne aux compagnons de Diomède le nom de *Doriens*; et, quoique cela ne soit pas impossible, il est néanmoins plus probable que cet auteur, anticipant sur les temps où Argos devint une ville *Dorienne*, aura mal à propos appliqué aux sujets *Argiens* de Diomède la qualité de *Doriens*, qu'ils n'avaient point encore. C'est par une semblable erreur qu'Ammien Marcellin (lib. xv, c. 9.) appelle *Doriens* les compagnons d'Hercule, à une époque où ce peuple ne pouvait prendre encore aucune part aux expéditions des Grecs.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἄργυρίππα; Strabo, lib. vi, p. 283, D; Virgil. *Eneid.* lib. xi, v. 246; Solin. c. ii, p. 13; Plin. lib iii, c. 11; Justin. lib. xx, c. 1; Polemon, *apud* Schol. Pindar. *Nem.* x, v. 12.

(4) Stephan. Bys. *v.* Διόμηδεια.

(5) Silius, lib. viii, v. 240, 241, 350.

gne par les mots d'*Etoli campi*. Les progrès rapides que fit cette colonie, lui permirent bientôt d'en établir à son tour de nouvelles. Servius dit que Diomède, après avoir subjugué une partie de l'*Apulie* et les habitans du mont *Garganum*, fonda dans cette région un grand nombre de villes (1), et il nomme entre autres *Æquum Tuticum* et *Bénevent*. Le même commentateur atteste ailleurs (2) l'origine argienne de la dernière à laquelle il joint *Venusia*, appelée d'abord *Aphrodisia*, et fondée, selon la tradition mythologique, en expiation de l'outrage que Diomède avait fait à Vénus; *Canusium*, nommée aussi *Cynegeticum*, parce que ce prince avait autrefois l'usage de chasser dans ses environs; enfin *Venafrum*, et peut être *Arpino*, dans la Campanie. Solin et Martianus Capella attestent (3) l'origine de *Bénevent*, qui porta d'abord le nom de *Maloentum*, qu'elle perdit lors de l'établissement dans ses murs d'une *colonie romaine*, vers l'an 258 avant notre ère.

La fondation de *Canusium* par Diomède est également attestée par Strabon (4) et par Martianus Capella (5). Aux témoignages de ces auteurs, on peut joindre celui du scholiaste d'Ho-

(1) Servius, *ad Æneid.* lib. VIII, v. 9. *In eodem tractu plurimas civitates condidit.*

(2) *Idem*, *ad Eneid.* lib. XI, v. 246.

(3) Solin. cap. II, p. 13; Mart. Capella, lib. VI; *Confer.* Plin. l. III, c. II; Tit.-Liv. lib. VIII; Velleius, lib. I, c. 14; *Epitom.* Livii, XV; Festus *in v. Maloenton.*

(4) Strabo, lib. VI, p. 283, D.

(5) Martian. Capell. lib. VI.

nace (1) qui, expliquant l'épithète de *Bilingui*- donnée par le poète à *Canusium*, dit qu'elle fut fondée par Diomède, et qu'elle reçut de ce prince *la langue grecque*, qui se parlait dans ses murs aussi bien que *la langue latine*. J'ajouterai encore le témoignage d'Horace lui-même (2), qui attribue également au *vaillant Diomède* la fondation de cette ville. Elle fut dans l'origine, aussi bien qu'*Argos Hippium*, une des plus florissantes de cette côte de l'Italie. C'est ce que Strabon assurait (3), d'après l'étendue de leurs *périboles*. Mais depuis, elles ne firent que languir dans un état de médiocrité, qui est encore attesté par cet auteur.

D'autres villes de la même côte rapportaient aussi leur origine à cette même émigration, telles que *Siponte* (4), dont le nom purement grec remontait effectivement à une époque très-ancienne; et *Lucéria*, qui montrait encore au temps de Strabon d'*antiques offrandes* déposées par Diomède dans le temple de Minerve. Les îles, qui portaient le nom de *Diomédées*, étaient aussi des monumens authentiques du séjour de *Diomède* dans cette contrée; et outre ces îles, une ville de *Diomédée* dans la région appelée *Daunie* (5), conserva toujours le nom de son fondateur. On connaît la fable (6) sur la

(1) Scholiast. Horat. *ad Sermon.* lib. I, *Satyr.* X, v. 30.
(2) Horat. *ibid. Satyr.* V, v. 92.
(3) Strabo, lib. VI, p. 283, D.
(4) Strabo, lib. VI, p. 284, B.
(5) Stephan. Byz. *v.* Διομήδεια.
(6) Schol. Lycophron. *ad* v. 597; Antonin. Liberal. XXXVII; Strabo,

métamorphose en oiseau des *compagnons* de Diomède établis dans ces îles; et quel que soit le sens de cette fiction allégorique rapportée par de graves auteurs, elle fait sans doute allusion au séjour de Diomède, séjour attesté par Denys le Périégète et son commentateur.

Au reste, il paraît certain que Diomède jouit en ces contrées d'une grande étendue de domination, et que sa puissance ne demeura pas circonscrite dans les bornes étroites de la *Daunie*, où se trouvent la plupart des villes que je viens d'indiquer. Etienne de Bysance lui attribue la fondation d'*Adria* (1), ville importante qui donna son nom à la mer *Adriatique;* et Pline (2) celle de *Spiné*, ville auparavant fondée par les Pélasges, et qu'il ne fit sans doute que rétablir. Ces colonies indiquent une vaste domination, et rendent plus probables les établissemens que quelques auteurs lui prêtent encore au-delà. Selon Servius (3), l'*Iapidie*, contrée voisine de la *Liburnie*, avait reçu son nom d'un *Etolien*, qui y fonda une ville mentionnée par Salluste, au témoignage du même auteur. Non loin de l'*Iapidie* proprement dite, était un port qui conserva le nom de *Diomède;* et d'après cela, on pourrait conjecturer

lib. VI, p. 284; Stephan. Bys. *loc. cit.;* Dionys. *Perieg.* v. 483; et Eustath. *ibid.* tom. IV, p. 89.

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἀτρία.

(2) Plin. lib. III, c. 16; Tit. Liv. lib. V, c. 33; Justin. lib. XX, c. 1.

(3) Servius, *ad* Virgil. *Georgic.* lib. III, v. 475.

que la *colonie étolienne*, dont parlait Salluste, avait été envoyée sous les auspices de Diomède, lors de son établissement en Italie. Cette conjecture me semble recevoir un grand degré de vraisemblance par ce que dit Strabon (1), que Diomède avait un temple célèbre appelé *Timavum*, Τὸ Τίμαυον, dans l'enfoncement du golfe Adriatique. Ce grave écrivain regarde ce monument comme une preuve certaine que Diomède étendit au loin sa domination sur cette côte; et son opinion est d'autant plus digne de foi, qu'il reconnaît lui-même (2) combien les fables avaient altéré les relations historiques, et qu'il assure, en cet endroit même, avoir soigneusement rejeté tout ce qui ne lui présentait pas le caractère de la vérité. Ainsi, on doit accorder toute confiance à son témoignage, lorsqu'il ajoute (3) que l'on rendait en ces parages des honneurs divins à la mémoire de *Diomède*, et qu'on lui immolait un *cheval blanc*. Deux bois sacrés, l'un sous l'invocation de *Diane étolienne*, l'autre sous celle de *Junon argienne*, attestaient encore d'une manière irrécusable les progrès de la puissance de Diomède sur cette côte.

---

(1) Strabo, lib. v, p. 214, D.

(2) *Id. ibid.* p. 215, A. Τὰ δὲ πολλὰ τῶν μυθευομένων ἢ καὶ ψευσμένων ἄλλως ἐᾶν δεῖ.

(3) *Id. ibid*, B; et lib. vi, p. 284, B. On a tant abusé des étymologies, que je n'ose en proposer une sur l'origine de ce mot de *Timavus*. Cependant, les *honneurs* qu'on rendait *en ce lieu* à *Diomède* ne pourraient-ils pas lui avoir fait donner le nom de Τίμαυος?....

CHAPITRE II.

Colonies à Métaponte et à Pises.

(An 1270 avant J. C.)

Selon la tradition suivie par Homère, Nestor retourna dans ses états; cependant, une autre opinion lui attribue la fondation de *Métaponte*. Mais il n'est guère vraisemblable que ce prince déjà très-avancé en âge à l'époque du siége de Troie, se soit mis à la tête d'*une colonie*, tandis que rien ne le forçait à quitter son pays; et le récit d'Homère me semble infiniment plus probable. Il est d'ailleurs facile de le concilier avec celui de Strabon (1); et en effet cet auteur dit que *Métaponte fut fondée par des Pyliens, qui avaient fait voile d'Ilion sous la conduite de Nestor*. Mais il ne dit pas que Nestor eût été lui-même le chef de cette colonie, Solin, qui confirme l'origine pylienne de *Métaponte* (2), ne parle point de Nestor; enfin Velléius Paterculus marque bien (3) que Nestor ne prit aucune part à cette expédition, puisqu'il dit que *les Pyliens, écartés par une tempête de*

(1) Strabo, lib. VI, p. 264, D. Πυλίων δὲ λέγεται κλίσμα, τῶν ἐξ Ἰλίου πλευσάντων μετὰ Νέστορος. *Add.* Eustath. *ad* Dionys. *Perie-ges*, v. 368.

(2) Solin. cap. II, p. 13.

(3) Velleius Paterculus. lib. I cap. X.

leur chef Nestor, fondèrent Métaponte. Le nom du *chef* de cette colonie manque dans le texte de Velléius, et je n'essaierai point, à l'exemple de tant de Critiques (1), de le rétablir. J'observerai seulement que la plupart de ces savans se sont trompés en attribuant cette colonie à *Epéus*, ou à *Métabus*. En effet, le premier de ces personnages commandait les *Phocéens* (2). Comment donc Velléius aurait-il pu lui donner pour chef Nestor, qui était roi des Pyliens? Quant à *Métabus*, la généalogie de ce personnage s'oppose, suivant la judicieuse observation de Runhkenius, à ce qu'on le fasse vivre à cette époque; et, si j'osais me citer moi-même, je crois avoir prouvé (3) que la *colonie éolienne* de Métabus ou de *Messapus* n'avait aucun rapport avec celle dont il s'agit ici, et qu'elle était beaucoup plus ancienne. Il est donc inutile de chercher à suppléer ici ce qui manque au texte de Velléius; cette recherche, féconde en erreurs pour tant d'hommes habiles, ne serait d'ailleurs que d'un médiocre secours à l'histoire, qui s'occupe plutôt des faits que des noms; et si je voulais montrer à quelle incertitude expose souvent cette dernière espèce d'érudition, je n'aurais qu'à rapporter les opinions confuses et contradictoires des savans que j'ai cités.

(1) *Vid.* Lipsium, *ad h. loc.*; Burman, Boëcler, Hudson, Popma, Vossium, Heinsium, *ibid*; Salmas. *ad* Solin. p. 65.

(2) Homer. *Iliad.* II, *Catal.* v. 25; et *ibid.* lib. XXIII, v. 670.

(3) *Deuxième partie*, tom. II, p. 53 et 69 *de cet ouvrage.*

Colonie des Phocéens à Métaponte.

Mais rien ne s'oppose à ce que nous reconnaissions l'établissement, postérieur ou simultané, d'une *colonie de Phocéens* à *Métaponte*, sous les ordres d'*Epéus*. Outre que cette colonie est attestée par Justin (1), les monumens qu'il allègue à l'appui de cette tradition, et qu'Aristote (2) rapporte également, rendent son existence peu douteuse. L'obscur Lycophron (3) parle aussi des *instrumens* consacrés par *Epéus* dans le temple de Minerve, qu'il appelle *Mydienne* (4), épithète que son prolixe commentateur ne se donne pas la peine d'expliquer. La seule différence qu'il y ait dans son récit, c'est qu'il place l'établissement d'Epéus à *Lagaria*, aux environs de *Siris* et du *Cylistarnus*. Mais le voisinage où cette ville de *Lagaria* était elle-même de *Métaponte*, achève de prouver la réalité de l'une et de l'autre colonie. La dernière est encore attestée par Strabon (5), et tout concourt à démontrer l'occupation successive des deux villes par les Phocéens que commandait Epéus. Je ne dois cependant pas dissimuler

(1) Justin. lib. xx, c. 2.

(2) Aristot. *Mirabil. Auscul.* p. 709. *Vid. not.* Runken. *ad* Velleium, p. 3.

(3) Lycophron. *Cassandr.* v. 950.

(4) *Id. ad* v. 930, et Schol. *fusè, ibid.*

(5) Strabo, lib. VI, p. 263, D. Λαγαρία φρούριον, Ἐπειὸς καὶ Φωκέων κλίσμα. S'il faut en croire Dictys de Crète (lib. I, c. 17.) cet Epéus commandait des troupes venues des îles Cyclades; mais tout se réunit contre cette opinion, et le silence d'Homère, et l'autorité de Pausanias qui compte ce prince parmi les descendans de Phocus (lib. II, c. 26.).

qu'une autre tradition, recueillie par Servius, donnait une direction différente à l'émigration d'Epéus; et cette tradition, revêtue du nom respectable de Caton, n'est pas de celles qu'on doive légèrement rejeter. Selon lui (1), *Epéus*, poussé avec ses compagnons sur les *côtes de l'Etrurie*, y fonda une ville à laquelle il donna le nom de *Pises*, de celui d'une ville du Péloponèse. Ce récit, dans lequel je supprime la circonstance mal à propos appliquée à cet établissement, de l'incendie des vaisseaux par les captives troyennes, ne laisse pas de renfermer en lui-même quelques difficultés. Et d'abord, on conçoit difficilement pourquoi le chef des *Phocéens* aurait donné à une cité bâtie par lui, le nom d'une ville de la *Pisatide*. Mais il est probable que le récit de Caton ne nous a pas été transmis en entier, et de là vient sans doute l'obscurité qui s'y trouve. Cette même ville de *Pises* reçut, selon le même Servius (2), *une colonie des Pyliens, sujets de Nestor*, que la tempête avait éloignés *de leur chef*, au retour de Troie; et Strabon rapporte aussi (3) cette tradition. Il ajoute *que ces Pyliens* ou *Piséates* étaient une division de ceux qui s'étaient à la même époque établis à Métaponte; et c'est à cette colonie de *Piséates* que fait allusion l'épithète

(1) Cato, *apud* Servium *ad* Virgil. *Eneid.* lib. x, v. 179.
(2) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. x, v. 179.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. v, p. 222, C.

l'*Alphæa* que Virgile donne à Pises (1), et la tradition rapportée dans l'*Itinéraire* de Rutilius. Il est donc impossible de douter de la réalité d'une *colonie de Pyliens* à *Pises* (2); et cela posé, il peut paraître assez singulier de retrouver, *dans une ville de l'Etrurie*, les *Phocéens* et les *Pyliens* qui s'étaient conjointement fixés *dans une ville du golfe de Tarente.*

Ce rapport, si je ne me trompe, doit servir à confirmer la réalité des deux colonies, par la conformité qu'il établit entre elles. Il peut encore contribuer à expliquer l'origine de *Pises.* En effet, il est probable que la colonie qui la fonda, composée de *Piséates* et de *Phocéens,* était partie de *Métaponte,* où se forma le premier établissement de ces peuples. Servius nous apprend (3) que dans le territoire où fut bâtie *Pises,* il avait existé autrefois une ville de *Phocida*, lumière précieuse qui dissipe les obscurités du récit de Caton. Il paraît donc que les deux peuples s'établirent séparément, les Phocéens à *Phocis*, les Piséates à *Pises;* la situation plus avantageuse de la dernière fit sans doute abandonner

(1) . . . . Alphææ ab origine Pisæ.
Virgil. *Eneid.* lib. x, v. 179.
Vid. et Plin. lib. III, c. 5; Solin. cap. II, p. 13; Rutilius, *in Itinerar.* lib. I, v. 573. L'auteur du *Pecoroné*, qui sans doute avait puisé aux mêmes sources, assure également (*Giornat.* XVII, *novell.* I.) que *Pise avait anciennement porté le nom d'Alfea.*

(2) Justin confirme l'*origine grecque de Pises;* mais il ne nomme pas ses *fondateurs* (lib. XX, c. I.).

(3) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. x, v. 179. C'est à tort qu'il ajoute : *quod nobis indicio est à Peloponeso originem id oppidum trahere.* La Phocide n'était point dans le Péloponèse.

l'autre et prévaloir le nom de *Pises*; et comme cette colonie fut en effet de très-peu de temps postérieure au siége de Troie, les auteurs l'auront prise pour un des établissemens fondés *immédiatement* au retour de cette guerre. C'est ainsi que nous croyons pouvoir expliquer les récits divers, et en apparence contradictoires, que nous avons rapportés; et si notre conjecture n'est pas entièrement conforme à la vérité, nous osons du moins nous flatter qu'elle ne paraîtra pas dénuée de fondement.

CHAPITRE III.

Colonies des Locriens en Afrique et en Italie.

(An 1270 avant J. C.)

La flotte des *Locriens* ayant été séparée par la tempête qui l'assaillit à la hauteur de *Mycone*, une des Cyclades, selon la narration d'Homère (1), ou du cap *Capharée*, selon les commentateurs de Virgile (2), une partie de ces Locriens fut poussée par des vents contraires jusque sur les côtes de la *Libye*. Virgile parle (3) de cette colonie; et Servius, qui paraît avoir

(1) Homer. *Odyss.* lib. IV, v. 499.
(2) Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 399.
(3) Locros Libyco ve habitantes littore. Virgil. *Eneid.* lib. XI, v. 265, et Servius, *suis ad eum loc.*

recueilli toutes les traditions des Anciens (1) à ce sujet, dit que, selon quelques auteurs, *ces Locriens habitèrent dans le voisinage des Syrtes*: que, selon d'autres, *ils passèrent dans les îles de Libye* (et par cette expression, *insulas in Libya inhærentes*, il désigne sans doute les *lieux habitables au milieu des déserts de sable* dont cette vaste région est couverte), *et y furent d'abord appelés Nisammones, puis Nasamones.* Suivant une tradition qui se rapproche beaucoup de celle-là, après avoir perdu leurs vaisseaux dans les Syrtes, ils pénétrèrent à travers les terres, dans le pays des *Nasamones*, où ils fondèrent une ville d'*Auréla*. Quelques-uns prétendaient aussi que les *mêmes Locriens* avaient occupé *une île* voisine du continent d'*Afrique*, et appelée *Cercina*. Ces traditions, quelque nombreuses qu'elles paraissent, n'étaient cependant pas encore les seules; et celle à laquelle Servius semble s'être attaché lui-même (2), portait que ces Locriens formèrent leur établissement dans la *Pentapole*, c'est-à-dire, dans la contrée où furent depuis bâties les *cinq villes* de la Cyrénaïque. Ce commentateur expliquant un autre passage de son auteur, parle encore (3)

(1) Tacite était du nombre des auteurs qui reconnaissaient aux *Nasamons* une *origine locrienne*. (*Vid. apud* Servium *ad Eneid.* lib. III, v. 399.

(2) *Vid.* Servium, *ad Eneid.* lib. XI. v. 265; et lib. III, v. 399.

(3) *Quin etiàm de Locris Ozoleis legitur, quòd delati Tinneiam ulteriùs accesserint, et civitatem condiderint, quæ nunc vocatur Uzalis.* SERVIUS, *loc. suprà cit.*

des *Locriens qui abordèrent à Tinneia dans l'Afrique, et, pénétrant plus avant, fondèrent une ville d'Uzalis.* Ces noms me paraissent altérés, et je crois qu'au lieu du premier, il faut lire *Tindium*, sur l'autorité d'Hellanicus cité par Etienne de Bysance (1); et *Azilis*, au lieu du second, d'après Hérodote (2) et Callimaque (3). Quoi qu'il en soit, si je n'ose garantir l'authenticité de ces traditions, il ne m'appartient pas non plus d'en récuser le témoignage. Les faits sur lesquels elles reposent sont tous dans l'ordre de la vraisemblance; et si leur multiplicité fait naître le doute et l'incertitude sur le *lieu précis* où se fixa cette colonie, d'un autre côté elle prouve la croyance dans laquelle étaient un grand nombre d'auteurs relativement à l'établissement des Locriens en Libye.

Ces *Locriens* étaient *Ozoles*, selon le même Servius (4). Ceux qui s'établirent en *Italie*, et y prirent le nom d'*Epizephyrii*, à cause du cap *Zéphyrium*, auprès duquel ils habitèrent, étaient *Naryciens* (5), c'est-à-dire, *Opuntiens*. Suivant le récit de Servius, ces *Locriens Epizéphyriens* auraient été séparés des *Ozoles*, dont nous venons d'indiquer l'émigration, par la même tempête où périt Ajax leur chef; mais

(1) Hellanic. *apud* Stephan. *v.* Τίνδιον.
(2) Herodot. lib. IV, c. 156.
(3) Callimach. *Hymn. ad Apollin.* v. 76 et sqq.
(4) Servius, *locis cit.*
(5) Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 399, et Servius, *ad hunc loc.*

selon une autre tradition qui nous a été conservée par Polybe, d'après Aristote (1), cette colonie était composée d'*esclaves* qui, ayant eu un commerce adultère avec leurs maîtresses, pendant la longue absence des guerriers Locriens, et craignant l'indignation de leurs maîtres, qu'ils avaient si cruellement offensés, s'échappèrent avec les complices de leur crime, et allèrent fonder une ville de *Locres* sur le promontoire *Zéphyrium*. Cette même histoire est racontée par Denys le Périégète (2), et son commentateur y ajoute quelques détails (3); enfin Polybe adopte le récit d'Aristote, qu'il assure (4) être conforme à la tradition des Locriens eux-mêmes; et il allègue à l'appui une institution établie chez ce peuple de temps immémorial, savoir, que *la noblesse venait des femmes, et se perpétuait par elles*. On ne peut douter que Virgile n'eût suivi l'une ou l'autre de ces opinions, puisqu'il nous représente les *Locriens Naryciens* établis en Italie, immédiatement après *la chute de Troie* (5); et de nouvelles probabilités viennent encore à l'appui de ces témoignages.

Les Locriens Epizéphyriens regardaient Ajax, fils d'Oïlée, chef des *Opuntiens* au siége de Troie, comme leur fondateur (6); et c'est de

(1) Aristot. *apud* Polyb. lib. XII, *in Excerpt.* tom. III, p. 328.
(2) Dionys. *Periég.* v. 364 et sqq.
(3) Eustath. *ibid.* tom. IV, p. 65.
(4) *Vid. Eclog.* lib. XII, tom. III, p. 327.
(5) Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 399: Hîc et *Narycii* posuerunt mœnia *Locri*.
(6) Pausan. lib. III, c. 19; Conon *narrat.* XVIII.

cette opinion nationale qu'était dérivé l'usage singulier dont plusieurs auteurs font foi, de laisser dans leurs rangs *une place vide*, qu'ils croyaient occupée par ce héros. Une pareille opinion ne prouve-t-elle pas celle où était ce peuple, que son établissement remontait au temps de la guerre de Troie, et que leurs ancêtres avaient été les compagnons d'Ajax? Etienne de Bysance prétend (1) que les îles *Banaurides*, situées dans la mer Tyrrhénienne, avaient été peuplées par des *Locriens*, dont le chef *Banaïsus* était fils d'Ajax. Peut-on méconnaître à ces traits l'établissement à *Zephyrium* des Locriens conduits par un fils d'Ajax, dont un détachement se serait dirigé vers les îles nommées par Etienne de Byzance?

Enfin, les contradictions qui règnent dans les récits des auteurs qui ont parlé de la fondation de Locres, achèvent de démontrer à nos yeux l'existence de cette colonie, contemporaine de la chute de Troie. Strabon soutient (2) que *Locres* dut son origine à des *Locriens Ozoles*, et blâme Ephore de l'avoir attribuée à des *Opuntiens*. Scymnus de Chio rapporte (3) les deux opinions, et paraît pencher vers celle d'Ephore. Timée, dont le sentiment nous a été transmis

(1) Stephan. Bys. *v.* Βαναυρίδες. Solin (cap. II, p. 13.) confirme la tradition qui attribue aux *Locriens Naryciens* la fondation de *Locres Epizéphyrienne*.

(2) Strabo, lib. VI, p. 259.

(3) Scymn. Ch. v. 315, *apud* Hudson, tom. II, p. 18, 19.

par Polybe (1), qui se hâte un peu trop de le condamner, assurait que *Locres devait sa naissance à des citoyens de condition libre;* et l'inscription ou *traité* allégué par cet auteur, faisait foi d'une alliance solennellement jurée entre la colonie et la métropole grecque; ce qui détruit nécessairement l'opinion de l'origine servile des Locriens Epizéphyriens. Que devons-nous conclure de ces contrariétés? qu'il y eut à *Locres* deux colonies: la première de *Locriens Opuntiens,* et c'est celle qui suivit immédiatement la *chute de Troie,* dont parlent la plupart des auteurs que j'ai cités jusqu'ici, et que sans doute Ephore avait en vue; l'autre, de *Locriens Ozoles,* d'une date beaucoup plus moderne, et c'est celle que connaissaient Timée et Strabon. Au moyen de cette explication, on concilie aisément tous les Anciens, et on évite la fâcheuse alternative de rejeter l'une ou l'autre de ces colonies, attestées chacune par des autorités respectables.

C'est sans doute à la même époque que nous devons rapporter un établissement des *Phéaciens* de Corcyre à *Locres.* Le chef de ces Phéaciens était Locrus, frère d'*Alcinoüs,* selon Conon (2). Mais quoiqu'un habile antiquaire (3) ait trouvé

(1) Timæus, lib. IX, *apud.* Polyb. lib. XII, *in excerpt.* tom. III, p. 38.

(2) Conon. *narrat.* III.

(3) Frederic Neuman. *Num. Popul. inedit.* tom. I, p. 32, *Tabul.* II; *vid. Not.* Canne *ad* Conon. p. 75; Heyn. *Opuscul.* tom. II, p. 49, 52.

dans les médailles de *Locres*, qui représentent la *Pallas* et le *Pégase*, types ordinaires à celles de *Corinthe*, dont Corcyre était une colonie, la confirmation de cette origine uniquement fondée sur le témoignage de Conon, j'avouerai que je ne puis accorder ma confiance à de semblables traditions, surtout en réfléchissant que cette *colonie de Corcyre*, qu'on suppose avoir porté à Locres les types de Corinthe, dut être, par son chef, contemporaine de la prise de Troie, et que l'*origine corinthienne* des Corcyréens ne remonte pas au-delà des premières olympiades.

CHAPITRE IV.

Colonie de Philoctète en Italie.

(An 1270 avant J. C.)

Nous ignorons la véritable cause de l'émigration de Philoctète. Strabon dit (1) qu'à son retour de Troie il fut chassé de *Mélibée*, sa ville natale, par des factieux. Le scholiaste de Thucydide (2) prétend au contraire que ce prince, affligé d'une maladie honteuse, prit le parti de se bannir. Enfin le scholiaste de Lycophron

(1) Strabon. *Geograph.* lib. VI, p. 254, B.

(2) Schol. Thucydid. *ad* lib. I, c. 12.

suit une autre tradition (1), selon laquelle Philoctète fit voile en partant de Troie, avec plusieurs chefs, jusqu'à la hauteur du cap *Mimas*; là, ses vaisseaux ayant été séparés de la flotte par un coup de vent, il fut poussé sur les côtes de l'Italie. Quoi qu'il en soit, les auteurs s'accordent du moins sur le lieu où il établit sa colonie. Strabon lui attribue (2) la fondation de *Petilia* et de *Crimisa*. Lycophron ne nomme que *Crimisa* (3); mais Virgile, et les auteurs dont Servius a recueilli les témoignages dans son *commentaire* (4), nomment également *Pétilia*, et l'on peut joindre à ces autorités celle de Solin (5).

Outre ces deux cités, Philoctète bâtit encore *Malaca*, ville située à 120 stades de Crotone, selon Aristote (6), et qui paraît être la même que celle de *Macalla*, dont parle Etienne de Bysance (7), et dont il rapporte également la fondation à ce prince. L'origine du nom de cette ville vint d'une maladie qu'y essuya Philoctète, selon le même auteur. D'après cette étymologie, dont la fidélité nous est cependant suspecte, il nous semble que le nom de *Malaca* donné par Aristote, est préférable à la leçon d'Etienne de Bysance, quoique Berckler

(1) Schol. Lycophron. *ad* v. 909.
(2) Strabo, lib. VI, p. 254, B.
(3) Lycophro, v. 909 et sqq.
(4) Virgil. *Eneid.* lib. III, v 402; et Servius *ad h. loc*
(5) Solin. cap. II, p. 13.
(6) Aristot. *Mirabil. Auscult.* c. 115.
(7) Stephan. Bys. *v.* Μάκαλλα. ἀπὸ τοῦ μαλαχισθῆναι ἐν αὐτῇ Φιλοκτήτην.

et Holstein en aient jugé autrement. Si l'autorité d'Aristote ne suffit pas pour le prouver, j'y ajouterai celle du scholiaste de Thucydide (1), qui, attribuant comme nous l'avons vu plus haut, et comme le confirme Servius (2), l'émigration de Philoctète à *une maladie honteuse*, dit qu'il fonda *Malachia* en Italie, en mémoire de *cette maladie*, dont il avait été heureusement délivré. Au reste, Aristote assure que cette ville, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, fut fondée par Philoctète, et le scholiaste de Lycophron (3) confirme cette origine, lorsqu'il dit que *ce prince avait à Macalla un temple et un tombeau.*

Justin attribue (4) une autre colonie à Philoctète, celle de *Thurium*, ou plutôt de *Sybaris*; et il allègue à l'appui de cette tradition les *flèches* d'Hercule consacrées par ce héros dans le *temple d'Apollon*. L'auteur du *Grand Etymologique* (5) confirme cette opinion, quoiqu'il ne nomme pas la ville, et dise seulement que Philoctète, après son arrivée en Italie, déposa son arc dans un temple élevé à *Apollon Alèen*. Cependant Silius Italicus dit (6), en parlant de *Pétilie*, qu'elle s'enorgueillissait de conserver

(1) Schol. Thucyd. lib. I, c. 12.

(2) Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 402. Il est possible que cette ville, appelée d'abord *Malacha*, se soit ensuite nommée *Macala*. De semblables transpositions ne sont pas rares.

(3) Scholiast. Lycoph. *ad v.* 927.

(4) Justin. lib. XX, c. 2.

(5) *Magn. Etymolog.* v. Ἀλαίος.

(6) Silius Italic. *de Bell. Punic.* lib. XII, v. 433.

les *flèches et le carquois d'Hercule*; et j'avoue que cette dernière opinion, plus conforme aux récits des auteurs, me semble aussi plus vraisemblable.

Colonies Ionienne, Rhodienne, Troyenne.

L'établissement de Philoctète ne se fit pas sans obstacle. Quelque temps avant son arrivée, et même avant la prise de Troie, des *Ioniens de Pellène* étaient venus se fixer dans cette région de l'Italie. Immédiatement après la ruine d'Ilion, des *Rhodiens* en prirent aussi possession (1). La guerre s'éleva entre les deux peuples, et Philoctète ayant joint ses armes à celles des Rhodiens, périt dans un combat. Telle est la narration abrégée du scholiaste de Lycophron (2); et si nous la rapprochons d'un autre passage de ce poète, elle pourra servir à jeter quelque jour sur cet endroit, un des plus obscurs de son mystérieux poëme. Dans cette dernière tradition (3), des *Troyens* échappés à la ruine de leur patrie viennent s'établir sur les rives du *Siris*, et y fondent une ville entièrement semblable à Troie, qu'ils appelèrent d'abord *Poliéum*, ensuite *Siris*, et qui prit enfin le nom d'*Héracléum*. Cette colonie troyenne sur le Siris est également attestée par Strabon (4), au témoi-

(1) Lycophron. v. 920; Schol. *ejusd. ad* v. 909.
(2) Schol. *ejusd. ad* v. 920, 921.
(3) Lycophron. v. 976 et 982; et Schol. *ad hunc locum.*
(4) Strabo, lib. VI, p. 264, A.

gnage duquel on peut joindre celui d'Athénée (1). Jusque-là, le récit de Lycophron est conforme à la vraisemblance et à la tradition historique; mais il ajoute que ces Troyens, unis avec des Achéens, massacrèrent les Ioniens en présence de la déesse Minerve (2), *qui détourna les yeux avec horreur;* et Strabon prétend, au contraire, que *les Ioniens qui prirent la fuite lors de l'agrandissement des princes de Lydie, massacrèrent les descendans de ces Troyens au pied même de la statue de Minerve.* Il est certain que ces deux faits ne sauraient se concilier ni pour les circonstances ni pour l'époque, puisque dans le récit de Strabon les Ioniens sont les auteurs, et non les victimes de l'attentat, et que la date de cet événement est environ de la cinquantième olympiade. Mais il est probable que deux colonies d'Ioniens s'étant successivement établies en cette région, chacun des deux auteurs aura appliqué à chacune d'elles le fait qui ne pouvait convenir, d'après toutes les circonstances, qu'à la première de ces colonies. Les noms d'*Iaones* que Lycophron donne aux Ioniens (3), et de *Xuthide* à Minerve, prou-

(1) Athén. lib. XII, p. 523, C.

(2) Lycophron donne ici à Minerve l'épithète de Ξυθίδος, parce qu'elle était la divinité particulière des *Ioniens issus de Xuthus.* On pourra consulter une note de M. Heyne dans ses *Opuscules académiques* (tom. II, p. 236 et suiv.). Je m'éloigne beaucoup du sentiment de cet habile critique; mais je ne l'ai fait qu'après le plus mûr examen, et c'est à nos lecteurs à prononcer entre nous.

(3) M. Heyne prétend que le nom d'Ihones est employé docte ment au lieu de celui de Chones :

vent qu'il s'agit d'une ancienne colonie, telle que celle des Ioniens de *Pellène*; et c'est faute d'avoir fait attention à cette colonie, que les Critiques, adoptant sans examen la narration de Strabon, ont rejeté celle de Lycophron. La guerre que nous avons indiquée plus haut, entre les *Ioniens de Pellène* et les *Rhodiens* soutenus des armes de Philoctète, explique d'ailleurs aisément toutes les circonstances du massacre dont parlent les deux auteurs (1).

Il paraît qu'après la défaite des Ioniens, les trois peuples qui avaient concouru à leur des-

---

Agitur de primis incolis, quos paulò post appellat Ἀχαιούς votari nomine, quod doctè posuisse videtur pro Chonibus. Assurément, ce n'a pu être là l'intention du poète, et le respect dû à M. Heyne me force à supprimer la réflexion que ferait naître, de la part d'un autre, une si étrange supposition.

(1) Il est vrai que l'interprétation du scholiaste, qui explique par *Crotoniates* le nom d'*Achéens* que donne Lycophron aux Grecs nouvellement établis, n'est propre qu'à créer des difficultés; mais le grossier anachronisme qu'elle renferme fait qu'elle se détruit elle-même; et ce commentateur commet une semblable erreur, lorsque, dans le même passage, il interprète par *Athéniens* les *Ioniens* dont il est ici question, ne pensant plus à ces *Ioniens de Pellène*, dont il nous a lui-même appris l'existence quelques lignes plus haut. Nous ne devons donc voir dans ce récit de Lycophron que le développement de la guerre dont nous avons parlé sur la foi de son scholiaste; et par ces Achéens, il faut certainement entendre les *Rhodiens*, qui étaient issus d'une *colonie achéenne*; et les *sujets de Philoctète*, qui provenaient également des *Achéens*. L'intérêt commun de ces peuples, joint aux rapports naturels d'une même origine, dut les porter à s'unir contre les *Ioniens*, qui, maîtres du lieu qu'ils venaient occuper, leur en disputèrent la conquête. Cette guerre à laquelle, ainsi que le dit Lycophron, prirent aussi part les Troyens nouvellement arrivés, eut sans doute ses chances et ses vicissitudes, puisque Philoctète y périt; et elle ne se termina que par l'extinction totale des Ioniens. Cette explication, fondée sur la comparaison des deux récits de Lycophron et de son scholiaste, me semble lever entièrement les difficultés qu'ils présentaient séparément, et n'excluant pas d'ailleurs l'établissement postérieur d'une colonie Ionienne, celle dont parle Strabon, nous osons croire qu'elle paraîtra préférable à celle qu'a donnée M. Heyne.

truction se partagèrent le territoire des vaincus. Les sujets de Philoctète, satisfaits d'avoir assuré leur repos, après la perte de leur souverain, ne songèrent qu'à se maintenir dans les places qu'ils avaient fondées aux environs. Les Troyens demeurèrent maîtres de la Siritide, où ils avaient, comme nous l'avons vu, une ville de *Poliéum*. Quant aux Rhodiens, je suppose qu'ils s'établirent dans le territoire où fut depuis bâtie *Sybaris* (1). En effet, Strabon assure (2) que, selon quelques traditions, des *Rhodiens* avaient habité aux environs de *Sybaris*, dans le pays des *Chônes*. Ailleurs (3), il dit encore que des Rhodiens occupèrent la *Siritide* et le territoire de Sybaris, passage important qui confirme la conjecture que nous avons développée. Une autre autorité vient encore à l'appui de celle de Strabon et du scholiaste de Lycophron; c'est celle d'Aristote, qui parle (4) des Rhodiens poussés, avec leur

(1) L'aventure si connue des *captives Troyennes*, qui brûlèrent les vaisseaux des Grecs pour les forcer à ne point retourner dans leur patrie, est racontée par une foule d'écrivains, et entr'autres par Apollodore et Plutarque (*apud* Schol. Lycophr. v. 1075; et *Quæst. rom.* tom. II, c. 2.); mais la scène de cet événement varie suivant le système adopté par chaque auteur. Cependant le scholiaste de Lycophron paraît, avec le plus de vraisemblance, la mettre aux environs de *Sybaris* (*loc. cit*), et alors il faut croire que les Grecs dont il parle en cette occasion sont les Rhodiens de Strabon. Etienne de Byzance confirme ce récit, lorsqu'il dit qu'*un lieu du territoire de Sybaris portait le nom de Setœum, de celui d'une des captives, qui avait conseillé de brûler en cet endroit les vaisseaux des Grecs* (Stephan. Bysant. *v.* Σηταῖον). Strabon, qui place ce fait sur les *bords du Neæthus*, dans le territoire de Crotone (l. VI, p. 262, B.), donne aux Grecs qui s'y établirent le nom d'*Achéens;* ce qui prouve que les colonies des Rhodiens s'étendirent jusque là. (*Vid. et Magn. Etymolog. v.* Ναυαίθος.

(2) Strabo, lib. XIV, p. 654, D.

(3) *Id.* lib. VI, p. 264, C.

(4) Aristot. *in Admirab. Aus-*

chef Tlépolème, vers les mêmes lieux où Philoctète cherchait à former un établissement; de l'alliance conclue entre les deux peuples, et de la bataille qu'ils livrèrent en commun aux habitans du pays. Cette alliance sert aussi à expliquer la tradition rapportée par Justin (1), qui attribuait à Philoctète la fondation de *Thurium*. En effet, comme les Rhodiens avaient originairement peuplé ce territoire, il est probable, vu l'étroite union qui existait entre les deux peuples, que des sujets de Philoctète prirent part à cet établissement.

Ces colonies ne furent pas les seules que les *Rhodiens* formèrent à cette époque en Italie. Etienne de Bysance leur attribue (2) l'origine de *Parthénopé*, dans le pays des *Opiques;* et Strabon (3) celle d'une ville d'*Elpia*, dans le pays des *Dauniens*, qu'ils fondèrent en commun avec les *habitans de Cos*. Etienne de Bysance fait aussi mention de cette ville, dont il assigne également la fondation aux *Rhodiens* (4). S'il en faut croire Vitruve (5), un *Rhodien*, nommé *Elpias*, bâtit la ville de *Salapia*, dont une autre tradition rapportait l'origine à Diomède. Ces deux récits peuvent aisément se con-

---

cult. v. 115. Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ce passage d'Aristote confirme le premier récit du scholiaste.

(1) Justin. lib. xx, c. 1.

(2) Stephan. Bys. *v.* Παρθενόπη.

(3) Strabo, lib. xiv, p. 654, C.

(4) Stephan. Bys. *v.* Ἐλπία.

(5) Vitruv. lib. 1, c. 4. Voyez sur ce passage de Vitruve la correction de Meursius (*in Rhod.* l. 1, c. 18.), correction que je crois au moins très-superflue.

cilier, et l'union qui paraît avoir existé entre les colonies grecques de cette époque, nous autorise à croire qu'une partie des Rhodiens qui venaient de fonder *Elpia* dans la Daunie, et qui lui avaient donné le nom de leur chef, s'établit aussi à *Salapia* conjointement avec les sujets de Diomède. Une ville de *Rhodes* (1), située dans le voisinage de cette dernière ville, et dont le nom seul suffirait pour prouver son *origine rhodienne*, dut sans doute son existence à la même émigration. Strabon assure qu'elle était *ville grecque* (2), et l'on sait qu'elle devint la patrie du poète Ennius.

CHAPITRE V.

Colonies des Crétois en Italie.

Tous les malheurs qui avaient séparément accablé les Grecs dans leur retour de Troie, semblent s'être réunis sur la tête d'Idoménée. Accueilli dans sa traversée d'une violente tempête, il crut obtenir le salut de ses compagnons en promettant aux Dieux de leur sacrifier la première personne qui s'offrirait à ses yeux (3).

(1) Strabon (lib. VI, p. 282.) l'appelle *Rhodæ*; Ptolémée (lib. III, c. 1, p. 67.) *Rudiæ*, et Étienne (*v.* Ῥόδιαι) *Rhodæ*, qui est sans doute la meilleure leçon. (*Vide not. ad Stephan.* p. 654.).

(2) Strabo, lib. VI, p. 281, *fin. ultimâ.*

(3) *Confér.* Servium *ad Æneid.* lib. III, v. 121; *ibid.* lib. XI, v. 264.

Son vœu sacrilége fut cruellement puni, et ce fut son fils qui le premier parut en sa présence. Forcé de devenir parjure ou parricide, il paraît que ce père infortuné prit le parti de s'expatrier. Quelle que soit la vérité de cette tradition, il est certain qu'au retour d'Idoménée, la Crète fut en proie à toutes les horreurs d'une guerre civile (1). Un prince, que le roi avait recueilli dans sa cour, et auquel il avait laissé en partant la garde de son palais et l'administration de ses états, s'armant des bienfaits de son protecteur, pour séduire sa femme et corrompre ses sujets, entreprit à son retour de lui disputer la possession du trône. *Dix* des plus florissantes villes de Crète furent ruinées dans cette guerre, et la peste et la famine, suite trop ordinaire de ces sortes de calamités (2), achevèrent de désoler cette malheureuse contrée.

L'issue de la guerre ne fut pas favorable au prince légitime, et Idoménée, recueillant sur ses vaisseaux les débris des *Lyctiens* et des autres habitans dont les villes avaient péri, résolut d'aller fonder au loin un nouvel établissement. La narration de Varron (3), telle qu'elle nous a été conservée par Probus, est plus circonstanciée, et attribue aux *Magnètes* l'expul-

(1) *Vid. fusè* Scholiast. Lycophr. *ad* v. 389; *id. ad* v. 1211 et sqq.; *Confer.* Strabon. lib. x, p. 479; Scholiast. Homer. *ad Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 156.

(2) *Confer.* Servium *loc. cit.*; Herodot. lib. VII, c. 171; Stephan. Bysant. *v.* Βιττυος.

(3) Varro, *apud* Probum, *ad* Virgil. *Eclog.* VI, v. 45.

sion d'Idoménée. Varron ajoute que, forcé de fuir, ce prince passa dans l'*Illyrie* où il reçut du secours; et que s'y étant associé quelques *Locriens* exilés, que la conformité de leur sort attacha à sa fortune, il débarqua en Italie, établit ses compagnons à *Locres*, et fonda aux environs plusieurs villes, telles qu'*Ayria*, et *Castrum Minervæ*. Il y a sans doute plus d'une difficulté à concilier ce récit avec ceux des auteurs que nous avons cités, et surtout avec les traditions concernant la fondation de *Locres*; mais peut-être que le texte de Varron a souffert quelque altération sous la plume d'un grammairien ignorant. Au reste, il en résulte toujours que l'établissement des *Locriens* sur le cap *Zéphyrium*, et celui d'Idoménée dans la *Messapie*, furent contemporains et s'effectuèrent de concert; conclusion qui ne choque en rien la vraisemblance ni la tradition.

C'est à cette émigration que nous devons rapporter l'existence de plusieurs villes crétoises situées dans l'ancienne *Iapygie*, contrée sur laquelle les Crétois avaient en quelque sorte acquis des droits de souveraineté, depuis les établissemens qu'ils y avaient formés au temps de Minos. La principale de ces colonies fut *Salente*, dont Strabon (1) et Solin (2) attribuaient la fondation à des *Crétois*, que le dernier ap-

(1) Strabo, lib. VI, p. 281, B. (2) Solin. cap. II, p. 13.

pelle *Lyctiens;* et Virgile fait aussi allusion à cet établissement (1). Salente devint à son tour mère de plusieurs colonies, dans le nombre desquelles on peut mettre *Lupiæ*, ville dont Pausanias atteste l'origine grecque (2), et dont la position entre Brundusium et Hydrunte indiquerait seule qu'elle était colonie crétoise. Mais un passage de Jules Capitolin (3) achève de prouver la vérité de cette origine. En effet, en détaillant la généalogie de Marc Antonin, il le fait descendre de *Malennius, roi de Salente, et fondateur de Lupiæ.* Que cette généalogie soit vraie ou non, c'est ce qui nous importe fort peu; mais la tradition qui attribue la fondation de Lupiæ à un roi de Salente, n'en est pas moins précieuse et moins digne de foi, surtout après les probabilités que nous avons alléguées.

Castrum Minervæ fut aussi dans l'origine une colonie crétoise; c'est ce que prouve le récit de Varron (4) que nous avons cité plus haut; et Servius confirme (5) ce témoignage. D'ailleurs, Strabon la place (6) dans le territoire de Salente; et comme elle existait déjà au temps du passage d'Enée en Italie, puisque ce héros y aborda, selon Denys d'Halicarnasse (7), on

(1) Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 400; et Servius *ad h. loc.*

(2) Pausanias, lib. VI, p. 379, ed. Sylb. Strabo, lib. VI, p. 282, A.

(3) *Scriptor. hist. August. in M. Antonin.* p. 40, edit. Ald. ann. 1519.

(4) Varro, *apud* Probum *ad* Virgil. *Eclog.* VI, v. 45.

(5) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 531.

(6) Strabo, lib. VI, p. 281.

(7) Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 531; Dionys. Halicarnass. lib. I, c. 51.

ne peut rapporter sa fondation qu'à Idoménée. *Callipolis* est encore une ville de la même région, à laquelle il faut reconnaître une origine crétoise. En effet, Pomponius Méla l'appelle (1) *ville grecque*, et Cluvier a fort bien démontré que le mot de *Senonum*, par lequel Pline désigne (2) le peuple auquel cette ville appartenait, est mis par corruption au lieu de celui de *Salentinorum*. Enfin, la ville d'*Hydruntum*, située à peu de distance de Salente, fut sans doute fondée à la même époque et par la même colonie; car Etienne de Bysance (3) dit qu'elle dut son origine à des *Crétois*, que la sécheresse et la famine avaient forcés de s'expatrier; et par ces paroles, il désigne clairement les fléaux décrits par Hérodote (4) et par Servius (5), qui, selon ces auteurs, éclatèrent immédiatement après le retour d'Idoménée. Une partie de ces mêmes Crétois alla fonder, conformément aux ordres d'un oracle, la ville de *Vienne* dans la Gaule. Il est vrai que l'étymologie alléguée à l'appui de cette tradition par Etienne de Bysance (6), ne nous paraît guère probable. Mais comme au témoignage du même auteur, il y avait une ville de *Vienne* en Crète, il est vraisemblable que ce fut de là que partirent les fondateurs de celle de la Gaule.

(1) Pompon. Mela, lib. II, c. 4.
(2) Plin. lib. III, c. 11.
(3) Stephan. Bys. *v.* Βίεννος.
(4) Herodot. lib. VII, c. 171.
(5) Servius *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 121.
(6) Stephan. Bys. *v.* Βίεννος.

Au reste, il paraît que cette colonie ne se borna pas à fonder des villes nouvelles. Elle se répandit aussi dans celles que les Crétois avaient précédemment bâties; c'est ce que confirme, du moins à l'égard d'*Hyria*, le passage de Varron (1) que nous avons cité; et comme *Brundusium* reçut à l'époque de la chute de Troie une colonie grecque qu'Isidore (2) assure avoir été composée des Etoliens, sujets de Diomède, il est probable que quelques-uns de ces nouveaux Crétois s'y établirent conjointement avec eux et les anciens habitans. Ils s'étendirent jusqu'au territoire de *Tarente*, qu'ils occupaient encore lorsque les Lacédémoniens y envoyèrent une colonie (3); et cela nous prouve que toute cette partie de l'Italie, connue anciennement sous le nom d'*Iapygie*, fut possédée par les Crétois.

---

(1) Varro, *apud* Probum, *ad* Virgil. *Eclog.* VI, v. 45.

(2) *Origin.* lib. XIV, c. 4.

(3) Strabo, lib. VI, p. 279, A. Servius dit qu'Idoménée finit ses jours à *Claros*, en Asie Mineure (*ad Eneid.* lib. III, v. 400.). Cette seconde émigration, dont je n'ai trouvé ailleurs aucune trace, arriva sans doute, si effectivement elle a eu lieu, à la suite de quelque nouvelle révolution.

CHAPITRE VI.

Colonies fondées par Ulysse en Italie.

Je n'entreprendrai point d'examiner ici les fables débitées sur les longs voyages et les aventures d'Ulysse en Italie, sur l'union de ce héros avec Circé, et sur le fruit de ce mariage. Cette matière, objet de tant de discussions parmi les Anciens et les modernes, est étrangère à mon sujet. Je me bornerai à rassembler les monumens qui attestent le séjour d'Ulysse dans une contrée, où Strabon nous assure (1) que les colonies des *Hellènes* suivirent immédiatement la prise de Troie; et, rattachant ces témoignages aux traditions recueillies par les auteurs, je tâcherai d'indiquer les colonies issues de cet établissement.

A moins qu'on ne soit décidé à rejeter tout ce qui porte un caractère mythologique, je ne vois pas qu'on puisse nier le séjour d'Ulysse sur la côte occidentale de l'Italie; et quelque fabuleuses qu'on suppose les traditions qui le rapportent, il me paraît impossible de refuser de même l'autorité des monumens qui en font foi. Ces monumens étaient répandus sur toute

(1) Strabo, lib. VI, p. 253.

la côte, depuis *Prœneste*, dont le fondateur étoit un *petit-fils d'Ulysse*, selon Zénodote de Trézène (1), jusqu'à l'*isthme scylacien* (2); et c'est un grave écrivain, c'est Strabon qui les a recueillis. Cet auteur, que l'on n'accusera pas sans doute d'accorder trop légèrement sa confiance à des traditions mensongères, cite (3) un autel consacré à Minerve dans la ville de *Circé*, où l'on montrait un vase qu'on prétendait y avoir été laissé par Ulysse. Ailleurs (4), il assure que, selon l'opinion établie de temps immémorial dans le pays, la ville de *Baïes* avait reçu son nom de *Baïus*, un des compagnons d'Ulysse. Cette opinion est également attestée par Silius Italicus (5), qui désigne la même ville par les mots de: *Sedes Ithacesia*; et ailleurs (6) ce poète dit qu'*elle reçut son nom d'un guerrier de la flotte Dulichienne*. Servius rapporte la même tradition, et ajoute (7) que ce compagnon d'Ulysse avait son tombeau à *Baïes*. Il est vrai que, dans un autre endroit (8), il allègue sur la foi de Postuimus et de Lutatius, écrivains latins, une autre étymologie, selon laquelle *Baïes*, originairement appelée *Boïæ*, aurait reçu

(1) Zenodot. *apud* Solin. cap. II, p. 13, edit Salmas.

(2) Silius Italic. lib. VII, v. 692; lib. VI, v. 389.

(3) Strabo, lib. V, p. 232, D.

(4) *Idem*, *ibid.* p. 245, C.

(5) Silius Italicus, lib. VIII, v. 538.

(6) .... Comitemque dedisse
Dulichiæ puppis stagno sua nomina.
SILIUS ITALICUS, lib. XII, v. 115.

(7) Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 441. Quelques traditions attribuaient à Ulysse la fondation de *Scylacium*.

(8) Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 535.

ce nom de la nourrice d'*Euximus*, guerrier de la suite d'Enée; mais, outre que ces auteurs justement suspects d'infidélité paraissent avoir détourné le sens des traditions nationales en l'honneur de l'expédition d'Enée, dont ils avaient écrit l'*histoire*, leur sentiment est combattu par celui du docte Varron (1), qui faisait dériver le nom de *Baïes* de celui de *Baïus*, un des compagnons d'Ulysse. Les fables mêmes dont ce lieu était le théâtre, puisque la tradition mythologique (2) y plaçait la fameuse *Nécyomancie* d'Homère, ne prouvent-elles pas en faveur du séjour d'une colonie d'Ithaque, qui, conduite en cette région par Ulysse ou par un prince de sa famille, y aurait porté la connaissance du nom et des aventures d'Ulysse?

En face de l'île de *Caprée* était le cap de Minerve, Τὸ Ἀθηναῖον (3), dont le nom attestait le culte de Minerve, qui sans doute y avait été porté par cette colonie. Aussi voyait-on sur ce promontoire un temple dédié à Minerve, dont la fondation était attribuée à Ulysse. Près de *Laüs*, sur le golfe de même nom, était le monument héroïque de *Dracon*, [illegible] des compagnons d'*Ulysse* (4); et ce mon[illegible] puissait, à ce qu'il paraît, d'une cert[illegible] rencontrée puisque son nom se trouve [illegible] vers

(1) Varro, *apud* Servium, *ad Eneid.* lib. IX, v. 710.
(2) Strabo, lib. V, p. 244. B.
(3) Str[illegible]
(4) Str[illegible]

d'un oracle qui ont été recueillis par Strabon. Enfin, dans le voisinage de *Tempsa*, était un autre monument héroïque entouré d'une haie d'olivier sauvage, et élevé à *Polites*, autre compagnon d'Ulysse (1), qui avait été tué en trahison par les barbares du lieu, et à la vengeance duquel la superstition avait attribué des fléaux dont ces peuples ne furent délivrés qu'en lui payant un tribut.

Je n'ai point voulu faire usage des témoignages que m'offrent en foule les écrivains mythologiques. Mais à ces monumens, allégués par le grave Strabon, je puis joindre l'autorité d'un historien respectable, de Théopompe, cité par le scholiaste de Lycophron (2), et de Lycophron lui-même, qui assurent qu'Ulysse ne mourut point dans ses états; mais qu'*à son retour de Troie et de ses longs voyages, ayant appris la mauvaise conduite de sa Pénélope* (3), *il prit le parti de s'expatrier, et alla s'établir sur la côte de la Tyrrhénie, où il fonda une ville de Gor-*

(1) Strabo, lib. VI, p. 255, D.

(2) Lycophron. *Cassand.* v. 808; et scholiast. *ibid.*

(3) Qu'on ne s'imagine pas que Théopompe diffamait à tort la mémoire de Pénélope. Il est certain que cette belle reine ne se montra pas aussi fidèle à la foi conjugale qu'Homère s'est plu à la représenter. Pausanias rapporte (lib. VIII, p. 245, edit. Sylburg.) une tradition, selon laquelle Ulysse la chassa de son palais et de son lit, pour avoir attiré volontairement auprès d'elle cette foule d'amans dont elle était si vaine. Elle se retira à Sparte, et ensuite dans les environs de Mantinée, où son tombeau se voyait encore du temps de Pausanias. Cependant, grâces aux fictions enchanteresses d'Homère, le nom de *Pénélope* est devenu en quelque sorte synonyme de celui de la *chasteté* même; elle a continué d'être citée comme un modèle accompli de pudeur; et voilà comme les réputations s'établissent!

tynæa. Un ancien poète, auteur d'une *Télégoniade* (1), parlait également de l'exil d'Ulysse; mais il le faisait passer dans la *Thesprotie*, et la suite des aventures qu'il lui prête est étrangère à la question qui nous occupe. Si la conjecture que nous avons proposée sur le véritable motif des voyages d'Ulysse dans les mers de la Sicile et de l'Italie, est jugée admissible, ne peut-on regarder les monumens et les traditions que nous avons rapportées, comme l'ouvrage des établissemens formés par Ulysse dans le cours de ces voyages? Cette seconde conjecture, qui dérive naturellement de la première, nous semble d'ailleurs confirmée par ce que racontent quelques auteurs, du séjour d'une *colonie de Téléboëns dans l'île de Caprée.* Virgile, qu'il me suffira de citer (2), ajoute de plus que *Télon*, le chef de cette colonie, vivait à une époque peu éloignée du siége de Troie; et cette date se concilie bien avec nos idées relativement aux établissemens formés par Ulysse. Tacite, qui nous a donné (3) une description fidèle de l'île de Caprée, au temps où elle servit de repaire à l'empereur Tibère, rapporte également les anciennes traditions sur le *séjour des Téléboïs à Caprée : Capreas Teleboïs habitatas;* et dans le voisinage où cette île se trouve des monumens

(1) *Vid. apud* Proclum, *Chrestomath.* p. 42.
(2) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 734; et Servius *ad h. loc.*
(3) Tacit. *Annal.* lib. IV, c. 67.

que nous avons cités, surtout du *cap* et du *temple de Minerve*, dont la fondation était attribuée à Ulysse (1), tous ces faits s'expliquent et se fortifient tellement l'un l'autre, que je ne crains point de regarder cette colonie des Téléboëns comme ayant été établie par Ulysse lui-même à Caprée. De là sans doute elle se répandit sur la côte voisine, et y bâtit les villes de *Circé*, de *Baïes*, et autres moins connues, mais que Virgile nous indique (2), lorsqu'il dit que le fils de *Télon*, mécontent de la domination peu étendue que lui laissait son père, soumit à ses lois une grande partie de la Campanie. Ces colonies, à leur tour, propagèrent sur toute cette côte, et jusque dans le Latium (3), les traditions relatives à Ulysse, aussi bien que les monumens dont la fondation, antérieure à l'époque où les colonies helléniques du second âge passèrent en Italie, et où les Romains connurent le nom des Grecs, ne peut être raisonnablement attribuée qu'à elles seules.

Je joins ici quelques établissemens formés dans l'Italie inférieure, à la même époque, quoique par des peuples et sous des chefs différens. Tel est celui que les Athéniens firent à *Scylletium* ou *Scylacium*. Strabon, en effet,

(1) Strabo, lib. v, p. 247.

(2) . . . . Patriis sed non et filius arvis
Contentus, latè jàm tùm ditione premebat
Sarrastes populos et quæ rigat æquora Sarnus.
Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 736 et sqq.

(3) L'origine de ces *Téléboëns, sujets d'Ulysse*, nous explique pourquoi ils servaient dans l'armée de *Turnus* contre un prince Troyen qu'ils devaient haïr.

assure (1) que cette ville était *colonie des Athéniens qui avaient suivi Ménesthée ;* et Solin en attribue (2) également la fondation à des Athéniens. Cependant les traditions des Anciens, concernant la destinée de ce chef, paraissent très-contradictoires. Le scholiaste de Thucydide dit (3) que, chassé par les fils de Thésée, il alla former un état dans l'Ibérie. Strabon, dans un autre endroit (4), prétend au contraire que Ménesthée et les Athéniens qui l'accompagnaient fondèrent, sur le rivage de l'Asie mineure, une ville à laquelle les Eoliens donnèrent depuis le nom d'*Elée*, et qui, selon Etienne de Bysance (5), dont le témoignage confirme encore celui de Strabon, porta originairement le nom de *Cidœnis*. Enfin, un quatrième récit, qui est celui du scholiaste de Lycophron, porte (6), qu'après la prise de Troie, plusieurs chefs, au nombre desquels il compte *Ménesthée*, ayant fait voile ensemble jusqu'à la hauteur de *Mimas*, se séparèrent en cet endroit, et que *Ménesthée* s'établit dans l'île de *Mélos*, dont le roi venait de mourir. Eusèbe (7) et le Syncelle (8) assurent aussi qu'il finit ses jours dans cette île. On peut donc

(1) Strabo, lib. VI, p. 261, B.
(2) Solin. cap. II, p. 13, 14; *Vid. et* Serv. *ad Eneid.* lib. III, v. 555.
(3) Schol. Thucydid. *ad* lib. I, c. 12.
(4) Strabo, lib. XIII, p. 622, B.
(5) Stephan. Byz. *v.* Ἐλαία.
(6) Scholiast. Lycophron. *ad v.* 911.
(7) Euseb. *in Chronic.* lib. II, p. 93.
(8) Syncell. *in Chronogr.* p. 172.

regarder cette dernière tradition comme la plus fidèle ; ce qui n'empêche pas que, craignant le ressentiment des enfans de Thésée, dont l'aîné avait recouvré le trône en l'absence de Ménesthée, les compagnons de ce prince, réduits à s'expatrier, n'aient été fonder séparément les colonies que nous avons indiquées.

Des *Phocéens*, sujets de *Schedius* et d'*Epistrophius*, poussés au retour de Troie sur la côte méridionale de l'Italie, y fondèrent *Temesa*, appelée depuis *Tempsa* (1), ville renommée par l'excellent cuivre que produisait son territoire. Lycophron les désigne ici par l'épithète de *Naubolides*, du nom de *Naubolus*, aïeul de ces princes (2). Strabon suit une autre tradition, et prétend (3) que cette ville fut fondée à la même époque par des *Etoliens*, compagnons de *Thoas*. Ces contradictions s'expliquent aisément par le concours des deux peuples que chaque auteur aura considérés isolément. La ville de *Terina* reçut aussi, au retour du siége de Troie, une colonie grecque. Mais Lycophron, qui nous a conservé (4) cette tradition précieuse, ne nous apprend pas de quel peuple grec était composée cette colonie ; seulement nous pouvons conjecturer, vu le voisinage où cette ville était de la

(1) Lycophron. v. 1067 ; et schol. *ad eum loc.*

(2) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 25.

(3) Strabo, lib. VI, p. 255, C.

(4) Lycophron. v. 1007 ; et scholiast. *ad eum loc.*

précédente, que c'était une division des mêmes Phocéens qui s'étaient établis à *Temesa*. Enfin, quelques *Pélasges*, jetés par la tempête sur les bords du fleuve *Memblès*, en face de l'île de Corse, pénètrent à travers les terres, et fondent *Lamétia* sur un fleuve de même nom (1). Lycophron (2) ni son scholiaste (3) ne nous apprennent ni quels étaient ces Pélasges, ni de quelle contrée ils venaient. Il est probable qu'ils faisaient partie des Pélasges commandés par Néoptolème (4), dont nous verrons bientôt un détachement former une colonie dans l'Illyrie; à moins qu'on ne suppose qu'ils étaient ceux que chassa l'invasion d'Antiphus dans la Thessalie, dont nous parlerons plus bas; et cette conjecture me semble aussi vraisemblable que la première. Au reste, quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il n'en résultera aucune différence importante pour la date de cet établissement.

(1) Hecatæus, *apud* Stephan. Bys. *v.* Λαμπίτιοι.
(2) Lycophron. v. 1083.
(3) Philogen. *apud* Schol. *ibid.*
(4) Néoptolème avait aussi des *Dolopes* dans son armée, et ces Dolopes fondèrent en Italie la ville d'*Ancône*, selon Papias, cité par Solin (leçon d'un Ms. de Guillaume de Pastrengo, qui m'a été communiqué par M. Morelli.). Je n'ai trouvé ailleurs aucune trace de cette tradition, que je cite sans en garantir la fidélité.

CHAPITRE VII.

Colonies Argiennes et Troyennes dans le Latium.

(An 1270 avant J. C.)

Les désastres qui accablèrent la famille d'Agamemnon ne furent pas étrangers aux guerriers qui s'étaient attachés à sa fortune dans le cours de la longue guerre entreprise sous son commandement; et il paraît que ce fut durant les troubles qui agitèrent la maison d'Argos, qu'*Halésus* ou *Haliscus*, compagnon de ce prince, ou même son fils naturel, selon d'autres traditions, vint s'établir dans l'Italie, à la tête d'une *colonie argienne*. Il fonda la ville de *Phalérie*, à laquelle il donna son nom, aussi bien qu'au peuple dont elle fut la capitale. Telle est la narration de Caton cité par Pline (1), de Solin (2), qui commet cependant une étrange erreur en faisant deux villes différentes de *Phalérie* et de *Phalisques*; de Virgile et des poètes (3). Ce dernier donne à *Halésus* l'épithète d'*Agamemnonius*, et il le range parmi les alliés de Turnus. Plus d'un motif devait cimenter

(1) Cato, *apud* Plin. lib. III, c. 5.
(2) Solin. cap. II, p. 13, edit. Salmas.
(3) Virgil. *Eneid.* lib. VII, v. 723; et Serv, *ad hunc loc.*; Ovid. *Fastor.* lib. IV, v. 445; *Amor.* III, *eleg.* 12.

cette alliance; en effet, Turnus était issu d'une colonie argienne, ainsi que nous l'avons montré; et la seconde raison que donne Servius, c'est qu'au seul nom d'Enée, d'un ennemi qu'il avait déjà combattu, Halésus sentit se réveiller une haine à peine assoupie. Cette même colonie fonda aussi *Fescenninum;* car Solin dit (1) qu'elle dut son origine à des Argiens, et nous verrons bientôt que Denys d'Halicarnasse confirme cette opinion. Cependant, Servius prétend (2) que *les habitans de Fescenninum descendaient des Athéniens;* mais c'est une erreur échappée sans doute involontairement à ce commentateur, et sur laquelle on aurait tort d'insister trop sérieusement, puisque dans le même endroit il reconnaît leur origine commune avec les Phalisques, et qu'il donne à cette ville, pour fondateur, ce même *Haliscus* que, quelques lignes plus bas, il déclare lui-même *Argien* et fils naturel d'Agamemnon.

Ces traditions expliquent et confirment tout à la fois ce que rapporte Denys d'Halicarnasse (3), que la ville de *Phalérie,* aussi bien que celle de *Fescenninum,* conservaient encore de son temps beaucoup de rapports avec les Argiens, tels que la *forme des armes, la structure des temples,* les principales *cérémonies du culte,*

(1) Solin. cap. II, p. 13.
(2) Servius, *ad Eneid.* lib. VII, v. 695.
(3) Dionys. Halicarnas. *Antiq. rom.* lib. I, c. 21.

qui était le même à Phalérie et à Argos (1). Il est vrai que cet historien attribue l'origine de ces institutions argiennes aux *Pélasges*, dont Argos était la métropole, et d'où étaient parties les premières colonies de ce peuple. Mais on ne conçoit guère comment, de tant de villes fondées sur la même côte par les Pélasges d'Argos, les seules cités de *Phalérie* et de *Fescennium* auraient conservé tant de monumens, qui se seraient effacés ou perdus chez les autres. Plutarque donne (2) à Phalérie le titre de *ville grecque;* Strabon (3) lui rend aussi le témoignage qu'elle n'était point une *ville étrusque*, mais qu'elle formait *un peuple particulier*, ἴδιον ἔθνος, et qu'elle parlait une *langue qui lui était également propre*, πόλιν ἰδιόγλωσσον. Pourquoi tous ces auteurs accorderaient-ils à cette seule ville un titre et une langue qui, dans le système de Denys d'Halicarnasse, devraient également appartenir aux autres villes pélasgiques de cette contrée? Par quelle raison, exposée aux mêmes révolutions et partageant la même destinée que les autres cités de même origine, aurait-elle seule conservé un langage et des institutions différentes, surtout lorsqu'à *Crotone*, habitée bien plus long-temps qu'elle par

(1) Ce dernier rapport est expliqué suffisamment, comme tout le reste, par ce que dit Ovide, que *ce fut Haliscus qui apporta d'Argos à Phalérie le culte de Junon.*

(2) Plutarch. *in vit. Camill.*

(3) Strabo, lib. v, p. 226, B.

les Pélasges (1), on ne remarquait rien de semblable ? Concluons donc de ces difficultés, que Phalérie et Fescennium, fondées originairement par des Pélasges, furent renouvelées, au temps de la prise de Troie, par une colonie argienne, ainsi que le prétendent les auteurs que j'ai cités, et que c'est à cette seconde colonie qu'il faut rapporter l'introduction des coutumes et institutions argiennes, dont parle Denys d'Halicarnasse, et l'usage de la langue particulière que Strabon attribue à Phalérie.

Un établissement bien plus important, est celui que des Troyens fugitifs vinrent former en Italie sous la conduite d'Enée. Mais ici, plus que dans tout le reste, les fables se pressent en foule et ne permettent pas à la vérité de se montrer. Dans un pareil chaos, dans cet obscur dédale, où les auteurs de l'antiquité semblent s'être plu à ensevelir tous les fils qui pouvaient nous conduire au berceau de Rome, il nous paraît impossible d'admettre une opinion au préjudice des autres, sans tomber dans des erreurs ou des difficultés infinies. Nous prétendons encore moins discuter, selon les règles de la critique, des traditions qui n'ont rien de commun avec elles, persuadés qu'une pareille discussion serait aussi superflue qu'elle excéderait les bornes que nous nous sommes pres-

(1) Dionys. Halic. *Antiq. roman.* lib. 1, c. 26.

crites. Nous nous contenterons donc de présenter ici le plus succinctement qu'il nous sera possible, les divers établissemens formés par Enée dans le cours de ses voyages, et après son arrivée en Italie; nous indiquerons de la même manière les peuples dont la réunion composa le peuple Latin, et donna naissance, plusieurs siècles après, à la nation romaine, que nous croyons être fondés à regarder comme *grecque* d'origine, quoique la plus profonde obscurité couvre à nos yeux son berceau et ses premiers pas.

Denys d'Halicarnasse (1) est celui de tous les Anciens qui nous trace avec le plus de certitude la route tenue par Enée, après la destruction de sa patrie. Il avait recueilli, ainsi qu'il le déclare lui-même, et comparé entre elles les relations des auteurs les plus anciens et les plus dignes de foi, tels qu'Hellanicus, qui avait fait un Traité *sur les événemens de Troie*, Céphalon de Gergithe, Ménécrate de Xanthe, et d'autres sur lesquels on peut le consulter, et dont Plutarque (2) et le Syncelle (3) paraissent également avoir suivi les témoignages. Mais ce n'était pas seulement d'après des relations, souvent suspectes d'erreur et produites par l'esprit de système, que Denys d'Halicarnasse avait écrit

(1) Dionys. Halicarnas. *Antiq. rom.* lib. 1, c. 46, 47, 8, 9 et sqq.

(2) Plutarch. *in vit. Romul.*

(3) Syncell. *in Chronograph.* p. 192 et sqq.

la sienne. Ce grand historien, auquel on a voulu contester si injustement la qualité de Critique habile, s'était réglé d'après des témoignages plus respectables, qu'il a soin d'indiquer lui-même; je veux parler des *monumens* de toute espèce qu'Enée avait semés sur sa route, et dont l'autorité permanente et irrécusable attestait encore, au temps de Denys, la réalité de cette fameuse expédition. Il ne cherche pas à dissimuler les contradictions nombreuses qu'offraient à ce sujet les diverses traditions qu'il avait consultées; et même, lorsqu'il suit une route différente, il cite scrupuleusement les opinions et les auteurs qui s'éloignaient de son sentiment. C'est à de pareils traits sans doute qu'on reconnaît l'écrivain probe et savant, dont les recherches ont pour objet d'éviter des erreurs à soi-même et à ses lecteurs; et nous ne craignons pas qu'on nous reproche d'avoir suivi un pareil guide pour le récit que nous allons présenter, récit que confirment d'ailleurs, à de très-légères différences près, ceux de Strabon (1), de Conon (2) et de Théon, l'ancien scholiaste de Lycophron (3), d'où Tzetzès a tiré ce qu'il y a de meilleur dans son *Commentaire*.

(1) Strabo, lib. XIII, p. 607, 608.

(2) Conon. *narrat.* XLVI.

(3) Scholiast. Lycophron. *ad v.* 1232, *fusè*. Consultez aussi le IIIe livre de l'*Eneide* de Virgile, et le commencement du Ier livre de Tite-Live. Selon le faux Josephe, *Téphon*, petit-fils d'*Esaü*, conduisit en Italie l'armée d'*Enée*, *roi de Carthage*. Une autre colonie d'*Iduméens*, fuyant l'épée de David, se réfugia sur les terres de Romulus. (*Vid. apud* Gibbon; *Histoire de la*

Ceux des Troyens qui avaient échappé à la ruine de leur patrie, se réunirent sous la conduite d'Enée, dans les hauteurs du mont Ida. Ils s'y virent bientôt accrus et fortifiés des habitans de *Dardanum*, d'*Ophrynium*, et des autres cités *troyennes*, que la crainte de la mort ou de l'esclavage avait déterminés à fuir de leurs murs. Le nombre de ces bannis, la position forte qu'ils occupaient, interdirent aux Grecs l'espoir de les en chasser; et craignant de se commettre de nouveau aux hasards d'une guerre longue et désastreuse, ils leur permirent de chercher ailleurs un établissement, emportant avec eux ce qu'ils avaient pu sauver de l'embrasement de leurs patries. Ils s'obligèrent même à leur fournir tout ce qui pouvait leur être nécessaire pour leur départ, et à protéger leur embarquement. Enée accepta ces conditions, que la détresse où il se trouvait dut lui faire paraître avantageuses; et recueillant sur ses vaisseaux tous ceux qui s'offraient à partager son exil, il partit de la Troade, et aborda, bientôt après, au promontoire de *Pallène*, où les *Cruséens* (1), peuple allié de Troie, leur accordèrent une généreuse hospitalité. Cet établissement dans la Thrace était attesté par Céphalon et Hégésippe,

décadence de l'Empire romain, c. xvi, §. 5.). Il me semble qu'on peut se dispenser de suivre et de réfuter des traditions pareilles.

(1) C'est sans doute la même contrée que Conon appelle la *Brusiade;* mais peut-être faut-il lire *Crusœade.*

qui avaient écrit une *histoire de Pallène;* et on citait comme *monument* du séjour d'Énée dans cette région, une ville d'*Ænia* (1), qui conserva jusqu'au règne de Cassandre le nom de son fondateur (2). Le scholiaste de Lycophron prétend (3) qu'Enée bâtit aux environs du mont Cissus deux villes, appelées *Racelus* et *Almonia*, dont la première changea depuis son nom en celui d'*Ænia*. La tradition qu'avait suivie Leschès, auteur de la *Petite Iliade*, portait également qu'*Ænia* avait dû son origine à *Enée*, pendant son séjour en Thrace. Une foule d'autres auteurs répétaient la même tradition, et elle est confirmée par l'usage que rapporte Tite-Live (4), que les descendans des *Æniates*, transportés par Cassandre dans la ville de Thessalonique, se rendaient tous les ans sur l'emplacement de leur ancienne patrie, et y offraient un sacrifice solennel aux mânes d'Enée.

---

(1) Une médaille, qui représente *Enée coiffé à la phrygienne*, et qui porte cette inscription : AINIΩ, appartient sans doute à cette cité (*vid. apud* Havercamp. *in Sallust.* tom. II, p. 134.), dont Enée fut le fondateur, selon Ammien Marcellin (lib. XXVII, c. 4.), et *qu'il n'abandonna que lorsque les dieux l'envoyèrent en Italie* (*id. ibid.*).

(2) Strabo, lib. VII, *in excerpt.* p. 321; Dionys. *Antiq. rom.* lib. I, c. 49.

(3) Lycophron, v. 1036; schol. *ibid.* Le scholiaste donne à cette ville le nom d'*Ænus*; mais il se trompe. *Ænus* existait dans une autre contrée de la Thrace, et à une époque antérieure à celle-là, ainsi que le prouve Servius (*ad Eneid.* lib. III, v. 18.) par les témoignages réunis d'Homère, de Callimaque et d'Euphorion. Au reste, cette même erreur, occasionée sans doute par la ressemblance des noms, a été partagée par Conon (*narrat.* XLVI.), Méla (lib. II, c. 2.), Ammien Marcellin (l. XXII, c. 8.), Aurélius Victor (*Origo G. R.* §. X.); mais, le scholiaste de Lycophron la répare lui-même en un autre endroit (*ad* v. 1258.). *Voyez* Mézirïac (*Comment. sur Ovide*, tom. II.) et le monument publié par Marini (*Iscriz. Albani.* p. 150.).

(4) Lib. XL, *sub initium.*

Il paraît qu'Enée fit un assez long séjour dans la Thrace, puisque quelques auteurs prétendaient même qu'il y était mort. Cependant, la narration la plus suivie faisait encore voyager ce prince dans d'autres régions; à *Délos*, où l'on montra long-temps des traces du passage d'Enée et de ses Troyens; à *Cythère*, où on lui attribuait la fondation du temple de Vénus. D'autres auteurs citent encore des monumens de ce dernier établissement, et Pausanias rapporte (1) la tradition nationale qui révérait dans le héros troyen le fondateur d'une ville d'*Etia* en Laconie.

Denys d'Halicarnasse poursuivant son récit, dit (2) qu'Enée s'arrêta parmi les *Arcadiens*, avec lesquels il renouvela l'ancienne alliance qui unissait les deux nations, depuis l'émigration de Dardanus. Il cite, à l'appui du séjour d'Enée en *Arcadie*, une colonie fondée par ce héros; et c'est sans doute de la même colonie que parlent Strabon (3) et Etienne de Bysance (4), lorsqu'ils disent qu'Enée bâtit, près de Mantinée en Arcadie, une ville de *Caphyæ*, à laquelle il donna le nom du Troyen *Capys*.

Denys d'Halicarnasse cite encore (5) les monumens de son séjour, ou plutôt de son passage

(1) Pausan. *lib.* III, *c.* 22.
(2) Dionys. Halicarnas. lib. I, c. 50.
(3) Strabo, lib. XIII, p. 608.
(4) Stephan. Bysantin. *v.* Καφύαι.
(5) Dionys. *Antiq. rom.* lib. I, c. 50.

à *Leucade*, à *Ambracie*, et sur toute la côte d'*Epire*, des temples de *Vénus Énéade*, des *chapelles* consacrées à ce héros, des *rites* et des *sacrifices anciens* institués par lui. De l'Epire, Enée fut porté sur les rivages de la *Sicile* (1), et il débarqua dans cette partie où les *Elymes* et les *Ægestes* étaient établis depuis un siècle. Ces peuples étaient, comme nous l'avons vu, originaires de l'Epire; et comme c'est de cette région qu'était parti Enée, lorsqu'il aborda sur leurs côtes, on peut supposer que le souvenir des relations entre la métropole et la colonie, avait dirigé de ce côté la route des bannis troyens. Enée, selon le récit de Denys d'Halicarnasse, fit bâtir en ce pays, par reconnaissance pour ses hôtes, les villes d'*Elyma* et d'*Ægesta*, où il laissa une partie de son armée fatiguée de tant de courses. Mais je crois que notre auteur se trompe en attribuant à Enée et aux Troyens la fondation de ces villes, qui doit remonter sans doute au temps de l'établissement des *Elymes* dans la Sicile; et, en effet, Strabon dit seulement qu'*il occupa*, Κατασχεῖν, les villes d'*Eryx* et d'*Ægesta*. On peut voir dans Denys d'Halicarnasse les autres monumens qu'il allègue à l'appui du séjour des Troyens dans la Sicile. Je me hâte d'arriver en Italie sur les pas de notre historien.

(1) Dionys. Halicar. *Antiq. rom.* Tit.-Liv. lib. 1, c. 1; Virgil. *Eneid.* l. 51, 52; Strabo, lib. XIII, p. 608; lib. III et V.

Les dénominations troyennes répandues sur *la côte tyrrhénienne* de l'Italie, dont la tradition nationale attribuait l'origine à la navigation d'Enée, nous tracent la route tenue par cette colonie, en même temps qu'elles servent à en confirmer la réalité. Les noms des caps *Palinure* et *Misène*, des îles *Leucosia* et *Prochyta* (1), de la ville de *Gaëte* et de celle de *Lavinium*, avaient été imposés par des *compagnons* ou des *parentes* d'Enée. Denys d'Halicarnasse atteste (2) que l'endroit où les Troyens campèrent, à quatre stades de la mer, porta depuis le nom de *Troïa*. Tite-Live assure (3) également que le premier établissement d'Enée dans le territoire de *Laurentum* s'appela *Troïa*; et Caton, dans ses *Origines*, en faisait aussi mention (4). Enfin, Pline (5) place des *Iliónenses* dans le voisinage de *Lavinium*, et leur nom et leur position témoignent également que leur origine était due aux Troyens amenés par Enée. Je ne parlerai

(1) Solin. cap. II, p. 13; Salmas.

(2) Dionys. Halic. lib. I; c. 53; Cæsar et Sempronius, *apud* Aurel. Victor. *Orig. G. R.* §. X.

(3) Tit. Liv. lib. I, c. I.

(4) Cato, *in Origin. apud* Serv. *ad* Virgil. *Eneid.* lib. I, v. 9.

(5) Pliu. lib. III, c. 5. Selon Strabon (lib. V, p. 229, A.), Enée ayant abordé sur la côte du Latium, y fonda une ville éloignée de vingt-quatre stades du rivage de la mer. Il fit alliance avec *Latinus*, roi des Aborigènes, et l'aida à vaincre les *Rutules*; puis il bâtit *Lavinium*. Après la mort de *Latinus*, Enée fut élu roi des Aborigènes qui prirent alors le nom commun de *Latins*. Dans le voisinage d'*Ardée*, était un *célèbre temple de Vénus*, où se réunissaient, à de certaines époques, tous les peuples du nom latin. Une pareille institution n'a d'exemple que dans la Grèce et les colonies issues de son sein. Strabon dit quelques pages plus bas (lib. V, p. 232, D.), que *les rites sacrés institués par Enée* en ce lieu s'étaient transmis par une succession non interrompue jusqu'au temps où il écrivait.

point des obstacles qui s'opposèrent à cet établissement, et des guerres qu'Enée eut à soutenir dans le *Latium*, avant d'en obtenir la pleine et paisible possession. Ces événemens, que la poésie a rendus vulgaires, sont d'ailleurs étrangers à mon sujet; et je dois me borner à indiquer quelques colonies fondées par les Troyens, sans doute à une époque où leur nombre réparé et accru par un long intervalle de repos, leur permit de s'étendre hors du territoire qu'ils avaient conquis.

Parmi ces colonies, je dois ranger *Cora*, déjà fondée par une colonie argienne, mais qui fut sans doute renouvelée par des Troyens, puisque Solin lui donne pour fondateurs des *Dardaniens*, et Pline, le troyen *Dardanus*, ce qui revient au même (1); *Sulmon*, ville bâtie au retour de la guerre de Troie par une *colonie troyenne*, dont le chef se nommait *Solymus*; et qui depuis, renouvelée par une colonie romaine, prit, au moyen d'une légère altération, le nom de *Sulmo* (2); *Laurentum*, qui dut être un des premiers établissemens d'Enée (3); enfin *Capoue*, ville successivement occupée par des *Troyens*, des *Tyrrhéniens* et des *Samnites*, avant de passer irrévocablement sous la domination

(1) Solin. c. II, p. 13; Plin. lib. III, c. 5; Martian. Capell. lib. VI, p. 206.

(2) Silius Italic. lib. IX, v. 72[illegible] et sqq.; Ovid. *Fastor.* lib. IV.

(3) Seu Laurens tibi Sigeo sulcata colono.
Silius Italic. lib. IX, v. 203.

romaine (1). C'était aux *Samnites*, dont le chef s'appelait *Capys*, que Tite-Live attribuait l'origine du nom de *Capoue*. Mais la tradition la plus universellement suivie rapportait aux *Troyens* l'origine de ce nom, quoique l'époque assignée par les auteurs à la fondation de Capoue, varie selon les différens systèmes adoptés par chacun de ces écrivains. Suivant Hécatée (2), Eustathe (3), Salluste (4), Silius Italicus (5) et Servius (6), *Capoue* fut fondée par le Troyen *Capys*, immédiatement après l'établissement d'Enée en Italie; et, selon Denys d'Halicarnasse et les auteurs dont le Syncelle a recueilli les témoignages (7), cette colonie n'eut lieu que dans la génération suivante. Quelque tradition que l'on adopte, et nous nous garderons bien de prononcer, il en résultera toujours que cette ville dut son origine et son nom à une *colonie troyenne*; et s'il était besoin d'en alléguer de nouvelles preuves, après les graves et nombreux témoignages que nous avons cités, nous

(1) Tit.-Liv. lib. 1, c. 37; Dionys. Halic. lib. 1, c. 49.

(2) Hecatæus, *apud* Stephan. *v.* Καπύα; *Magn. Etymol. v.* Καπύη.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 357.

(4) Sallust. *apud* Servium, *ad Eneid.* lib. 1, v. 242.

(5) Silius Italic. lib. XI, v. 30, 176, 297.

(6) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. 1, v. 2 et 242.

(7) Syncell. *Chronograph.* p. 192, C. Servius ajoute *Politarium*, fondée par le *Troyen Politès*, aux colonies faites à cette époque par les Troyens (*ad Eneid.* l. 1, v. 2.). Les inscriptions laissées à *Delphes* par Titus Flaminius, après la première guerre macédonique, nomment les *Romains descendans d'Enée* (Plutarch. *in Flamin.*), et cette généalogie fut agréée par les prêtresses (*Idem, de Pyth. Oracul.* tom. II, p. 399.). Cependant M. Micali croit devoir être plus *difficile*. (*Ital. Antica*, part. I, c. IV, p. 45, note.)

les trouverions dans le fait curieux qui nous a été conservé par Suétone (1). Lorsque, peu de temps avant la mort du Dictateur, une nouvelle colonie fut envoyée à *Capoue*, des matériaux arrachés d'anciennes sépultures furent employés à la construction des maisons destinées aux colons. En fouillant dans ces décombres, on découvrit à plusieurs reprises des *vases d'un travail antique*, et entre autres une *table d'airain* trouvée dans un *monument*, que la tradition du pays prétendait être celui du *Troyen Capys, fondateur de Capoue*; laquelle table était couverte d'anciens caractères grecs, et d'une inscription dans cette langue, dont la traduction est donnée par Suétone.

Les Troyens se confondirent facilement avec les sujets de Latinus, par suite de l'alliance contractée entre les souverains; et nous avons déjà dit qu'après la mort de Latinus, ils ne formèrent plus qu'*une même nation*, sous la dénomination commune de *Latins* (2). Nous avons indiqué, à différentes époques, les colonies qu'avait reçues le *Latium*, et qui composèrent, par leur réunion, le *Peuple latin*. Mais comme c'est de ce mélange que sortirent les Romains, je crois devoir, à l'exemple de Denys d'Halicarnasse (3), reprendre en peu de

(1) Sueton. *in vit. Cæsar.* cap. LXXXI.
(2) Dionys. Halic. *Antiq. rom.* lib. I, c. 60.
(3) *Id. ibid.* cap. 60.

mots ce que j'en ai dit ailleurs. 1°. Les plus anciens de ces peuples étaient les *Aborigènes*, nation originaire de l'Arcadie, d'où ils avaient passé en Italie avec Enotrus, et s'étaient établis dans le *Latium*, après l'expulsion des Sicules; 2°. les *Pélasges Thessaliens*, chassés de la Thessalie par les conquêtes de Deucalion; 3°. les *Pélasges Arcadiens* venus avec Evandre; 4°. des Grecs, *Epéens* et *Phénéates*, conduits par Hercule, le même que le Recaranus dont nous avons parlé; 5°. enfin, les *Troyens* amenés par Enée. Tous ces peuples avaient une origine commune, ce qui rendit leur réunion plus facile et plus entière. D'autres écrivains ajoutent un *nouveau peuple* à ce mélange; selon Aristote, et un autre auteur, que je crois être Hellanicus (1), des Grecs, échappés de l'embrasement de Troie, furent assaillis d'une violente tempête à la hauteur du cap *Malée*; et après avoir long-temps erré sur les flots, ils abordèrent enfin sur la côte du *Latium*, où ils passèrent l'hiver. Au retour du printemps, les captives troyennes mirent le feu à leurs vaisseaux, pour les empêcher

(1) Aristot. et Hellanicus, *apud* Syncell. *Chronograph.* p. 192, A. Hellanicus n'est pas nommé dans le texte du Syncelle; mais voici comment il le désigne: ὁ δὲ τὰς συνεργεῖς συναγαγὼν ἱερείας. Ces mots n'offrent aucun sens raisonnable, et on a essayé de les rétablir d'une façon plus ou moins heureuse, mais sans pouvoir découvrir l'auteur qu'ils désignaient. Je crois qu'il faut lire: ὁ δὲ τὰς Ἀργείας συναγαγὼν ἱερείας, et entendre Hellanicus, dont le traité sur les *prêtresses d'Argos* est connu de tous les savans. Cet auteur avait fait d'ailleurs une étude approfondie des *Antiquités italiennes* et *troyennes*, ainsi que nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, qui le cite souvent sur ces matières.

de se rembarquer; ils s'établirent alors dans le *Latium*, et ce fut d'eux que sortirent les Romains.

Quoi qu'il en soit, il paraît du moins constant que les peuples que j'ai nommés participèrent, plus ou moins, à la formation du peuple romain. Il paraît aussi que l'opinion qui attribuait à un fils ou petit-fils d'*Enée* la fondation de Rome elle-même, ne manquait pas de partisans, puisque Diodore prend la peine de la combattre (1). Le Syncelle cite plusieurs écrivains qui rapportaient la naissance de Rome à la seconde génération après la prise de Troie, tels que Céphalion, Agathyme, Damaste, Callias, Xénagoras, Denys de Chalcis, et d'autres encore (2). Un grand nombre d'historiens latins, dont aucun, il est vrai, ne se recommandait par son antiquité, avaient adopté, avec de très-légères modifications, la même tradition. Quelques-uns même, et de ce nombre était Antiochus de Syracuse (3), dont le suffrage doit donner un grand poids à cette dernière opinion, prétendaient que Rome fut fondée sous le règne de *Mórgès*, qui succéda à Italus; ainsi la première origine de cette ville remonterait au temps où les *Aborigènes Enotriens* construisirent tant de villes dans le *Latium*. On peut

(1) Diodor. *fragment.* lib. VII, *apud* Syncell. *Chronograph.* p. 194, B.

(2) Syncell. *ibid.* p. 192, B.

(3) Antioch. *apud* Syncell. *ibid.* p. 193, D.

encore voir dans Plutarque (1) de nouvelles autorités, à l'aide desquelles il serait facile de prouver que la tradition qui a prévalu n'est peut-être pas celle qui a réuni le plus de suffrages chez les Anciens. Toutefois, le récit de Denys d'Halicarnasse, puisé dans des sources authentiques; présente un tel accord dans toutes ses parties et un tel enchaînement dans les faits; la succession des *rois latins* est si bien établie par les *usages*, les *monumens* et les *événemens* dont il emprunte le témoignage, que dans l'incertitude où nous laissent les autres traditions, nous devons adopter celle qui offre le plus de probabilités. Quant à la date de l'établissement d'Enée, les opinions ne sont pas moins partagées que sur les autres points. Selon Diodore (2), il ne s'écoula que *trois ans* d'intervalle entre la prise de Troie et l'arrivée d'Enée. Cosconius (3) en met *quatre;* Hémina, autre écrivain latin, réduit cet espace à *deux années* (4); et cette époque a été adoptée et confirmée par Denys d'Halicarnasse (5). Nous pouvons donc, d'après cette autorité, rapporter cet événement vers l'an 1268 avant notre ère.

(1) *Vid. apud* Plutarch. *in vit. Romul.* Dioclès, de Péparèthe, fut le premier qui recueillit en corps d'histoire toutes les particularités relatives à la succession des *rois d'Albe et à la fondation de Rome.* Les Romains, qui n'eurent des historiens que fort tard, adoptèrent cette tradition, et Fabius Pictor l'avait copiée presque partout.

(2) *Fragment.* lib. VII, *apud* Syncel. p. 194.

(3) *Apud* Solin. cap. II, p. 13.

(4) Hemina, *apud Eumd. ibid.*

(5) Dionys. Halicarnas. lib. I, c. 59.

CHAPITRE VIII.

Etablissemens formés par Anténor et ses fils.

Les liaisons d'hospitalité que la famille d'Anténor avait avec celle de Ménélas, la préservèrent des malheurs qui s'étendirent sans exception sur les Troyens; et, quoique la fuite d'Anténor soit racontée fort diversement par les auteurs (1), ils conviennent néanmoins que les moyens de fuir lui furent accordés par la bienveillance des vainqueurs. Selon le poète Sophocle, dont Strabon nous a conservé le témoignage, Anténor se sauva d'abord dans la Thrace, d'où il parvint dans le fond du golfe Adriatique. Il avait recueilli et entraîné sur ses pas les *Vénètes* Paphlagoniens, qui, ayant perdu dans le cours de la guerre leur chef Pylæmène, se soumirent avec joie à ses ordres, et s'attachèrent à sa fortune. Tous les auteurs de l'antiquité (2) font mention de cette émigration, et Strabon assure (3) que l'opinion qui assignait aux *Vénètes* une origine troyenne était la plus probable. Caton les reconnaissait également (4) pour des

(1) Homer. *Iliad.* lib. III, v. 205; Strabo, lib. XIII, p. 607; Tit.-Liv. lib. I, c. 1; Servius, *ad Eneid.* lib. I, v. 242.

(2) Solin. cap. II, p. 13; Eustath. *ad Dionys.* v. 378; Justin. lib. XX, c. 1; *et alii.*

(3) Strabo, lib. V, p. 212, B.

(4) Cato, *apud* Plin. lib. III, c. 19.

Troyens, et son autorité paraît avoir entraîné l'assentiment de tous les écrivains latins (1).

Le témoignage des *monumens* et des *faits* se joint encore à celui des traditions historiques. Tite-Live assure que les *Vénètes* et les *Troyens*, après avoir chassé les Euganéens du pays situé entre la mer et les Alpes, donnèrent au lieu où ils avaient abordé le nom de *Troja*, d'où vint celui de *Pagus Trojanus* qu'il porta dans la suite. Polybe (2), dont le témoignage doit être ici d'un grand poids, reconnaît dans les *Vénètes* une nation très-ancienne; il ajoute que leur langue ne ressemblait à aucune de celles des peuples gaulois, dont ils étaient environnés; et Pline répète et confirme (3), plusieurs siècles après, toutes ces assertions de Polybe. Strabon atteste (4) que les *Vénètes*, quoique entourés de toutes parts de peuples ennemis de Rome, tels que les *Carni*, les *Medoaci*, les *Symbri*, avaient toujours combattu dans le parti des Romains, même avant les guerres puniques. S'ils avaient eu une origine celtique, comme le prétendaient quelques auteurs (5), auraient-ils constamment embrassé la querelle des Romains contre des peuples, tels que les Boyens, les Symbriens,

(1) Livius, *loc. cit.*; Cornel. Nep. *apud* Plin. lib. VI, c. 2; Messala, *de August. Prog.* §. IX; Aurel. Vict. *Origo G. R.* §. 1; Silius Ital. l. VIII, v. 601, 602; *idem*, lib. XII; Martial. lib. IV, *epigramm.* 24; Cæsar, *de Bell. Gallic.* lib. V, *sub init.*; Sidon. *Panegyric. Anthem.* v. 189.

(2) Polyb. lib. II, c. 17.

(3) Plin. lib. XXVI, c. 7.

(4) Strabo, lib. V, p. 216, A.

(5) *Apud* Strabon. *Geograph.* lib. V, p. 212, A.

avec lesquels ils auraient eu une extraction commune; et ce fait singulier, joint à la diversité du langage attestée par Polybe et par Pline, ne peut-il former un préjugé favorable à la doctrine des auteurs? Devons-nous d'ailleurs, lorsqu'une tradition a pour elle le suffrage de l'antiquité, et ne blesse en rien les règles de la vraisemblance, la rejeter sans alléguer de preuves, et sur cette seule présomption, que la ressemblance du nom des Vénètes Paphlagoniens et des Vénètes de l'Adriatique, a pu faire imaginer la fable de l'établissement d'Anténor (1)? Au reste, nous connaissons peu les détails de cet établissement. Servius dit qu'Anténor était accompagné de *Théano*, son épouse, et de ses fils *Polydamas* et *Hélicaon*, et qu'il bâtit *Patavium;* Solin, Virgile, Pline, Justin, et plusieurs autres (2), lui attribuent également cette fondation. Mais les étymologies que les grammairiens donnent à

(1) *Dalla similitudine del nome, tra cotesti Enesti ricordati da Omero, ed i Veneti-Italici.... ebbe verisimilmente principio la favolosa et volgare opinione della venuta di Antenore* (Micali, part. I, c. IX, p. 92.). Un ancien auteur italien, qui, parmi beaucoup de notions erronées et fabuleuses, a recueilli quelques traditions historiques, décrit l'établissement d'Anténor, qu'il prétend avoir été accompagné *de douze mille personnes*, et auquel il attribue, comme toute l'antiquité, la fondation de Padoue. Il ajoute, et ce fait mérite quelque considération, que, peu d'années avant l'époque où il écrivait (le quinzième siècle de notre ère), on avait trouvé dans cette ville un tombeau antique et une inscription qui déclaraient que le premier fondateur de Padoue y avait été déposé. Les descendans de ces Troyens conduisirent plusieurs siècles après une colonie dans les régions voisines de la Hongrie; mais cet établissement, sur lequel nous n'avons aucune autre lumière, mériterait confirmation (*Il Pecorone, giornat.* XV, *novella* 2.).

(2) Senec. *ad Helv.* cap VIII; *vid. apud* Servium, *ad Eneid.* lib. I, v. 242; *et rursùs*, v. 251.

ce nom ne peuvent soutenir l'examen de la critique.

Outre ceux que nous venons de nommer, d'après Servius confirmé par Silius (1), les auteurs donnent encore d'autres enfans à Anténor, et leur attribuent des établissemens séparés. Selon l'historien Lysimaque (2), qui avait écrit *sur les Retours*, les Anténorides ayant fait voile avec Ménélas, et ne voulant point s'établir parmi les destructeurs de leur patrie, profitèrent du séjour que ce prince était forcé de faire en Egypte, et allèrent demeurer auprès d'*Amnacès*, roi de Libye. Ils bâtirent une ville sur une colline, appelée de leur nom la *colline des Anténorides*; et les Cyrénéens leur rendirent dans la suite les honneurs divins (3). Le scholiaste de Lycophron, sur la foi de Symmaque (4), qui avait aussi composé une *histoire des Retours*, et qui est indubitablement le même que cite le scholiaste de Pindare, quoiqu'il nous soit impossible de décider quelle est la véritable leçon, répète, dans les mêmes termes, la même tradition, et nomme ces princes, *Glaucus*, *Acamas* et *Hippolochus*. Selon une autre tradition recueillie par ce commentateur (5),

(1) Polydamanteis juvenis Pedianus in armis....
Silius Italicus, lib. xii, v. 541.

(2) Lysimach. *apud* Schol. Pindar. *ad Pythic.* v, v. 108.

(3) *Id. ibid.*; *et rursùs*, v. 113.

(4) Symmach. *apud* Schol. Lycophr. *ad Cassand.* v. 873.

(5) Scholiast. Lycophr. *ibidem.* Etienne de Bysance parle d'une île de Libye appelée *Laodamantie*, (Stephan. *v.* Λαοδαμάντεια.), et

mais dont il ne nous fait point connaître l'auteur, ces mêmes Anténorides, jetés avec Ménélas sur les côtes de l'île de *Crète*, refusèrent de se rembarquer, et s'établirent avec leurs partisans sur une colline, qui porta depuis leur nom. Ils sont appelés ici *Glaucus* et *Erymanthe*.

CHAPITRE IX.

Colonies Grecques dans les îles voisines de l'Italie.

Nous avons déjà vu des Troyens s'établir en Sicile parmi les *Elymes*. A ces Troyens se joignirent bientôt des Phocéens qui, au retour de Troie, furent poussés par la tempête sur les côtes de la Libye, et de là passèrent dans la Sicile. Le témoignage de Thucydide (1) est appuyé de celui de Pausanias (2) qui, faisant l'énumération des nations grecques et barbares qui avaient à diverses époques habité la Sicile, met les *Phocéens* au nombre des premières. Or, comme je ne sache pas qu'aucune autre colonie *phocéenne*, que celle dont parle Thucydide, se soit établie en Sicile, je pense qu'on doit

d'abord *Laomedontée*, du nom d'un *Troyen* qui s'y serait établi. Cette tradition a sans doute rapport à celle qui concerne les *Anténorides*.

(1) Thucydid. lib. VI, c. 2.

(2) Pausanias, lib. V, c. 25.

regarder ici le témoignage de Pausanias, comme confirmatif de celui de cet historien. Cependant Cluvier ne craint pas (1) de révoquer en doute l'existence de cette colonie, et prétend que Thucydide a confondu les Phocéens avec les Troyens dont nous avons parlé. Prêter une semblable erreur à un écrivain aussi instruit que Thucydide, c'est se rendre soi-même coupable d'une grande imprudence (2).

Strabon parle (3) d'une colonie thessalienne envoyée par Philoctète, sous les ordres du troyen Ægeste, et qui fonda la ville de ce nom en Sicile. Mais quoiqu'il répète deux fois cette tradition, elle ne m'en paraît pas plus probable; car la fondation d'Ægesta remonte certainement à une époque plus ancienne que celle dont parle ici Strabon, ou plutôt Apollodore qu'il cite (4). Comment, d'ailleurs, ce Troyen Ægeste se trouvait-il dans la flotte de Philoctète, et avait-il acquis assez d'empire pour en obtenir la permission d'aller fonder une colonie? Comment à une époque si voisine de la prise de Troie, des *Grecs* purent-ils s'abandonner à la conduite d'un *Troyen*, et donner son nom à un établissement formé par eux? Cette narration ne nous semble donc porter

(1) *Sicil. Antiq.* p. 35.

(2) La conséquence que cet auteur tire d'un passage de Scylax n'est pas moins incompréhensible, et ce passage prouve seulement, à l'appui de l'opinion que nous avons développée ailleurs, que les *Elymes* étaient un peuple différent des *Troyens*.

(3) Strabo, lib. VI, p. 254; *et rursùs, ibid.* p. 272.

(4) Apollod. *apud* Strabon. l. VI, p. 272.

aucun des caractères de la vraisemblance, et nous croyons qu'on peut la rejeter sans trop de témérité. Il est encore fait mention d'une quatrième colonie fondée en Sicile à cette époque. Selon Diodore (1), *Mérione*, poussé par la tempête sur les côtes de cette île avec les Crétois qu'il commandait, fut accueilli par ceux de cette nation qui s'étaient précédemment établis à *Engyum*; et à cause de l'origine commune qui les unissait, ces nouveaux venus s'incorporèrent sans peine avec les anciens habitans.

Les îles *Baléares* reçurent aussi des colonies grecques au retour du siége de Troie. En effet, selon une étymologie à la vérité très-peu vraisemblable, le nom de *Gymnésiennes* que les Grecs donnaient à ces îles, vint (2) du naufrage qu'y firent des *Béotiens*, et de la détresse où ce peuple s'y trouva réduit. Un témoignage plus respectable, celui de l'historien Timée (3), confirme, sinon cette étymologie, au moins la tradition d'une *colonie béotienne*. L'obscur Lycophron y fait allusion, et désigne ces Grecs par le nom de Καρήνοι, qui ne nous paraît pas très-propre à désigner des *Béotiens*. Mais il s'exprime plus clairement quelques vers plus bas (4), lorsqu'il les appelle *habitans de l'antique Arné*,

(1) Diodor. Sic. lib. IV, c. 59.
(2) Diodor. Sic. lib. V, c. 17; Eustath. *ad Dionys.* v. 457, *apud* Hudson, tom. IV, p. 84.
(3) Timæus, *apud* Scholiast. Lycoph. *ad Cassand.* v. 633.
(4) Lycophro, v. 649; et Schol. *ad hunc loc.*

et chefs des Tembyces. Au reste, on doit conclure des nombreux témoignages allégués par le scholiaste à l'appui de cette tradition de Timée, qu'elle n'était pas sans fondement, ou du moins sans partisans.

Les *Rhodiens* formèrent aussi un établissement dans ces îles. Car, suivant la relation du même scholiaste (1), après avoir abordé en Crète, les Rhodiens, compagnons de Tlépolème, allèrent demeurer dans les îles Baléares. Strabon atteste également (2) que cette tradition était généralement répandue. Silius Italicus y fait allusion, lorsqu'il dit (3) que *les habitans de ces îles reconnaissaient Lindus pour leur métropole*; et la dispersion qui se fit des Rhodiens, au retour du siége de Troie, rend cet établissement probable. Cependant Diodore, qui parle avec beaucoup de détails (4) de l'*origine*, de la *vie* et des *mœurs* des habitans des îles Baléares, se tait sur ces colonies; et l'historien Pindare prétend (5) que les Rhodiens retournèrent dans leur patrie.

Je me borne à indiquer l'établissement formé au retour de Troie, dans l'île *Mélité*. Lycophron ne désigne que d'une manière vague (6) les *Grecs* dont il était composé, et le scho-

(1) *Ad* Lycophron. v. 911.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 654.
(3) Silius Italic. lib. III, v. 364.
(4) Diodor. Sicul. lib. V, c. 17.
(5) Pindar. *apud* Schol. Lycophron. *ad* v. 911.
(6) Ἄλλοι Μελίτην..... πλαγκτοὶ καλοικήσουσι, Lycophron. v. 1027.

liaste (1) ne supplée point au silence de son auteur ; seulement je conjecture de ce qu'il ajoute plus bas (2), que c'étaient une division des *Abantes*, qui de là allèrent s'établir dans l'Illyrie.

Quelques-uns des *Troyens* qui avaient échappé au glaive ennemi ou à l'esclavage, formèrent une colonie en Sardaigne (3), et les Grecs qui l'habitaient ne témoignèrent sans doute aucune répugnance à partager leurs terres avec un peuple dont les armes pouvaient l'aider à repousser les barbares fixés de l'autre côté du fleuve *Thorsus;* aussi dès l'abord la plus parfaite union s'établit entre les deux nations. Le nom d'*Iliens* (4) servit toujours à faire reconnaître les Troyens, et plusieurs auteurs latins (5) ont fait mention de ces *Iliens*. L'historien Salluste, dans un fragment cité par Servius (6), atteste aussi l'établissement des Troyens en Sardaigne; Silius y fait allusion (7), lorsqu'il parle d'un *Hampsagoras issu de ces Troyens;* et ailleurs, il s'exprime plus clairement sur ce sujet. Ces peuples se maintinrent dans une possession paisible des terres qu'ils avaient occupées, jusqu'à l'arrivée des Carthaginois, qui, par la supério-

(1) Schol. Lycophr. *ad* v. 1027.
(2) Schol. Lycophron. *ad* v. 1034.
(3) Pausan. lib. x, cap. 17, p. 837.
(4) Pausan. *ibid.* p. 838.
(5) Plin. lib. III, c. 7; Solin. cap. IV, p. 18; Tit.-Liv. lib. XL et XLI.
(6) Sallust. *apud* Serv. *ad Eneid.* lib. I, v. 242.
(7) Silius Italic. lib. XII, v. 344, 361.

ité de leur nombre, n'eurent pas de peine à triompher de cette petite colonie (1). Tous ceux qui tentèrent de se défendre furent impitoyablement massacrés. Les faibles restes qui échappèrent au carnage, se réfugièrent dans les montagnes, où l'assiette forte et inaccessible des lieux, non moins que les retranchemens dont ils s'étaient entourés, les mirent à l'abri de la vengeance de leurs ennemis. Ils y conservèrent le nom d'*Iliens*, ainsi que l'atteste Pausanias. Mais les descendans des *Thespiens*, préférant l'exil aux guerres pénibles et continuelles qu'ils étaient obligés de repousser pour se maintenir dans leur indépendance, passèrent dans l'Italie et s'établirent aux environs de *Cumes* (2), où nous ignorons ce qu'ils devinrent par la suite (3).

(1) Pausan. lib. x, c. 17; Diodor. lib. xv, c. 15.

(2) Diodor. *loc. suprà laud.*

(3) Je soupçonne qu'une partie de ces Thespiens alla s'établir alors à *Crotone*; et c'est ainsi que j'interprète l'expression de *Thespiadum Nepotes* que Silius emploie (*Bell. Punic.* lib. xi, v. 18, 19.) pour désigner *les Crotoniates*. Ceux des Grecs qui demeurèrent dans l'île, voués à l'esclavage sous la domination carthaginoise, et luttant contre la misère dans les montagnes, où la crainte de leurs ennemis les tenait relégués, perdirent peu à peu les mœurs grecques par le défaut de relations avec leur métropole, ou même se mélangèrent avec les vainqueurs, dont ils adoptèrent les armes, les vêtemens et les mœurs. Ainsi fut détruite cette ancienne colonie des Grecs, qui depuis ne fut point renouvelée.

CHAPITRE X.

Colonies fondées en Epire, en Illyrie, et dans les contrées voisines.

Le chef des guerriers de *Syné*, le plus beau, mais non le plus brave des Grecs, après Achille (1), *Nirée*, réuni à *Thoas*, chef des *Etoliens*, fut poussé par la tempête sur les sables de Libye, et ensuite sur les côtes de l'Illyrie où ils s'établirent. Le texte de Lycophron porte (2) qu'ils demeurèrent parmi les *Argyrines*, dans le voisinage des monts *Acrocérauniens*. Etienne de Bysance fait mention de ces *Argyrines* (3), qu'il appelle un *peuple de l'Epire*, sur la foi de Timée et de Théon. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur la position de ces peuples; et elle nous semble encore mieux déterminée par ce que le poète ajoute, qu'ils habitaient les bords de l'*Æas*, fleuve qui baignait les murs d'Apollonie. On ne conçoit donc pas comment le scholiaste a pu s'abuser au point de confondre les Argyrines avec les habitans d'*Agyrium*, ville de Sicile, patrie de l'historien Diodore. Au reste, ce canton était alors occupé par une colonie étrangère (4), qui y avait fondé la ville de *Pola*. C'étaient

(1) Homer. *Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 178; Schol. Lycophron. v. 1009.
(2) Lycophron. *Cassandr.* v. 1017; et Schol. *ibid.*
(3) Stephan. Bys. *v.* Ἀργύρινοι.
(4) Lycophron. v. 1022.

des Colchidiens qui, selon les mythologues (1), avaient été envoyés à la recherche de *Médée*, et qui, désespérant de l'atteindre, s'arrêtèrent dans l'Illyrie. Callimaque (2), cité par Strabon et le scholiaste de Lycophron, rapporte également la même tradition, et Lycophron ajoute que les Grecs de Nirée et de Thoas fixèrent leur habitation au milieu de ces barbares.

Des *Pélasges Myrmidons*, de la suite de Néoptolème, s'établissent en *Illyrie*, et y fondent une ville de *Byllis* (3). C'était sans doute un détachement de la colonie que Pyrrhus conduisit en Epire. Au reste, nous ne connaissons cet établissement que par le témoignage d'Etienne de Bysance, quoique d'autres auteurs fassent mention (4) d'un peuple de *Buliniens* ou *Bulines*, aux environs d'Apollonie, dont cette ville de *Byllis* paraît avoir été la capitale.

Mais la plus considérable des colonies que l'Illyrie reçut à cette époque, fut composée des Abantes qui, ayant perdu devant Troie leur chef Eléphénor, et poussés par la tempête sur les côtes de cette province, se trouvèrent forcés d'y demeurer (5). Ils avaient fait voile, en partant de Troie, avec Ménesthée et Philoctète, jusqu'à

(1) Schol. Lycophr. *ad* v. 1022; Strabo, lib. v, p. 215.

(2) Callimach. *fragment.* CXV, *apud* Bentlei, edit. Ernest. tom. I, p. 476.

(3) Stephan. Bys. *v.* Βύλλις.

(4) Scylax, *Peripl.* p. 8, Hudson, tom. I; Artemidor. *apud* Stephan. *v.* Βυλλίνοι; Strabo, lib. VII, p. 326; Dionys. *Perieg.* v. 387; et Eustath. *ad hunc locum.*

(5) Schol. Lycophron. *ad* v. 911.

la hauteur de *Mimas*, où un coup de vent les sépara. Le scholiaste de Lycophron, de qui j'ai tiré ces détails, parle encore ailleurs (1) de cet établissement. Avant d'aborder en Illyrie, ils avaient été jetés dans l'île d'*Othrônus*, dans laquelle ils ne firent pas un long séjour; et ce fut aux environs d'Apollonie, et à Apollonie même, selon le scholiaste, qu'ils formèrent leur colonie. Ils y quittèrent le nom d'*Abantes* pour prendre celui d'*Amantes*, et ce nom devint bientôt celui d'une région maritime de l'Illyrie, dont la capitale fut aussi appelée *Amantie*. Apollonius la nomme *Macridia* (2), épithète que son scholiaste explique par l'*ancienne colonie eubéenne* qui s'y établit, l'ancien nom de l'*Eubée* étant *Macris*. Au reste, cette émigration est encore attestée par d'autres auteurs. Strabon parle (3) du *naufrage des Abantes* sur les côtes de l'Illyrie, au retour de l'expédition contre Troie. L'auteur du *Grand Etymologique*, qui rappelle ce naufrage (4), dit que *les Abantes fondèrent aux environs des monts Acrocérauniens une ville d'Eubœa*; et Etienne de Bysance fait mention d'une contrée d'Illyrie nommée *Amantia*, et peuplée par les Abantes de l'Eubée, au retour du siége de Troie (5).

(1) Lycophr. *apud* Schol. *ad* v. 1034; *id. ad* Lycophr. v. 1043.
(2) Apollon. lib. IV, v. 1175; et Scholiast. *ad eum loc.*
(3) Strabo, lib. X, p. 449, C.
(4) *Magn. Etymol. v.* Ἀμάντιος.
(5) *Confer.* Stephan. Byzant. *vv.* Ἄβαντις et Ἀμαντία; Hesychius, *hh. vv.*

La ville d'*Oricum*, que Scylax met (1) au nombre des *villes grecques* de cette côte, était située, selon cet ancien géographe, et selon Ptolémée (2), sur le territoire même de l'Amantie; et l'épithète que lui donne Callimaque (3), jointe à sa position et à son origine grecque, doit nous la faire regarder comme une des villes fondées par ces Abantes. Pausanias (4) ajoute de nouveaux détails sur cette colonie. Il assure que des Abantes de l'Eubée, auxquels s'étaient joints des *Locriens*, furent poussés, au retour du siége de Troie, sur les rivages de l'Illyrie; qu'ils y fondèrent une ville de *Thronium*, en mémoire d'une ville des *Locriens*, et donnèrent à la contrée entière le nom d'*Abantide*. Pausanias n'est pas le seul qui parle de ces Locriens. Lycophron, quoiqu'il ne s'exprime pas clairement, fait allusion (5) à cet établissement, et ajoute encore des *Phocéens;* du moins je le conjecture d'après ce qu'il dit, que *ces exilés regrettaient Lilée, leur patrie, et les plaines d'Anémorée, et Amphissa, et l'illustre Abes.* Ces villes en effet étaient sur le territoire des Phocéens et des Locriens Ozoles. Au reste, le nom d'*Abantes* ne tomba pas entièrement en désuétude, quoique moins souvent employé que celui d'*Amantes*.

(1) Scylac. *Peripl.* p. 8, *apud* Hudson. tom. I.
(2) Ptolem. lib. III, c. 14, p. 85.
(3) Callimach. *apud* Stephan. Bysantin. *v.* Ἄβαντις.
(4) Pausan. lib. V, c. 22, p. 435.
(5) Lycophr. *Cassand.* v. 1073.

Nous venons de voir que Pausanias appelait cette région *Abantide;* et l'historien Proxène (1), dans une énumération des peuples de l'Illyrie, conserve à celui-ci son ancien nom d'*Abantes.* Outre le territoire assez considérable qu'ils occupaient, il paraît qu'ils envoyèrent plus loin des colonies. En effet, Strabon dit (2) qu'après leur naufrage, une partie de ce peuple s'avança jusqu'auprès d'Edesse, dans la Macédoine, et y fonda une ville appelée *Eubée,* du nom de leur commune patrie. Le même auteur parle encore (3) d'une ville *de même nom* dans l'île de Corcyre, qui, vu le voisinage où cette île était de la contrée habitée par les Abantes Eubéens, dut sans doute son origine à la même émigration. Cette conjecture est confirmée par ce que rapporte Plutarque d'*une colonie des Erétriens de l'Eubée* établie anciennement dans l'île de Corcyre (4).

Phidippus et *Antiphus,* fils d'Hercule, qui commandaient les troupes de l'île de Cos, au siége de Troie, étaient du nombre de ceux qui firent voile jusqu'à *Mimas* (5), avec les peuples que nous avons déjà nommés. Il paraît que de là, ayant été écartés les uns des autres, *Phidippus* fut porté dans la mer Adriatique. Le scholiaste

(1) Proxen. *apud* Stephan. Bys. *v.* Χαονία.
(2) Strabo, lib. x, p. 449, D.
(3) *Id. ibid.*
(4) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 293.
(5) Scholiast. Lycophron. *ad* v. 911.

ajoute qu'il alla ensuite demeurer en *Chypre*. Mais il y a là certainement une erreur; car la mer Adriatique ne pouvait le conduire à l'île de Chypre; et d'ailleurs, la postérité de ce prince était établie en *Epire*, ainsi que l'atteste Strabon (1). Je crois donc qu'il faut lire ici Χυτὸν, *Chytum*, contrée de l'Epire, où, par la suite des temps, selon Ephore (2), les Clazoméniens envoyèrent une colonie, au lieu de Κύπρον, qui ne peut avoir été mis que par l'ignorance des copistes; et cette correction me paraît absolument nécessaire.

Cette colonie, d'abord peu considérable, s'accrut sans doute avec le temps; et je suppose d'après ce que dit Strabon (3), que les descendans d'Antiphus et de Phidippus partirent d'*Ephyre*, en Thesprotie, pour faire la conquête de la Thessalie, que cette ville et son territoire étaient compris dans la domination de ces princes. Justin (4) et Plutarque (5) parlent d'une *Lanassa*, petite-fille d'Hercule, que Pyrrhus, long-temps après son établissement en Epire, enleva de *Dodone*. Si je ne me trompe, cette princesse était fille de Phidippus, et son mariage avec le fils d'Achille fut sans doute le nœud qui unit les deux états nouvellement

(1) Strabo, lib. IX, p. 444.
(2) Ephor. *apud* Stephan. Byz. *v.* Χυτὸν.
(3) Strabo, *loc. cit.*
(4) Justin. lib. XVII, c. 3.
(5) Plutarch. *in vit. Pyrrhi.* Au reste, Velléius Paterculus confirme entièrement l'induction que j'ai tirée du passage de Strabon, et il dit positivement (lib. I, c. I.) que *Phidippus occupa Ephyré dans la Thesprotie.*

fondés dans l'Epire. Il est vrai que Plutarque fait cette *Lanassa* fille de *Cléodœus, fils d'Hyllus*. Mais, outre que l'on ne conçoit guère que la fille de *Cléodœus*, qui vivait chez les Doriens du Parnasse, ait pu être transportée ainsi au milieu des Dodonéens de l'Epire, la généalogie que lui donne Plutarque ne peut cadrer avec l'âge de Pyrrhus; et le silence de Justin sur cette généalogie, et les probabilités qui se trouvent du côté de notre conjecture, par l'établissement de Phidippus en Epire, doivent au moins balancer l'autorité de l'historien grec.

Antiphus, frère du précédent, alla s'établir en *Thessalie*, dans le pays des *Pélasges* (1), à qui il donna le nom de Thessalus, son père. Cette étymologie est confirmée par le témoignage du scholiaste d'Apollonius (2), et semble plus probable que celles qu'ont alléguées d'autres auteurs, et notamment Rhianus, cité par ce scholiaste. Du reste, nous ignorons en entier l'histoire et les progrès ultérieurs de cet établissement, qui, selon l'ingénieuse conjecture de M. Clavier (3), s'effectua sans doute de concert avec les Doriens. En effet, ce peuple était alors invariablement uni à la fortune des Héraclides; et ses forces qui s'étaient accrues pendant l'absence des autres nations de la Grèce, lui

(1) Schol. Lycophron. *ad* v. 911. *Eumd. ibid.*
(2) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. III, v. 1089; Rhianus, *apud*
(3) *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 41.

permettaient de servir utilement les entreprises d'Antiphus.

Pyrrhus, à son retour de Troie, trouva ses états héréditaires envahis par Antiphus et les Doriens. C'est du moins l'opinion la plus vraisemblable (1) de toutes celles que les Anciens nous ont transmises sur l'émigration de ce prince. Il est certain que *Pélée*, dépouillé de son royaume, termina misérablement ses jours dans l'île de *Cos* (2); et l'on ne peut croire que cette expatriation eût été volontaire, puisqu'il était plus naturel qu'il cherchât un asile en *Epire*, où son petit-fils fonda immédiatement un puissant état. Il est donc probable qu'Antiphus, souverain de l'île de Cos, l'avait fait conduire dans cette île, en s'emparant de ses états de Thessalie, que le scholiaste de Lycophron désigne clairement par l'expression de *Pays des Pélasges*. Quoi qu'il en soit, repoussé du royaume de ses pères par des forces supérieures, Pyrrhus chercha bientôt à former ailleurs (3) un état indépendant. Mais il paraît qu'avant de tourner ses pas vers l'Epire, il voulut faire valoir les droits que lui avait transmis sa mère sur l'île de *Scyros*, et que les rebelles qui l'occupaient ne lui permirent pas de s'y établir. Pausanias ne parle point (4) directement de cette tentative inter-

(1) Clavier, *loc. supra laudat.*
(2) Callimach. *apud* Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* III, v. 167.
(3) Velleius Paterc. lib. I, c. I; Pindar. *Nem.* VII, v. 55, et Scholiast. *ad eum loc.*
(4) Pausan. lib. I, c. II; lib. II, c. 23.

médiaire, que j'ai indiquée sur la foi de Pindare et de son scholiaste; mais il y fait allusion dans le passage (1), où il dit que *le Scyras de Laconie reçut son nom, lorsque Pyrrhus, revenant de l'île de Scyros, le remonta avec sa flotte, pour venir épouser Hermione.*

L'état que Pyrrhus forma en Epire (2), devint bientôt puissant, et les habitans prirent de son fils le nom de *Molosses* (3). Voilà pourquoi Strabon appelle (4) ces Molosses le peuple le plus illustre de l'Epire, et dit qu'ils étaient du sang des *Eacides*. Cependant cette étymologie ne me paraît pas très-sûre, et si j'osais hasarder une conjecture, il me semblerait plus naturel de

(1) Pausan. lib. III, c. 25, p. 274. Cependant ce passage ne me paraît pas suffisant pour autoriser les fréquens voyages que le docte Bachet de Méziriac (*sur Ovide*, tom. II, p. 364.) fait entreprendre à Pyrrhus de *Phthie* à *Scyros*, et de *Scyros* à *Phthie*.

(2) Une foule d'auteurs, outre ceux que j'ai cités, parlent de l'établissement de Pyrrhus en Epire, quoique les détails les plus intéressans ne nous soient pas parvenus. La ville de *Buthrotum* paraît avoir été la capitale de cet état naissant, et le surnom de *Phœnicé* qu'elle porta dès les plus anciens temps, selon Strabon (l. VII, p. 324.), lui fut sans doute donné à cause de *Phœnix* qui mourut en chemin, et avant que Pyrrhus eût gagné l'Epire. Cependant Ptolémée fait de *Phœnicé* une ville différente de *Buthrotum*, qu'il place dans la région Méditerranée de la Thesprotie (*Geograph.* lib. III, c. 14.). Servius prétend (*ad Eneid.* lib. III, v. 319.) que Pyrrhus se rendit par terre en Epire, d'après l'avis du devin *Hélenus*, et Apollodore (*apud* Scholiast. Lycophr. v. 904.) est à peu près du même sentiment. Il ajoute que ce prince mit *sept jours* à faire ce trajet. Eustathe suit (*ad Odyss.* lib. III, v. 389.) une tradition contraire, et qui n'est guère plus vraisemblable; il dit que Pyrrhus se rendit d'abord en Thessalie, où le devin *Hélenus* lui conseilla de s'expatrier; et qu'arrivé en Epire sur les bords d'un lac appelé *Pambotis*, il trouva l'accomplissement de l'oracle, s'arrêta dans le pays et s'en rendit le maître. Mais de tous ces récits, le plus probable, selon nous, est celui que fait Pindare et que nous avons rapporté plus haut.

(3) Pausan. lib. *a*, c. 11; Schol. Pindar. *ad Nem.* VII, v. 55.

(4) Strabo, lib. VII, p. 323, 324, A; *et rursùs*, lib. XIII, p. 594.

chercher l'origine du nom de *Molosses* dans la Thessalie, contrée d'où étaient sortis Pyrrhus et ses sujets. Or, Athénée fait mention (1) d'un petit canton de Thessalie, appelé *Molossia; Iolcos* y était située; et, ce qui achève de fixer sa position, et en même temps l'antiquité de ce nom, c'est qu'Athénée ajoute que *Pélias y fit célébrer des jeux*. Ne se pourrait-il point que la colonie établie par Pyrrhus fût partie de ce territoire, et eût conservé, en l'appliquant à une étendue plus considérable de pays, un nom qui lui rappelait sa patrie (2)? Quoi qu'il en soit, il paraît du moins constant que Pyrrhus jouit d'une domination assez vaste, quoiqu'il soit difficile d'admettre l'extension que Pindare, sans doute en style poétique, et le scholiaste, entraîné par son autorité, attribuent à cet état (3).

Les Troyens qui avaient suivi *Hélénus*, s'étant associés quelques Epirotes, s'établirent, après la mort de Pyrrhus, dans la région située au-dessus du fleuve *Thyamis*, et qui, du nom de *Cestrinus*, chef de cette colonie, reçut le nom de *Cestrine* (4). C'est sans doute à cet établissement des Troyens, compagnons d'Hélénus, que fait allusion la tradition rapportée par Sal-

(1) Athen. lib. XI, c. 6.

(2) Pindare (*Nem.* VII, v. 94.) donne aux Epirotes le nom d'*Achéens*, parce que, selon l'interprétation du scholiaste (*ibid.*), *les Achéens, sujets de Néoptolème, éloignés de la Thessalie, allèrent s'établir en Epire.*

(3) Pindar. *Nem.* IV, v. 82; et Schol. *ibid.*

(4) Pausan. lib. I, c. 11; lib. II, c. 23; Thucyd. lib. I, c. 46; Plin. lib. IV, c. 1; Hesychius, *v.* Κεστρινικοί.

luste (1), d'une colonie conduite en Macédoine par Hélénus. Une ville d'*Ilium*, dans cette région, mentionnée par Tite-Live (2) et par Etienne de Bysance (3), semble confirmer cette tradition; et Virgile, si profondément versé dans l'histoire de cette époque, a voulu désigner cet établissement, lorsqu'il parle d'une *petite Troie* construite en Epire (4). Servius dit qu'on regardait généralement l'existence de cette ville comme une fiction poétique, née du séjour d'Enée en Epire; mais il ajoute que Varron (5), qui avait été en Epire, avait vu de ses yeux la ville indiquée par le poète, qui conservait encore son ancienne dénomination (6). Varron assurait encore que la colline où avaient campé les soldats, en attendant le retour de leur chef, retenait le nom de *Troyenne;* et le commentateur, qui nous a transmis ces témoignages précieux, en conclut, avec beaucoup de raison, que *ce divin poète suit toujours la vérité historique, même lorsqu'il paraît se livrer aux jeux de son imagination; undè apparet divinum poëtam aliud agentem verum semper attingere.*

Je ne dois pas passer sous silence une colonie qui, à la même époque, alla se fixer dans la

(1) Sallust. *apud* Servium *ad Eneid.* lib. I, v. 242.

(2) Tit.-Liv. lib. XXXI.

(3) Stephan. Bys. *v.* Ἴλιον.

(4) .... Et parvam Trojam, simulatâque magnis
Pergama.
VIRGIL. *Eneid.* lib. III, v. 349.

(5) Varro, *apud* Servium, *ad eum loc.*

(6) Etienne de Bysance confirme ce témoignage, lorsqu'il place une ville de *Troie* dans la *Cestrine*, région de la Chaonie. (Stephan. Bys. *v.* Τροία.)

Pallène. Elle était composée des compagnons de *Protésilas*, qui, selon la narration mythologique de Conon (1), forcés de s'établir en ce lieu par l'incendie de leurs vaisseaux, y bâtirent la ville de *Scione* (2). Ces Grecs venaient des villes voisines de *Phylacé*, et étaient mêlés de *Pélasges*, puisque Ovide désigne (3) spécialement Protésilas par l'épithète de *Pelasgus*. Etienne de Bysance, qui rapporte (4), de la même manière que les auteurs que j'ai cités, la fondation de Scione, se contente de nommer des *Grecs*, sans spécifier la nation à laquelle ils appartenaient; et Polyen (5), qui raconte aussi l'embrasement des vaisseaux par des captives troyennes, prétend que les Grecs, fondateurs de Scione, étaient des *Pelléniens d'Achaïe*, qui donnèrent le nom de leur patrie à la contrée où ils s'établirent. Quoique cette dernière re-

(1) Conon. *narrat.* XIII, *cum not.* Kanne, p. 90.

(2) J'ai dit les *compagnons de Protésilas*, quoique Conon se serve du terme de Πρωτεσίλαος; mais on a observé avant moi que le texte était altéré, et qu'il fallait substituer à ce mot ceux de : οἱ περὶ Πρωτεσίλαον, qu'exige la correction de la phrase. Cette restitution rend d'ailleurs le récit de Conon conforme à la tradition générale (Homer. *Iliad.* lib. II, v. 699, et sqq.; Pausan. lib. IV, c. 2; Quint. Smyrn. lib. I, v. 814.), selon laquelle *Protésilas* fut le premier des Grecs qui teignit de son sang la campagne de Troie; et cette tradition est confirmée par le scholiaste de Lycophron (*ad Cassandr.* v. 537), qui assure que *ce héros fut enterré dans la Chersonèse*, dont les habitans rendaient à sa mémoire les honneurs divins (*Vid.* Lycophron. Scholiast. *ad* v. 911; Philostrat. *de Heroïb. græc. et Trojan.*; Méla, l. II, c. 3.). D'ailleurs, tous les auteurs qui ont parlé de cet établissement dans la Pallène ne nomment que les *compagnons de Protésilas*; et ne disent pas que *Protésilas* lui-même fût à la tête de cette colonie.

(3) Ovid. *Trist.* lib. II, *eleg.* I, v. 403.

(4) Stephan. Bys. *v.* Σκιώνη.

(5) Polyæn. *Stratagem.* lib. VII, c. 43.

lation, contraire à celle que nous avons précédemment indiquée, paraisse uniquement fondée sur un rapport de nom, il faut bien se garder de la révoquer en doute, puisqu'elle est confirmée par Thucydide (1). Ce grave historien, qui, ayant fait un long séjour dans la Thrace, avait été à portée de bien connaître les traditions des villes grecques de cette contrée, assure que les *Scioniens* se prétendaient descendans des *Pellènes* du Péloponèse, qui, au retour de Troie, poussés sur la côte de Thrace par la tempête qui tourmenta les Grecs, y formèrent un établissement. Il paraît donc certain que des *Pelléniens* se joignirent aux *Grecs de Protésilas*, et qu'unis ensemble, sous un gouvernement commun, ils fondèrent la ville de Scione, et étendirent leur nom à toute la contrée qu'ils occupaient.

Je pourrais parler encore d'un établissement formé par les fils de *Thésée* sur les bords du Strymon; mais la tradition n'en est pas assez constatée, et je me bornerai à l'indiquer, lorsque je traiterai de la fondation d'*Amphipolis*, dont les Athéniens ne revendiquèrent avec tant d'acharnement la possession exclusive, qu'en vertu des droits que ces princes leur avaient légués sur le territoire d'*Amphipolis*.

(1) Thucydid. lib. IV, c. 120.

CHAPITRE XI.

Colonies Grecques dans les îles de Crète, et de Chypre.

Nous avons déjà indiqué plusieurs colonies qui se dirigèrent à cette époque vers l'île de *Crète;* mais, soit que les fléaux dont cette île était la proie aient forcé ces colonies d'aller s'établir ailleurs, soit toute autre cause qui nous est inconnue, aucune n'y fit un long séjour. Cependant, nous ne devons pas penser de même de celle qu'Agamemnon, ou plutôt Talthybius, y conduisit après la chute de Troie. Velléius Paterculus rapporte (1) qu'au retour de ce fameux siége, le chef des Grecs fut poussé par une tempête sur les côtes de l'île de Crète, et qu'il y fonda trois villes, deux en mémoire de sa patrie, *Tégée* et *Mycènes*, et la troisième, *Pergame*, comme un monument de sa victoire. Zénobius fait aussi mention (2) de ce naufrage d'Agamemnon, et Etienne de Bysance nomme (3) une ville de *Lampé* fondée en Crète par ce monarque; tradition d'autant plus vraisemblable, que, selon le géographe Philon, cité par le même auteur, il y avait en Argolide une

(1) Velleius Paterc. lib. 1, c. 1.
(2) Zenobius, *Proverb.* v. 50.
(3) Stephan. Bys. *v.* Λάμπη.

ville également appelée *Lampé*. Il est donc difficile de douter du séjour d'Agamemnon en Crète; mais je crois que nous ne devons lui attribuer que la fondation de *Lampé*, et que les villes nommées par Velléius dûrent leur naissance à une seconde colonie partie de *Mycènes* immédiatement après la mort d'Agamemnon. En effet, le commentateur d'Homère assure (1) que *Talthybius* établit en Crète une colonie *Achéenne* partie de Mycènes au retour du siége de Troie; et la tradition rapportée par Dictys (2), que Talthybius conduisit en Crète le jeune Oreste, après le meurtre de son père, confirme entièrement le témoignage du scholiaste, et justifie notre conjecture. Il est probable que ce fut cette colonie qui bâtit en Crète la ville de *Mycènes*; et Etienne de Bysance attribue (3) à ce même *Talthybius* la fondation de *Tégée*, ville dont l'origine est encore attestée par ses médailles (4). Quant à *Pergame*, dont Virgile fait aussi mention (5) sous le nom de *Pergamea*, il paraît qu'elle dut sa naissance à des Troyens captifs, qui, ayant échoué avec la flotte d'Agamemnon sur les côtes de la Crète, y fondèrent cette ville en mémoire de leur patrie. La narration de Servius (6) est extrêmement confuse et pleine de circonstances peu

(1) Didym. *ad* Homer. *Odyss.* lib. XIX, v. 179.
(2) Dictys Cret. lib. VI, c. 2.
(3) Stephan. Bys. *v.* Τέγεα.
(4) *Apud* Pellerin. *Num. Urb. et Populor.* tom. III, p. 73.
(5) Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 133.
(6) Servius, *ad hunc locum.*

vraisemblables, ou même contradictoires. C'est cependant la seule induction qu'on puisse tirer du passage entier de cet auteur. On y trouve encore une indication précieuse; c'est celle de la situation de cette ville dans le voisinage de Cydonie.

Nous avons déjà parlé des Magnètes établis en Crète (1), lorsque nous avons exposé les causes de l'émigration d'Idoménée. Les détails de cette colonie nous ont été conservés par Conon (2); mais soit que cet auteur ait suivi une tradition mensongère, soit que Photius ne nous ait transmis de son récit qu'une analyse infidèle, il est difficile de le concilier avec le témoignage de Varron. Selon lui, *Prothoüs*, chef des Magnètes, consacra au service du dieu de Delphes, en accomplissement d'un vœu qu'il avait formé, la dixième partie de ses sujets; et dans la suite des temps, ces *Magnètes*, ayant quitté l'asile sacré, s'embarquèrent et vinrent demeurer en Crète. Mais comme ils y étaient déjà établis à l'époque où Idoménée en fut chassé, il est impossible que leur séjour aux environs de Delphes ait été d'aussi longue durée que le suppose l'expression de Conon, ou même que ce séjour ait eu lieu. D'ailleurs, Lycophron prétend (3) que Prothoüs, chef des Magnètes, ainsi

(1) Varro, *apud* Probum, *ad* Photium. Virgil. *Eclog.* VI, v. 45.

(2) Conon. *narrat.* XXIX, *apud* Photium.

(3) Lycophron. *Cassand.* v. 892.

que Gounéus, roi des Perrhæbes, et Eurypilus, roi des Thessaliens d'Orménium, échouèrent sur les côtes de *Libye*. Il est vrai que cette tradition n'était pas la plus généralement suivie, et que, selon Apollodore (1) dont l'opinion avait le plus de partisans, Prothoüs avait péri dans un naufrage aux environs du cap *Capharée*; c'est aussi ce que porte l'épitaphe de ce prince, qu'on peut voir dans le recueil des *Analectes* de Brunck (2). Mais quelque tradition que l'on adopte, il sera difficile d'y faire coïncider celle de Conon, qui parle d'une colonie établie en vertu d'un vœu; surtout, lorsque le scholiaste de Lycophron dit positivement qu'après la mort tragique de leur chef Prothoüs, les Magnètes se sauvèrent en Crète; ce qui réfute encore la narration de cet auteur.

Un passage de Strabon pourra peut-être servir à expliquer ces contradictions. Ce grand géographe prétend (3) que les *Magnésiens du Méandre*, qui, comme nous le verrons plus bas, étaient une colonie de ceux de Crète, *descendaient des Delphiens qui avaient habité les monts Didymes en Thessalie*; et la position de ces monts Didymes, indiquée par des vers d'Hésiode (4) au-dessus de la plaine de *Dotium*, est entièrement conforme à la situation de la Ma-

(1) Apollodor. *apud* Scholiast. Lycophron. *ad* v. 902.
(2) Aristot. *apud* Brunck. *Analect.* tom. I, p. 182.
(3) Strabo, lib. XIV, p. 647, C.
(4) Hesiod. *apud* Strabon. *ibid.*

gnésie. Il paraît donc qu'une colonie de Delphiens se serait établie, à une époque et pour des causes que nous ne connaissons pas, dans le territoire de la Magnésie, et qu'elle s'y serait confondue avec les peuples qui l'habitaient. Telle est sans doute l'origine de l'erreur de Conon; elle provient de la fausse interprétation qu'il aura donnée à cette dernière tradition, ou peut-être, ainsi que j'aimerais mieux à le croire, de la négligence de Photius dans l'analyse de ce morceau, dont le texte n'est pas d'ailleurs parfaitement clair (1).

L'île de *Chypre* reçut à l'époque dont nous parlons un grand nombre de colonies. Nous avons déjà indiqué que le motif de la longue absence de Ménélas (2), après la chute de Troie, avait été de châtier les peuples alliés de cette ville, et que ce dessein l'avait conduit particu-

(1) Il y avait encore sur l'établissement des *Magnètes* en Crète une autre tradition, mais qu'aucune supposition ne peut faire cadrer avec celles que nous venons d'indiquer, et qui est suivie par Parthénius (*Narrat. erotic.* c. v.). Cet auteur prétend que *Leucippus*, un des descendans de *Bellérophon* établis en Lycie, ayant été forcé, par un meurtre involontaire, de s'éloigner de sa patrie, se mit à la tête d'une *colonie thessalienne* qu'il conduisit en Crète. Ces Thessaliens, comme il l'explique lui-même quelques lignes plus bas, étaient des habitans de *Phères* décimés par *Admète*, et qui, chassés de leur patrie, étaient obligés d'aller se former ailleurs un établissement.

Au reste, le séjour de ces *Magnètes* en Crète est encore attesté par le scholiaste d'Apollonius (*ad Argonautic.* lib. I, vv. 584.), et bien plus encore par le nom d'une ville de *Magnesia* dans cette île, dont Platon fait mention à plusieurs reprises (Plato, *de Legib.* lib. VIII, p. 650, F; IX, p. 654, H; et Schol. Ms. *apud* Runken. *ad Velleium*, p. 13.); aussi le scholiaste manuscrit de cet auteur, cité par Runkenius, observe-t-il que *Magnésie, ville de Crète, était colonie des Magnètes Thessaliens.*

(2) Strabo, *Geograph.* lib. I, p. 40, A.

lièrement en Chypre. Cette tradition est confirmée par ce que dit Théopompe (1), qu'au retour du siége de Troie, Agamemnon aborda dans l'île de *Chypre* et en chassa Cinyras. Pour empêcher les barbares d'y nuire au commerce et à la navigation des Grecs, il est probable, que ces princes, conformément aux règles de la politique qui commençait dès lors à être en usage, résolurent d'y former des établissemens, et que ce fut à l'instigation et sous les auspices de Ménélas que plusieurs chefs y conduisirent des colonies.

Nous devons à Lycophron et à son scholiaste (2) la connaissance exacte et précise de ces établissemens. Le premier fut celui de *Teucer*, qui, chassé de Salamine par Télamon son père, pour n'avoir pas secouru son frère Ajax, ou du moins pour n'avoir pas vengé sa mort (3), alla demeurer en Chypre, où il fonda une ville du même nom que sa patrie. Un monument d'une grande autorité, *la Chronique de Paros*, parle (4) de cette émigration, qu'elle place sous le règne de Démophon à Athènes. Athénée dit (5) que cette colonie fut composée en partie de Teucriens captifs que Teucer avait forcés de s'expatrier avec lui; et les historiens, les poètes, les ora-

(1) Theopomp. *Excerpt.* lib. XII, *apud* Phot. p. 390, *cod.* CLXXVI.
(2) Lycophron. v. 452, *et rurs.* v. 591; et Schol. *ad hos loc.*
(3) Strabo, lib. XIV, p. 684.
(4) *Marmor. Oxon.* epoch. 47; et Lydiat. *Annotat.* p. 254.
(5) Athen. lib. VI, c. 6.

leurs ont à l'envi consacré la mémoire d'un événement si important (1). Tous sont d'accord sur les causes de l'émigration de Teucer, et sur la fondation de *Salamine*; mais il paraît par quelques relations que nous aurons occasion de rapporter ailleurs, que ce prince avait déjà tenté quelques autres établissemens, avant de se fixer en *Chypre*; et le séjour que Virgile lui fait faire à Sidon n'est point contraire à la vraisemblance. Au reste, la postérité de Teucer régna toujours à *Salamine*; c'est ce qu'attestent, outre Pausanias et Isocrate, Antoninus Liberalis (2) et Eustathe (3). Le premier de ces auteurs fait mention de *Nicocréon*, tyran de Salamine, qui se prétendait issu de *Teucer*, et il nous apprend aussi que la population de cette ville était purement *grecque*; à l'exception de quelques Phéniciens qui formaient la classe du peuple la plus pauvre et la plus méprisée.

La seconde colonie grecque que reçut à cette époque l'île de Chypre (4) fut celle d'*Agapénor*, qui commandait les *Arcadiens* au siége de Troie.

(1) Velleius Paterc. lib. I, c. 1; Schol. Pindar. *ad Nem.* IV, v. 76; Pausan. lib. II, c. 29; Isocrat. *in Evagor.* §. VII, p. 191; Virgil. *Eneid.* lib. I, v. 623; et Servius *ad h. loc.*; Ovid. *in Pont. Epist.* III, v. 80; Horat. Flacc. *Od.* lib. I, od. 7, v. 21; *et* Schol. *ibid.*

(2) Antonin. Liberal. *Metamorph.* c. XXXIX, p. 474.

(3) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 562. Hérodote (lib. VII, c. 90.) parle des *colons de Salamine établis en Chypre*. Eschyle fait allusion (*in Pers.* v. 896.) à la tradition qui assigne pour métropole à la Salamine de Chypre la Salamine athénienne (*vid. et* Schol. *ad eum loc.*); et Teucer lui-même dit, dans Euripide (*in Helen.* v. 148.), qu'*il a imposé à la ville bâtie par lui le nom de Salamine, en l'honneur de sa patrie.*

(4) Scholiast. Lycophron. *ad* v. 462; *et rursùs, ad* v. 591.

On ignore la cause de cette émigration; mais, outre Lycophron et son scholiaste, elle est encore attestée par Pausanias (1), qui dit de plus qu'Agapénor fonda la ville de *Paphos* et y établit le culte de *Vénus*, qui auparavant n'avait d'autels que dans la ville de *Golgi* (2). L'épitaphe d'*Agapénor*, parmi celles que l'on attribue à Aristote (3), donne à ce prince l'épithète de *roi des Paphiens*; ce qui confirme la tradition de Pausanias; et l'on ne peut douter que la *colonie arcadienne* en Chypre, dont parle Hérodote (4), ne soit la même que celle d'Agapénor.

Bientôt après, *Acamas*, à la tête d'une colonie *athénienne*, vint aussi se fixer dans l'île de Chypre (5). L'histoire et les aventures de ce prince sont sujettes à de grandes difficultés; et d'abord on prétend, d'après le silence qu'Homère garde sur lui dans *le Catalogue*, qu'il ne prit aucune part à l'expédition contre Troie. Si le silence du poète ne pouvait être, en ce cas-ci, attribué qu'à sa négligence, je me contenterais de lui opposer le témoignage formel du scholiaste de Lycophron, qui parle (6) de l'ambassade d'Acamas à Troie, et celui de Pausanias (7), qui, décrivant un tableau de Polygnote, où étaient représentés les principaux chefs du siége

(1) Pausan lib. VIII, c. 5.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 683, C.
(3) *Analect.* Brunck. tom. I, p. 180.
(4) Herodot. lib. VII, c. 90.
(5) Scholiast. Lycophr. *ad* v. 591.
(6) Schol. Lycophr. *ad* v. 452.
(7) Pausan. lib. X, c. 26, p. 862.

de Troie, dont les noms s'y lisaient écrits de la propre main du peintre, cite entre autres *Acamas, fils de Thésée;* mais c'est plutôt aux altérations subies à travers tant de siècles par le texte d'Homère, que nous devons imputer cet oubli; et la preuve, c'est que Démosthène (1), dans son *Oraison funèbre,* fait précisément mention des vers d'Homère dans lesquels ce poète parlait du *départ d'Acamas pour Troie.* Un passage de Plutarque (2) nous explique d'ailleurs pourquoi Homère ne fait point mention des fils de Thésée dans le *Catalogue.* Au moment de se bannir d'Athènes, Thésée avait envoyé ses enfans chez *Elpénor* (il faut lire *Eléphénor*), roi des Abantes de l'*Eubée.* Ménesthée s'étant ensuite affermi sur le trône d'Athènes, ils suivirent Eléphénor au siége de Troie, *mais sans aucun commandement,* et comme *simples volontaires.*

Il me semble maintenant prouvé qu'Acamas assista au siége de Troie. Je passe sous silence les aventures *mythologiques* que lui attribue le scholiaste de Lycophron, et dont je dirai ailleurs quelques mots. Il paraît qu'ayant reçu des troupes de son frère Démophon pour former un établissement, il alla d'abord fonder une ville en Phrygie. Etienne de Bysance, dont le témoignage confirme ainsi ce que je viens de

(1) Demosth. *Orat. Funeb.* p. 245, C. edit. Wolf. Ἐμέμνητο Ἀκαμαντίδων ἐν οἷς Ὅμηρος φησὶν Ἀκάμαντα εἰς Τροίαν στεῖλαι.

(2) Plutarch. *in vit. Thesei.*

dire, assure en effet (1) qu'Acamas ne sachant où se fixer au retour du siége de Troie, et ayant trouvé un roi de Phrygie assiégé par ses ennemis, il lui prêta ses forces pour le délivrer, et reçut, en récompense de ce service, un terrain pour y bâtir une ville. Etienne de Bysance ne nous apprend pas quel nom porta cette ville dans son origine; mais elle est la même qui prit par la suite le nom de *Synnada;* et si nous rapprochons cette tradition d'une autre que rapporte ailleurs (2) le même auteur, nous pourrons conjecturer avec assez de certitude que cette ville s'appelait primitivement *Acamantium*, du nom de son fondateur. En effet, il parle d'une ville d'*Acamantium* située dans la grande Phrygie, dont l'origine était attribuée à Acamas, fils de Thésée, pour prix d'un service important rendu par ce prince à un roi

(1) Stephan. Bys. *v.* Σύνναδα.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀκάμαντιον. Le texte d'Etienne est misérablement altéré, et je suis surpris qu'Holstein n'ait point remarqué l'erreur. L'interprétation latine me paraît entièrement vide de sens. Thésée était-il roi de Phrygie, pour accorder à son fils la permission d'y bâtir une ville? Berkley propose de lire : εὐμαχήσαντι, au lieu de : συμμαχήσαντι; mais cette correction ne remédie à rien. En comparant ce passage avec un autre du même auteur (*v.* Σύνναδα.), je crois qu'on pourrait suppléer le texte de cette manière : Ἀκάμαντος κτίσμα Ἰοῦ Θησέως, ᾧ συμμαχήσαντι πρὸς Ἰοὺς Σολύμους ὁ τῆς χώρας βασίλευς τὸν τόπον δέδωκε.

Plutarque fait mention (*in vitâ Thesei*) d'une colonie conduite en Carie par *Ioxus*, petit-fils de Thésée, et par *Ornytus*. Ces deux personnages, aussi bien que la ville où ils s'établirent, nous sont inconnus. Plutarque ajoute que les descendans de cet Ioxus ont conservé le nom d'*Ioxides*, et subsistaient encore de son temps par une succession non interrompue. Pausanias nomme un Ornytus Arcadien qui vivait au temps du siége de Troie (lib. VIII, p. 502.), et qui pourrait bien être celui dont parle Plutarque. Mais je n'ai pu recueillir d'autres renseignemens sur cette émigration, qui peut-être se lie avec celle d'Acamas.

du pays dans une guerre contre les *Solymes*. On voit que dans les deux récits la situation de la ville *fondée*, le nom du *fondateur*, l'*époque*, les *causes* et les *circonstances* de la fondation sont les mêmes; d'où nous pouvons inférer l'identité des deux villes de *Synnada* et d'*Acamantium*, ou plutôt conclure que ce dernier nom fut la *dénomination ancienne*, et le premier l'*appellation moderne*, qui servirent, en des temps différens, à désigner la même ville.

Nous ignorons quels motifs déterminèrent Acamas à quitter cet établissement pour aller demeurer en *Chypre*. Son séjour dans cette île est attesté par le scholiaste de Lycophron (1), qui place cette colonie immédiatement après celles de Teucer et d'Agapénor. Ailleurs, il dit encore (2) qu'une *montagne de l'île de Chypre reçut son nom d'Acamas, qui y conduisit une colonie au retour du siége de Troie*; et quelques auteurs (3) assuraient aussi, mais sans vraisemblance, que Démophon avait pris part à cet établissement. C'est sans doute de la même colonie que parle Strabon (4), lorsqu'il dit que *des Athéniens conduits par Phalérus et Acamas, fondèrent la ville de Soli*. Elle ne porta pas d'abord ce nom, et l'emplacement de l'ancienne ville n'était pas celui où fut bâtie la moderne;

(1) Schol. Lycophron. *ad v.* 452. *Solonis.*
(2) *Idem*, *ad* v. 500.
(3) *Idem*, *ibid.*; Plutarch. *in vit.*
(4) Strabo, lib. XIV, p. 684.

c'est ce que nous apprend Plutarque (1). Selon cet auteur, Philocyprus, qui vivait au temps de Solon, était roi d'un petit état arrosé par le *Clarius*, dont la capitale, située sur un lieu escarpé et de difficile accès, en avait reçu le nom d'*Ἐpea;* et c'était cette ville qui avait été fondée par la colonie d'Acamas. Nous joindrons encore aux établissemens émanés de cette colonie, une ville d'*Acamas*, située entre *Paphos* et *Arsinoé;* et *Chytri*, ville de Chypre, dont le géographe Xénagore (2) attribuait la fondation à un petit-fils d'*Acamas*. Les *Athéniens* dont parle Hérodote (3), sont sans doute les mêmes qu'avait amenés le fils de Thésée, et le témoignage de ce grave historien confirme tous ceux que j'ai allégués précédemment.

A ces colonies succédèrent deux autres établissemens formés par *Céphas* et *Praxandre*. Lycophron les nomme (4), sans employer d'expressions allégoriques, parce qu'étant peu connus d'ailleurs, et ne se trouvant point dans le *Catalogue* d'Homère, ainsi que l'observe le scholiaste, ils n'auraient pu être désignés d'une manière assez claire. Ces deux chefs, ayant réuni leurs troupes, s'établirent donc en Chypre, au témoignage de Lycophron, auquel le scholiaste ajoute celui de Philostephanus (5).

(1) Plutarch. *in vit. Solonis.*
(2) Xenagor. *apud* Stephan. Byzantin. *v.* Χυτροι.
(3) Herodot. lib. VII, c. 90.
(4) Lycophron. v. 452 et 591; *vid.* Schol. *ibid.*
(5) Philostephan. *apud* Schol. Lycophron. *loc. cit.*

Telephas était d'*Olénum* en Achaïe, et sa colonie était composée des habitans d'*Olénum* et de *Dymé*, cités achaïques, dont il commandait les guerriers au siége de Troie (1). Praxandre était à la tête d'une colonie *lacédémonienne*, partie de *Thérapné*, ville de Laconie (2). Les auteurs, qui nous ont transmis ces détails, ne nous apprennent pas en quel lieu s'établirent les deux colonies. Seulement Lycophron, dans son langage énigmatique, dit (3) qu'*elles peuplèrent le territoire de la déesse tutélaire de Golgi*; et quoique cette expression pût à la rigueur désigner l'*île entière*, considérée comme consacrée à la déesse, il me semble plus naturel de l'entendre de la ville de *Golgi*. Elle avait été originairement fondée par une *colonie de Sicyone* (4), dont le chef appelé *Golgus*, selon Etienne de Bysance (5), lui imposa son nom (6). Strabon, qui nomme (7) également Praxandre le

(1) Lycophron. v. 595; *et* Schol. *ibid.*

(2) *Idem*, v. 594, 5; Schol. *ibid.*

(3) .... γαῖαν ἑξουσαι θεᾶς
Γόλγων ἀνασσης.....
LYCOPHR. v. 593, 4.

(4) Theocrit. *Idyll.* XV, v. 100.

(5) Stephan. Bys. *v.* Γόλγοι.

(6) Je conjecture que ces *Sicyoniens* n'étaient autres que les *Telchines*. Nous savons en effet (Stephan. *v.* Σικυών; Schol. Hesiod. *ad Theogon.* v. 536; Strabo, lib. VIII et XIV, p. 653.) que ce peuple passa de l'île de Crète dans celle de Chypre, et qu'il avait originairement demeuré à *Sicyone*. Il est du moins certain que *Golgi* existait avant le siége de Troie, puisque, lorsqu'Agapénor vint en Chypre, il trouva le culte de Vénus établi dans cette ville (Pausan. lib. VIII, c. 5.).

(7) Strabo, lib. XIV, p. 682. Le texte de Strabon porte Νεάρια, que le traducteur latin traduit par le nom commun *navale*; mais Casaubon lit Κεραυία d'après Diodore et Ptolémée. J'ajoute à ces autorités celle de Scylax, qui fait mention d'une ville de *Ceronea* en Chypre (*Péripl.* p. 41, tom. I.), et d'Etienne de Bysance (*v.* Κεράτεια.). *Voyez* Meursius (*in Cypro*, lib. I, c. 9.), et Porphyre (*de Abstinent.* lib. II, c. 56.).

chef d'une *colonie lacédémonienne* en Chypre, attribue à cette colonie la fondation de *Lapathus* et de *Céronia*; et le nom de Ἀχαιῶν Ἀκτή, donné à une partie du rivage voisin de ces deux villes, vint sans doute du séjour que cette colonie achéenne fit sur leur territoire. Une ville de *Satrachos* ou *Setrechos*, qui, selon le même Lycophron, fut aussi habitée par ces colonies, dut probablement son origine à Praxandre; et je ne crois pas m'éloigner de la vérité, en rapportant à la même émigration la fondation de deux villes méditerranées, dont l'existence ne nous est guère connue que par les témoignages d'Etienne de Byzance (1) et de Ptolémée Héphæstion (2); je veux parler des villes d'*Argos* et de *Lacédémone*, dont les noms indiquent visiblement l'origine.

Quoique nous soyons privés de connaissances précises sur les progrès ultérieurs de ces colonies, il est probable que la plus grande partie de l'île fut peuplée par elles avant d'être soumise aux Phéniciens, et ensuite aux Perses; et l'origine de plusieurs villes, qui nous sont données pour *grecques*, paraît remonter à l'époque ancienne dont nous nous occupons. Telle est celle de *Citium*, qui, *grecque d'origine*, selon Diogène Laërce (3), fut dans la suite occupée

(1) Stephan. v. Λακεδαίμων.
(2) Ptolem. Hephæst. lib. VII, *apud* Phot. p. 492, edit. Hœschel.
(3) Diogen. Laërt. *in Zenon.* lib. VII, c. 1, §. 1.

les Phéniciens, aussi bien que *Lapathus* (1); celle de *Curium*, fondée par une *colonie argienne*, au témoignage de Strabon (2) et d'Hérodote (3). Enfin, une ville de *Marium*, dont Scylax atteste l'*origine grecque* (4), et dont Pline (5), Etienne de Bysance (6) et Diodore (7) font également mention.

CHAPITRE XII.

Colonies Grecques dans l'Asie mineure.

Après la prise de Troie, quatre chefs, au nombre desquels étaient *Machaon* et *Podalire*, laissèrent leurs vaisseaux dans la Troade, et s'avancèrent à travers les terres jusqu'à *Colophon*. Podalire en repartit bientôt, et revit *Argos* sa patrie; puis il alla consulter l'oracle de Delphes, pour savoir en quel pays il irait fonder une colonie. D'après la réponse qu'il en reçut, il se détermina à bâtir une ville dans la *Chersonèse de Carie*. Tel est, en abrégé, le récit que fait le scholiaste de Lycophron (8). Cependant cette tradition était démentie par celle

(1) Scylax, *Peripl.* p. 41; Stephan. Bysant. *v.* Λάπηθος.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 683, A.
(3) Herodot. lib. V, c. 113.
(4) *In Peripl.* tom. I, p. 41.
(5) Plin. lib. V, c. 31.
(6) *V.* Μάριον, *et rurs. v.* Ἀρσινόη.
(7) Diodor. lib. XIX, c. 59, 62.
(8) Le scholiaste commence son récit au vers 432; le reprend au vers 980, et l'achève au vers 1047 (*Ad Cassandr.* Lycophron.). J'ai comparé ces trois passages, et j'en ai tiré ce qui était relatif à l'émigration de Podalire.

qu'avait suivie Lycophron lui-même, et selon laquelle Podalire serait mort en Italie (1); tradition qui semblait être aussi celle de Strabon, puisqu'il parle (2) des *monumens* du séjour de Calchas et de Podalire dans la contrée occupée en Italie par Diomède. Mais l'opinion la plus générale plaçant dans l'Asie mineure la mort de Calchas et l'établissement de Podalire, nous croyons devoir adopter le récit du scholiaste (3). Il est d'ailleurs confirmé par Pausanias (4), qui prétend que Podalire fut jeté, au retour de Troie, sur les côtes de Carie, où il fonda *Syrnus;* et par Etienne de Bysance, qui rapporte la même tradition (5), avec cette seule différence qu'il appelle *Syrna*, la ville nommée *Syrnus* par Pausanias. Théopompe, dans l'analyse, malheureusement trop courte, que Photius nous a donnée de son XIIe *Livre*, parlait également (6) de l'établissement de Podalire à *Syrna;* et c'est sans doute dans cet ancien auteur que Pausanias et Etienne en avaient puisé la connaissance. L'orateur Aristide (7) s'étend avec complaisance sur cette colonie, dans une de ses *harangues* adressée aux *Asclépiades;* et comme son récit nous offre quelques circonstances pré-

(1) Ὁ δὲ Ποδαλείριος, κατὰ μὲν τὸν Λυκόφρονα, ἐν Ἰταλίᾳ τελευτᾷ. (Schol. Lycophron. *ad* v. 1048.)

(2) Strabo, lib. VI, p. 284.

(3) Κατ' ἄμφω δὲ τὴν Καρικὴν Χερρόνησον ᾤκησε. (Schol. Lycophr. *ad* v. 1048.)

(4) Pausan. lib. III, c. 26.

(5) Stephan Bys. *v.* Σύρνα.

(6) Theopomp. *apud* Phot. *cod.* CLXXVI, p. 391.

(7) Aristid. *in Asclepiad.* p. 71, edit. Florent. 1517.

ses, nous en extrairons ce qui est relatif à notre sujet.

Après la prise d'Ilion, prévoyant que les Grecs envahiraient bientôt en Asie de nombreuses colonies, et voulant répandre dans cette contrée la connaissance et les bienfaits de leur art, ils s'établirent d'abord dans la *Teuthranie;* et c'est là sans doute l'origine du culte d'Esculape qui florissait à *Pergame.* De là ils allèrent se fixer dans l'île de *Cos* ou *Méropide;* et comme le défaut de salubrité de cette île écartait de ses rivages les navigateurs grecs et étrangers, ils la choisirent pour l'objet particulier de leurs soins, et y renouvelèrent en peu de temps la population presque éteinte. Ils ne bornèrent pas leurs établissemens à cette île. La race d'Hercule s'étant anéantie à *Rhodes* (1), ils y furent appelés par les vœux du peuple, et ils s'étendirent jusqu'à *Cnide*, et dans la *Carie.* Théopompe confirme (2) la relation de l'orateur, relativement à *Cos* et à *Cnide;* et quant à l'établissement de *Carie*, il est évident qu'Aristide a voulu parler de la même colonie qui est décrite par le scholiaste de Lycophron (3).

(1) Le même orateur parle encore ailleurs (*de Concord. ad Rhod.* p. 75.) de cet établissement des *Asclépiades* dans l'île de *Rhodes.*

(2) Theopomp. *loco suprà cit.* (*Vid.* Procli *Chrestomath. in Biblioth. Litterar.* part. II, p. 20.).

(3) Enfin, leurs bienfaits se propagèrent jusqu'à *Cyrnus;* ἀπίλαυσι δὲ τὴ καὶ Κύρνος αὐτῶν. Je ne sais si, dans ce passage, l'orateur a entendu parler de l'île de *Corse*, que les Grecs nommaient effectivement Κύρνος. La tournure emphatique de sa phrase semble l'indiquer. Mais il est certain qu'il est

Nous devons encore ajouter *Bybassus*, en Carie, aux villes fondées par cette colonie de Podalire. En effet, selon Etienne de Bysance (1), *Bybassus* reçut son nom d'un *berger*, qui sauva du naufrage Podalire jeté par la tempête sur les côtes de la Carie. Il n'est pas ordinaire de voir des bergers fonder des villes; et il est probable qu'Etienne a voulu dire que Podalire ayant bâti *Bybassus*, lui avait donné, par reconnaissance, le nom d'un homme qui lui avait sauvé la vie.

Rien n'est plus confus et plus contradictoire, que les traditions relatives aux établissemens formés par *Calchas*, et à la mort de ce devin célèbre. Nous venons de voir que, selon des monumens allégués par Strabon (2), il aurait, au retour de Troie, dirigé ses pas vers l'Italie. Mais le scholiaste de Lycophron (3), qui fait également mention du tombeau de Calchas dans la *Siritide*, prétend, avec assez de vraisem-

---

ici dans l'erreur, et l'analogie de ce nom de Κύρνος avec celui de Σύρνος, que Pausanias donne à la ville fondée par Podalire en Carie, a pu seule causer sa méprise. Au reste, cette ville me paraît être la même que celle de *Pyrnus*, située dans la même position, et que ses *médailles* (*apud* Eckhel, *Doctrina Num.* tom. II, p. 590.) nous font reconnaître comme une ville fondée par les Rhodiens. Pline (v, 28.) et Etienne de Bysance (*v.* Πύρνος.) en font mention; mais le passage du second me paraît corrompu; il porte: Πύρνος, ὡς Οὔρνος. Ce dernier nom est inconnu, et le commentateur, en corrigeant ὡς Κύρνος, n'a point entièrement dissipé l'obscurité du texte. Je crois à mon tour qu'il faut lire: Πύρνος ἢ Σύρνος, *Pyrnus vel Syrnus*, et cette correction, également conforme à l'analogie, me semble concilier assez heureusement les difficultés qui résultent de l'*existence simultanée* de deux villes de *Pyrnus* et de *Syrnus* dans la même région.

(1) Stephan. Bys. *v.* Βύβασσος.

(2) Strabo, lib. VI, p. 284.

(3) Schol. Lycophron. *ad* v. 978.

place, que ce tombeau n'était pas celui de *Calchas*, fils de *Thestor*, mais d'un autre *devin du même nom*, qui avait été tué en cette contrée par Hercule. Quoi qu'il en soit, l'opinion la plus raisonnable et la plus suivie (1) fait voyager Calchas, au départ de Troie, avec *Léontée*, *Polypœte* et *Podalire*. Nous venons de voir ce que devint le dernier. Les deux autres, selon le même scholiaste (2), retournèrent dans la Grèce, et le reste de leur histoire ne nous est pas connu. Mais, selon leur *épitaphe* (3), ils pénétrèrent dans la *Médie;* et la connaissance des établissemens qu'ils y formèrent nous a été pareillement ravie. Pour Calchas, il paraît qu'il conduisit une colonie dans la *Pisidie*, où la ville de *Selgé* le reconnaissait pour son fondateur (4). Pendant son séjour à *Colophon*, Amphilochus y fut également poussé; et ces deux chefs ayant uni leurs guerriers, associèrent leurs projets d'établissemens (5). *Mopsus*, fils de *Manto* et du fondateur crétois de Colophon, obligé, par quelque révolution qui nous est inconnue, de quitter ses états héréditaires, joignit sans doute ses troupes aux leurs; car nous voyons toujours Mopsus et Amphilochus fonder en commun des villes; et les différens qui s'éle-

(1) Schol. Lycophr. *ad* v. 432.
(2) *Idem*, *ad Eumd.* v. 980.
(3) Aristot. *apud* Brunck, *Analect.* tom. I, p. 182.
(4) Strabo, *lib.* XII, p. 570; Eustath. *ad* Dionys. v. 858.
(5) Strabo, l. XIV, p. 642; Schol. Lycophron. *ad* v. 980.

vèrent par la suite entre eux, et qui naquirent probablement de la jalousie du pouvoir, sont postérieurs à toutes ces colonies.

Quoi qu'il en soit, l'association de Calchas avec ces princes ne fut pas de longue durée; sa mort, ou forcée ou volontaire (1), car les opinions ne s'accordent pas à ce sujet, en rompit bientôt les nœuds. Hérodote prétend (2) que *la nation des Pamphyliens prit sa naissance, au retour du siége de Troie, des soldats qui erraient sous la conduite de Calchas et d'Amphilochus.* Pausanias (3) et Eustathe (4) confirment cette tradition par leur témoignage; et Théopompe avait traité en détail des guerres qui accompagnèrent l'établissement de cette colonie (5). Elle trouva un appui dans les Lyciens, peuple grec d'origine aussi bien qu'elle, qui, sous la conduite de leur roi *Périclès*, firent la guerre aux *Telmissèens*, et ne leur accordèrent la paix que lorsqu'ils les eurent réduits à n'être plus dangereux. Après la mort de Calchas, Mopsus et Amphilochus, demeurés seuls maîtres de la nation; fondèrent plusieurs colonies dans la Pamphylie et la Cilicie. *Phasélis*, dans la première de ces contrées, attribuait en effet son

(1) Sur les circonstances de la mort de Calchas, *voyez* Strabon (lib. XIV, p. 643.) et Conon (*narrat.* VI; *add.* Schol. Lycophr. *ad* v. 432, 980.).

(2) Herodot. lib. VII, c. 91.

(3) Pausan. lib. VII, c. 4.

(4) Eustath. *ad* Dionys. v. 854, tom. IV, p. 151.

(5) Theopomp. *apud* Photium, *Biblioth.* cod. CLXXVI.

origine à Mopsus (1), aussi bien que *Lyrnesse*, dont Eustathe nomme (2) Mopsus et Amphilochus comme les fondateurs. *Rhodia*, ville de Lycie, devait également son existence à Mopsus, et son nom à l'une de ses filles (3), de même que la *Pamphylie* entière rapportait le sien à la seconde de ses filles (4); quoiqu'une tradition non moins probable (5) fasse venir ce nom de celui de *Pamphylie*, fille de Rhacius et de Manto, et par conséquent sœur de Mopsus.

Mais c'était surtout dans la *Cilicie*, que se retrouvaient le plus grand nombre des monumens laissés par cette colonie. La ville de *Mallus*, près de l'embouchure du Pyrame, reconnaissait pour ses fondateurs Mopsus et Amphilochus; et quand les témoignages les plus graves et les plus nombreux certifient cette tradition, nous ne nous arrêterons pas au récit d'Etienne de Bysance (6), qui crée un personnage imaginaire pour trouver une étymologie. Les types des médailles de Mallus (7) indiquent manifestement sa fondation par le devin Amphilochus, aussi bien que celles de *Mopsuestia*. L'oracle d'Amphilochus, à Mallus, fut un de ceux qui

(1) Pompon. Mela, lib. I, c. 14.
(2) *Eustath. ad* Dionys. v. 875.
(3) *Theopomp. loc. sup. cit.*
(4) *Id. ibid.*; Stephan. *v.* Παμφυλία; *Eustath. ad* Dionys. *Perieg. v.* 854; *add.* Scholiast. Lycophron. *ad* v. 442; *et* Pausan. l. II, c. 28.
(5) Strabo, lib. XIV, p. 675; Eustath. *ad* Dionys. v. 875; Lucian. *Philopseud.* c. XXXVIII; Clement. Alexandr. *Stromat.* lib. I, p. 400; Philostrat. *de Heroïb.* c. II.
(6) Stephan. Bysant. *v.* Μαλλός.
(7) Eckhel, tom. III, p. 59, 60.

jouirent le plus long-temps de leur renommée, de l'aveu même de Plutarque (1) et de Lucien (2); et Pausanias assure (3) qu'il était encore fort en crédit de son temps. Cette tradition d'une *origine argienne*, si bien justifiée par les témoignages de l'histoire et par les monumens, était tellement établie, qu'Alexandre, issu de princes argiens, offrit aux mânes d'Amphilochus un sacrifice solennel, à raison des liens qui l'unissaient aux Argiens; et l'historien d'Alexandre, et Strabon lui-même, qui avait fait une *vie* de ce prince, ont soin de rappeler en cet endroit l'origine argienne de Mallus (4). *Mopsuestia*, comme son nom l'indique (5), et comme le confirment les médailles que j'ai citées plus haut, fut fondée par la même émigration, aussi bien que *Mopsicrène;* et Eusèbe, dans sa *Chronique* (6), marque la fondation de ces deux villes immédiatement *après la prise de Troie*. Je ne connais qu'Ammien Marcellin qui s'éloigne (7) de cette tradition, pour attribuer l'origine de *Mopsuestia* à l'Argonaute *Mopsus*. Mais il est probable que l'analogie du nom et de la profession aura induit cet historien en erreur; et d'ailleurs, selon la tradition la plus

(1) Plutarch. *de Oracul. defect.* tom. II, p. 434.
(2) Lucian. *Philopseud.* XXXVIII.
(3) Pausan. lib. I, c. 34, p. 84.
(4) Strabo, lib. XIV, p. 676; Arrian. *de Alexand. rebus*, lib. II, p. 33.
(5) Stephan. *v.* Μόψου ἱερόν; Theopomp. *loc. cit.;* Eustath. *ad* Dionys. v. 875.
(6) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 93; *vid.* Scalig. *Animadv.* p. 53.
(7) Lib. XIV, c. 8, *cum not.* Vales. et Gronov.

Cilicie (1), le *Mopsus* Argonaute mourut en Libye, où ses compagnons lui élevèrent un tombeau.

Plusieurs autres villes dûrent sans doute encore leur origine à cette même émigration, dont les progrès s'étendirent jusque dans *la Syrie*; car Hérodote attribue (2) à Amphilochus la fondation de *Posidium*. Cicéron atteste (3) qu'Amphilochus et Mopsus, qu'il qualifie à tort de *rois d'Argos*, bâtirent sur la côte maritime de la Cilicie *plusieurs villes grecques*. Eusèbe va même jusqu'à dire (4) que Mopsus, qui fonda *Mopsicrène* et *Mopsuestia*, régna sur toute la Cilicie. Mais nous n'avons aucune lumière certaine sur ces établissemens.

CHAPITRE XIII.

Etablissemens formés en Egypte, en Libye, en Espagne, et dans les régions voisines.

Nous avons indiqué la cause des voyages de *Ménélas*, et du long séjour qu'il fit surtout en *Egypte*. Il avait, avant de s'arrêter dans cette dernière région, parcouru la Phénicie, au témoignage d'Homère (5) et d'un historien Mé-

(1) Lycophron. v. 880; Schol. *ibid.*
(2) Herodot. lib. III, c. 91.
(3) Cicero, *de Divinat.* lib. I, c. 40.
(4) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 93.
(5) Homer. *Odyss.* lib. IV, v. 81.

nandre (1); et c'était de cette contrée qu'un fils de Ménélas et d'Hélène, nommé *Marhapius* par le scholiaste d'Homère (2), avait conduit chez les *Perses*, sans doute avec *Léontée* et *Polypœte*, une colonie qui donna le nom de son chef à une tribu de la nation. Si l'on en croit Homère (3), Ménélas passa jusque dans l'*Ethiopie*; et Strabon a rapporté les systèmes des différens géographes, qui, pour justifier le texte d'Homère, ou plutôt pour le défigurer, faisaient naviguer Ménélas dans l'Océan atlantique, jusqu'aux rivages de l'Inde, ou dans le golfe arabique, par un canal creusé dans l'isthme de *Suez*. Quelque fabuleuses que soient justement réputées ces narrations, par l'évidente impossibilité où étaient les Grecs de cette époque, de tenter et même de concevoir de pareilles navigations, on ne saurait au moins douter du séjour que Ménélas fit en Egypte, et les *monumens* qu'il y laissa ont été connus et attestés par toute l'antiquité. Une foule d'auteurs (4) ont parlé de la fondation de *Canope*, à l'une des embouchures du Nil, et qui, bâtie par

(1) Menand. *apud* [illegible]nt. Alexand. *Stromat.* I, p. [illegible]89, 390.

(2) Schol. Homer. [illegible]*d.* l. III, v. 175.

(3) Homer. *ibid*; Strabo, lib. I, p. 38 et sqq.

(4) Conon. *narrat.* VIII; Nicand. *in Theriac.* v. 309; Tacit. *Annal.* lib. II, c. 60; Mela, lib. II, c. 6; Stephan. *v.* Κάνωπος; Dionys. *Perieg.* v. 13; Eustath. *ad h. l.*; *add. Paraphrast. ad Eumd. apud* Huds. t. IV, p. I; et Παρεμβολαί, *ap. Eumd.* p. 34; Dictys Cret. lib. II, c. 60; Strabo, lib. XVII, p. 801, A; Silius, lib. XI, v. 431; Scylac. *Peripl.* p. 104, ed. Grönov.; Schol. Lycophr. v. 852; Schol. Pindar. *ad Pyth.* V, v. 113; Virgil. *Eneid.* lib. XI, v. 262; et Serv. *ad hunc locum*.

Ménélas, prit le nom de son pilote qui y était enseveli. Ce prince y établit pour habitans quelques naturels du pays, et ceux de ses compagnons que l'âge rendait incapables de le suivre plus loin. Aussi Tacite appelle-t-il Canope *colonie de Sparte;* et Silius lui donne, en style poétique, l'épithète d'*Amycléenne.* Cette ville, renommée par la licence des fêtes qui se célébraient dans ses murs, et par l'avantage de sa situation sur une des bouches du Nil, suppléa souvent aux ports d'Alexandrie, et jouit longtemps d'une fortune prospère.

Des soldats *phthiotes*, poussés par la tempête vers l'embouchure la plus orientale de ce fleuve, y bâtirent la ville de *Pélusium.* Il est vrai que cette tradition, rapportée par Scylax (1) et Denys le Périégète (2), sur la foi peut-être d'une étymologie fort douteuse, a été rejetée par le commentateur de ce dernier, sur ce que, selon Homère, les habitans de *Pélusium*, fameux dans l'état de la navigation, étaient *Phéniciens d'origine.* Mais une raison si faible ne doit pas nous porter seule à adopter l'opinion d'Eustathe. N'est-il pas possible que les deux peuples se soient établis dans la même ville, à des époques différentes? D'ailleurs, le nom de *Phthie*, qui se conserva si long-temps dans la Libye, où Ptolémée le donne (3) à une position maritime du nome de

(1) Scylac. *Peripl.* p. 104.
(2) Dionys. *Perieg.* v. 261; Eustath. *apud* Huds. tom. IV, p. 46.
(3) Ptolem. lib. IV, c. 5, p. 102.

la *Marmarique;* et celui des *Dolopes*, peuple allié des *Phthiotes*, qui se retrouve aussi dans la même région, au témoignage du même auteur (1), confirment encore cette tradition par leurs rapports de *situation* et d'*homonymie.*

Strabon parle fort au long (2) du séjour que Ménélas fit en Egypte, et de l'hospitalité qu'il y reçut du roi *Thonis*, le même qui est nommé par Homère (3). On trouvait jusque dans l'intérieur de l'Egypte des monumens de ce séjour. Au-dessus de *Momemphis*, à peu de distance des carrières de nitre, qui avaient fait donner à ce nome le nom de *nitriotique*, Strabon place (4) une ville de *Ménélas*, entre *Memphis* et *Acanthus*. Non loin des carrières d'où se tirèrent les pierres employées à la construction des Pyramides, était un mont pierreux appelé Τρωϊκόν, dont le pied était taillé en cavernes; et dans le voisinage de ces cavernes et du Nil, était un bourg appelé *Troja, ancienne habitation*, ajoute le grand géographe dont j'ai tiré ces détails, *des Troyens qui avaient suivi Ménélas et s'étaient établis en ce lieu* (5). Diodore de Sicile rapporte (6), sur l'existence et l'origine de cette ville, la même tradition; et Etienne de Bysance fait mention (7)

(1) Ptolem. lib. IV, c. 3, p. 98. Ils sont marqués dans les cartes de cet auteur, au pied du mont *Thizibi*, sur les bords du fleuve *Cyniph*, qui se jette dans la mer au-dessus de *Leptis la Grande*.

(2) Strabo, lib. XVII, p. 800, D.

(3) Homer. *Odyss.* l. IV, v. 228.

(4) Strabo, *loc. cit.* p. 803, C.

(5) *Apud* Strabon. lib. XVII, p. 809, A.

(6) Diodor. Sic. lib. I, c. 56.

(7) Stephan. Bys. *v.* Τροία.

d'une ville du nom de *Troie* en Egypte. Ptolémée place (1) au nombre des cités méditerranées de la Marmarique une ville qui portait le nom de *Ménélas*, et une autre celui des *Dioscures*. Le même auteur fait mention (2) des rochers *Tyndarides* au nombre de trois. Strabon parle également (3) des petites îles *Tyndariennes*, situées en face de la côte qui s'étendait entre *Catabathmus* et *Parætonium*; et ce géographe cite (4) aussi deux ports du nom de *Ménélas*, l'un creusé au-dessus de Parætonium, l'autre sur la côte Cyrénéenne, à peu de distance d'Héraclium, *en mémoire*, ajoute-t-il, *de cette ancienne expédition*. Il serait difficile, je crois, d'alléguer à l'appui d'une tradition, autorisée d'ailleurs par tant de témoignages, un plus grand nombre de monumens; et je ne doute pas que l'on ne regarde la plupart des villes et positions que je viens d'indiquer, comme ayant reçu leur nom et leurs premiers habitans par suite de l'expédition de Ménélas.

Nous avons déjà fait connaître, dans le cours de cette période, quelques colonies fondées en Libye. Il est probable que l'expédition dont nous venons de parler, eut pour but de reconnaître les parages de cette vaste région, afin de protéger les établissemens que les Grecs y

(1) Ptolem. lib. IV, c. 5, p. 104.
(2) *Id. ibid.* p. 108.
(3) Strabo, lib. XVII, p. 799.
(4) *Idem*, lib. I, p. 40, A; l. XVII, p. 838, C.

avaient formés ou se proposaient d'y former dans l'avenir. Le scholiaste de Lycophron (1) rapporte que *Gounéus*, roi des Perrhæbes, *Prothoüs*, roi des Magnètes, et *Eurypilus*, roi des Thessaliens d'Orménium, échouèrent, au retour de Troie, sur les côtes de *Libye*, et y fixèrent leur demeure. Mais cette tradition était contraire à celle qu'avaient suivie Apollodore (2) et la plupart des mythographes, selon le même scholiaste. Cet auteur prétendait que le seul Gounéus, jeté par une tempête sur les côtes de Libye, s'établit avec ses compagnons sur les bords du fleuve *Cinophas*, le même sans doute que Ptolémée (3), dans le passage que nous avons cité plus haut, appelle *Cyniph*. Cette relation, vainement contredite par l'*épitaphe* (4) de Gounéus, qui le fait périr dans une tempête, se concilie mieux avec celles que nous avons rapportées sur la mort de Prothoüs, chef des Magnètes, et avec l'émigration que Pausanias attribue (5) en *Achaïe* à Eurypilus. Etienne de Bysance fait mention (6) de ce *Gounéus*, et d'*Ænus* son frère, qui fonda la ville de ce nom. Mais il ne nous indique pas en quelle contrée cette ville était située; et Suidas, qui se contente de citer les propres paroles d'Etienne, n'y ajoute aucun éclaircissement (7).

(1) Scholiast. Lycophron. *ad* v. 892.
(2) Apollod. *apud Eumd. ad* v. 902.
(3) Ptolem. lib. IV, c. 3, p. 98.
(4) Aristot. *apud* Brunck. *Analect.* tom. I, p. 182.
(5) Pausan. lib. VII, c. 19.
(6) Stephan. Bys. v. Αἶνος.
(7) Suidas, *hâc câd. voce.*

côtes de l'*Ibérie* participèrent aussi aux émigrations causées par le siége et la prise de Troie; mais l'éloignement où cette contrée était de la Grèce et de son système accoutumé de navigation; le peu de relations qu'elles entretinrent ensemble, même dans les siècles les plus éclairés, sont autant de causes qui ont nui à la certitude et à l'étendue de nos connaissances sur cette importante partie de notre sujet. D'ailleurs, le penchant reconnu, et peut-être trop exagéré, des Grecs pour le merveilleux, nous oblige à nous défier des traditions qui semblent moins reposer sur des faits que sur de simples analogies de noms. Aussi nous garderons-nous bien de garantir l'authenticité de ces traditions, que nous nous bornerons à exposer brièvement.

C'est Strabon qui nous servira presque à chaque pas de guide et d'autorité. Selon ce judicieux et savant écrivain (1), plusieurs capitaines qui s'étaient trouvés au siége de Troie, furent poussés, au retour de ce fameux siége, sur les rivages de l'*Ibérie*, et quelques-uns même *parvinrent jusqu'aux extrémités de cette région* (2). L'expression dont il se sert prouve qu'à ses yeux, du moins, ces traditions étaient historiques. Peut-être, si nous pouvions bannir certaines préventions, en porterions-nous aussi le même jugement, surtout en considérant l'époque où s'effec-

(1) Strabo, lib. III, p. 149.
(2) *Id. ibid.* p. 150. Τὰς τοσαύτας στρατιὰς ἐπὶ τὰ ἔσχατα τῆς Ἰβηρίας ἱστορικὰς.

tuèrent ces expéditions, époque si féconde en émigrations, où le souvenir des voyages des Phéniciens en Ibérie était encore récent, où la renommée des trésors qu'ils y avaient trouvés devait appeler si vivement de ce côté l'ardente cupidité des Grecs. Strabon est convaincu (1) que l'expédition d'*Ulysse* s'avança jusqu'au *détroit* et pénétra dans la *Turdétanie*, et que la connaissance de ces voyages a pu seule inspirer à Homère l'idée de les transporter dans son poëme et d'en faire la matière de ses fictions mythologiques. Il cite, à l'appui du séjour d'Ulysse en Espagne, une ville d'*Odysséa*, un temple de *Minerve*, et mille *autres monumens* qu'il se contente d'indiquer. Eustathe (2) atteste également l'existence de cette ville d'*Odysséa*, et les traces qu'Ulysse avait laissées de son passage en Ibérie. Etienne de Bysance l'appelle *Odysséus* (3), et Solin (4) *Olisipone;* mot qui, malgré son altération, conserve encore des marques de son origine. Strabon, qui parle en un autre endroit (5) de cette même ville avec plus de détails, la place à quelque distance de *Malaca*, dans l'intérieur des terres; et dans la même région était le temple de Minerve. Ces traditions étaient appuyées du témoignage de

(1) Strabo, lib. III, p. 150.
(2) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 281, tom. IV, p. 49, Hudson.
(3) Stephan. Bys. *v.* Ὀδυσσεύς.
(4) Solin. cap. XXIII; Salmas. *Exercit. Plinian.* p. 276; Nonnius, *in Hispan.* cap. XXXV.
(5) Strabo, lib. III, p. 157.

Posidonius, d'Artémidore et d'Asclépiade de Myrlée. Le dernier, qui avait fait un long séjour dans la *Turdétanie*, où il avait enseigné la grammaire, assurait avoir vu de ses propres yeux les monumens du séjour d'Ulysse qui se conservaient dans le temple de *Minerve*.

Quelques traditions faisaient encore voyager plus loin ce héros (1). On prétendait qu'il avait abordé dans le golfe de *Calédonie*, et on en rapportait pour preuve *un autel chargé d'inscriptions grecques*. Enfin, s'il en faut croire une opinion recueillie par le grave Tacite (2), Ulysse, dans le cours de ses longs voyages, aurait pénétré jusque dans la Germanie, et fondé, sur les bords du Rhin, une ville nommée *Ascipurgium*. Les témoignages allégués par l'historien paraissent authentiques et dignes de foi, et l'on ne saurait du moins révoquer l'autorité des *tombeaux* et autres *monumens couverts d'inscriptions grecques*, trouvés sur les confins de la *Rhétie* et de la *Germanie* (3). De semblables preuves assignent à cette contrée une colonie grecque, dont l'existence, quoiqu'inconnue du reste, a sans doute donné naissance aux traditions relatives à Ulysse, de même que des Grecs établis sur la côte occidentale de l'Ibérie, et accoutumés à trafiquer dans le golfe de *Calédonie*, fréquenté des

(1) Solin. cap. xxii, p. 42.
(2) Tacit. *in German.* c. iii.
(3) *Id. ibid.*; *monumentaque et tumulos quosdam litteris Græcis inscriptos.*

navigateurs phéniciens, y auront porté la connaissance du nom et des aventures de ce héros.

Nous avons indiqué ailleurs la colonie que Diomède envoya en Ibérie, et celle qui y fit connaître le nom de *Ménesthée* (1). Cette dernière tradition semble confirmée par l'existence d'un *port* et d'un *oracle* consacrés à la mémoire de ce héros (2) dans la région voisine de *Gadira*, au témoignage de Strabon. Selon Asclépiade de Myrlée (3), un des compagnons d'Anténor, se séparant de son chef, s'établit dans la région des *Cantabres* et y fonda une ville d'*Opsicella*. Les peuples de la *Gallœcie* s'attribuaient aussi une origine grecque (4), et révéraient comme leur fondateur *Teucer*, fils de Télamon. L'histoire de cette émigration est racontée en détail par l'abréviateur de Trogue-Pompée. Selon cet auteur (5), Teucer, qui, au retour de Troie, avait été former un établissement en Chypre, ayant appris la mort de son père, voulut retourner dans ses états; mais ayant été repoussé par Eurysacès, fils d'Ajax, qui s'était déjà mis en possession du trône, il se rembarqua, et la tempête le porta sur les rivages de l'*Ibérie*, où il s'établit sur le terrain qu'occupa depuis *Carthagène*. Silius Italicus confirme (6) cette narra-

(1) Scholiast. Thucydid. *ad* l. I, c. 12.

(2) Strabo, lib. III, p. 140.

(3) Asclepiad. *apud Eumd.* l. III, p. 157.

(4) Asclepiad. *apud Eumd. ibid.*

(5) Justin. lib. XLIV, c. 3.

(6) Dat Carthago viros Teucro fundata vetusto.
SILIUS ITALICUS, lib. III, v. 368.

tion en ce qui concerne la fondation de Carthagène. Justin ajoute (1) que Teucer passa depuis dans le pays des *Gallœques*, et fonda une colonie dans la contrée qui prit le nom d'*Amphilochi;* et l'on voit qu'en cela son témoignage est conforme à celui de Strabon. Enfin, selon une précieuse tradition de Philostrate (2), il y avait des Grecs établis à Cadix dès la plus haute antiquité, qui rapportaient leur origine à *Teucer*, fils de Télamon, et qui montraient comme une preuve, à la vérité très-faible, de cette origine, le baudrier d'or de ce héros. Mais ils ignoraient, ou l'auteur ignorait lui-même, comment et pour quelle cause il était venu se fixer dans une contrée si éloignée de sa patrie. Ammien Marcellin nous parle (3) d'une *colonie de Doriens* dans les lieux voisins de l'Océan, et je ne sais s'il a voulu parler de la même émigration.

Une ville d'*Heraclia*, près du détroit, paraît avoir rapporté sa naissance à cette colonie (4). Mais peut-être serait-il plus probable de l'attribuer à l'émigration des *Spartiates* sur les rives du *Durius*, dont parle Strabon (5), et qui, dans *leurs mœurs*, leurs *rites sacrés*, et même dans les *usages* ordinaires de la vie civile, avaient conservé, au témoignage du même auteur, des

(1) Justin. lib. XLIV, c. 3.
(2) Philostrat. *apud* Photium, p. 1009, edit. Hœschell.
(3) Amm. Marcell. lib. XV, c. 9.
(4) Timosthen. *apud* Strabon. lib. III, p. 140.
(5) Strabo, lib. III, p. 154, C.

traces frappantes de leur origine lacédémonienne. Quelques homonymies conservées par Ptolémée (1) et par Pline (2), telles que le nom de *Laconimurgum*, et l'épithète de *Laconicum* donnée à *Ossigi*, viendraient à l'appui de ce témoignage, mais sans répandre plus de lumières sur les causes et la date de cette émigration, qui dut cependant être postérieure à l'époque dont nous nous occupons.

Enfin, il paraît que quelques colonies pénétrèrent jusque dans la Gaule, où nous avons déjà vu un détachement de la colonie d'*Idoménée* fonder la ville de *Vienne*. Les peuples de l'*Auvergne* se prétendaient issus d'une colonie de *Troyens*, et, comme tels, ils réclamaient l'alliance fraternelle des Romains. Si cette tradition, dont nous devons la connaissance à l'érudition patriotique de Sidonius Apollinaris (3), est fondée en vérité, il faut croire que quelques-uns des compagnons Troyens d'*Anténor* établis chez les *Cantabres*, auraient pénétré à travers les Pyrénées parmi les Gaulois *Arverni*; et cette émigration, quoiqu'elle ne soit indi-

(1) Ptolem. lib. II, c. 5.

(2) Plin. lib. III, c. 1. Cette ville de *Laconimurgum* est appelée *Lacobrige* par Plutarque (*in Sertor.* t. I, p. 1049.), qui la place à peu de distance du *Durius*. Elle soutint un siége contre Métellus, dans le temps de la guerre de Sertorius. (*Idem, ibidem*; voyez l'*Histoire romaine* de Salluste, restituée par le président de Brosses, lib. II, c. 19, tom. I, p. 513.)

(3) Sidon. Apollinar. *Epistol.* lib. VII, *epist.* 7., tom. I, p. 799; Gibbon, *Histoire de la décadence de l'Empire romain*, chap. XXXVIII, not. 101.). Ammien Marcellin (lib. XV, c. 9.) dit aussi qu'*après la ruine de leur ville, plusieurs des Troyens et même des Grecs pénétrèrent dans la Gaule* (*Vid.* Aimon. *Histor. Franc.* lib. I.).

quée nulle part, ne paraît pas au moins dénuée de vraisemblance.

Avant de terminer l'exposition des colonies de cette importante période, nous devons dire un mot d'un établissement formé au fond du Pont-Euxin, contrée que son éloignement rendait nécessairement étrangère aux émigrations dont nous avons parlé jusqu'ici. Les *Achéens Phthiotes* de l'expédition de *Jason* s'étaient déjà établis dans cette région (1); et *des Achéens d'Orchomènes* y furent poussés par des vents contraires, au retour de Troie (2). Denys le Périégète les désigne (3) par l'expression de *compagnons du roi fils de Mars*, et cette épithète a été diversement interprétée; mais selon l'opinion la plus générale et la plus adoptée, c'étaient des Orchoméniens sujets d'*Ascalaphe* et d'*Ialmène*; tel est le sentiment d'Eustathe (4), de Strabon (5) et de Priscien (6). Cependant Homère fait mourir (7) Ascalaphe des mains de Déiphobe dans les plaines de Troie; et une autre tradition faisait voyager ce même prince dans la *Judée*, où la ville de *Samarie* recevait de lui son origine et son nom. Le scholiaste d'Homère pousse

(1) *Voy.* ci-dessus, tom. II, p. 210, 211.

(2) Appian. *Mithridatic.* p. 241.

(3) Dionys. *Perieges.* v. 682; Eustat. *ad eum loc.* tom. IV, p. 122; *Paraphrast. ad Eumd.* t. IV, p. 20.

(4) Eustath. *loc. cit.*

(5) Strabo, lib. IX, p. 416.

(6) Et qui Trojanæ post prœlia gentis, Achæi
Ascalaphi regis victricia signa secuti,
Dispulsi ventis istas venêre sub oras.
PRISCIAN. *in Perieges.*

(7) Homer. *Iliad.* lib. XIII, v. 518; Schol. Homer. *ad Iliad.* lib. XV; *apud* Scaliger, *animadv. ad* Euseb. p. 75.

l'exactitude jusqu'à rapporter son épitaphe, qui commençait par ces mots : Σᾶμ' Ἄρεως, et prétend que c'est de ces *deux mots* que se forma par la suite le nom de *Samarie*. Jusqu'où n'égare point la manie de l'étymologie, et avec quelle discrétion ne doit-on pas user de ce moyen, si propre à l'imposture et à l'erreur!

Quoi qu'il en soit, l'existence de ces *Achéens* est du moins constatée par les témoignages irrécusables que nous avons allégués; et une île, voisine de *Pharnacia*, qu'Arrien appelle (1) *Arrhentiade*, Ἀρρηντιάδα, dut sans doute son nom et ses premiers habitans à cette émigration (2). Au reste, l'abandon où demeurèrent ces colons éloignés éteignit peu à peu jusqu'au souvenir de leur extraction (3), et nous avons marqué ailleurs (4) les effets que produisit l'injurieuse indifférence que leur métropole témoigna sur leur sort. Dans une telle ignorance des liens qui les unissaient les uns aux autres, il n'est pas singulier que les traditions des auteurs aient varié sur le compte de ces *Achéens*, et que la plu-

(1) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 10, edit. Stuckii.

(2) Je soupçonne en effet que ce nom de Ἀρρηντιάδα est mis, par une légère augmentation, pour celui de Ἀρητιάδα, dont se sert Denys le Périégète pour désigner le chef des *Achéens*. La seule analogie des noms, quoiqu'elle soit forte, ne m'a pas déterminé à proposer cette correction. Apollonius, parlant de cette même île, la nomme simplement *Arétiade*, et Etienne de Byzance l'appelle Ἄρεως νῆσος, l'*île de Mars*, nom sous lequel elle fut connue des Latins (Hygin. *fabul.* xxx; Mela, lib. II, c. 7.). Le même Arrien place aux environs de *Dioscurias* une rivière, dont lui seul fait mention, et qu'il appelle *Astéléphus*, nom qu'on pourrait peut-être aussi changer en celui d'*Ascalaphus*. (*Peripl. Pont. Euxin.* p. 6.)

(3) *Vid.* Appian. *Mithrid.* p. 241.

(4) *Voyez* ci-dessus, t. II, p. 212.

part aient confondu en une seule ces deux colonies d'un même peuple, qui, à des époques peu éloignées, étaient venues s'établir sur la même côte, et y avaient adopté les mêmes mœurs.

CHAPITRE XIV.

Colonies Grecques dans l'Asie mineure.

(An 1243 avant J. C.)

Les colonies, que je vais faire connaître, furent encore, quoique moins directement, et à des dates postérieures, occasionées par les révolutions qui naquirent du siége et de la prise de Troie. Telle est celle que *Pergamus*, fils d'Andromaque et de Néoptolème, conduisit dans l'Asie mineure, après la mort de Pyrrhus. Il paraît que la fin prématurée de ce prince laissa les enfans qu'il avait eus d'Andromaque sous la tutelle d'*Hélénus* (1), qui bientôt après épousa sa veuve (2). *Molossus*, l'aîné de ses fils, reçut des mains d'Hélénus mourant le sceptre qu'avait conquis son père; et ce fut alors, selon Pausanias (3), que *Cestrinus* conduisit en la région qui reçut son nom une colonie des *Achéens* de l'Epire; et que *Pergamus*, accom-

(1) Euripid. *Andromach.* v. 1230.
(2) Virgil. *Encid.* lib. III, v. 333 et sqq.
(3) Pausan. lib. I, c. 11; lib. II, c. 23.

pagné de sa mère Andromaque, alla s'établir dans la *Teuthranie*, peuplée originairement par une colonie arcadienne (1). Arius était roi de cette contrée, dont la domination passa dans les mains de *Pergamus*, après que ce prince eut ôté à son adversaire la couronne et la vie, dans un combat singulier. Il bâtit une ville à laquelle il donna son nom, et qui conserva long-temps dans ses murs le monument d'Andromaque et de Pergamus. Telle est la narration de Pausanias. Mais celle qu'a suivie Servius (2), quoiqu'elle soit conforme à celle-ci pour le fond, en diffère néanmoins dans ses principales circonstances. Elle porte que *Grynus*, roi de *Teuthranie*, fils d'Eurypile et petit-fils de Télèphe, se voyant pressé par des ennemis voisins, et dans l'impossibilité de résister plus long-temps à leurs attaques, sollicita *Pergamus* de venir à son secours, sans doute avec la promesse de lui céder une partie de ses états pour y former un établissement. Pergamus se rendit à cette invitation, et le vainqueur fonda deux villes, à l'une desquelles il donna le nom de son allié, et à l'autre, son propre nom. Au reste, aucun de ces écrivains ne marque l'époque précise de cette colonie. Mais un fait rapporté par Eusèbe (3) et par le Syncelle (4) peut nous

(1) Strabo, lib. XII, p. 571, 572; Pausan. lib. I, c. 11, p. 26.
(2) Servius, *ad* Virgil. *Eclog.* VI, v. 72.
(3) Euseb. *in Chronic.* lib. II, p. 95.
(4) Syncell. *Chronograph.* p. 171.

aider à la fixer. Ces auteurs prétendent que les *fils d'Hector*, appuyés des secours d'*Hélénus*, relevèrent les murs de Troie, dans la vingt-septième année du règne de *Démophon* à Athènes, et par conséquent vingt-sept ans après la prise de Troie. D'autres auteurs (1) parlent encore de cet établissement des fils d'Hector; et la circonstance d'*un secours envoyé d'Epire*, jointe à l'arrivée d'Andromaque et à la proximité où était de Troie la colonie conduite par *Pergamus*, peut nous faire conjecturer que ce secours indiqué par Eusèbe et son copiste, n'est autre chose que la colonie attestée par Pausanias et par Servius, et que par conséquent la date assignée au rétablissement d'Ilion convient également à *cette colonie*.

Je rapporte sous la même date plusieurs colonies argiennes, dont la fondation, antérieure à l'époque où les colonies doriennes s'établirent en Asie, fut, selon toute apparence, l'ouvrage des *Argiens* amenés par Amphilochus, auxquels se joignirent de *nouveaux colons partis de la métropole*. L'intervalle que nous supposons ici fut sans doute suffisant pour que les colonies, formées par Calchas et le prince nommé plus haut, affermies sur des bases solides, aient pu fonder à leur tour de nouveaux établissemens; et les révolutions qui dûrent agiter à

(1) Hellanic. *apud* Dionys. Halicar. lib. 1, c. 47.

cette époque la Grèce, et surtout le Péloponèse, où la famille d'Agamemnon et de Ménélas avait considérablement déchu de sa puissance, rendent vraisemblables les émigrations dont nous parlons. Or, nous trouvons en *Lydie*, *Tralles*, fondée originairement par des *Pélasges*, et depuis renouvelée, au témoignage de Strabon (1), par une colonie *argienne*. La ville de *Nysa*, un peu plus enfoncée dans les terres, reconnaissait pour ses fondateurs *trois Lacédémoniens*, *Athymbrus*, *Athymbradus* et *Hydrelus*, qui d'abord bâtirent *trois villes*, à chacune desquelles ils donnèrent leur nom (2). Ces villes ayant ensuite perdu une partie de leurs habitans, elles furent toutes réunies en une seule qui prit alors le nom de *Nyssa*. Etienne de Bysance nomme (3) également *Athymbrus* le fondateur de *Nyssa*, qui s'appelait primitivement *Athymbra*. Le même Etienne de Bysance (4) place en *Carie* une ville d'*Hydréla*, et Tite-Live la met (5) sur les confins de la *Carie* et de la *Phrygie*. Enfin il en existe une *médaille* (6), qui, constatant son existence, confirme encore la tradition recueillie par Strabon sur son origine. Cependant, le Grand Etymologiste rapporte (7) une opinion

(1) Strabo, lib. XIV, p. 649.
(2) *Id. ibid.* p. 650.
(3) Stephan. *v.* Ἄθυμβρα.
(4) Eratosthen. *apud Eumd. v.* Ὑδρηλα.
(5) Tit.-Liv. lib. XXXVII, c. 46.
(6) *Apud* Eckhel. t. II, p. 593.
(7) *Magn. Etymolog. v.* Ἀκαρα. Strabon (lib. XIV, p. 649) fait mention d'un bourg appelé *Acharaca*, et qui, situé sur la route de *Tralles* à *Nysa*, appartenait à cette dernière ville. Voilà sans doute l'*Acara* du Grand Etymologiste.

différente. Il fait mention d'une *ville d'Asie*, qu'il nomme *Acara*, et qui depuis prit le nom de *Nyssa*, dont le fondateur fut un certain *Athymbrus*, *crétois* issu de Rhadamanthe. Ce héros imaginaire, après avoir long-temps habité parmi les *Cariens*, conduisit une colonie aux lieux où il fonda *Acara*, et donna au fleuve qui l'arrose le nom d'*Athymbrus* ou *Thymbrus*. Il y a, je crois, bien des erreurs dans ce court passage du compilateur; et la principale, qui assigne à cet *Athymbrus* une origine crétoise, est venue sans doute de la ressemblance de son nom avec celui d'*Athymnus*, héros qui était particulièrement honoré chez les Gortyniens de Crète (1), et à l'amour duquel Apollodore attribue (2) l'émigration de Sarpédon. Quant à ce nom d'*Acara*, personne, que je sache, ne l'a donné à *Nysa*, et je soupçonne encore qu'une ville d'*Acarassus*, qu'Etienne de Bysance place en *Lycie* (3), et qui sans doute fut peuplée par la même colonie que Nysa, a causé la double méprise du Grand Etymologiste.

(1) *Vid.* Solin. cap. XI, p. 29.

(2) Apollod. lib. III, cap. 1, §. 2.

(3) Stephan. Bys. v. Ἀκαρασσός. Cette ville paraît être la même que celle qu'Etienne de Bysance, dans un autre endroit (*v.* Ναρκασσός.), appelle *Narcasus*, et qu'il met en Carie. Je suppose donc que son texte est altéré ici, et qu'il faut lire Ἀυδίας au lieu de Λυκίας. Elle est nommée *Nacrasa* par Ptolémée (*Geograph.* lib. V, c. 2.), *Ocrasus* dans la *Notice des villes impériales* (*apud* Carol. à S. Paulo, *in Geograph. ecclesiastic.* p. 29.); *Acrasus* par Hiéroclès (*in Synecdem. Histor. Bysantin.* tom. XXIII, p. 39.), Leunclavius (*ibidem*, p. 94.), et dans le *Pseudo-synode* de Photius (*Collect. Concil.* Harduin. tom. VI, p. 215.); c'est aussi le nom que lui donnent ses *monumens* (*Vid. apud* Noris, *Syromacedon. Dissertat.* V, c. 3; Holsten. *Not. ad* Stephan. p. 19; Vaillant, *Catalog. Num. imper.*)

Quoi qu'il en soit, les médailles de *Nysa* (1) confirment la tradition de Strabon, et offrent *un héros nu*, que l'épigraphe nous fait reconnaître pour *Athymbrus*, fondateur de Nysa. Le docte Eckhel trouve (2) la preuve de l'*origine lacédémonienne* de cette ville dans le surnom de *Ploutologe* donné au Jupiter que représentent ses médailles, sur ce que Pausanias place (3) en *Laconie* un temple consacré à *Jupiter* Πλουσίῳ, qui lui paraît être le même que le *Ploutologe* des Nyséens, et dont le culte leur avait été sans doute apporté par la colonie lacédémonienne. Mais je crains que cette conjecture ne paraisse un peu hasardée, et que ce *Ploutologe* que portent les médailles, ne soit autre que le *Pluton*, principale divinité des Nyséens, selon Strabon (4), et auquel ils avaient élevé un temple que cet auteur appelle : Τὸ Πλουτώνιον. La divinité qui partageait avec celle-là les hommages des Nyséens, était *Junon;* et ce qui achève de confirmer la dévotion de ce peuple pour les *dieux infernaux*, c'est qu'ils révéraient un antre appelé l'*antre de Charon*, auquel ils attribuaient toutes sortes de guérisons merveilleuses, et dont on peut voir dans Strabon une description pittoresque.

En avançant dans la *Carie*, nous rencontrons

(1) ΑΘΥΜΒΡΟΣ ΝΥΣΑΕΩΝ, *apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. II, p. 587.

(2) Eckhel, *ibid.* p. 588.

(3) Pausan. lib. III, c. 19.

(4) Strabo, lib. XIV, p. 649, 650.

plusieurs *colonies argiennes*, telles qu'*Agorésus*, dont Etienne de Bysance nous indique (1) l'origine sans nous en faire connaître la situation d'une manière plus précise; et *Tabæ*, ville méditerranée, dont la fondation, au témoignage du même auteur (2), fut aussi l'ouvrage d'*un Argien*, quoique nous ignorions les détails de cette colonie. La *Pamphylie* nous offre encore *Aspende*, bâtie par une colonie argienne, selon Strabon (3) et Eustathe (4), et qui reçut son nom d'*Aspendus*, suivant Hellanicus (5). Cet Aspendus, personnage inconnu d'ailleurs, fut sans doute le chef des Argiens. Il fut un temps où cette ville devint peuplée et florissante; mais nous ignorons entièrement les circonstances de sa fondation. Dans la *Pisidie*, nous trouvons *Selgé*, ville considérable, fondée d'abord par les compagnons de Calchas, et bientôt après occupée par une seconde *colonie de Lacédémone*. Cette tradition, recueillie par Strabon (6) et répétée par Eustathe (7), est confirmée par le témoignage de Denys le Périégète, qui nomme *Amycléens*, en style poétique, les fondateurs de *Selgé*, et par ceux d'Etienne de Bysance (8), de Festus Aviénus (9), de Polybe (10)

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἀγόρησος. κλίσμα. Ἀργείων ἀποίκων.
(2) *Idem*, *v.* Ταβαί. ἀπὸ Ταβηνοῦ Ἀργείου.
(3) Strabo, lib. XIV, p. 667.
(4) Eustath. *ad Dionys.* v. 852.
(5) Hellanic. *apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἄσπενδος.
(6) Strabo, lib. XII, p. 570.
(7) Eustath. *ad Dionys.* v. 860, tom. IV, p. 152.
(8) Stephan. Bysant. *v.* Σίλγη.
(9) Festus Avienus, *in Orb. Descripc.* v. 1025.
(10) Polyb. lib. V, c. 76.

et de Constantin Porphyrogénète (1). Polybe ne dit pas positivement que *Selgé* fût une *colonie de Lacédémone;* mais il l'indique certainement lorsqu'il fait remarquer, à l'avantage de ses habitans, qu'*ils ne déshonorèrent point leur liberté, et la fraternité qui les unissait aux Lacédémoniens.* Enfin les types des médailles de cette ville, qui offrent fréquemment des *lutteurs nus* (2), effigie allégorique des *Dioscures*, serviraient, au défaut de toute autre preuve, à montrer l'origine lacédémonienne de Selgé, et ajoutent ici un nouveau degré d'autorité aux témoignages historiques.

On peut voir dans Strabon, et dans Eustathe qui le copie, l'éloge de cette ville, de sa population, de ses *excellentes lois*, d'où lui venait le nom honorable qu'elle portait; quoique cette flatteuse étymologie ait été contredite par l'envie et la malignité. Le seul point qui doive nous occuper ici, c'est que cette ville devint la métropole de *Sagalassus*, place importante sur le *Cestius*. Aucun témoignagne direct ne nous instruit, il est vrai, de cette extraction; mais les médailles (3) en font foi, et leur autorité supplée à toute autre. Ces médailles offrent constamment le nom de *Lacédémone* joint à celui de *Sagalassus*, et cette épigraphe atteste

(1) Constant. Porphyrogen. *Thema. imperii*, lib. 1, c. 14.
(2) Jul. Pollux, *Onomastic.* l. IX, c. 84.
(3) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 21.

aux yeux du savant Pellerin (1) son origine lacédémonienne. Il est vrai que le docte Eckhel (2), dont l'opinion est d'un si grand poids dans ces matières, rejette cette interprétation, et ne voit dans l'*épigraphe* qu'une preuve de l'alliance entre la *métropole* et ses *colonies*. J'ose croire que ce sentiment est moins probable que le premier, et que cette alliance de Lacédémone avec Sagalassus paraîtra, sinon chimérique, au moins très-problématique. Dans le cas contraire, il en résulterait toujours que Sagalassus doit être considérée comme une colonie issue directement de *Lacédémone*, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'opinion de Pellerin, selon laquelle il n'y aurait eu que *Selgé* d'intermédiaire entre Lacédémone et Sagalassus. Il est facile de rendre raison, dans la supposition de ce dernier, du nom de *Lacédémone* ajouté au lieu de celui de *Selgé*, parce que cette ville préféra sans doute d'inscrire sur ses monumens le nom de sa plus illustre métropole. Je pourrais citer des preuves d'une semblable vanité, que je dois supposer connues. Mais une raison qui fera sans doute pencher en faveur de l'opinion du savant Français, et qu'il avait négligé de faire valoir, c'est que le nom de la rivière

(1) Pellerin, *Recueil*, tom. III, p. 219.

(2) Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 21. Les médailles de *Sagalassus* offrent pour type ordinaire l'effigie des *Dioscures*, aussi bien que celles d'*Aspende;* observation qui confirme encore l'origine lacédémonienne de ces deux villes.

qui baignait *Sagalassus* est *Cestrus*, le même que celui du fleuve sur lequel était située *Selgé;* et que le nom primitif de *Sagalassus* était *Selgessus*, Σέλγησσος, au témoignage d'Etienne de Bysance (1). Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette homonymie un rapport frappant qui, joint à toutes les probabilités indiquées plus haut, prouve en effet que l'une de ces villes était directement émanée de l'autre.

Nous ignorons si les *Lacédémoniens* fondèrent en cette contrée d'autres colonies. Sagalassus et Selgé durent sans doute en envoyer plusieurs; c'est ce que fait conjecturer la nombreuse population que Strabon attribue (2) à la dernière. Etienne de Bysance place (3) en *Pisidie* une petite ville qu'il nomme *Sandalium*, et nous connaissons, par le témoignage de Ptolémée Héphæstion (4), une position de ce nom dans la *Laconie*. Mais nous n'avons pu découvrir aucun éclaircissement ultérieur sur les rapports géographiques des deux contrées.

Ce fut sans doute vers le même temps, ou du moins à une époque peu éloignée de celle-là, que les colonies grecques de l'*île de Chypre* en envoyèrent à leur tour sur les côtes de la *Cilicie*. Strabon parle (5) d'un fils de Teucer, nommé

(1) Stephan. *v.* Σαγάλασσος. Je ne sais pourquoi Saumaise a jugé ce mot corrompu (*ad Stephan.* p. 657.); tout prouve le contraire.

(2) Strabo, lib. XII, p. 570.
(3) Stephan. Byz. *v.* Σανδάλιον.
(4) *Apud* Photium, p. 480.
(5) Strabo, lib. XIV, p. 672.

Ajax, comme son oncle, qui passa de Chypre sur le continent opposé où il fonda *Olba;* et, près de cette ville, un temple de Jupiter, dont les pontifes eurent long-temps la souveraineté de toute la Cilicie Trachéotide. Les descendans de cet Ajax, à la fois princes et pontifes, portaient alternativement, pour attester leur origine, les noms d'*Ajax* et de *Teucer*, ainsi que l'assure Strabon (1), et que le confirment les médailles (2) qui nous en restent. Les trois principales cités de cet état théocratique étaient *Olba*, *Cenna* et *Lalassa;* c'est du moins celles que nous voyons nommées sur les monumens. Il est probable qu'à ces colons Athéniens s'étaient joints quelques Argiens de l'île de Chypre; car le symbole d'*Argos* se retrouve dans les médailles de ces princes (3), et en particulier sur celles des *Lalasséens*. Je serais donc disposé à adopter la conjecture d'Eckhel, que ces derniers doivent être aussi considérés comme une colonie argienne. Quant aux *Cennates*, dont ne parle aucun auteur, et dont le nom se trouve seulement cité sur les médailles d'*Olba* et sur celles de *Diocésarée*, il est impossible de déterminer leur situation d'une manière précise. On voit seulement qu'ils étaient compris dans l'état de *Teucer*.

(1) Strabo, lib. XIV, p. 672.

(2) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 62 et sqq. *Voyez* sur ces prêtres la *Dissertation* de l'abbé Belley (*Académie des Bell. Lettr.* tom. XXI; *Mém.* p. 421.).

(3) Eckhel, *Numi veter.* p. 79; et *Doctrin. Num.* tom. III, p. 65.

Je soupçonne encore que la ville de *Soles*, située sur la même côte de la Cilicie, dut son origine à un détachement des colonies Argiennes que je viens de faire connaître. Cette ville, qui fut depuis renouvelée par des colonies rhodiennes et athéniennes, fut en effet fondée primitivement par des *Argiens*, ainsi que l'atteste clairement Polybe (1) copié par Tite-Live (2), et que le confirme le plus grand nombre de *ses médailles* (3); et soit que ces *Argiens* vinssent de l'île de Chypre, soit qu'ils fussent directement partis d'*Argos*, il est probable que la fondation de Soles est liée au même ensemble d'émigrations.

CHAPITRE XV.

Colonies Athéniennes en Eubée.

(An 1230 avant J. C.)

Les Athéniens, dont le pays avait souffert moins que tout autre des fréquentes révolutions qui agitèrent la Grèce à cette époque, envoyèrent peu de temps après le siége de Troie des *colons en Eubée*, sans doute pour rétablir dans les villes que l'émigration des *Abantes* avait lais-

(1) Polyb. *Excerpt. legat.* XXV.
(2) Tit.-Liv. lib. XXXVII, c. 56.
(3) Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 68.

sées désertes la population presque éteinte. Strabon ne marque point (1) l'époque précise de cette colonie; mais comme il la place entre la prise de Troie et le retour des Eoliens, j'ai cru pouvoir en fixer la date par conjecture vers le milieu de cet intervalle, c'est-à-dire, environ vers l'an 1230 avant notre ère. Le même auteur nomme (2) *Æclus* et *Cothus* les chefs de cette colonie, qui peupla les deux villes de *Chalcis* et d'*Erétrie*. Scymnus de Chio assure également (3) qu'Æclus fonda Erétrie; et il ajoute que Cothus occupa, avec une partie des Athéniens qu'il avait amenés, la ville maritime de *Cérinthe*. Cependant, Velléius Paterculus ne parle (4) que de Chalcis et d'Erétrie, comme habitées à cette époque par la colonie athénienne; et son témoignage étant conforme à celui de de Strabon, il est permis de douter de la fidélité de celui de Scymnus de Chio. Au reste, Plutarque confirme (5) encore la tradition de ces auteurs, et atteste l'existence de cette colonie. Le seul point où il s'écarte de leur récit, c'est qu'il nomme *Arclus* l'un de ses chefs. Mais il me paraît évident que cette faute est toute entière due à la négligence des copistes, et qu'il faut lire *Æclus*, conformément au texte de

(1) Strabo, lib. x, p. 447, A.
(2) *Id. ibid.*, et lib. x, p. 445, C.
(3) Scymn. Ch. v. 574, 575, *apud* Hudson, tom. II, p. 33.
(4) Velleius Paterculi lib. I, c. 4.
(5) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 296.

Strabon, où ce nom se trouve deux fois écrit ainsi, et à celui de Symnus de Chio.

Il paraît aussi qu'avant de s'établir dans l'*Eubée*, cette colonie fonda une ville dans la *Béotie*; car, selon Théopompe cité par Etienne de Bysance (1), la ville d'*Eleutheris*, voisine d'*Oropus*, était l'ouvrage de Cothus et d'Æclus. Je conjecture également que ce fut la même colonie qui porta dans l'Eubée le nom de *Diacria*, que le Grand Etymologiste donne (2) à un canton de cette île. Il est vrai que ce grammairien explique ce nom par *une dispute qui s'éleva entre Mercure et Vulcain*, ἀπὸ τῆς διαχρίσεως. Mais cette étymologie mythologique n'est point admissible, et nous en trouvons une plus probable dans l'établissement de la colonie athénienne. Nous savons en effet qu'une des tribus de l'Attique portait le nom de *Diacria* (3), et l'on peut voir dans Hérodote (4) et dans Plutarque (5) l'origine de ce nom.

Ces établissemens ne furent pas encore les seuls que forma cette colonie en Eubée. Nous apprenons de Strabon (6) que *Caryste* avait été peuplée par une colonie partie de la *Tétrapole*

(1) Theopomp. *apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἐλευθερίς. Le texte d'Etienne est très-altéré, et porte Κόθος καὶ Ἐγχλίης; mais il est évident qu'il faut lire, selon la correction de Berkélius : Κόθος καὶ Αἴκλου κλίσμα. Cette correction me paraît excellente.

(2) *Magn. Etymolog. v.* Διακρία.

(3) Stephanus Bysantin. et Hesych. *hâc eâd. vocc.*

(4) Herodot. lib. I, c. 59.

(5) Plutarch. *vit. Solon.*; *et in Amator.* tom. II, p. 763.

(6) Strabo, lib. X, p. 446, D.

Attique et de la ville voisine de *Styra*. Nous ne sommes pas surpris de voir Styra contribuer à cette fondation, puisqu'elle était elle-même d'origine *dryopienne* (1), aussi bien que Caryste. Cependant, il paraît que Styra fut postérieurement renouvelée, comme *Caryste*, par une colonie athénienne (2); car il existait dans l'Attique un dême de *Styra*, que nous avons déjà vu donner son nom à une colonie issue de son sein; et Thucydide nomme (3) les *Styréens*, comme *colons* et *tributaires* d'Athènes, ainsi que les *Chalcidiens* et les *Érétriens*. Au reste, Strabon (4), et d'après lui Eustathe (5), nous apprennent que Styra fut détruite par Phædrus, général athénien, dans la *guerre maliaque*; et Hérodote nous fait connaître (6) une de ses colonies, l'île d'*Ægilia*, située au voisinage de l'Eubée (7).

(1) Pausan. lib. IV, c. 34, p. 366; Thucydid. lib. VII, c. 57.
(2) Herodot. lib. VIII, c. 46.
(3) Thucydid. *loc. suprà laud.*
(4) Strabo, lib. X, p. 446, D.
(5) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 544.
(6) Hérodot. lib. VI, c. 107.
(7) Strabon prétend que la ville d'*Érétrie* reçut une *colonie de l'Elide*, et il attribue (*Geograph.* l. X, p. 448, B.) à cette émigration l'usage fréquent que ses habitans faisaient de la lettre ϱ dans leur dialecte. Eustathe assure (*ad Iliad.* lib. II, v. 542.) également que cette affectation, qu'ils partageaient avec les *Eléens*, les exposait à de fréquentes railleries; mais ni Strabon ni Eustathe ne nous ont appris l'*époque* et les *circonstances* de cette émigration.

CHAPITRE XVI.

Retour des Béotiens; établissement des Thessaliens d'Epire; tentative d'Aristomachus; commencement de la migration Eolienne.

(An 1210 avant J. C.)

Il semble que la Grèce, épuisée par des nombreuses émigrations sorties simultanément de son sein, ait voulu prendre quelques instans de repos avant de songer à de nouveaux établissemens. Du moins, je ne trouve dans l'intervalle qui s'est écoulé jusqu'à la *soixantième année* après le siége de Troie, aucune trace de colonies, autres que celles que j'ai fait connaître; et ce silence de l'histoire est conforme à la vraisemblance. Mais l'époque que je viens d'indiquer fut féconde en révolutions, qui produisirent à leur tour des émigrations importantes; et quoique je me propose de les exposer séparément, tous les événemens de cette époque ont entre eux une telle connexion et des rapports si intimes, que j'ai cru devoir les recueillir sous un titre commun, afin de mieux faire sentir la liaison qui les unit.

La première impulsion de ces grands mouvemens (1) fut donnée par les *Thessaliens*

(1) Velleius Paterc. lib. 1, c. 3 : *Tùm Græcia magnis concussa est motibus.*

d'Epire, peuple qui demeurait dans la *Thesprotie*, et dont *Ephyre* était la capitale (1). Ils descendaient de ces habitans de l'île de Cos, qui, poussés avec leur roi *Phidippus* dans la mer *Adriatique*, s'étaient établis à *Chytum* (2). La population s'étant accrue chez eux, pendant l'espace des deux générations qui s'étaient écoulées, *Thessalus*, le chef de la nation, se mit à la tête d'une belliqueuse jeunesse (3), et vint occuper, dans la contrée qui prit depuis son nom, le pays des *Myrmidons*, appelé *Eolide* par Hérodote (4) et Diodore (5). La colonie qu'y avait formée, au retour du siége de Troie, *Antiphus*, chef d'une division du même peuple, donnait à ce prince des droits que sa valeur et ses succès achevèrent de légitimer; et l'on ne peut douter de l'étendue et de la rapidité de sa conquête, puisqu'au temps où fut établie l'*Amphictyonie* de Delphes, peu après le retour des Héraclides, la *Thessalie* était déjà connue sous ce nom, et les *Thessaliens* compris au nombre des *douze peuples* qui composèrent cette Amphictyonie (6).

Cependant, nous connaissons peu les détails de cet établissement, auquel a sans doute rapport une narration de Polyen (7), dont je vais

(1) Herodot. lib. VII, c. 176; Strabo, lib. IX, p. 444, A.
(2) Lycophron. Schol. v. 913.
(3) Vell. Patercul. lib. I, c. 3.
(4) Herodot. *loc. laud.*
(5) Diodor. lib. IV, c. 67.
(6) Pausan. lib. X, c. 8; Æschin. *de falsâ legat.* p. 285; Harpocratio, *v.* Ἀμφικτυονίς.
(7) Polyæn. lib. VIII, c. 44.

extraire les principales circonstances. Il y est dit qu'*Æatus, fils de Phidippus, accompagné de sa sœur Polyclia, issue comme lui du sang d'Hercule, entreprit une expédition contre les Béotiens, qui habitaient alors la Thessalie.* Ce peu de mots désigne trop clairement l'émigration dont il s'agit ici, pour qu'il soit permis de s'y méprendre; car les Béotiens ne furent chassés de l'Éolide que par les Thessaliens d'Epire (1). Le reste du récit de Polyen est peu important pour l'histoire; je me bornerai à observer que le *Thessalus* (2) qui donna son nom au pays conquis, était, selon le même auteur, fils d'Æatus, et par conséquent petit-fils de Phidippus; ce qui est entièrement conforme à la Chronologie et au calcul de Velléius. Au reste, le récit de Polyen est confirmé par celui d'un ancien auteur, Charax (3), cité dans Etienne de Byzance,

(1) Thucydid. lib. 1, c. 12; et Schol. *ad eum locum.* Ce que Polyen ajoute ensuite, que, pour entrer dans le pays occupé par ces Béotiens, il fallait traverser l'*Achéloüs*, prouve encore que les Thessaliens venaient de l'Epire. Cet *Æatus* était donc le chef des Thessaliens, et il faut lire Αἴατος ὁ Φιδίππου au lieu de: Αἴγιτος, ὁ Φιλίππου, faute échappée au dernier éditeur de Polyen, au savant docteur Coray.

(2) Polyen raconte ailleurs (l. 1, c. 12.) le stratagème par lequel Thessalus triompha sans combat des Béotiens d'Arné. Eustathe (*ad Dionys.* v. 427.) désigne également ce Thessalus comme ayant donné son nom à la *Thessalie*, et l'on peut consulter à ce sujet Salmasius (*de Ling. Hellenist.* p. 295 et sqq.); Scaliger (*ad* Euseb. *Animadv.* p. 20.), et Perizonius (*ad* Dict. Cret. *Dissert.* § 20.).

(3) Charax, *apud* Stephan. *v.* Δώριον. C'est à tort que Berkélius soupçonne d'altération le mot Αἰάλη dans Etienne de Bysance, puisque cette leçon est conforme au texte de Polyen, que ce commentateur n'avait pas consulté. La correction en Αἴμονος qu'il propose est donc non-seulement inutile, mais encore erronée; au reste, il avoue lui-même le peu de cas qu'elle mérite, et du moins cette défiance est digne d'être louée.

et où il est question d'un *Thessalus, fils d'Æatus, qui vainquit les Béotiens à Arné*. Le passage de Charax nous prouve de plus que Thessalus jouit, dès son établissement, d'une grande étendue de domination, puisqu'il donna son nom aux trois principales contrées de la Thessalie, ne laissant qu'à la seule Hestiæotide celui qu'elle portait auparavant. Il justifie en même temps ce que dit Hérodote (1) des premières incursions des Thessaliens, qu'ils poussèrent jusqu'à ce détroit, depuis si fameux, qui séparait la Phocide de la Thessalie.

Cette invasion des *Thessaliens*, dont le nom paraît alors pour la première fois dans l'histoire, fit refluer dans la *Béotie* une partie des anciens peuples de cette contrée, qui en avaient été chassés à différentes reprises, et des *Éoliens* au milieu desquels ils habitaient. C'est du moins ainsi que Thucydide (2), qui place ce retour vers la soixantième année après la prise de Troie, indique la cause de cet événement; et Strabon (3) s'accorde pour la date avec ce grand historien. Les *Pélasges* étaient alors maîtres d'une partie de la *Béotie* ou *Cadméide*; et une portion des Béotiens occupait l'autre, selon le même Thucydide, qui sans doute a voulu désigner par cette expression ceux des Béotiens qui, à l'invitation de Thersandre (4), étaient rentrés dans leurs

(1) Herodot. lib. VII, c. 176.
(2) Thucydid. lib. I, c. 12.
(3) Strabo, lib. IX, p. 401.
(4) *Voyez* ci-dessus, t. II, p. 235.

foyers (1). Mais les Béotiens d'Arné, revenant avec des forces supérieures en nombre, expulsèrent aisément ces usurpateurs domestiques (2), et joignirent même à la Béotie proprement dite le territoire d'*Orchomènes*, qui jusqu'alors avait toujours formé un état séparé et indépendant, sous la domination des *Minyens*. Strabon marque expressément (3) que la ville de *Chéronée*, sur le territoire d'Orchomènes, reçut à cette époque une *colonie des Béotiens* chassés d'Arné en Thessalie, et qu'en mémoire de leur séjour dans cette ville, ils en donnèrent le nom à celle où ils s'établirent, de même qu'ils l'imposèrent aussi au mont *Acræphium*. Le scholiaste de Thucydide confirme (4) ce témoignage, aussi bien que les commentateurs d'Homère (5). Cependant, selon Etienne de Byzance (6), ce fut au contraire la ville d'Arné en Béotie qui fut la métropole de celle de Thessalie; et Pausanias semble adhérer à cette opinion (7). La première tradition est toutefois la seule qui paraisse vraisemblable, et qui se concilie avec les témoignages historiques. Strabon ajoute (8) que les Béotiens élevèrent près de cette ville le temple de Minerve *Ithonienne*,

(1) Pausan. lib. IX, c. 8.
(2) Strabo, lib. IX, p. 401, et *ibid.* p. 411, 413.
(3) Strabo, lib. IX, p. 411, C.
(4) Schol. Thucyd. *ad* lib. I, c. 12.
(5) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 507.
(6) Stephan. *v.* Ἄρνη.
(7) Pausan. lib. IX, c. 40.
(8) Strabo, lib. IX, p. 413, C.

homonyme de celui de Thessalie, et que la même raison leur fit donner au fleuve qui l'arrose le nom de *Cuarius*.

Ce fut sans doute aux environs d'Arné que se formèrent les principaux établissemens des Béotiens; et cette conjecture, dépourvue d'autorités directes, est confirmée par ce que nous apprend encore le même Strabon, que c'était en ce lieu que se célébraient les *Pambéotiennes*, ou *assemblée générale des Béotiens*. Au reste, cette ville d'*Arné* fut dans la suite appelée *Chéronée* (1): non qu'elle eût succédé à l'emplacement de l'ancienne cité, puisque *Arné* fut détruite et engloutie, aussi bien que *Midée*, par un débordement du lac *Copaïs* (2); mais ses habitans furent sans doute transportés à quelque distance dans une ville nouvelle, qui fut alors nommée *Chéronée*. Plutarque nous a conservé (3), sur la fondation de Chéronée, une tradition qui mérite d'autant plus de confiance, qu'étant né lui-même dans cette ville, il devait avoir mis plus d'exactitude et trouvé plus de ressources à en connaître les antiquités. Il rapporte qu'un certain *Opheltas* vint de Thessalie, à la tête d'un peuple nombreux, s'établir dans la Béotie, où sa postérité fut long-temps florissante. La pre-

(1) Pausan. lib. IX, c. 40; Schol. Thucyd. *ad* lib. I, c. 12; Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 507.

(2) Strabo, lib. I, p. 59; lib. IX, p. 413.

(3) Plutarch. *in vit. Cimonis, sub init.*

mière ville qu'ils peuplèrent fut *Chéronée*, dont ils chassèrent les *Barbares* qui l'habitaient. On reconnaît à ces traits le retour des Béotiens d'Arné; et les Barbares que nomme ici Plutarque, ne sont autres que les *Pélasges* et les *Thraces*, qui, selon Diodore (1) et Strabon (2), occupaient alors la Béotie. Aucun autre auteur ne parle de cette colonie. Pausanias nous dit (3) qu'après l'exil d'*Autésion*, le trône fut donné à *Damasichthon*, fils d'*Opheltas;* et cet *Opheltas* est sans doute le même personnage que celui que Plutarque assigne pour chef à la colonie béotienne. Il était, selon le même Pausanias (4), fils de *Pénélée*, l'un des chefs des Thébains au siége de Troie. Il est probable que les sujets de Pénélée, au lieu de retourner dans leur patrie, allèrent se rejoindre à leurs compatriotes d'Arné, d'où les ramena ensuite Opheltas. Ainsi l'époque et les principales circonstances de la colonie décrite par Plutarque se concilient avec celles de la colonie béotienne établie à Chéronée, selon Strabon; et l'accord de tous ces faits est tel, que nous n'hésitons pas à reconnaître Opheltas comme le chef de cette émigration. Au reste, nous ignorons les détails relatifs à son établissement. Seulement, nous pouvons conjecturer qu'il fut très-considérable, d'après ce que nous avons indiqué plus haut, et ce que di

(1) Diodor. Sic. lib. IV, c. 59.
(2) Strabo, lib. IX, p. 401, 402.
(3) Pausan. lib. IX, c. 40.
(4) Pausan. *loco suprà laud.*

Plutarque, que *la Béotie entière adopta dès lors les mœurs et la langue des Eoliens.* Des restes de la famille d'Opheltas subsistaient encore, après une longue suite de siècles, dans la petite ville de Stiris en Phocide, et s'y distinguaient toujours par leur *langage éolien* (1).

Tandis qu'une grande émigration changeait toute la face de la Béotie, que l'Attique se remplissait de bannis, et que la Thessalie voyait s'élever dans son sein une nation nouvelle, un événement de même espèce agitait tout le Péloponèse. La trêve conclue par les *Héraclides* avait été respectée de ces princes tant que leurs forces s'étaient trouvées inférieures à celles de leurs ennemis. Profitant de l'état d'épuisement où les Grecs se voyaient réduits par la guerre de Troie et par les émigrations qui en avaient été la suite, *Cléodæus*, l'aîné de ces princes, chercha à s'ouvrir une route dans le Péloponèse. La crainte de violer un traité conclu par son père ne pouvait l'emporter sur le désir de venger sa mort; et tout porte à croire que cette tradition, conservée par Ænomaüs (2), est conforme à la vérité. Platon, d'ailleurs, y fait (3) manifestement allusion dans ce passage, que n'ont point assez examiné les Critiques modernes, et où il dit que *les Achéens, chassés de*

(1) Plutarch. *in vit. Cimon.*
(2) Ænomaüs, *apud* Eusebium, *Præpar. evangel.* lib. v, c. 20.
(3) Plato, *de Legib.* III, p. 682, Serran.

leur patrie, rentrèrent dans le Péloponèse immédiatement après la guerre de Troie, sous la conduite d'un certain Doriée. Il y a sans doute plus d'une erreur dans ce récit; le nom d'Achéens ne convient point aux Héraclides, ainsi que l'a déjà observé Fréret (1); et il est faux que les *Doriens* aient reçu leur nom de *Doriée*, puisqu'ils étaient connus sous ce nom bien longtemps avant cette époque. Mais à travers ces erreurs, on démêle aisément la tentative faite au retour de Troie, tentative à laquelle participèrent les Doriens, et qui ne peut être que celle qu'on attribue à Cléodæus. Le peu de succès qu'elle eut fut sans doute cause du peu de traces qu'elle a laissées dans les écrits des Anciens; et s'il n'en est pas arrivé de même de la tentative d'*Aristomachus*, qui ne fut pas plus heureuse, c'est que cette dernière fut liée à l'émigration éolienne, dont nous parlerons bientôt.

Cette seconde expédition est attestée par le même Ænomaüs (2), par Apollodore (3) et par Pausanias (4); et quoique les seuls auteurs qui en aient parlé ne nous instruisent pas si ce prince forma, avant sa défaite, quelque établissement dans le Péloponèse, on peut cepen-

(1) Fréret, *Mémoire sur les anciens habitans de la Grèce*, p. 76.

(2) Ænomaüs, *apud* Euseb. *Præparat. Evangel.* lib. v, c. 20.

(3) Apollodor. lib. II, c. VIII, §. 2.

(4) Pausan. lib. II, c. 7, p. 127, 128.

dant le supposer d'après le récit de Pausanias. D'ailleurs, la date de cet événement confirme notre conjecture. M. Larcher la fixe par approximation (1) vers l'an 1210 avant notre ère, *vingt ans* avant le retour des Héraclides. Cette date paraît exacte; et, en effet, on ne peut pas accorder moins de vingt ans aux Héraclides pour réparer leurs forces, et mettre à leur tête les enfans d'Aristomachus, qu'à sa mort ce prince avait laissés en bas âge. L'époque de son expédition est donc la même que celle du départ de la colonie éolienne, qui, selon Thucydide (2), précéda également de *vingt ans* le retour des Héraclides (3). Le concours de ces deux grands événemens semble indiquer quelque relation entre eux, et je soupçonne que cette émigration éolienne, dont aucun auteur, soit ancien, soit moderne, n'a pris la peine de rechercher l'origine et les motifs, fut occasionée par les conquêtes d'Aristomachus. Tandis qu'Oreste réunissait ses forces pour s'opposer aux rapides progrès de ce prince, il est probable qu'une partie de ses sujets chassés de leurs demeures prit le parti de s'exiler, sous la conduite d'un de ses fils. Nous allons suivre pas à pas la marche de cette colonie, la première des trois grandes émi-

(1) *Essai de Chronol.* chap. XVI, p. 471.

(2) Thucydid. lib. 1, c. 12.

(3) Je ne parle point de l'opinion de M. de Sainte-Croix, qui n'a pu attribuer le départ des *Eoliens* au retour des Héraclides, sans commettre le plus étrange anachronisme (*de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 207.).

grations si célèbres dans l'histoire de la Grèce.

On croit assez généralement qu'Oreste fut le chef de cette colonie; du moins, telle est l'opinion de Pindare (1), de Lycophron (2), et de leurs scholiastes, aussi bien que celle de Strabon (3). Mais outre qu'il avait au moins soixante-dix ans à cette époque, âge peu propre aux fatigues d'une expédition lointaine, la victoire qu'il avait remportée récemment sur Aristomachus, devait le dispenser de chercher à travers mille dangers un établissement incertain. Il mourut d'ailleurs en *Arcadie*, ainsi que le marque Strabon lui-même; et cette première expédition se borna à occuper l'île de *Ténédos*. En effet, selon Pindare (4), ce prince s'était associé *Pisandre*, un des principaux citoyens de Lacédémone; et ce fut ce Pisandre qui conduisit à Ténédos une colonie d'*Eoliens*. Hellanicus, dans le premier livre de ses *Eoliques*, parlait de l'émigration de Pisandre, sur laquelle il ne nous reste plus d'autres documens que ceux que je viens de citer, d'après Pindare et son scholiaste. Cependant Ténédos fut toujours, dès cette époque, comptée au nombre des *colonies éoliennes*; les *fragmens* publiés par Hudson (5) lui donnent l'épithète d'*éolienne*; Denys le Pé-

(1) Pindar. *Nem.* x, v. 44; et Scholiast. *ad hunc loc.*

(2) Lycophr. v. 1369; et Schol.

(3) Strabo, lib. XIII, p. 582.

(4) Pindar. *loc. cit.*; et *Schol. fusè, ibidem.*

(5) *Geograph. Minor.* tom. IV, p. 39.

Hégète applique (1) spécialement à cette île, aussi bien qu'à celle de Lesbos, le titre d'*îles des Eoliens;* et son commentateur dit (2) que *Ténédos renfermait une ville éolienne*, témoignage qu'il avait tiré d'Hérodote (3).

Oreste ne survécut pas une année à sa victoire sur Aristomachus; car, selon Asclépiade (4), il mourut à l'âge de soixante-dix ans; et cette tradition est infiniment préférable à celle de Velléius (5), qui lui fait pousser sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans; elle est d'ailleurs confirmée par le témoignage de Strabon (6). Penthilus, son fils, succéda aux desseins que sa mort laissait interrompus, ou plutôt il en conçut le premier l'idée. L'illégitimité de sa naissance l'excluait du trône (7), où son frère *Tisamène* venait de s'asseoir; et il est probable qu'il préféra un établissement honorable et indépendant au dehors, à une condition obscure et privée dans le sein de sa patrie. Penthilus rassembla donc ceux des sujets de son père que la reconnaissance, ou tout autre motif, attachait à sa personne, et il se rendit à *Aulis*, dans la Béotie, pour s'y embarquer. Cette

(1) Dionys. *Periegi.* v. 537.
(2) Eustath. *ad Eumd.* tom. IV, p. 102.
(3) Herodot. lib. I, c. 149, 151.
(4) Asclepiad. *apud* Schol. Euripid. *in Orestem*, v. 1645.
(5) Velleius Paterc. lib. I, c. 2.
(6) Strabo, lib. XIII, p. 582.
(7) Pausanias (lib. II, c. 18.) dit qu'il était fils naturel d'Oreste, et que Tisamène seul succéda à son père. Cependant Velléius (*loc. supra laud.*) fait régner Penthilus conjointement avec Tisamène, et le Syncelle commet la même erreur (*Chronogr.* p. 125, B; 156, A.), en rangeant Penthilus parmi les successeurs directs d'Agamemnon.

colonie, que Lycophron appelle (1) Πολυγλώσσος, pour marquer la *multitude* des peuples dont elle était composée, et qui même, selon le scholiaste (2) et selon Eustathe (3), ne prit le nom d'*Eoliens* qu'à cause de la *variété infinie des langues qu'on y parlait*, arriva en Béotie dans le temps même où, chassés de la Thessalie, comme nous l'avons vu, les Béotiens revoyaient leur ancienne patrie. Les deux peuples unirent leurs forces contre les *Pélasges* et les *Thraces;* et pour récompense des services de Penthilus (4), les Béotiens permirent à un grand nombre de leurs compatriotes de se joindre à sa colonie. Comme ces Béotiens avaient rapporté de la Thessalie le nom d'Eoliens (5), il est probable que cette union d'une portion considérable d'entre eux avec les sujets de Penthilus, fit donner à toute la nation le nom d'*Eoliens* (6).

Un détachement de cette colonie passa dans l'île d'Eubée, où Strabon assure (7) que Penthilus forma un établissement. Il ne nous indique point *la ville* fondée par ces Eoliens; mais nous pouvons conjecturer qu'ils s'établirent dans une ville, dont Etienne de Bysance (8)

(1) Lycophron. v. 1377.

(2) Schol. *ibid.* δὲ ἐκάλεσεν Αἰολεῖς διὰ τὰς διαφόρων εἶναι.

(3) Eustath. *ad Dionys.* p. 820.

(4) Strabo, lib. IX, p. 401.

(5) Pausan. lib. IX, c. 8.

(6) Strabo, lib. IX, p. 402, D. Ces *Béotiens* dominaient tellement dans la colonie de Penthilus, qu'au rapport de Strabon, cette colonie était appelée par quelques auteurs *Béotienne*, et non *Eolienne* (*idem ibid.*).

(7) Strabo, lib. X, p. 447, A.

(8) Stephan. Bysant. *v.* Ὀρόβιαι.

et Hésychius (1), d'après le géographe Hécatée, font mention sous le nom d'*Oresté;* et en effet il est probable que les *Eoliens* donnèrent à leur colonie le nom du père de leur chef; au moins je ne vois pas que cette conjecture soit contredite par aucune autre tradition. Du reste, nous ignorons la position de cette ville (2).

La ville d'*Oresté* n'est pas la seule colonie que ces Eoliens fondèrent aux environs d'Aulis, avant de passer dans l'Asie mineure. Je crois en avoir découvert une, dont l'existence semble avoir échappé à la connaissance des Critiques modernes, et que la plupart de nos géographes ont même oubliée dans leurs cartes. C'est une ville de *Chalia*, située en Béotie, et dont Etienne de Bysance nous a conservé le nom (3), d'après l'historien Théopompe (4). L'établissement des

(1) Hesych. *v.* Ὀρέσθιον.

(2) Fréret (*Défense de la Chronol.* p. 67.) prétend qu'*Oreste envoya son fils Penthilus à la tête d'une partie de son armée dans l'île d'Eubée;* mais il n'indique pas et je n'ai pu découvrir la source où il a puisé cette assertion.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Χαλία.

(4) La position de cette ville n'est indiquée que d'une manière assez vague dans le fragment de Théopompe: *Chalia, et une ville appelée Hyria qui suit immédiatement celle de Béotie.* Mais un autre passage de Théopompe, également cité par Etienne (*ibidem.*), éclaircit ce qu'il peut y avoir d'obscur dans cette première donnée. *Ensuite,* dit-il, *les Chalcidéens firent la guerre aux Eoliens de* Chalia, *qui occupent l'Epire, aux Béotiens, aux Orchoméniens et aux Thébains.* On voit par ce fragment qu'il est question d'une expédition des Chalcidéens dirigée contre différens peuples de la Béotie; et il peut paraître surprenant que les *Chaliens* compris dans cette énumération soient placés en *Epire*, contrée si éloignée de celle-là. Les commentateurs d'Etienne de Bysance se taisent sur cette difficulté. Le seul Holstein (*ad Stephan.* p. 352.) dit que par le mot Ἤπειρον il ne faut pas entendre ici la contrée appelée proprement *Epire*, mais le *continent* de Béotie opposé à l'Eubée. Cette explication n'est point encore satisfaisante; et il est plus naturel de penser que le texte d'Etienne a souffert ici quelque al-

Eoliens dans cette ville résulte du témoignage même de cet auteur, où il est question des *Eoliens, habitans de* Chalia *sur l'Euripe*, et dont voici les propres paroles : Αἰολεῦσι τοῖς τὸν Εὔριπον ἔχουσι Χαλίοις. La date de cette colonie n'y est point indiquée; mais je conjecture qu'elle s'effectua lors du séjour des Eoliens en Béotie, et de leur émigration dans l'Eubée.

Au lieu de traverser la mer Egée pour se rendre dans l'Asie mineure, Penthilus s'enfonça dans les terres, et arriva dans la *Thrace*; ce qui pourrait nous faire douter s'il avait l'intention bien déterminée de s'établir dans le pays qui fut postérieurement peuplé par les Eoliens. Quoi qu'il en soit, il paraît que ce prince forma une colonie dans la Thrace, et *même qu'il y mourut*, puisque ce ne fut que sous son fils *Archélaüs*, selon Strabon (1), que les Eoliens passèrent le détroit et vinrent occuper les environs de *Dascylium*. Il est singulier qu'aucun auteur ne nous ait transmis des détails sur cet établissement des Eoliens en Thrace, ni même sur la région particulière de cette vaste contrée où se fixa leur colonie. Je ne parle point de ceux (2)

---

tération. Le mot primitif était sans doute Ἔυριαον; nom qui, comme tout le monde sait, était celui du bras de mer étroit qui séparait l'Eubée de la Béotie. Cette correction est justifiée par un autre passage d'Étienne de Byzance (*v.* Τρία.), où il dit qu'*il y avait une ville d'Hyria sur l'Euripe :* ἰστὶ δὲ καὶ Τρία πρὸς τὸν Εὔριπον, et la position sur l'Euripe de cette ville, que Théopompe nomme immédiatement après Chalia, confirme la situation que je viens de lui assigner à cette dernière.

(1) Strabo, lib. XIII, p. 582.

(2) *Essai sur la chronol. d'Hérod.* chap. XV, sect. III, §. 2, p. 419.

qui ont vu dans la Thrace, dont parle Strabon, un petit canton de la Béotie ; outre que leur opinion est appuyée sur des probabilités très-faibles, il ne paraît pas qu'elle ait acquis assez de partisans pour mériter d'être sérieusement réfutée. S'il m'est permis de hasarder une conjecture sur une question aussi importante, je crois que les Eoliens habitèrent d'abord cette partie de la Macédoine connue des géographes sous le nom d'*Orestis*, et que de là elle pénétra au milieu des terres jusque sur les bords du détroit qu'elle traversa sous la conduite d'un fils de Penthilus. En effet, Strabon dit (1) que ce pays reçut son nom d'*Oreste*, qui y chercha un asile après le meurtre de sa mère, et y bâtit une ville qu'il appela *Argos Oresticum*. Cette étymologie est confirmée par Etienne de Bysance (2) ; et le récit dont ce dernier s'autorise était tiré, comme il le dit lui-même, du Ve Livre des *Macédoniques de Théagène*. Suivant cette seconde tradition, ce fut *un fils d'Oreste* qui donna aux peuples de l'*Orestide* le nom de son père. Solin rapporte (3) à peu près la même chose, et prétend également que *ce fut un fils d'Oreste, qui, après avoir conquis le pays baigné de la mer Ionienne, imposa à cette contrée le nom d'Orestide*. Eustathe (4) et Tzetzès (5) produisent la même éty-

(1) Strabo, lib. VII, p. 326.
(2) Stephan. *v.* Ὀρέσται.
(3) Solin. cap. IX, p. 25 : *Terram, cui imperitaverat, Orestidem dixit.*
(4) Eustath. *ad Dionys.* v. 682.
(5) Tzetzès, *Chiliad.* V, *Histor.* 247.

mologie; et le dernier fait mention d'une ville d'*Orestias*, la même que l'*Argos Oresticum* de Strabon, et l'*Orestia* d'Etienne de Bysance (1), qui dut sa naissance à cette émigration. La ville d'*Hadrianopolis*, située au confluent du Taxus et de l'Hèbre, avait porté anciennement le nom d'*Oresta*, de celui d'Oreste, son fondateur, au témoignage de Lampride (2) et de Zonaras (3). Je ne sais jusqu'à quel point l'autorité de ces écrivains est digne de foi en des matières d'une si haute antiquité; mais peut-être qu'ils avaient puisé dans des sources fidèles la tradition qu'ils rapportent. Quoi qu'il en soit, en écartant de ces récits ce qu'il y a de mythologique, je ne vois que l'*émigration éolienne*, à laquelle puissent se rapporter et l'étymologie alléguée par ces auteurs, et la tradition de la conquête de ce pays par un fils d'Oreste. Le nom des *Paroræi*, peuplade *arcadienne*, transplantée en Epire, et que Strabon (4) place dans le voisinage immédiat des Orestes, pourrait servir encore à confirmer cette conjecture, que je n'ai toutefois proposée qu'avec défiance, et seulement afin de suppléer, s'il était possible, au silence des auteurs sur l'établissement intermédiaire formé par la colonie éolienne. J'interromps ici la suite

(1) Stephan. Bys. *v.* Ὀρεστία.
(2) Lamprid. *in Elagabal.* c. VII.
(3) Zonaras, *in Constantin. Monomach.* p. 199. Les Thraces *Bessi*, qui avaient été les premiers habitans de cette ville, l'appelaient *Uscudama*. (*Confer.* Ammian. Marcellin. lib. XIV, c. 37; Sext. Ruf. c. IX.)
(4) Strabo, lib. VII, p. 326.

de mon récit, pour le reprendre lorsque cette colonie continuera sa marche vers l'Asie mineure.

Nous voici enfin parvenus au temps où s'effectua le *retour des Héraclides*, époque célèbre, au-delà de laquelle les anciens chronologistes ne rencontraient que ténèbres, et à laquelle ils rapportaient l'origine des temps historiques (1). Si nous en croyons Diodore, c'était de ce point qu'étaient partis Ephore, Théopompe et Callisthène, rejetant parmi les fables tous les événemens supérieurs à cette époque. Mais Diodore est ignorant ou de mauvaise foi, lorsqu'il se permet une semblable assertion. Les nombreux passages de Théopompe et d'Ephore qui se trouvent cités dans les Anciens, et particulièrement dans Athénée et dans Strabon, font foi que ces écrivains avaient poussé leurs recherches et étendu leurs regards bien au-delà du terme fixé par Diodore; et le seul des livres de Théopompe, dont nous ayons l'analyse (2), était consacré presque tout entier à l'histoire des *colonies grecques* qui s'établirent dans l'Asie mineure, au retour du siége de Troie. Le savant Varron (3) portait encore plus loin la rigueur de sa critique, et ne fixait qu'à

(1) *Apud* Diodor. lib. IV, c. I.
(2) *Apud* Photium, p. 390 et 391.
(3) Varro, *apud* Censorin. *de Die natal.* cap. XXI.

la première Olympiade le commencement des temps véritablement historiques. Les fables qui défiguraient la plupart des événemens antérieurs à cette époque (1), en rendaient la réalité douteuse aux yeux de cet homme si docte. Mais peut-être avait-il été injustement prévenu contre des traditions, qui ne peuvent être enveloppées toutes dans le même mépris, sans que les fondemens de l'histoire en soient ébranlés. Une étude réfléchie et comparée des monumens de ces siècles reculés; loin de justifier les préventions des Anciens, trop souvent partagées par les Critiques modernes, peut y faire découvrir

(1) Diodore s'écarte lui-même du point où il assigne le commencement de l'histoire; car il remonte bien au-delà de l'époque du *retour des Héraclides*, et même du *siége de Troie* (*vid. Præm.* l. 1.). Quoique, suivant l'assertion de Josephe (*contrà Apion.* lib. 1, p. 1035, C.), les plus anciens écrits conservés dans la Grèce fussent *les lois de Dracon*, il est certain que beaucoup d'archives nationales et d'annales publiques étaient d'une date antérieure à celle où florissait ce législateur; et rien n'empêche que du moment où l'écriture fut connue dans la Grèce et la langue formée, il n'y eût des *chroniques* et des *monumens* destinés à l'étude de l'histoire. Les *poëmes* d'Homère en sont une preuve irrécusable. Indépendamment de ces archives, il existait encore des *monumens* à l'aide desquels on pouvait supputer les temps et établir une série chronologique. C'est ainsi qu'Hellanicus de Lesbos adopta pour la classification des dates de son histoire les *années du sacerdoce* des prêtresses de Junon à Argos (Constantin. Porphyrog. *Themat. imper.* lib. II, c. 10.); et l'origine de ce sacerdoce remontait de près d'un siècle au-delà de l'époque de *Cécrops* (Euseb. *Chronic.* n° CCCLXXVI.). Les chronologistes, tels qu'Acusilas et Castor, suivis par Jules Africain (*apud* Euseb. *Præpar. evang.* lib. X, c. 10.), plaçaient le commencement de l'*ère attique* au règne d'*Ogygès*, qu'ils faisaient antérieur de *mille vingt ans* à la première olympiade. Ils avaient donc des moyens de connaître et de supputer les temps; et ces moyens, il est clair qu'ils n'avaient pu les puiser dans des écrits postérieurs à ceux de Dracon, ou dans des traditions orales, trop vagues et trop faciles à altérer pour mériter une grande confiance. Les monumens, à l'aide desquels les Grecs ont pu établir leur chronologie, sont très-bien expliqués par Fréret (*Nouvell. Observations*, Ire partie, sect. 1, §. 3, p. 54 et suiv.).

des vérités importantes cachées sous le voile mystérieux de l'allégorie; et dans ces temps, si injustement décriés par la paresse ou par l'ignorance de nos savans, on trouve quelquefois plus d'enchaînement et de liaison dans les faits, plus d'ordre et d'exactitude dans les dates, qu'on n'en rencontre communément dans les siècles les plus éclairés.

Je dirai plus; la période qui me semble la plus obscure et la plus remplie de difficultés, n'est pas celle que je viens de parcourir; c'est celle qui sépare l'époque des Héraclides de l'institution des Olympiades. La perte des ouvrages d'Ephore et de Théopompe est sans doute cause en grande partie du vide immense que nous offre, dans cet intervalle, l'histoire de la Grèce. Mais si l'on en excepte l'établissement des colonies éoliennes, doriennes et ioniennes de l'Asie mineure, et quelques événemens, très-rapprochés de la première de ces époques, l'espace de plus de *quatre siècles* qui les sépare est couvert d'une obscurité presque impénétrable, et l'on aura toujours lieu de s'étonner que les ouvrages des Anciens n'offrent aucun secours pour remplir une lacune si considérable. Une pareille absence de documens doit aussi nous faire soupçonner qu'il se passa dans la Grèce peu de ces grands événemens qui se gravent fortement dans la mémoire des hommes; puisque, si les traces ne s'en étaient

point conservées dans les écrits des contemporains, au moins le souvenir s'en serait-il perpétué par les monumens; or, les monumens et l'histoire se taisent également. Il faut donc croire que la Grèce, agitée depuis si long-temps par des révolutions de toute espèce, épuisée par ses dernières émigrations, se tourna toute entière vers des occupations paisibles, et ne chercha, pendant ce long intervalle, qu'à guérir, au sein du repos et de l'abondance qui en est la suite, les plaies profondes que sa population avait souffertes. Alors se consolidèrent avec lenteur les monarchies qui s'étaient élevées dans son sein; et ce ne fut que lorsque les fruits d'une longue paix eurent fait naître les germes de nouvelles révolutions, qu'on la vit produire de nouvelles colonies, et répandre au dehors l'excédant des forces qui menaçaient sa tranquillité intérieure.

Mais l'émission de ces colonies ne fut pas accompagnée, comme par le passé, de ces mouvemens séditieux et violens qui arrachaient tout un peuple de ses foyers, pour le précipiter sur une terre étrangère. Des motifs de commerce et de politique, quelquefois même de religion, déterminaient le départ de ces émigrations, que des cérémonies pieuses et fraternelles unissaient à leurs métropoles par des liens sacrés et indissolubles. Alors prit naissance un nouveau système, fondé sur le respect naturel que

des enfans doivent à leur mère commune, et les colonies, parties sous les auspices de la religion et de la liberté, se plaisaient à reconnaître la suprématie de leurs métropoles. Ce système se maintint jusqu'à l'époque de la guerre du Péloponèse, où la licence et le despotisme des vainqueurs créèrent des lois conformes à leurs inclinations; et les colonies de cette période, la dernière qu'il soit important de bien connaître, n'étaient plus que des *camps fortifiés* et des *garnisons armées*, pour maintenir dans l'obéissance les pays conquis.

Je me suis étendu sur les colonies qui précèdent l'époque du *retour des Héraclides*, parce qu'en général elles m'ont paru moins connues, et qu'elles n'avaient pas encore été exposées dans leur ensemble. Désormais, je vais marcher sur un terrain depuis long-temps frayé; et si je dois chercher à m'ouvrir quelques routes nouvelles, je ne veux pas me traîner sur les sentiers battus. Je me contenterai d'indiquer les points sur lesquels la critique s'est déjà exercée, et qui ne pourraient m'offrir la matière d'observations neuves et importantes. Mais aussi je m'arrêterai sur ceux qui appellent encore la discussion, ou qui, malgré l'examen dont ils ont été l'objet, sont susceptibles d'être présentés sous un aspect nouveau.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

contenus dans le second volume.

SECONDE PARTIE.

COLONIES HELLÉNIQUES... Page 1

LIVRE PREMIER.

Colonies Helléniques, depuis l'époque d'Hellen jusqu'à celle de Minos.

CHAPITRE I. PREMIERS établissemens des Hellènes... 3
CHAP. II. Colonies Eoliennes au dedans et au dehors de la Thessalie..... 11
CHAP. III. Colonie de Déion en Phocide..... 15
CHAP. IV. Colonie de Sisyphe à Corinthe..... 18
CHAP. V. Colonie de Périérès dans la Messénie..... 21
CHAP. VI. Colonie d'Athamas en Béotie..... 23
CHAP. VII. Colonies Éoliennes en Elide..... 29
CHAP. VIII. Colonies Eoliennes et Pélasgiques hors de l'Elide..... 34
CHAP. IX. Colonie de Nélée en Messénie..... 41
CHAP. X. Colonies Eoliennes en Béotie..... 49
CHAP. XI. Colonie d'Ornytion dans la Phocide..... 54
CHAP. XII. Colonies Eoliennes hors de la Béotie..... 58
CHAP. XIII. Colonies Doriennes..... 63
CHAP. XIV. Colonies Ioniennes et Achéennes..... 75
CHAP. XV. Colonies des Ioniens dans l'Achaïe..... 83
CHAP. XVI. Colonie des Ioniens en Italie..... 91
CHAP. XVII. Colonies Athéniennes en Béotie et en Eubée..... 97
CHAP. XVIII. Colonie Athénienne à Céphallénie..... 104

CHAP. XIX. Colonies Achéennes..... Page 107
CHAP. XX. Colonies Argiennes fondées par Persée en diverses contrées de l'Asie, et en Italie par Danaé. 112

LIVRE SECOND.

Colonies Helléniques, depuis le règne de Minos jusqu'à la prise de Troie..... 132

CHAP. I. Colonie Crétoise à Milet..... 137
CHAP. II. Colonie Crétoise en Lycie..... 140
CHAP. III. Colonie Crétoise en Troade..... 145
CHAP. IV. Colonies Crétoises dans les Cyclades..... 149
CHAP. V. Colonies Crétoises dans les îles et sur le continent de l'Ionie..... 161
CHAP. VI. Colonie Crétoise à Delphes..... 164
CHAP. VII. Colonies Crétoises en Sicile, en Italie, en Thrace..... 173
CHAP. VIII. Colonie des Eoliens Myrmidons dans l'île d'Egine..... 184
CHAP. IX. Colonies Eoliennes dans l'Asie mineure... 189
CHAP. X. Expédition des Argonautes..... 193
CHAP. XI. Colonies à Egine, et hors de cette île..... 216
CHAP. XII. Colonies Ioniennes..... 221
CHAP. XIII. Colonies Béotiennes..... 230
CHAP. XIV. Colonies Argiennes..... 239
CHAP. XV. Colonie des Doriens dans les environs du Parnasse..... 249
CHAP. XVI. Colonies dans les îles de Sardaigne et de Rhodes..... 256
CHAP. XVII. Colonies occasionées par les premières tentatives des Héraclides..... 264
CHAP. XVIII. Colonies Grecques dans l'intérieur et au dehors de la Thessalie..... 282

LIVRE TROISIÈME.

Colonies Helléniques, depuis la prise de Troie jusqu'au retour des Héraclides..... Page 294

CHAP. I. Colonie de Diomède en Italie..... 303
CHAP. II. Colonie des Pyliens à Métaponte..... 311
CHAP. III. Colonies des Locriens en Afrique et en Italie. 316
CHAP. IV. Colonie de Philoctète en Italie..... 322
CHAP. V. Colonies des Crétois en Italie..... 330
CHAP. VI. Colonies fondées par Ulysse en Italie..... 336
CHAP. VII. Colonies Argiennes et Troyennes dans le Latium..... 345
CHAP. VIII. Etablissemens formés par Anténor et ses fils..... 362
CHAP. IX. Colonies Grecques dans les îles voisines de l'Italie..... 366
CHAP. X. Colonies fondées en Epire, en Illyrie, et dans les contrées voisines..... 372
CHAP. XI. Colonies Grecques dans les îles de Crète et de Chypre..... 385
CHAP. XII. Colonies Grecques dans l'Asie mineure.. 399
CHAP. XIII. Etablissemens formés en Egypte, en Libye, en Espagne, et dans les régions voisines..... 407
CHAP. XIV. Colonies Grecques dans l'Asie mineure.. 421
CHAP. XV. Colonies Athéniennes en Eubée..... 432
CHAP. XVI. Retour des Béotiens; établissement des Thessaliens d'Epire; tentative d'Aristomachus; commencement de la migration Eolienne..... 436

FIN DE LA TABLE.

00032577

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015